J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

N° 261 (24 pages) UN NUMÉRO 60 c. • Mardi 9 novembre 1976

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Armée suisse: le tableau des écoles de recrues 1977

(PAGE 12)

Tant sur le plan politique que social

La France sous le signe d'un grand malaise

Des heures pénibles attendent le gouvernement français. Alors que la majorité est agitée par la querelle souterraine qui oppose toujours MM. Giscard d'Estaing et Chirac, voici qu'un nouveau débat menace de déchirer à nouveau l'opinion et une partie au moins de la majorité présidentielle. C'est ainsi qu'à l'occasion du débat sur le budget de la défense nationale plusieurs députés gaullistes dont M. Messmer, ancien premier ministre ont demandé la suppression du service militaire obligatoire et la création sinon d'une armée de métier, tout au moins d'une armée de volontaires. Dans le même temps, et alors qu'une grève de l'électricité était prévue pour aujourd'hui en France, une catégorie de fonctionnaires qui jusqu'alors s'était signalée par sa modération, vient de rentrer dans la bataille.

Les fonctionnaires «force ouvrière du secteur public et nationalisé ne veulent pas en effet que le gouvernement touche au principe de la politique contractuelle. Ils iront le dire le 17 novembre à Matignon, où M. Barre doit recevoir une délégation FO.

Si l'on touche à la politique conventionnelle, nous irons jusqu'à la grève, a déclaré en substance lundi matin, dans une conférence de presse, M. Giauque, secrétaire général FO de la fédération générale des fonctionnaires.

Quatorze fédérations, dont celle des PTT, des services publics et de santé, des tabacs et allumettes, des mineurs, de l'énergie électrique et du gaz, des chemins, des transports (RATP) étaient présentes pour dire l'émotion et l'inquiétude de la base devant les prises de position du gouvernement.

Les déclarations du premier ministre fin septembre et à la mi-octobre, ont nourri en effet ces inquiétudes.

M. Giauque, enfin, a déclaré qu'il conviendrait de revoir les grilles de salaires qui ne correspondent plus aujourd'hui aux niveaux les plus bas, et qui comportent des tassements très irréguliers de la hiérarchie.

ÉLECTIONS

A tout cela, viennent se greffer les incertitudes de la situation politique. En effet, la première des élections législatives partielles qui s'est déroulée dimanche dans le département de la Haute-Loire a donné des résultats assez peu favorables au gouvernement.

Le candidat de la majorité présidentielle, M. Jean Proriol, (républicain indépendant), arrive en tête avec 47,89 % des suffrages, mais ses adversaires de la gauche, M. Louis Eyraud (socialiste, 42,41 %) et M. Jean Benoit (communiste, 6,51 %) totalisent 48,92 % des suffrages. Si l'on y ajoute les voix recueillies par «Lutte ouvrière» (trotskiste), la gauche obtient 50,42 % des suffrages exprimés.

Certains observateurs avaient donné la valeur d'un test à cette élection.

L'examen des résultats montre que le deuxième tour sera extrêmement serré et que la décision sera sans doute faite par les nombreux électeurs qui se sont abstenus au premier tour.

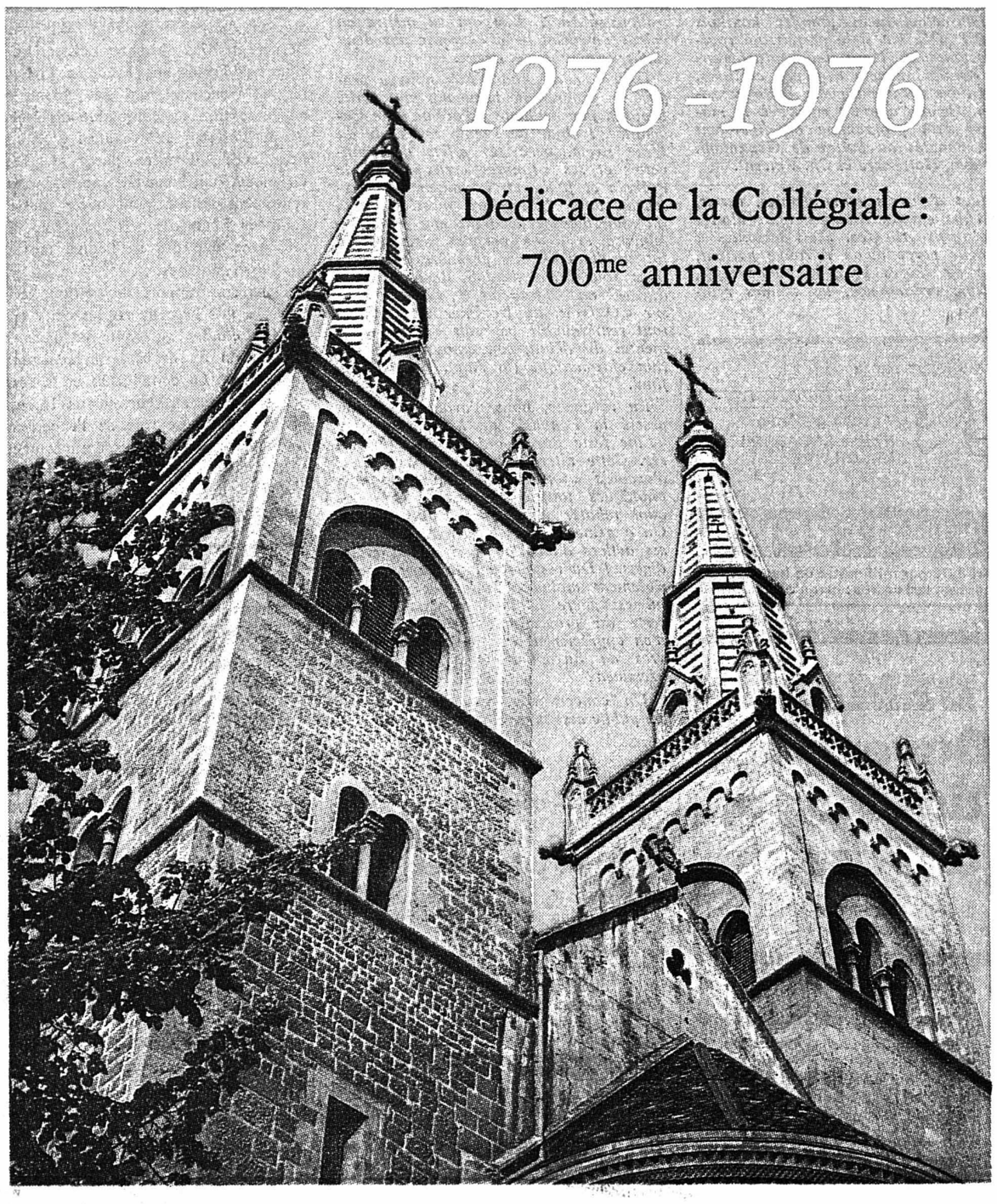

Depuis 1276 la Collégiale, vibrant acte de foi inscrit dans la pierre au sommet de la ville, a bravé les vicissitudes de l'histoire. (Photo J.-P. Bolliger)

Notre supplément: pages 13 à 17.

LES IDÉES ET LES FAITS

Division chez les socialistes allemands

Les éiections du 3 octobre n'auront pas laissé de séquelles que dans la seule démocratie chrétienne, où les divergences entre les deux «partis frères» la CDU et la CSU bavaroise, ne sont que très provisoirement mises en sommeil. C'est aujourd'hui au tour du parti socialiste (SPD) d'être en butte aux critiques de son aile gauche et notamment de son organisation de jeunesse, les «Jusos». Fait à noter, ces critiques sont exactement celles que Franz-Josef Strauss adressait récemment (en termes plus vifs!) aux démo-chrétiens du reste de l'Allemagne, à savoir que la direction du parti avait mal conduit sa campagne...

Pour les «Jusos», elle s'est laissé diriger «par des intérêts à court terme qui commencent à faire perdre au SPD son identité politique». Toujours pour les jeunes socialistes, la plate-forme électorale du parti, à savoir «Allemagne modèle», a été choisie» pour complaire à l'allié libéral à tendance nettement capitaliste et sous la pression de groupes réactionnaires». En citant en exemple la politique économique et sociale de la République fédérale, l'aile modérée de la «Sozialdemokratie» n'a fait ni plus ni moins que trahir les principes fondamentaux du mouvement.

Si les «Jusos» n'en ont pas moins combattu «de toutes leurs forces» pour une victoire du SPD, c'était uniquement pour empêcher une prise de pouvoir par la démocratie chrétienne encore plus conservatrice. Ils ont bien essayé de modifier le caractère de la campagne, mais leurs efforts ont été régulièrement étouffés par l'administration centrale du parti. Et les «Jusos» de poser des conditions: «à l'avenir le SPD doit reprendre la lutte et user de toutes les possibilités qui lui sont offertes pour modifier le processus de production capitaliste qui est encore celui de la République fédérale».

Cette prise de position, aux forts relents de marxisme, ne va certes pas faciliter la tâche du chancelier Helmut Schmidt, pris entre cette aile gauche malheureusement encore minoritaire au sein du parti, et ses alliés libéraux qui se flattent de jouer le rôle de frein dans la coalition gouvernementale.

Léon LATOUR

Alcool, cigarettes, drogue et armes: la contrebande passait par le Tessin

CHIASSO (ATS). – Un ressortissant italien, domicilié au Tessin, a été arrêté à Naples ainsi que quatre membres d'une bande spécialisée dans la contrebande de cigarettes, d'alcool, de drogue et d'armes. Un sixième complice vient d'être arrêté à Ponte-Tresa (Italie). Dix-sept tonnes de cigarettes ont été séquestrées. Selon la radio italienne qui a donné l'information, le juge d'instruction du tribunal de Naples a inculpé les cinq individus d'association de malfaiteurs, de contrebande et d'exportation clandestine de devises.

De même source, on indique que les chefs véritables de la bande sont en fuite, recherchés par Interpol dans le nord de l'Europe. Le rôle joué par la personne résidant au Tessin était celui d'intermédiaire. Il est accusé d'avoir exporté en Suisse plus de 2 milliards de lires. C'est à la suite d'une enquête de trois mois, qui a permis d'étudier les allées et venues des contrebandiers, que les arrestations ont pu être opérées.

Un certain sourire de Pékin à Moscou à l'occasion de la révolution russe

MOSCOU (REUTER). – L'URSS a reçu dimanche de la Chine un message de félicitations à l'occasion du 59me anniversaire de la révolution bolchévique. Le texte diffère en deux points de celui du message de l'an dernier.

Le message de 1975 liait nettement toute amélioration des relations sino-soviétiques à d'éventuelles «mesures pratiques» pour résoudre les problèmes frontaliers entre la Chine et l'Union soviétique.

Celui de 1976, diffusé par l'agence Tass, ne fait aucune référence directe à ces problèmes. Il se peut, estiment les observateurs, que cela signifie que le président Hua Kuo-feng et ses proches collaborateurs sont disposés à œuvrer à l'amélioration des relations intergouvernementales tout en laissant le différend frontalier en suspens.

Il faut toutefois se garder d'en conclure que Pékin soit désormais moins fermé à l'égard de ces problèmes, ajoutent les observateurs. Des responsables chinois à Moscou ont dit que la position de la Chine en l'espèce demeure inchangée.

«L'amitié révolutionnaire pour le peuple soviétique est toujours chère» au peuple chinois, poursuit le message. Cette formulation, inclue dans les textes de plusieurs années passées, ne figurait pas dans le message chinois de l'an dernier.

Les divergences sur les «questions de principe» entre les deux pays ne devraient pas entraver les relations au niveau de l'Etat et du gouvernement, ajoute le message, adressé par le comité permanent de l'assemblée populaire chinoise, le parlement de Pékin et le Conseil d'Etat.

Pour la Chine, il n'existe pas de relations entre les partis communistes des deux pays. Elle a renvoyé récemment deux messages soviétiques se situant à l'échelon du parti communiste.

Bain de foule quand même pour Ford. (Téléphoto AP)

Après l'effort un peu de réconfort

PALM-SPRINGS (AP). – Le président Gerald Ford est depuis dimanche en vacances à Palm-Springs, une station du désert californien où il compte séjourner une huitaine de jours avec sa famille pour se remettre des fatigues de la campagne électorale.

Cinq mille personnes l'attendaient à son arrivée à l'aéroport et le président est allé serrer de nombreuses mains.

M. Ford compte jouer au golf, se reposer et se promener mais il consacrera aussi plusieurs heures par jour aux affaires de l'Etat, notamment à la préparation du budget et du message sur l'Etat de l'Union.

Plusieurs partenaires de golf se sont déjà fait connaître, dont le comédien Bob Hope.

Ils ont lu Marx en allemand

On peut vivre en Suisse et s'en trouver satisfait sans toutefois se désintéresser totalement du sort d'autres Européens, de l'Est ou de l'Ouest. Car, qu'on le veuille ou non, une crise grave dans un autre pays européen finira forcément par comporter quelques répercussions fâcheuses ici.

C'est déjà dans certains secteurs helvétiques le cas en ce qui concerne la Grande-Bretagne. Tout le monde commence même à se demander sérieusement si, à force de se mouvoir au bord de l'abîme, elle ne va pas s'y laisser choir un de ces quatre matins.

Pourquoi? La réponse se résume en quelques phrases: en cinq ans, la livre sterling a perdu la moitié de sa valeur en face d'autres devises; depuis deux ans, le coût de la vie a augmenté de trente pour cent en Grande-Bretagne; le pouvoir d'achat des salariés anglais diminue de sept pour cent par an; il y a un million quatre cent mille chômeurs outre-Manche.

Mais nul n'est en mesure de discerner la plus faible lueur d'espoir à l'horizon britannique. Le gouvernement socialiste de M. Callaghan est tout à fait impuissant devant la glissade vers l'abîme, et l'opposition conservatrice n'est pas très chaude, on la comprend, pour ramasser l'ardoise.

En France, l'écho de l'oraison préfunèbre britannique retentit comme un signal d'alarme: si le programme commun de la gauche outre-Jura ralliait les suffrages de la majorité des électeurs aux législatives à venir, l'hexagone ne sombrerait-il pas plus vite encore dans la déconfiture que ce n'est déjà le cas actuellement?

Alors on se tourne vers l'Allemagne fédérale. Avec un sentiment d'envie mêlé d'aigreur (et peut-être même d'inquiétude, considérant le dynamisme indéfectible des Germains), on crie au miracle allemand! Mais il n'y a pas de miracle outre-Rhin. Là-bas, les syndicats les plus puissants coopèrent avec les patrons pour la réussite en commun de la vaste entreprise économique, sociale et financière allemande. Les grèves, entre Allemands, vous pouvez les compter sur le bout des doigts. Ce sont de plaisantes scènes de ménage, comparées aux systématiques opérations de démolition en Italie, en France et en Angleterre.

«Notre grande chance, a déclaré récemment un chef syndicaliste allemand, réside dans le fait que Karl Marx ait écrit ses thèses en allemand. Nous l'avons lu, et nous faisons le contraire».

Joli sujet de réflexion pour ceux qui, ici et ailleurs, ont tant de mal à supporter la paix du travail.

R. A.

PAGE 11
Toujours l'article 129
Exprimant son avis sur l'article 129 – réunification – le président du Grand conseil bernois a notamment déclaré qu'il était du devoir de tous de trouver une solution acceptable pour toutes les parties.

PAGE 12
Prix de la bière en hausse
A partir du 1er décembre, il a été décidé, en accord avec le préposé à la surveillance des prix, d'adapter les prix de gros et de détail de la bière, inchangés depuis mai 1974.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 7, 9 et 11.
INFORMATIONS SUISSES: page 12.
TOUS LES SPORTS: pages 18 et 19.
CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV: page 21.

OFFRES D'EMPLOIS
pages 4, 8 et 10.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AU TEMPLE DE LA COUDRE
Hautbois et orgue avec J.-P. Goy et A. Luy

D'excellents musiciens... et un bien mauvais programme ! Très belle sonorité, intense et soutenue du Genevois Jean-Paul Goy, un hautboïste de 33 ans qui est actuellement premier hautbois solo à l'OCL. Un style parfait, un souffle inépuisable. Nous lui reprocherons toutefois des nuances trop peu accusées, son jeu ne s'écartant guère du « mezzo-forte ». Ce qui ajoutait encore à la monotonie d'un programme où figuraient quatre Sonates ou Suites de Geminiani, Telemann, Hotteterre et Ch. Vincent.

Autant d'œuvres remarquables, certes, avec leurs amples Adagios, leurs alertes ou spirituels Allegros. Mais lassantes à la longue parce qu'on retrouve partout, à peu de choses près, le même style, la même ordonnance, les mêmes rythmes. Pourquoi ne pas remplacer l'une de ces Sonates anciennes par une œuvre moderne ? Toujours est-il que le talent de J.-P. Goy et les intelligentes registrations d'André Luy ont su mettre en valeur l'association si heureuse des deux timbres : hautbois et orgue.

De son côté, André Luy nous a proposé un programme beaucoup plus varié. D'abord une brillante « Toccata » de Cabanillas, typique de l'école espagnole du 17me siècle, avec ses effets de trompettes et ses « timbres creux ». Puis le Prélude et fugue en la mineur de Buxtehude dont l'Ouverture massive et la fin majestueuse encadrent une fugue lumineuse et d'une parfaite sérénité. Ce fut ensuite l'une des premières compositions pour orgue de J. S. Bach : la Partita — un Choral et 8 variations — sur « O Gott, du frommer Gott ». Surtout remarquable par son « aria » ornemental du début, son émouvante variation chromatique (la 7me), son carillon final.

En revanche, nous n'avons guère apprécié la Fantaisie de Max Reger sur « Eine feste Burg » qui terminait la soirée. Cette alternance, cent fois répétée, d'accords « fortissimo » d'épisodes polyphoniques touffus et dissonants a de quoi rebuter l'auditeur le plus patient. On a peine à croire qu'André Luy fasse ses délices d'un plat aussi pesant et indigeste ! Du resteil nous a paru ici sensiblement moins à l'aise — ce qui ne lui est guère habituel — que dans le reste du programme. Désormais, nous n'en apprécierons que davantage les œuvres de Buxtehude, Bach, Franck ou Messiaen !

Un concert très applaudi, mais par un public assez restreint.

L. de Mv.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
Marino LOCARNINI
NEUCHATEL

AVIS TARDIFS
Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

DEMAIN
Ouverture de l'Expo à Peseux
SALLE DE SPECTACLES
rue Ernest-Roulet, à 14 heures

Ce soir

Monsieur Jean-René Bory

présentera une conférence sur le thème des **« Guerres de Bourgogne ou la fin de l'Europe médiane »**.
à l'hôtel DuPeyrou,
salle du Rotary, à 20 h 30.

Naissances

Marie-Madeleine et Daniel VUILLIOMENET ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Gaël

le 7 novembre 1976

Maternité Landeyeux — La Roche 13, 2012 Auvernier

Bruno a la joie d'annoncer la naissance de son frère

Patrick

8 novembre 1976

Robert et Marlyse DUBOIS

Maternité de Pourtalès, Neuchâtel — Fleur-de-Lys 31, Marin

COLOMBIER

Rallye des pupilles et pupillettes

(c) Samedi après-midi, un rallye a été organisé pour les pupilles et pupillettes de la section SFG de Colombier. Partis du collège des Vernes, les concurrents devaient rallier le stand de tir de Bôle, après avoir passé cinq postes de contrôle. Une quarantaine d'enfants répartis en douze équipes ont couvert l'itinéraire prévu. Toutes les précautions étaient prises pour éviter un accident qui aurait pu être provoqué par des animaux atteints de la rage. La manifestation s'est terminée par une allocution du président B. Emery, une collation appréciée et la districution des prix. La première équipe a reçu une channe. M. Ch. Poirier, président d'honneur, assistait à cette manifestation.

Les trois premières équipes étaient composées des coureurs suivants : 1. Ch. Michaud, C. Ciprinao et S. Grosjean ; 2. J.-M. Reichenbach, M. Berthoud et L. Bonnet ; 3. F. Hirschi, M. Peltier et U. Furter.

MARIN-ÉPAGNIER

Nouveaux conseillers généraux

(c) MM. Jean Victor Lovat et Jean-Louis Meyer ayant renoncé à leur mandat de conseiller général, le Conseil communal de Marin-Epagnier a proclamé élus MM. Michel Neuhaus et Michel Quadri, respectivement troisième et cinquième suppléants de la liste radicale.

L'IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHATEL
achète CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales. 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin décembre 1976 Pour Fr. 10.—
(* souligner ce qui convient)
puis renouvellement au tarif suivant :
Tarif : 3 mois 29 fr. ; 6 mois 56 fr. ; 1 an 107 fr.
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à
Service des abonnements
FAN - L'EXPRESS 2001 NEUCHATEL
FAN FAN FAN FAN FAN

L'ordre cantonal des experts-comptables a siégé à Neuchâtel

L'Ordre neuchâtelois des experts-comptables a tenu sa 17me assemblée générale annuelle samedi à l'hôtel DuPeyrou, sous la présidence de M. Pierre Pauli. Trois nouveaux membres ont été reçus en début de séance, M. Georges Stucker, expert-comptable diplômé à Berne, et MM. Michel Leister, de La Chaux-de-Fonds, et Frédéric Geissbuhler, de Neuchâtel, qui ont obtenu cette année le titre de comptable diplômé fédéral. L'effectif s'élève ainsi à 36 membres actifs. D'autre part, M. Daniel Gremaud, de Neuchâtel, a été chaleureusement félicité pour avoir réussi les examens finals d'expert-comptable diplômé, avec une des meilleures moyennes de Suisse romande.

Dans son rapport de gestion, le président a mis l'accent sur les deux grands thèmes étudiés au cours de l'exercice : la révision du droit de la société anonyme (titre 26 e du C.O.) et la responsabilité du contrôleur envers les créanciers sociaux. Le rôle de l'expert-comptable prend encore plus d'importance en période de récession et de difficultés. Il s'efforce de le tenir avec efficacité et fermeté.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 4 novembre. Ferreiro, Begona, fille de Serafin, maçon, Neuchâtel, et de Josefa, née Romero ; Gutknecht, Marylin, fille de Claude-Pierre, manœuvre, Cressier, et de Gisèle-Yvette, née Jeanpierre. 5. Clerc, Valérie, fille de Jacques-Albert, mécanicien de précision, Couvet, et de Marie-Angèle, née Jeanrenaud.

Décès. — 2 novembre. Perret, André-Maurice, né en 1898, ancien pasteur, Neuchâtel, époux d'Alice-Jeanne-Yvonne, née Devun. 4. Piquet née Bourquin, Jeanne-Louise, née en 1900, ménagère, Auvernier, veuve de Piquet, Edouard-Henri.

Prévisions pour toute la Suisse

Suisse romande et Valais : le temps ne sera que partiellement ensoleillé. Passagèrement, le ciel sera très nuageux ou couvert et quelques faibles précipitations sont possibles dans l'ouest et le nord-ouest, avec de la neige au-dessus de 1500 mètres. La température en plaine, comprise entre zéro et 3 degrés en fin de nuit, atteindra 7 à 12 degrés l'après-midi. Le vent du sud-ouest reste modéré à fort en montagne. Fœhn dans les vallées des Alpes.

Suisse alémanique et Engadine : même type de temps.

Sud des Alpes : très nuageux ou couvert et précipitations intermittentes, neige au-dessus de 1500 mètres.

Evolution probable

Evolution probable pour mercredi et jeudi : ouest, variable, pluies éparses possibles ; est, sous l'influence du fœhn, partiellement ensoleillé. En plaine brouillards matinaux ; sud, le plus souvent pluvieux.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 8 novembre 1976. Température : moyenne : 6,1 ; min. : 3,8 ; max. : 8,8. Baromètre : moyenne : 718,5. Vent dominant : direction : est, nord-est ; faible jusqu'à 11 h 30 ; ensuite sud, faible. Etat du ciel : couvert jusqu'à 11 h, ensuite nuageux à très nuageux.

Niveau du lac, le 8 novembre 1976
428,87

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri :
Zurich-Kloten : nuageux, 4 degrés ; Bâle-Mulhouse : peu nuageux, 11 ; Berne : très nuageux, 8 ; Genève-Cointrin : très nuageux, 7 ; Sion : très nuageux, 8 ; Locarno-Magadino : très nuageux, 7 ; Saentis : peu nuageux, —4 ; Paris : couvert, 8 ; Londres : très nuageux, 10 ; Amsterdam : très nuageux, 9 ; Francfort : peu nuageux, 11 ; Berlin : peu nuageux, 11 ; Copenhague : couvert, 10 ; Stockholm : couvert, 8 ; Munich : peu nuageux, 10 ; Innsbruck : très nuageux, 8 ; Vienne : serein, 15 ; Prague : peu nuageux, 10 ; Varsovie : couvert, 9 ; Moscou : couvert, 0 ; Budapest : serein, 14 ; Athènes : nuageux, 21 ; Rome : très nuageux, 18 ; Milan : très nuageux, 11 ; Nice : couvert, 13 ; Barcelone : peu nuageux, 17 ; Madrid : très nuageux, 10.

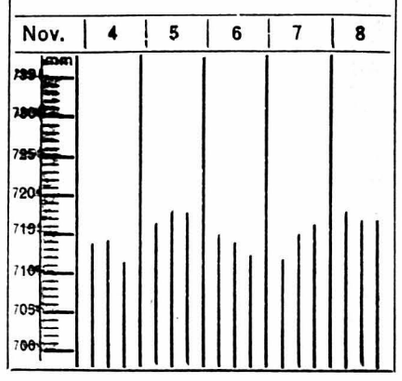

Malgré ses 70 ans, «L'Avenir» du Landeron est toujours une jeune fille rose et fraîche...

De notre correspondant :

Un joli proverbe chinois prétend que « toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui ». Si le public qui se pressait samedi aux portes de la salle communale a su, l'espace d'un instant, devenir jardinier, il a pu imaginer le merveilleux bouquet que le mouvement des jeunes « L'Avenir » enjolive d'année en année.

EN 1906 DÉJA

C'est Sonia Immer, pétillante présidente, qui retraça le chemin parcouru par cette société fondée en 1906 par le doyen Moget, curé du Landeron. Son but était récréatif et éducatif. Un comité fort de cinq membres existait et le Mouvement acceptait les jeunes de la paroisse âgés de 17 à 30 ans. De 1913 à 1916, l'activité s'interrompt. Elle reprend à l'arrivée de l'abbé Mermet, nouveau curé de la paroisse. Les jeunes organisent des sorties le dimanche et des courses. Le théâtre est l'activité principale.

En 1920, les jeunes des deux dernières années forment un groupe distinct. En 1921, le curé Ferraris s'installe dans la paroisse et devient président directeur de « L'Avenir ». Un professeur de gymnastique, une petite caisse d'épargne et une commission théâtrale sont créés. Le groupe se scinde alors en deux, les moins de vingt ans et les autres, le comité restant toutefois commun. Bientôt «L'Avenir » adhère à l'Association romande de la jeunesse catholique. Dès 1946, les deux groupes sont réunis, les cercles d'étude s'organisent et on cherche un local.

En 1951, date du premier ramassage de papier avec les filles de la société de Sainte Jeanne-d'Arc. Ce premier pas aboutit à l'union des deux groupes en 1967 sous la présidence de M. Maurice Bourgoin. La société tend à prendre une importance toujours plus grande auprès des jeunes qu'elle aide, soutient et conseille. Tous les grands problèmes d'actualité sont discutés : en 1920, ce seront les difficultés économiques, puis entre 1930 et 1940, les affaires sociales. Lors de ces causeries on parle des syndicats, des salaires, des conditions de travail.

INDISPENSABLE ESPRIT CRITIQUE

Vers 1940, le Mouvement s'efforce de donner aux jeunes un esprit critique face aux mass media agressives. Il faut préserver une jeunesse en proie au «spleen» de l'adolescence d'accorder une importance exagérée aux images trompeuses et séduisantes offertes par le cinéma. Les cercles d'étude sont bien fréquentés par ces jeunes qui commencent à tout mettre en question : la famille, la profession, la société. Avec l'arrivée des jeunes filles, les discussions s'élargissent pour pratiquement toucher tous les sujets. En 1970, les protestants sont admis et peu à peu la société se détache de ses bases religieuses. Plusieurs groupes de travail sont créés, aussi divers que les intérêts des membres : bricolage, musique, chorale, théâtre.

UN BIENFAIT POUR LA COMMUNE

Dans sa brève allocution, le curé Vogt cita ses trois prédécesseurs et les dates lui paraissant capitales dans l'existence de la société. En 1967, la fusion avec les filles et en 1970 l'intégration des protestants. Le prêtre souligna ce bel exemple de fraternité qui s'est prolongé par la suite en services divers envers la paroisse et qui a abouti à l'intégration totale du mouvement dans le village. M. Schaller, président du Conseil communal, remarqua que malgré ses 70 ans, « L'Avenir » était toujours une jeune fille rose et fraîche. Il releva le choix judicieux du nom. En effet, l'avenir est perpétuel et toujours remis en question. M. Schaller souligna également l'apport d'une telle société à l'équilibre communal et régional. En recrutant des membres à l'extérieur, « L'Avenir » permet une ouverture, un échange d'idées très important pour l'harmonie sociale et humaine du Landeron.

ET MAINTENANT ?

Ce Mouvement fort de 120 membres s'active à la préparation de différents concerts et d'un disque. Il participera le samedi 13 novembre à la « Saint-Martin » de Cressier. La télévision est également venue filmer le groupe pour son émission « Vespérales ». Samedi dernier, à l'occasion de son 70me anniversaire, « L'Avenir » invitait toute la population à partager sa joie. Grâce aux coupures de presse exposées, on a pu suivre les étapes importantes du groupe, admirer de jolis bricolages et goûter de délicieuses pâtisseries. Le groupe Madrigal, dirigé par Paul Frochaux, interpréta à plusieurs reprises des morceaux dont la diversité, la richesse, l'entrain et la pureté ravirent tout le monde. Un programme dont la variété permit de passer un après-midi chaleureux et coloré, auprès de ces jeunes à l'enthousiasme et à la bonne humeur communicatifs.

M. F.

au Jour le Jour

Des « flash-semelles » pour la sécurité des piétons

Nemo est effrayé de savoir que chaque année plus de deux mille piétons sont victimes d'un accident durant les heures nocturnes, parce qu'ils ont été aperçus trop tard par les conducteurs de véhicules.

Le mot d'ordre est donc de rendre le piéton marchant le long d'une route, de nuit, plus visible. C'est de cette manière très simple que l'on fera baisser les statistiques.

Afin de mieux protéger ces personnes du trafic routier qui les menace encore plus à la mauvaise saison, lorsque la nuit tombe rapidement, la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des samaritains mènent, avec le Bureau pour la prévention des accidents, une campagne commune dans tout le pays en faveur de la protection du piéton.

Un million de paires de « flash semelles » seront vendues en Suisse. Elles le seront à Neuchâtel dès aujourd'hui par les enfants tandis que jeudi un banc sera installé sous les arcades de la Croix-du-Marché.

Ces petites plaquettes autocollantes, mates et argentées à la lumière du jour deviennent lumineuses dans l'obscurité. Au rythme des pas, elles agissent comme des clignotants rendant leur porteur visible à bonne distance, dans le faisceau des phares des véhicules. Ces plaquettes protègent le piéton non seulement en rase campagne mais aussi dans les localités, surtout dans les rues mal éclairées et dépourvues de trottoirs.

Et puis, pensons aux enfants sur le chemin de l'école et à tous les dangers de la rue qui les guettent...

NEMO

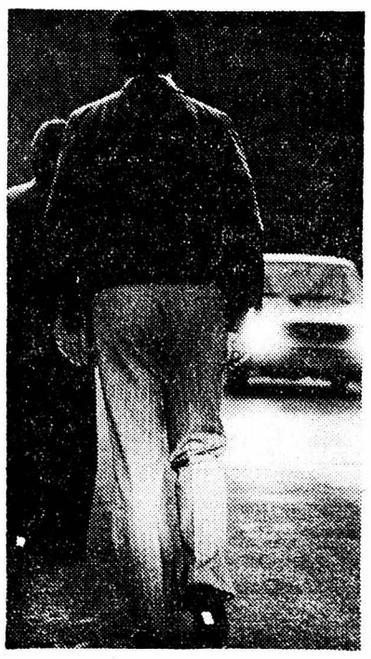

COMMUNIQUÉ

Les guerres de Bourgogne et l'Europe

Les passionnés d'histoire et des grandes batailles du passé apprendront avec plaisir le retour à Neuchâtel de Jean-René Bory, historien de réputation internationale fixé à Nyon, dans le canton de Vaud.

Ce soir mardi, il fera une conférence à l'hôtel DuPeyrou (salle du Rotary) sur les « Guerres de Bourgogne et l'Europe médiane » posant la question de savoir si l'ordre européen n'aurait pas été bouleversé en admettant que les Suisses aient été vaincus à l'époque.

C'est assurément une question intéressante à laquelle tentera de répondre l'éminent conférencier.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Et moi je sais que mon Rédempteur est vivant, et que le dernier il sera debout sur la terre.
Job 19 : 25

Madame Marie Cottier-Pradervand, à Missy ;
Monsieur Roger Cottier, à Missy ;
Madame et Monsieur André Pierrehumbert-Cottier, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Aubin (NE) et Gingins ;
Monsieur et Madame Georges Cottier-Böry et leurs filles, à Morges et Féchy ;
Monsieur et Madame Samuel Cottier-Schopfer et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Alfred Cottier-Tschachtli, à Yverdon ;
Madame et Monsieur Charles Guignard-Cottier, à Morges ;
Monsieur et Madame Fernand Cottier-Gilliéron et leurs filles, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Philippe Cottier-Michel et leurs enfants, à Dübendorf ;
Madame et Monsieur Alexandre Gilgen-Cottier et leur fils, à Nyon ;
Monsieur et Madame Willy Cottier-Wauters et leurs filles, à Chexbres ;
Monsieur et Madame Daniel Cottier-Beck et leur fille, à Lausanne ;
Madame et Monsieur André Cuany-Cottier et leurs enfants, à Chevroux et Payerne ;
Madame Louise Morel-Cottier, à Missy ;
Mademoiselle Suzanne Cottier, à Gimel ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Cottier-Favre ;
Monsieur et Madame Gustave Pradervand-Combremont et famille, à Ressudens,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis COTTIER-PRADERVAND

leur cher époux, père, beau-père, frère, grand-père, arrière-grand-père, oncle et cousin, endormi paisiblement à l'hôpital de Chamblon, dans sa 90me année.

Missy, le 8 novembre 1976.

L'ensevelissement aura lieu à Missy, le mercredi 10 novembre 1976.

Culte à la chapelle à 13 h 30.

Domicile de la famille : 1565 Missy.

Ma chair et mon cœur peuvent se consumer ; Dieu est le rocher de mon cœur et mon partage pour toujours.
Ps. 73 : 26

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Savourez la légèreté !
Jusqu'à maintenant, il était de notoriété publique qu'une cigarette dite légère avait infiniment moins de personnalité, d'arome et d'ampleur qu'une cigarette plus corsée.
Aujourd'hui, avec la nouvelle **DISQUE D'OR**, tout a changé : vous fumez enfin une cigarette légère, très légère, tout en savourant un tabac généreux. Cette double performance a été réalisée par les fabricants des célèbres **GAULOISES.** Ils sont parvenus à associer légèreté et saveur en créant une subtile harmonie entre les composants de la **DISQUE D'OR.**
Si vous fumez léger tout en conservant le souvenir nostalgique d'un goût plus riche, essayez alors la **DISQUE D'OR** et vous retrouverez un plaisir authentique en fumant léger, très léger.
DISQUE D'OR de Gauloises
Mélange choisi de tabacs Maryland légers. Papier à haute porosité. Filtre multi-couches SU 280. Fr. 1.60 les 20 cigarettes.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Association suisse des Coopératrices « MIGROS », section neuchâteloise, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Mademoiselle Blanche MORGENTHALER
secrétaire

leur fidèle collaboratrice et collègue pendant de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société de Crémation de Neuchâtel-Ville a le regret de faire part du décès de sa sociétaire

Mademoiselle Blanche MORGENTHALER

REMERCIEMENTS

La famille de

Roland JAKOB

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Le Landeron, novembre 1976.

Profondément touchées des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil,

Madame Paul MONNIER et famille

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve par leur présence ou leur message.
Elles les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Gorgier, octobre 1976.

La famille de
Monsieur
Emmanuel ROGNON

profondément touchée des témoignages de sympathie qu'elle a reçus pendant les jours de deuil qu'elle vient de traverser, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, novembre 1976.

POMPES FUNÈBRES
FLÜHMANN-EVARD
TRANSPORTS EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER
TOUTES FORMALITÉS
NEUCHÂTEL - 038 25 36 04

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Des pitons d'acier de 5 mètres de long ont d'abord été enfoncés dans la roche pour l'ancrage du mur de béton. Chaque piton peut supporter une charge de 16 tonnes. On voit ici le bétonnage d'une partie du mur, le béton étant descendu du chemin du Petit-Pontarlier surplombant la rue de l'Ecluse. (Avipress - J.-P. Baillod)

Des rochers menaçaient la rue de l'Ecluse...

Le rocher bordant la rue de l'Ecluse donnait du souci. Il était de mauvaise qualité. Pour éviter des accidents sur cette artère récemment débarrassée des rails de tramway et qui, dans quelques semaines, va retrouver son habituelle circulation, il a fallu y faire d'importants travaux de consolidation.

Ces travaux sont en cours. Commencés avant les dernières vacances d'été, ils seront probablement terminés vers la fin de l'année.

Sur 34 m de longueur, un mur de soutènement solidement ancré dans la roche au moyen de pitons de cinq mètres de longueur est en cours de construction. Mais avant, il a fallu raboter la roche mauvaise à coups de marteaux et d'explosifs, ceci pour la rendre plane.

C'est un mur de béton d'une bonne douzaine de mètres de hauteur actuellement un phase de bétonnage par étapes qui renforcera cette falaise supportant le chemin du Petit-Pontarlier. G. Mt

L'«Alexandre Roy London Ballet Theatre»: de très brillants représentants du ballet

Un nombreux public a applaudi samedi soir ces très brillants représentants du ballet moderne. Une petite compagnie créée en 1965 par un ex-danseur de l'American Festival Ballet et du Nederlands Dans Theatre: Alexandre Roy, et qui s'était déjà présentée à Neuchâtel sous le nom d'« International Caravan Ballet ».

Le nom a changé ; la technique d'exécution, la qualité des chorégraphies sont meilleures que jamais. Nous avons affaire à une équipe extrêmement homogène: sept danseurs et danseuses sensiblement égaux en virtuosité et en « présence » qui utilisent toutes les ressources du langage contemporain. Attitudes « classiques », mouvements au sol, postures acrobatiques, brusques changements de rythme: on imagine mal une maîtrise plus totale du corps et de ses possibilités expressives.

Nous avons été également frappé par la fraîcheur d'un spectacle qui se renouvelle constamment, qui fait place au rêve, à l'étrange, mais plus encore à toutes les formes, tendres, cocasses ou franchement satiriques, de l'humour.

En outre, toutes les chorégraphies — d'A. Roy lui-même, à l'exception de la première, due à Prue Sheridan — se distinguent non seulement par leur originalité, mais par un extraordinaire accord avec la musique. C'est là du reste l'une des grandes acquisitions du ballet contemporain.

ETRANGE SYMBOLISME

Au début, un délicieux Quintette sur une musique de J. Français, léger et moqueur, où tout se dit à demi-mot, où se succèdent, dans un rythme rapide, les invitations à la danse et à l'amour, les bouderies, les scènes fanfaronnes ou jalouses. Puuu les rythmes au ralenti de « Voix de l'Enfance » où Roy s'est inspiré de peintures surréalistes du Belge Delvaux. Dommage que le programme ne nous ait pas fait connaître de façon plus explicite l'argument de cette chorégraphie si originale qui eût sans doute enchanté Cocteau avec son étrange symbolisme, ses jeux à travers le miroir, ses personnages réels ou fantômatiques.

Visions d'angoisse et de rêve où l'érotisme se mêle à la hantise de la mort, le passé au présent. L'admirable musique de G. Crumb, faite de sons inarticulés, d'effets de percussion, de fragments chantés ou déclamés sur un texte de Lorca a encore contribué à entretenir ce climat d'irréalité et d'envoûtement.

Retour au brio, à l'acrobatie, à l'humour avec « Châteaux en Espagne » où l'on voit deux jeunes filles tenter, avec un succès très relatif, de secouer la torpeur d'un bel indifférent. En l'occurrence Francis Pedros, danseur brillant et d'une irrésistible drôlerie.

Ce fut ensuite, dans un style romantique volontairement « rétro » l'évocation d'une femme qui s'apprête à recevoir un ami imaginaire: « Roses bleues » sur une musique de Debussy. Emouvant solo, parfaitement mis au point par Christina Gallea et longuement applaudi. Enfin, « Pasquinade » dernière incursion dans le domaine de la fantaisie et de la satire. Tout le burlesque d'un petit théâtre ambulant. Le drôlatique hommage au poète monté sur un piédestal et transformé en statue. Un joyeux et truculent final.

L'« A. Roy London Ballet Theater »: une compagnie qui a su se créer un style très personnel et dont les prouesses techniques révèlent un métier, un talent exceptionnels. C'est assez dire que chacun souhaite revoir cette troupe qui a encore le mérite de s'accommoder sans trop de mal, de l'exiguïté de la scène du théâtre. L. de Mv.

Frère Rémy, Robert Poffet et Mayor exposent à la Salle du Faubourg

C'est un ensemble vraiment impressionnant qui s'offre au visiteur lorsqu'il entre dans la Salle du Faubourg où sont exposées les aquarelles de Frère Rémy et de Robert Poffet, de même que les sculptures de M. Mayor.

Laissons de côté les quelques huiles qui figurent ici et là. En fait, c'est dans l'aquarelle que Robert Poffet et Frère Rémy ont acquis une réelle maîtrise ; c'est là qu'ils se sentent l'un et l'autre parfaitement à l'aise. Cela se sent immédiatement. Entre le paysage représenté et la technique utilisée, il y a une correspondance si nette que, le plus souvent, l'œuvre jaillit, équilibrée, lumineuse, spontanée.

Robert Poffet aime les paysages pleins, où le motif se dégage et s'affirme avec force. On s'en rend compte en regardant la « Zyetglocke » de Berne ou cette imposante et massive église d'Auxonne en Bourgogne. Même plénitude dans le « Marché de Fréjus », avec une vivacité de touches très colorées créant un mirage de gaieté et de fantaisie.

Dans « Paysages de Fréjus » rayonne le soleil du Midi, dont l'éclat fait d'autant mieux ressortir la noirceur des pins somnolents. Mais c'est peut-être avec le « Port de Douarnenez », ses grands bateaux tranquilles et le décor de maisons dans le fond, et avec le « Canal de Roubaix », si calme, si heureux avec sa lourde péniche profondément immergée, que Robert Poffet a donné le meilleur d'un art qu'il pourra encore, dans l'ensemble, alléger et affiner.

Comme Robert Poffet, Frère Rémy a une prédilection pour le beau motif, qu'il s'agisse d'une ruelle d'Hauterive, de la chapelle Médicis à Florence, de la Collégiale de Neuchâtel ou des Baux en Provence. Frère Rémy aime le monde et ses splendeurs, il vibre et s'enthousiasme. Il peint, toujours avec grand plaisir, il dit ce qu'il voit, comme il le voit, et de temps à autre, il a le bonheur de faire une réussite à peu près parfaite. C'est-à-dire que tout à coup l'art prend le pas sur le motif si pittoresque soit-il.

Ainsi, avec le port de « La Maladière », surgit une vue impressionnante toute vibrante de vie, de légèreté et d'éclat. Avec le « Lago di Lugano », c'est un pointillé dansant, gracieux et dégagé. Mais les plus remarquables de ces réussites sont ces paysages du Midi, le « Pont du Gard » dressé dans toute sa gloire, tel hameau au sommet d'une colline, un moulin à vent dont la silhouette s'affirme fièrement ; il y a là, dans l'effacement même du peintre devant le motif, désormais libre et autonome, une désinvolture superbe et souveraine.

SCULPTURES SUR BOIS

Les trente sculptures, la plupart sur bois, de M. Mayor relèvent encore de la figuration. Les titres même l'indiquent, « Serpent », « Chat égyptien », « Maternité », « Le couple ». Mais l'esthétique même de l'artiste le pousse à chercher au-delà, vers une sorte de symbolisme ni expressionniste ni abstrait, représentant la perfection dont il rêve.

Les formes, toujours très lisses et admirablement polies, s'adoucissent, s'allongent, s'enfuient même comme pour happer anxieusement l'impossible. Si cet appel le plus souvent reste voluptueux, tant les formes demeurent malgré tout charnelles, il peut aussi se faire désespéré, comme dans cette terrifiante main dont les doigts se crispent pour ne saisir finalement que le vide. P. L. B.

Un événement philatélique pour les 700 ans de la Collégiale

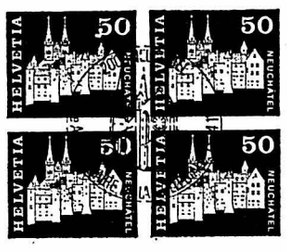

● SEPT cents ans d'âge et la philatélie quel rapport, direz-vous ? Effectivement il serait difficile d'en imaginer un, car en 1276 ne circulaient que des messages d'Etat. Ce n'est que le 6 mai 1840 que fut mis en vente en Grande-Bretagne le premier timbre-poste, le penny noir, que son créateur Rowland Hill fit accepter, non sans peine, par la reine Victoria et le Post Office.

De nous jours, aucune commémoration importante n'échappe aux philatélistes. Non pas dans l'idée de réaliser une affaire, mais avant tout pour souligner l'évènement, tout en laissant un souvenir durable, sous forme d'un document portant date officielle de la poste.

C'est dans cet esprit qu'en étroite collaboration avec la Direction d'arrondissement postal et la Société philatélique, la Ville de Neuchâtel a édité une enveloppe, affranchie d'un timbre de 50 ct représentant le château et la Collégiale de Neuchâtel (de la série des monuments historiques de 1968). Cette enveloppe sera oblitérée au moyen d'un cachet spécial valable uniquement aux dates des 13 et 14 novembre 1976.

La venue d'un bureau de poste-automobile, chargé d'appliquer ce cachet sur tout objet philatélique, a incité la Société philatélique de Neuchâtel à organiser ce même week-end une exposition-bourse, au collège des Terreaux, à proximité du bureau de poste-automobile qui stationnera place de l'Hôtel-de-Ville, samedi et dimanche.

L'exposition présentera la collection de feu Jean-Louis Nagel, de Saint-Blaise, ancien membre de la SPN, qui a pour sujet « Les marques postales de routes du canton de Neuchâtel » c'est-à-dire une époque précédant l'apparition du timbre-poste. Cette collection est prêtée par le Musée postal des PTT à Berne où elle vient d'être présentée cet automne. Quelques panneaux d'exposition seront réservés à des lettres et documents relatifs à Neuchâtel.

COLOMBIER

Délégués neuchâtelois de la SFG

(c) L'assemblée des délégués cantonaux des sections de la Société fédérale de gymnastique aura lieu dimanche 14 novembre dans les locaux du Centre professionnel.

Cescole, son règlement et la célèbre seconde salle de gymnastique en vedette au législatif de Cortaillod

De notre correspondant :

Le législatif de Cortaillod a siégé vendredi soir sous la présidence de M. Alain Jeanneret et en présence de 33 membres. Avant d'aborder l'ordre du jour, l'assemblée a pris acte de la démission de M. J.-F. Rochat (soc) qui quitte la localité. Puis M. Pierre Vouga, président de commune a donné connaissance de la sentence du tribunal relative à l'affaire qui opposait trois propriétaires de chalets situés au bord du lac et la commune de Cortaillod. Un délai d'évacuation a été signifié à ces propriétaires. On s'occupa ensuite des points inscrits à l'ordre du jour et déjà de deux demandes d'agrégation communale qui ont été acceptées chacune par 31 voix. Elles émanent de M. Pierre Lissy, ressortissant tchèque, et de M. Gerardo Monzione et de sa famille, ressortissants italiens. Par 30 voix et sans discussion, le plan directeur des canaux-égouts de la commune est approuvé.

Deux objets « cescoliens » furent ensuite longuement débattus avant de l'être par les cinq autres communes de la Basse-Areuse. Il s'agissait d'abord d'approuver la modification du règlement général du Centre secondaire intercommunal. Parmi les articles retouchés ou ajoutés, un certain article « 14 f » prévoit la répartition éventuelle de surplus d'élèves dans d'autres centres secondaires. A ce propos, M. H.-L. Vouga (lib) a proposé par amendement que les communes concernées aient leur mot à dire. Cet amendement a été accepté par 29 voix sans opposition. Le problème des transports « avec horaires convenables » pour élèves devant se rendre à Saint-Aubin, préoccupe d'ores et déjà maints conseillers. Selon l'un d'eux, pas moins de 150 élèves constitueraient un surplus pour Cescole en 1977 ! L'ensemble du règlement modifié a été finalement accepté par 30 voix.

LA SALLE DE GYMNASTIQUE DE CESCOLE

Pour la construction d'une indispensable seconde salle de gymnastique à Cescole, affaire qui a déjà tant fait couler d'encre, un crédit complémentaire de 450.000 fr. est nécessaire. Cette somme touche l'ensemble des six communes doit-on préciser à certains conseillers de Cortaillod qui s'affolaient. Par ailleurs, le rapport du comité directeur relatif au budget de construction prévoit inclusivement un troisième « plan de travail » non aménagé mais simplement en réserve, et qui, en attendant d'être affecté ultérieurement, restera vide ! D'aucuns voudraient savoir si ce « 3me plan de travail » deviendra bassin de natation ou troisième salle. Cet objet provoqua une longue discussion. M. Henri-Louis Vouga au nom du groupe libéral demanda le renvoi de ce rapport au comité directeur pour nouvelle étude. Mise au vote, cette proposition fut repoussée par 21 voix contre 7.

M. Schor (soc) s'étonna de la hausse des honoraires d'architecte et ingénieur par comparaison avec ceux du premier projet refusé par la commune de Colombier. M. Deroche (rad) expliqua que tous les plans ont dû être refaits à la suite du refus de Colombier. En fin de compte et pour que la moitié des jeunes cescoliens n'aient plus à faire la gymnastique dehors et par tous les temps, l'assemblée adopta l'arrêté par 23 voix contre 3 et sept abstentions.

Un crédit de 10.000 fr. a été accordé pour financer la part communale relative à l'étude d'un plan de quartier au lieu-dit « Culs de Sachet ». Une motion libérale, signée MM. de Perrot et consorts, et concernant la décharge publique a été acceptée après un amendement de M. P. Debrot (rad). Il est demandé, en l'occurrence, d'établir un règlement strict et d'assurer au public un nouveau lieu de décharge dès l'instant où « le Potat » sera comblé.

Dans les divers, Mme P. Guenot (rad) s'exprimant en tant qu'enseignante, a stigmatisé l'attitude peu agréable du personnel affecté à la caravane dentaire. Elle a demandé pourquoi la commune n'attribuait pas ce service au couple de nouveaux dentistes établis à Cortaillod. M. Robert Comtesse, conseiller communal, a fourni les explications nécessaires, mais ceci n'excuse pas cela ! Mme J. Kuhn (rad) a demandé ce qui en était à propos du poste d'infirmière visiteuse depuis le départ en retraite de la préposée. En qualité de directeur des œuvres sociales, M. Robert Comtesse a répondu qu'un demi-poste seulement était assuré maintenant étant donné que les nouveaux médecins disposent de leurs propres infirmières.

M. Claude Frasse (rad) s'est plaint de la décharge de Boudry qui par ses feux, fumées et odeurs pollue et empeste toute la région. Il demande aussi que pendant la mauvaise saison, soit assuré le transport des élèves de 1re MP allant à Boudry.

M. Pierre Vouga, président de commune, a enfin informé l'assemblée que l'émission de la radio romande « La bonne tranche » se déroulerait à l'aula du collège le 16 novembre, la commune étant opposée à Hermance (GE). En qualité de directeur des finances, le même orateur a rassuré un conseiller, lui précisant que l'exécutif n'avait pas contracté d'emprunt à l'insu du législatif mais simplement procédé à un transfert de fonds au bénéfice d'un taux d'intérêts plus favorable.

D'éminents spécialistes étrangers au cours de perfectionnement de l'Institut suisse de police

● JUSQU'A vendredi a lieu à Neuchâtel un cours de perfectionnement pour fonctionnaires de police de tout grade. Les cours ont été officiellement ouverts hier matin à la Cité universitaire pour les participants de langue allemande, l'Eurotel pour les participants de langue française.

A cette occasion, M. Claude Frey, conseiller communal et directeur de la police et M. Georges Béguin, président de l'Institut suisse de police, ont souhaité la bienvenue aux participants. Ceux-ci sont au nombre de 1100, délégués par 113 corps de polices cantonales et municipales de toute la Suisse. Les cours de langue allemande sont dirigés par MM. Rolf Bertschi, commandant de la police de la ville de Zurich et Julius Huggenberger, commandant de la police cantonale soleuroise. Ceux de langue française sont dirigés par MM. René Huber, commandant de la police cantonale vaudoise et Edmond Millioud, commandant de la police municipale de Montreux.

Durant ces cours, les participants auront l'occasion d'entendre notamment des exposés présentés par d'éminents spécialistes des pays voisins de la Suisse venus spécialement à Neuchâtel pour faire part de leurs expériences. Parmi les thèmes qui seront traités tout au long de la semaine, on note la collaboration intercantonale dans les enquêtes judiciaires ; les mesures à prendre contre la rage ; les effets et conséquences des différents types de stupéfiants ; l'interrogatoire par la police ; les cas criminels vécus ; la circulation (en général) et l'immunité diplomatique ; la lutte contre le bruit et les cyclomoteurs ; etc...

Comme de coutume, ces cours sont organisés par le bureau de l'Institut suisse de police de Neuchâtel avec la collaboration du commandement de la police de la Ville de Neuchâtel.

Dick Wellstood au «Jazzland»: Le «ragtime» devient du grand art

● DINGUE ! Fantastique ! Ce n'est pas vrai ! Y a un rouleau dans le piano ! C'est à peu près en ces termes que s'exprimait la majorité du public venu samedi soir au « Jazzland » pour écouter le pianiste américain Richard « Dick » Wellstood.

Effectivement, en écoutant jouer ce prodigieux musicien, ceux qui n'ont pas de piano doivent avoir envie d'en acheter un, et ceux qui en possèdent déjà un ne doivent plus que penser à le brûler. Tout cela pour autant qu'on aime le « ragtime » bien sûr. Mais comment ne pas l'aimer avec un tel représentant !

Pianiste assez versatile, à l'aise dans différents styles, Dick Wellstood s'adonne avant tout au « ragtime ». Mais attention ! Pas n'importe comment. Avec lui, on est loin des imitations plus ou moins figées et folkloriques. Là, rien de mécanique. Dick Wellstood restitue avec une telle aisance, avec un tel naturel cette époque de pionniers qu'il remet tout simplement en question le facteur temps. Sous ses doigts, Scott Joplin, James P. Johnson et quelques autres ressuscitent. Leur musique retrouve une nouvelle jeunesse. Il n'y a plus d'époque, plus de style, mais un jazz actuel, gai, plein de fraîcheur et d'humour.

D'invention aussi. Comme se plaît à le murmurer Dick : « It's my version ». Et c'est vrai. L'original n'est finalement que prétexte à des développements très personnels, et lorsque Coltrane passe à la moulinette « ragtime », rien de plus naturel. A relever aussi un moment particulier avec la très belle ballade de McCoy Tyner.

Excellente soirée donc. Dick Wellstood est vraiment le pianiste prodigieux que promettait la publicité. Il reste peut-être même le seul de son espèce à jouer le « ragtime » avec une telle perfection. J.-B. W.

«La sculpture romane en Suisse»

Une conférence de M. Roger Vionnet à la Société d'histoire et d'archéologie

M. Roger Vionnet, conservateur cantonal des monuments et des sites était l'hôte jeudi dernier de la section du Littoral de la Société d'histoire et d'archéologie. Son exposé consacré à la sculpture romane en Suisse sera suivi, le 18 novembre, d'une autre conférence consacrée, elle, à la peinture romane. Ces deux conférences forment un vaste panorama de l'art roman en Suisse et elles sont complémentaires l'une de l'autre.

Pays charnière au centre de l'Europe, la Suisse n'a pas d'art roman propre. Elle subit un grand nombre d'influences. On connaît les écoles de Bourgogne, du Poitou, de la Saintonge, du Languedoc, de l'Alsace et on les retrouve dans diverses églises de Suisse. Par exemple, l'art de l'Alsace s'étend comme il se doit jusqu'à Bâle et l'on retrouve, chose plus étonnante et mystérieuse, une sculpture typiquement provençale (Saint-Trophime d'Arles) dans les statues provenant de l'ancien porche de Coire. Cette diversité va de pair avec la situation géographique de la Suisse dont c'est un lieu commun de dire qu'elle est située au carrefour de l'Europe et de ce fait très ouverte aux apports extérieurs.

A l'époque romane, la Suisse n'a pas encore eu la possibilité de s'organiser en fédération. Démembrée à la mort de Charlemagne, son histoire du IXe au XIIIe siècles subit un perpétuel chassé-croisé d'influences aggravé de surcroît par les tardives invasions hongroises et sarrasines. Cette situation politique et géographique va marquer de son empreinte un grand nombre d'églises du pays.

LE CAS DE L'ÉGLISE DE GIORNICO

C'est à l'aide de magnifiques diapositives en couleur présentées en double projection que M. Vionnet a fait comprendre à son auditoire les raisons de telle ou telle influence étrangère. Partant de la ravissante église de Giornico au Tessin, M. Vionnet va s'attacher à présenter aux historiens un grand nombre de sculptures de diverses églises du pays démontrant ici une influence lombarde, là une influence bourguignonne. Giornico est une église monastique autant que Payerne, mais quelle différence architecturale entre l'ordonnance austère des grands piliers de la basilique clunisienne et l'espace unifié de la pittoresque petite église tessinoise, englobant à l'intérieur de son unique cella rectangulaire, le sanctuaire et même la crypte ouverts sur la nef unique.

On peut dire que tout est différent mais l'unité de l'esprit des deux architectes — et surtout des maçons — n'en est que plus remarquable. Ici comme là on trouve ce même respect du travail bien fait, même sens si l'on peut dire de la gloire de Dieu.

Grâce à M. Vionnet, les auditeurs ont pu se rendre compte de la richesse et de la beauté de la sculpture romane en Suisse. Son prochain exposé consacré à la peinture romane en sera le complément dont les membres de la Société d'histoire se réjouissent à l'avance.

F. F.

CLAIRVUE

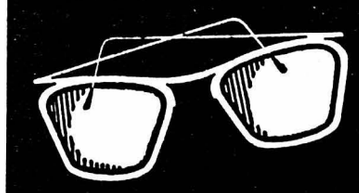

NEUCHATEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

Maîtres opticiens
10 opticiens spécialisés

AVIS OFFICIELS

CHANCELLERIE D'ÉTAT

Mise au concours

d'un poste de traducteur-juré

Par suite de démission du titulaire, le poste de

traducteur-juré pour la langue portugaise

est mis au concours.
Adresser les offres de service à la chancellerie d'Etat, à Neuchâtel, jusqu'au 1er décembre 1976.

IMMEUBLES

A vendre à Marin-Epagnier, pour construction de villa,

terrain

équipé. Fr. 80.— le m².

Faire offres sous chiffres ML 2488 au bureau du journal.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A VENDRE à Colombier

MAISON

comprenant 8 chambres, cuisine, salle de bains-W.-C., cheminée de salon, véranda et nombreuses dépendances.
Magnifique parc avec pièces d'eau. Piscine, jardin potager.
Surface 7000 m² environ.

A vendre à Marin-Epagnier

maison mitoyenne

de 2 appartements de 3½ pièces. Etat de neuf. Terrasse et jardin.
Fr. 350.000.—

Faire offres sous chiffres LK 2487 au bureau du journal.

A vendre à La Neuveville un

immeuble commercial + locatif

Excellente situation au centre.
Prix intéressant.

Faire offres sous chiffres N 920473 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Saint-Blaise magnifique

appartement à vendre

surface 150 m², vue, grand confort, 4 chambres à coucher, salle de bains + douche et W.-C.
Prix: Fr. 210.000.—.

Tél. (038) 33 39 50.

Vente d'immeubles

Pour sortir d'indivision, à vendre à Peseux:

1) Ancien immeuble
de 2 appartements avec dépendances, sis rue du Temple 1, articles 423 et 716; de 171 m².
2) Terrain à bâtir
sis aux Combes, article 164; de 547 m².
3) Terrain
sis à Sompoirier, article 966; de 1054 m².

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de Me Charles Bonhôte, notaire à Peseux, auquel les offres d'achat devront être remises d'ici au 19 novembre 1976.

A vendre Fr. 50.000.—

AFFAIRE SIMPLE

pas touchée par la crise, exploitable par personne sans formation.
Bénéfice annuel dépassant Fr. 75.000.—.

Renseignements sous chiffres PW 902 622 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre à Bevaix:

belle villa

située en bordure de forêt, situation dominante, jardin arborisé. Très belle vue sur le lac et les alpes.
Rez: salle de séjour avec cheminée de salon, 2 chambres, cuisine, bains.
Ier niveau inférieur: une grande chambre avec entrée indépendante, 2 chambres à coucher et bains.
IIme niveau inférieur: salle de jeu, W.-C., douche, un local pour éventuellement sauna.
Contrat de location-vente possible.
Nécessaire pour traiter
Fr. 100.000.— environ.

Renseignements et location: Fiduciaire Antonietti & Böhringer Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.

SAINT-BLAISE
à vendre

TERRAINS
à bâtir, 3000 m², zone agricole 15.000 m².

Renseignements: tél. 33 36 07.

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel
Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

A LOUER

A louer

appartements modernes tout confort

Situation tranquille, cuisines agencées, antenne TV.

A CORNAUX
- studio Fr. 235.—
- appartement de 2 pièces Fr. 295.—
- appartement de 3 pièces Fr. 350.—
- appartement de 4 pièces Fr. 415.—

+ charges.

AU LANDERON
- studio Fr. 265.—
- appartement de 2 pièces Fr. 335.—

place de parc comprise, mais charges en sus

A MARIN
- studio Fr. 245.—
- appartements de 3 pièces de Fr. 365. » Fr. 385.—
- appartement de 4 pièces à Fr. 470.— + charges
- garages à disposition Fr. 50.—

S'adresser à:
Gérance des Immeubles Dubied, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, tél. 25 75 22.

APPARTEMENTS

A louer tout de suite ou pour date à convenir, loyer mensuel, charges comprises:

BOUDRY
chemin des Addoz
2 pièces dès Fr. 348.—
3 pièces dès Fr. 420.—
4 pièces dès Fr. 519.—
1 garage Fr. 60.—

COLOMBIER
Rue du Sentier 19a
4 pièces

NEUCHÂTEL
Rue de Grise-Pierre 5-7
2 pièces dès Fr. 411.—
3 pièces dès Fr. 515.—
Rue de Grise-Pierre 26-28
3 pièces dès Fr. 531.—
Ch. de la Caille 78
2 pièces dès Fr. 471.—
3 pièces dès Fr. 532.—
4 pièces dès Fr. 669.—
Rue du Roc 15
2 pièces dès Fr. 338.—
4 pièces dès Fr. 494.—
Rue du Suchiez 18-20
4½ pièces dès Fr. 629.—
Rue des Vignolants
3½ pièces dès Fr. 527.—
4 pièces dès Fr. 587.—

HAUTERIVE (port)
2 pièces dès Fr. 405.—

SAINT-BLAISE
Ch. de la Perrière
5 pièces dès Fr. 780.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz
Fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 71.

A louer à CHÉZARD
(Val-de-Ruz)

APPARTEMENTS
3 pièces Fr. 283.—
4 pièces Fr. 348.— + charges

avec confort.

Tél. Fid. J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

A louer à Neuchâtel
dès le 24 décembre 1976
chemin de Trois-Portes

studio
Fr. 325.—

Evole

3 pièces
Fr. 572.—
charges comprises, confort, situation magnifique.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

CHARMETTES 34-36
3½ pièces

spacieuses, dès Fr. 400.—
confort; disponibles.
Quartier tranquille, à proximité des moyens de transports.

Pour visiter: tél. (038) 31 68 02.
Pour traiter:
Gérances P. Stoudmann Sogim SA Maupas 2, Lausanne, tél. (021) 20 56 01.

A louer à Bôle, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 2 pièces
Fr. 245.—/mois + charges,
appartement de 4½ pièces
Fr. 470.—/mois + charges,
appartement de 5½ pièces
Fr. 560.—/mois + charges.
Tout confort, balcon, réduit, place de jeu pour enfants, cave et galetas.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55.

A louer tout de suite
ou pour date à convenir,

rue du Suchiez 18-20, à Neuchatel,

appartement de 5 pièces

Loyer mensuel, charges comprises, 629 fr.

Fiduciaire Leuba & Schwarz
Fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 71.

A LOUER
à Cortaillod, pour date à convenir,

appartements
tout confort, 2 pièces,
loyer mensuel, Fr. 270.—
+ charges Fr. 50.—
3 pièces, loyer mensuel, Fr. 390.—
+ charges Fr. 80.—
S'adresser à Pellegrini & Induni, tél. 42 11 56 ou 42 13 87.

A louer à Bôle tout de suite

1 appartement de 3 pièces
salle de bains, chauffage central, eau chaude, 1 garage.

Tél. (038) 41 12 51.

A louer à Neuchâtel, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 1 pièce
Fr. 290.—/mois + charges,
appartement de 3 pièces
Fr. 470.—/mois + charges,
tout confort, cuisine complètement agencée.
Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55.

VILLA À LOUER À BEVAIX

(nord-est) construction 1974, situation tranquille, vue imprenable, tout confort, comprenant: living-salle à manger de 55 m², plafond boisé, cheminée, 3 chambres à coucher, 1 pièce-bureau, 1 salle de bricolage, cuisine agencée, plusieurs dépendances, chauffage – eau chaude au mazout, box à voiture couvert, jardin d'agrément partiellement en talus de 500 m² env.
Prix: **Fr. 1400.—** par mois.

Tél. 41 37 48, lundi à jeudi, le soir dès 20 heures.

A louer à Neuchâtel (Sablons)
dès le 24 décembre 1976

3 pièces
Fr. 309.—
à couple assumant le service partiel de conciergerie, charges comprises, salaire déduit.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

R. Jobin
Boudry
Tél. 42 17 31

A louer immédiatement à Cernier

4 grands studios avec confort dans immeuble rénové

A louer, route des Gorges 6, Neuchâtel,

3 PIÈCES
W.-C. séparés, balcon, cave et galetas, Fr. 410.—, charges comprises.
Libre dès le 1er janvier 1977.
S'adresser à:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Bassin 16, Neuchâtel. Tél. 21 11 71.

Etude Wavre, notaires
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63

A LOUER, fbg de la Gare,

appartement de 3½ chambres

tout confort.

Loyer mensuel 495 fr., charges comprises.
Libre le 24 décembre 1976.

A louer à MARIN, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 2 pièces
Fr. 345.—/mois + charges,
appartement de 3 pièces
Fr. 435.—/mois + charges,
tout confort, balcon, place de jeu pour enfants.
Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Fahys,
APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
confort. Jardin. Loyer mensuel:
Fr. 450.— + charges;
**
pour le 24 décembre ou pour date à convenir,
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
confort. Loyer mensuel:
Fr. 275.— + charges.

A louer au Val-de-Ruz

appartement de 3½ pièces

genre chalet, boisé, Fr. 300.— + charges.
Tél. (038) 36 15 16, heures de bureau.

A louer à Neuchâtel
(rue des Moulins),
pour le 24 décembre 1976,

3 pièces
Fr. 300.—
sans confort,
en partie meublé.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel
tél. 24 42 40.

Etude Wavre, notaires
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63

A LOUER, à la Cassarde

appartement de 3 chambres

tout confort. Ascenseur.
Loyer mensuel 515 fr., charges comprises.
Libre le 24 décembre 1976.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, NEUCHÂTEL, rue de l'Evole 108,

appartement d'une pièce
avec cuisinette, douche-W.-C., service de conciergerie.
Prix de location, charges comprises, 310 fr.

S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

Etude Wavre, notaires,
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63

HAUTERIVE

bel appartement neuf de 3½ chambres

cuisine agencée, salle de bains-W.-C., réduit. Coin à manger, balcon. Grande cave.

Magnifique situation près de la forêt. Vue imprenable. Place de jeux aménagée. Garage.

Quartier Champréveyres,
à louer pour date à convenir

JOLI 1 PIÈCE
avec balcon, cuisine et bain.

Tél. 25 29 72, heures des repas.

A louer à Boudry, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 2 pièces
Fr. 250.—/mois + charges,
appartement de 3 pièces
Fr. 330.—/mois + charges,
appartement de 3½ pièces
Fr. 395.—/mois + charges.
Tout confort, balcon, situation tranquille.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Gratte-Semelle,

appartement de 3 pièces
tout confort.

Loyer mensuel: Fr. 400.—
+ charges.

A louer à Peseux
pour date à convenir,

STUDIO

Fr. 230.— + charges.
Cuisinette agencée.

Tél. (038) 24 59 59.

Etude Wavre, notaires
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63

A LOUER immédiatement,
à BOUDRY,

appartement de 2 chambres

cuisine agencée, salle de bains/W.-C.
Galetas. Machine à laver.
Loyer mensuel 360 fr.,
charges comprises.
Place de parc à 10 fr.

A louer à Bevaix ch. des Jonchères,
dès janvier 1977,

bel appartement de 3 pièces
confort, vue étendue.
Loyer charges comprises Fr. 430.—.

Etude Cl.-E. Bétrix, notaire, Boudry. Tél. 42 22 52.

Etude Wavre, notaires
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63

A LOUER, rue de l'Ecluse,

appartement de 3½ chambres

cuisine, salle de bains/W.-C., dépendances. Chauffage central au charbon.
Loyer mensuel 325 fr.
Tout de suite ou date à convenir.

A louer à Cernier
rue du Bois Noir 18,

places
dans garage commun.
Durée: dès ce jour jusqu'au 31 mars 1977. Prix forfaitaire Fr. 200.—

Renseignements, tél. (038) 24 70 52.

A louer à Cornaux

appartements spacieux

3 et 4 pièces, tout confort, tout de suite ou à convenir.

Tél. 25 56 92.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 décembre ou pour date à convenir,
à la rue du Suchiez,

appartement de 3 pièces
confort. Balcon.
Loyer mensuel: Fr. 360.—
+ charges.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à NEUCHÂTEL, chemin des Pavés 8,

beau studio
service de conciergerie,
quartier tranquille.
Prix de location, charges comprises, 250 fr.
S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

A louer à **Colombier**,
pour le 1er janvier 1977,

APPARTEMENT 3 pièces

à quelques minutes de l'arrêt du tramway. Situation tranquille. Loyer mensuel Fr. 435.— plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

A louer à AUVERNIER, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 2 pièces
tout confort, balcon, vue, loyer mensuel Fr. 265.— + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55.

A louer à Neuchâtel (rue Louis-d'Orléans) dès le 24 novembre 1976 ou date à convenir

3 PIÈCES

Fr. 546.—, charges comprises, tout confort.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel,
dès le
30 novembre 1976,

appartement de 3 pièces
sans confort,
loyer mensuel
Fr. 195.—.
Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55.

A louer au Landeron,
dès le 24 décembre 1976,

appartement de 4½ pièces
au 2me étage tout confort, cuisine agencée, balcon, ascenseur, loyer mensuel Fr. 445.— + charges.
Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue du Château,

studio non meublé, tout confort
Loyer mensuel: Fr. 300.— + charges.

CHAMBRES

A louer à Prêles,
à 50 m du funiculaire,

belle chambre meublée
cuisinette, W.-C.
Belle vue sur le lac et les Alpes, tranquillité.
Entrée indépendante.

S'adresser à Gilbert Giauque, 2515 Prêles, tél. (032) 85 16 20.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Sports d'hiver
CHALETS et appartements dans toute la Suisse. Catalogue gratuit et sans engagement sur simple demande.
LOGEMENT CITY S.A. 16, rue du Midi 1003 Lausanne, tél. (021) 22 23 43.

Noël à la montagne?

n'en rêvez plus: **louez** dès maintenant **«votre chalet» sélectionné** avec soin par une organisation sérieuse. Téléphonez = offres «exprès».

RENT-AGENCE
Grand-St-Jean 4 - 1002 Lausanne
Tél. (021) 22 46 31/32.

Dem. à louer

Nous cherchons
à louer
vitrines
pour exposition d'objets, à Neuchâtel centre.

Tél. 53 46 66.

On cherche
à louer

appartement 5 pièces

dans petit locatif zone tranquille est de Neuchâtel, pour fin décembre.

Tél. (038) 33 38 49.

OFFRES D'EMPLOIS

INTERFOOD

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS

Notre futur collaborateur se verra confier l'étude de problèmes en rapport avec l'équipement en machines de différentes sociétés de notre groupe international, ainsi que la correspondance relative à ces questions.

Il sera, en outre, chargé de certaines études de rationalisation dans le domaine du conditionnement.

Il serait souhaitable que le candidat possède, à part une bonne formation de base et si possible quelques années de pratique, la faculté de travailler d'une façon indépendante et systématique.

Langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de la deuxième langue et si possible de l'anglais. De l'expérience ou tout au moins un goût pour la correspondance technico-commerciale serait très utile.
Nous offrons un travail intéressant et varié à candidat capable.

Prière de faire offre en joignant curriculum vitae, copies de certificats, photographie et en indiquant, références, prétentions de salaire et date d'entrée souhaitée à Direction Interfood S.A., Services Techniques, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel.

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 68 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm. min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35 le mm. Naissances, mortuaires Fr. 1.40 le mm. Petites annonces non commerciales 50 c. le mot, min. Fr. 5.—

Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1er janvier 1977

1 an	6 mois	3 mois
107—	56.—	29.—

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Pour ceux qui trouvent le prix de la Fiat 131 Mirafiori trop raisonnable.

Toute la surface du pavillon est garnie d'une couche de mousse polystirol anti-choc de 20 mm d'épaisseur dans laquelle sont noyés arceaux et ossatures internes.

Une traverse indépendante, fixée de chaque côté de la coque, sert de support à la direction et empêche, en cas de choc frontal, que les déformations fassent reculer le volant vers le conducteur.

Dans la conception des groupes propulseurs, surdimensionnés et capables de donner des puissances bien supérieures, la robustesse de construction et l'économie d'utilisation ont joué un rôle déterminant.

Le réservoir d'essence est placé dans un endroit indéformable, contre la cloison en tôle d'acier du coffre à bagages.

La carrosserie de la 131 Mirafiori est caractérisée par trois structures annulaires de protection situées respectivement au niveau du plancher, de la ceinture de caisse et du pavillon.

Les sièges avant comportent un dispositif de verrouillage sur chacune de leurs deux glissières.

A la recherche de performances dans l'absolu, on a préféré une souplesse exceptionnelle de fonctionnement garante d'une conduite agréable et reposante

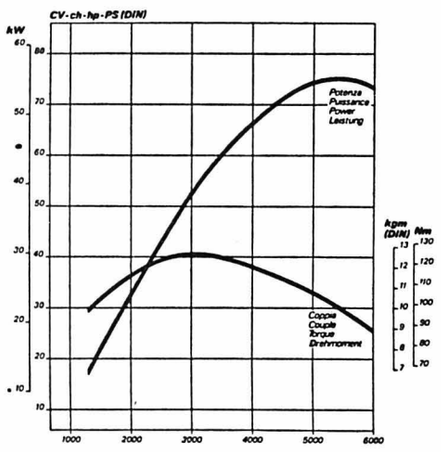

La puissance maximale est de 75 ch (DIN) au régime de 5400 tr/min et le couple maximal de 12,6 mkg (DIN) est atteint à 3000 tr/min. C'est pourquoi le moteur reste souple à tous les régimes.

Les soupapes d'échappement sont revêtues de stellite, alliage au cobalt qui permet d'accroître considérablement leur longévité.

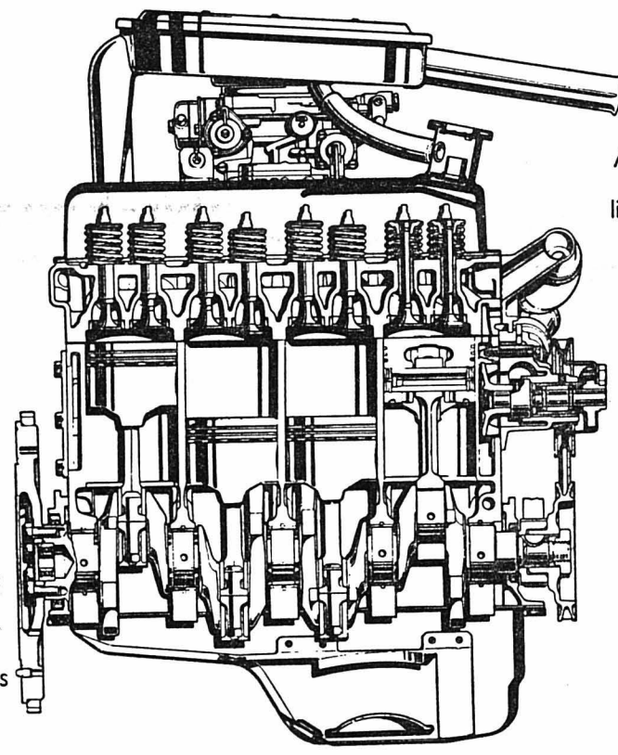

Au régime de puissance maxi, la vitesse linéaire des pistons n'est que de 12,8 m/sec. Pour cela le moteur tourne plus longtemps.

Fiat a été l'un des premiers constructeurs au monde à adopter la courroie crantée pour l'entraînement des arbres à cames. Avec la 131 Mirafiori, ce système, plus fiable et plus silencieux que l'entraînement par chaîne, est appliqué pour la première fois à un moteur à arbre à cames latéral.

Les ressorts hélicoïdaux et les butées sont montés concentriques avec les amortisseurs.

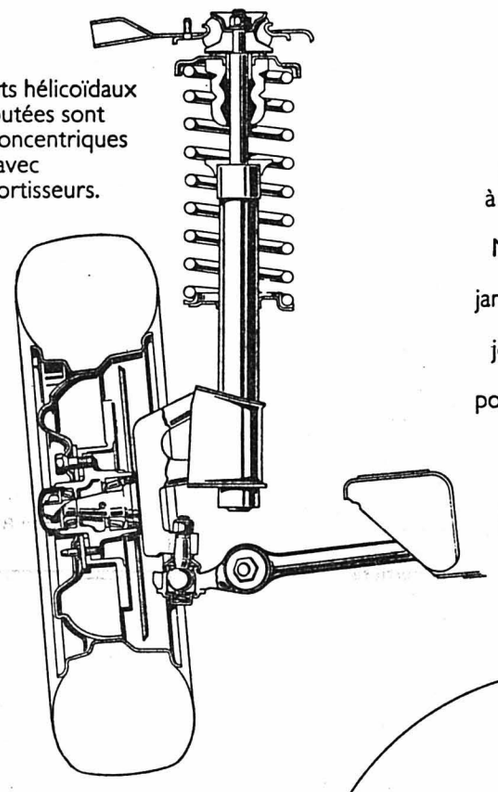

La suspension avant, à roues indépendantes, est du type McPherson, avec bras oscillants inférieurs, jambes élastiques et barre stabilisatrice jouant aussi le rôle de bielle de réaction pour les leviers inférieurs.

Les amortisseurs hydrauliques à double effet de tarage progressif sont incorporés dans les jambes élastiques

Les articulations, graissées à vie, sont d'un dessin nouveau et comportent des coiffes spéciales de protection contre l'eau et la poussière.

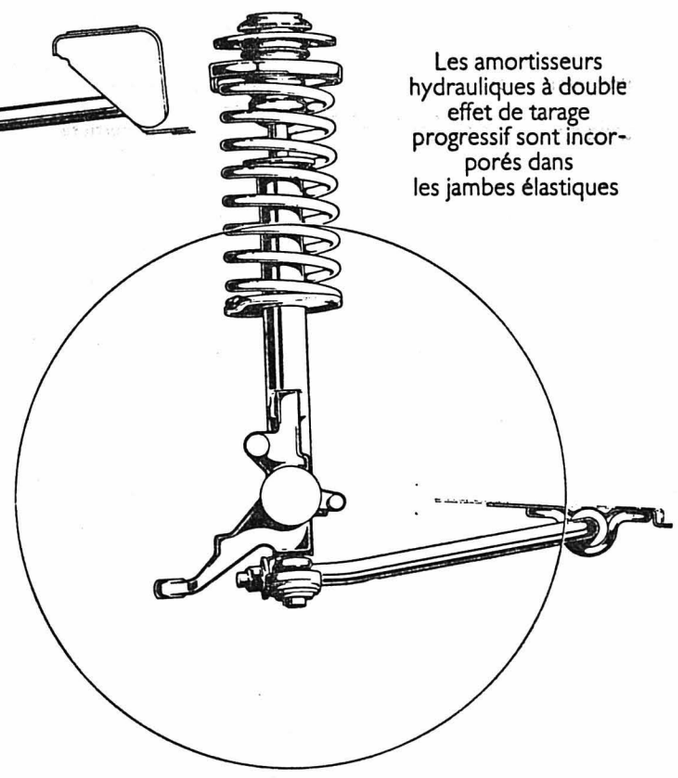

Fiat 131 Mirafiori 1300, 2-portes, **Fr. 12 250.–**
Fiat 131 Mirafiori 1600 Special, 4-portes, **Fr. 14 700.–**
(+Fr. 50.– forfait pour transport et livraison)
Disponible également avec 5 vitesses, boîte automatique et en version familiale.
Renseignez-vous auprès de votre agent Fiat.

Chez votre agent Fiat, l'ancienne est reprise plus chère qu'ailleurs.
Et votre nouvelle Fiat fera ses 30 000 premiers km en service programmé gratuit.

FIAT

Un plaisir qui dure.

TBWA

Actualités MTV

Prix MIGROS

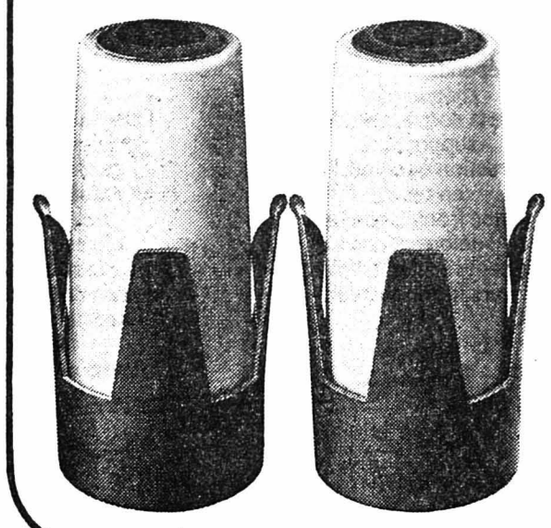

Rafraîchisseur d'atmosphère

M-fresh Stick Neutralise les odeurs et purifie l'air. Parfums: pin et... Nouveau citron. Stick de 142 g 1.90

Maintenant en Multipack! 2 sticks

3.– (100 g 1.05⁶)

au lieu de 3.80

MIGROS

Chèques Fidélité

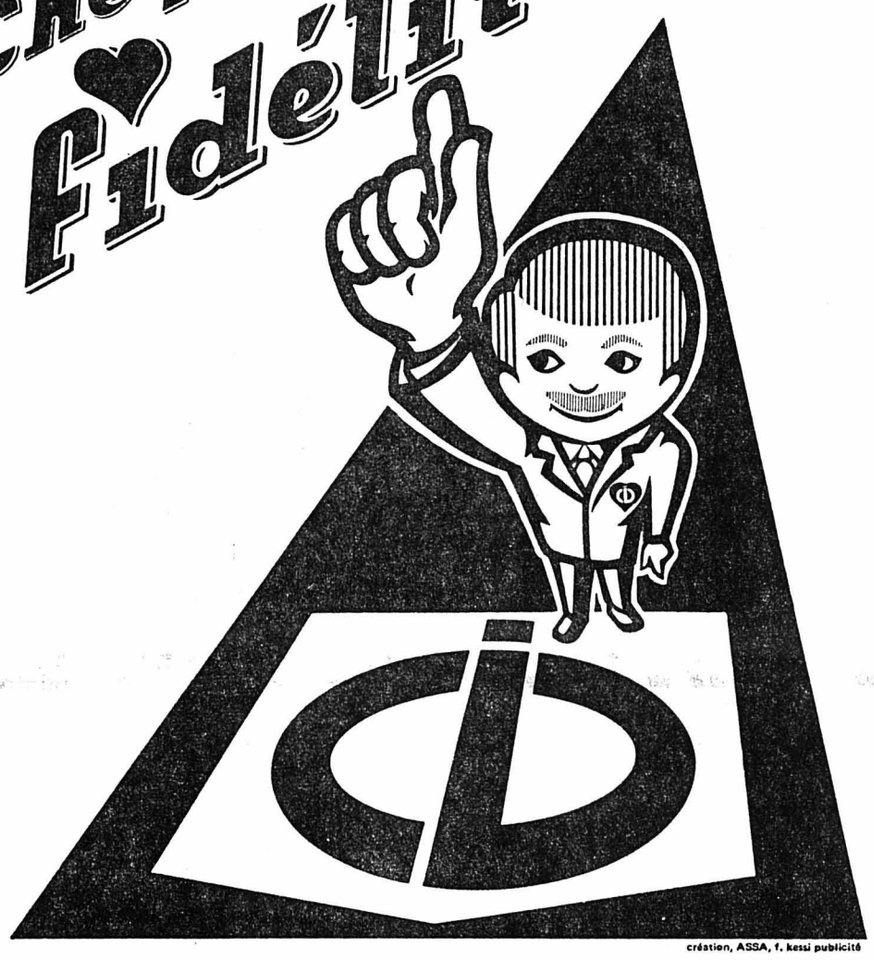

création, ASSA, f. kessi publicité

vous les trouverez dans les magasins spécialisés de Neuchâtel

NEUCHÂTEL : À LA BELETTE Sarl, Vêtements, fbg de l'Hôpital 9 • AU CYGNE, Ch. Matthey, Articles pour enfants, av. de la Gare 1 • BORLOZ André, L'Armailli alimentation, rue de l'Hôpital 10 • BORLOZ André, L'Armailli alimentation, rue Pourtalès 9 • CLAUDINE, Corsets-Lingerie, Chavannes 6 • CURRAT Pierre, Droguerie-Parfumerie, rue de l'Hôtel-de-Ville • DELLEY SPORT, Art. de sports, Promenade-Noire 10 • ELEXA, Electricité-Téléphones, Seyon 10 • FAVRE Henri, Horlogerie-Bijouterie, place du Marché • GANS-RUEDIN E., Tapis, Grand-Rue 2 • GARCIN André, Chapellerie-Chemiserie, Terreaux 1 • GREZET A., Machines à coudre, Seyon 24-24A • HESS Maison, Fleuriste, Treille 3 • MICHAUD Jean-François, Bijouterie-Horlogerie-Orfèvrerie, place Pury 3 • MONNIER A. Horlogerie-Bijouterie, rue de l'Hôpital 8 • PFAFF A., Bijouterie-Orfèvrerie-Horlogerie, place Pury 7 • ROBERT F., Horlogerie-Bijouterie, Seyon 5 • SCHNEITTER J.-Pierre, Droguerie-Couleurs & Vernis, rue de l'Hôpital 19 • SCHŒPFLIN Jean, Photographe, Terreaux 2 • SCHOOR Robert, Fleuriste, Terreaux 2 • STEINER, HORLOGERIE, Seyon 7 • LE TISSERIN, Trousseaux-Textiles-loisirs, rue du Seyon • **SERRIÈRES :** BORLOZ André, L'Armailli alimentation, Les Battieux 2 •

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LÀ

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Dépannage et entretien
Agencements de cuisine.
Exposition
Saint-Nicolas 10.
Tél. 25 66 86.

J'entreprends tous travaux
PEINTURES, TAPISSERIES
RÉNOVATIONS,
TRANSFORMATIONS
Prix modérés
Travail rapide et soigné
Tél. (038) 24 38 94

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 **Neuchâtel**

Entreprise de
NETTOYAGES
en tous genres
M Clottu Tél. 25 29 04

Revêtement de sols
Tapis - Rideaux
O. WEIBEL
Fontainemelon - Tél. (038) 53 19 10

Campardo Serrurerie
Port-Roulant 1 - Tél. 24 28 12
Constructions
Métalliques
Menuiserie
Métal et Aluminium
SPÉCIALISTE
EN PORTES ET FENÊTRES
Aluminium à coefficient Thermique et Phonique élevé ! combinaisons idéales et sûres pour fermeture d'éléments antifeu et antivol

YVES PILLER, pendulier
Tél. (038) 25 20 19.
Réparation - vente - achat - restauration de pendules anciennes et modernes.
Atelier, Saars 18, Neuchâtel.
Vente, Chavannes 13, l'après-midi.

Garage du Lac
Mme JEAN-PIERRE BOURQUIN
2072 SAINT-BLAISE / NE
Agence : CITROËN
Vente
Service et entretien de véhicules de toutes marques
Tél. 33 21 88

daniel steiner
ébéniste
antiquités
Restauration de meubles anciens
2034 peseux
Tél. 31 39 77

Faire face en 1976, c'est faire de la publicité

Un produit que l'on désire vendre, doit être connu du consommateur par le canal de la publicité. Et c'est en période de récession que la publicité doit être renforcée.

Nous vous conseillons de choisir comme support publicitaire,

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.

POUR 10F SEULEMENT

DIANA vous propose
1ère VOYANCE DE BIENVENUE
Posez-lui une question sur le problème sentimental ou professionnel qui vous préoccupe.
Envoyez date de naissance + 10 F (participation aux frais) + une enveloppe timbrée avec votre adresse.
Elle vous adressera aussitôt de sa main en réponse une voyance qui vous étonnera.
DIANA -V- DIANA, 9, rue de la ferme, 1205 GENÈVE

PERUHAG
brevets d'invention
Agence à Neuchâtel:
24, rue du Coq-d'Inde
tél. 038/25 12 18

vichy célestins
votre compagnon de travail après bien boire et bien manger

Eau minérale alcaline fluorée naturelle
CÉLESTINS – HÔPITAL – GRANDE GRILLE

Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et
le crédit Rohner

Nous sommes meilleur marché – comparez!

Nouveau! Télécrédit 022 28 07 55
Appelez – commandez le crédit par téléphone – le paiement suit dans le plus bref délais. Encore plus rapide à nos guichets.

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.
Nom Prénom
NP/Lieu Adresse
391

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55

Baignoires
Rénovations et réparations de l'émail
Vos baignoires sont réparées sur place par nos soins, sans grands frais. Tous les travaux sont exécutés avec garantie.
LEMO, 5600 Lenzburg, Aavorstadt 40.
Tél. (064) 51 77 58/51 89 32.

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal

EN STOCK **GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE DOUBLURES EN TOUS GENRES**
Centre de couture **Bernina,** L. CARRARD, Epancheurs 9, **Neuchâtel,** tél. (038) 25 20 25

LA CHAUX-DE-FONDS

Les maisons de retraite communales du Châtelot: anniversaire et réussite

De notre correspondant:

A la sortie de la ville de La Chaux-de-Fonds, en direction du Locle, à proximité immédiate du carrefour dit des Forges, se dressent trois immeubles. Plongés dans la verdure, les arbres et le gazon, ils sont devenus depuis longtemps un havre de tranquilité et de bonheur. Déjà toute une histoire...

C'est en octobre 1956, en effet, que les maisons de retraite communales de la rue du Châtelot accueillaient leurs premiers locataires. Pour célébrer ce 20me anniversaire, il avait été mis sur pied une petite cérémonie empreinte de chaleur et de sympathie. On y rencontra beaucoup d'anciens, dont MM. G. Petithuguenin, J.-P. Stucky, M. Kernen, alors conseiller communal, architecte de la ville, chef des services sociaux. Trois personnes qui, à elles seules, résument le pari tenu alors: doter la cité de bâtisses à l'usage exclusif des aînés, avec un cadre, des logements et un loyer appropriés. Et puis, il y avait aussi Mme et M. Abbet, qui, depuis 20 ans président à la bonne marche de ces immeubles. Enfin, l'autorité communale était représentée par M. Roger Ramseyer, directeur des services sociaux, M. M. Marthaler, chef de ce service.

Un après-midi de détente, avec des poèmes, des chants, des anecdotes, beaucoup de joie, une collation que vint couronner une pâtisserie offerte par un grand magasin de la place. «Nous sommes bien, ici», confiait l'un des retraités. Cela se voyait, et ce fut sans doute le plus beau compliment qu'on ait pu adresser non seulement à ceux qui ont réalisé l'ouvrage mais aussi à la collectivité qui, en 1956, l'a permis.

UN PEU D'HISTOIRE

Rappelons brièvement que les deux premiers immeubles de la rue du Châtelot ont été terminés en octobre 1956; que le troisième le fut, en octobre également, mais en 1964. Qu'ils comptent au total 21 logements pour couples et 51 pour personnes seules. Que la gérance est assurée par les services sociaux de la ville.

Les loyers sont actuellement, et ceci dès le 1er mai 1975, de 182 fr 50 et 190 fr par mois pour un couple; de 151 fr 50 et 162 fr 50 pour une personne seule, ces montants comportant en outre les services offerts aux locataires et les charges. Il y a certes des conditions d'inscriptions à remplir: être en âge de bénéficier des rentes AVS; être de condition modeste; habiter La Chaux-de-Fonds depuis trois ans lors de la demande d'inscription, ou avoir vécu en ville pendant cinq ans au moins auparavant; être capable de vivre de manière indépendante, etc...

RÔLE ATTRACTIF

Ces conditions très strictes s'inscrivent donc dans le contexte d'une politique sociale poursuivie depuis longtemps ici. Au chapitre «statistiques», mentionnons encore que ces maisons de retraite ont et continuent de jouer un rôle attractif auprès des aînés. C'est ainsi qu'à fin 1967, les listes d'attente comptaient 218 personnes seules; qu'en 1965, on notait 57 couples inscrits. Actuellement, il n'y a que sept personnes seules «en attente». La moyenne d'âge des locataires a, elle aussi, beaucoup varié. Elle était de 76 ans en 1956, de 80 ans vingt ans plus tard. La demande de logements pour couples étant satisfaite depuis quelques années, les appartements prévus sont attribués à des personnes seules quand l'occasion s'en présente.

1956-1976: un anniversaire, mais aussi la constatation que les nécessités d'hier correspondent toujours à une réalité actuelle. Ph. N.

LE LOCLE

Le Club d'accordéonistes a 50 ans

Cinquante ans d'accordéon, c'est un demi-siècle pendant lequel des centaines de jeunes gens et de jeunes filles ont tiré cet instrument ennobli qu'est l'accordéon, exprimant ainsi leur joie et leur goût de la musique à travers cet instrument populaire.

Le cinquantenaire du club a déjà été marqué, en octobre, par une journée officielle et un grand concert au Casino. Samedi et dimanche d'autres manifestations marqueront cet anniversaire. Samedi soir, à la salle Dixi, ce sera un concert de gala donné par le club et ses deux groupes de musiciens dirigés par Gilbert Schwab puis le grand bal sera conduit par Yvette Horner qui gagna en 1948 la Coupe mondiale, à Lausanne. Elle se classa première avec 56 points de plus que le second concurrent. Yvette Horner, cette grande vedette de l'accordéon accompagna douze ans le Tour de France. En 1956 elle avait déjà vendu un million de disques. Le public loclois et des environs sera enchanté d'entendre Yvette Horner avec ses solites et diverses attractions. Le choix du club est heureux car le spectacle est de classe internationale.

Dimanche 14 novembre, la partie officielle du jubilé se déroulera au restaurant de la Place sous la présidence de M. Hermann Widmer, et réunira les membres fondateurs, honoraires, actifs ainsi que les invités. Le club a une vie intense; c'est de bon augure pour l'avenir! C.

Les conteneurs passent un mauvais moment dans le nord-est de la France...

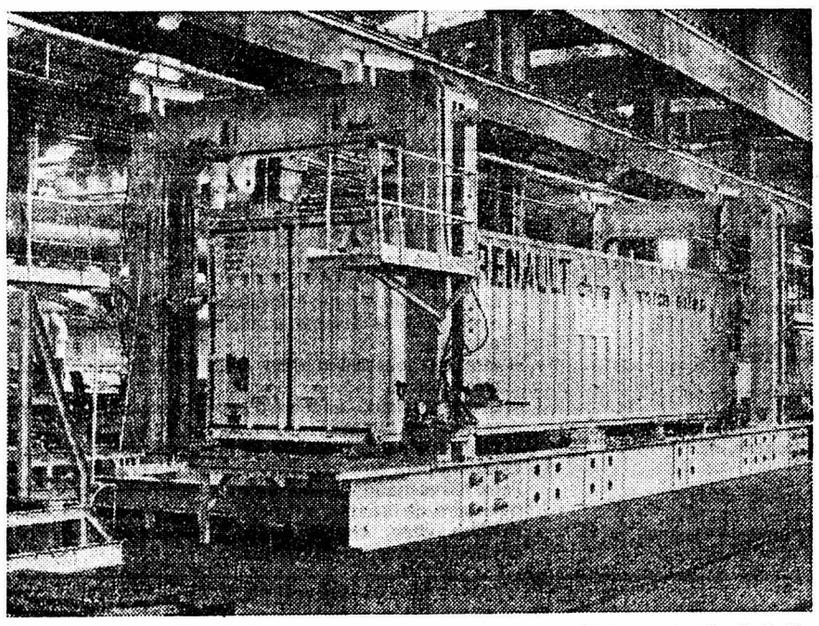

Le nouveau banc d'essai des conteneurs. (Avipress-La Vie du Rail)

Apte à voyager sur rail et sur mer, par air ou par route, évitant de longs et coûteux chargements et déchargements, le conteneur est une solution moderne et rationnelle au problème des transports, solution qu'on aimerait voir encore plus répandue qu'elle ne l'est en Europe. Le bon blé du Middle West ou du Saskatchewan est ainsi acheminé par conteneurs d'un silo à un autre après avoir traversé l'Atlantique. On le transporte dans des conteneurs spéciaux de 24 tonnes, doublés de contreplaqué. Du silo de la Prairie au moulin européen, il faut un minimum de manutentions: le conteneur est placé sur un «flat» du Canadian National ou du Canadian Pacific. On le dépose au fond de la cale d'un bateau à Halifax pour l'en ressortir au Havre ou à Rotterdam et le confier de nouveau au rail. La boucle est ainsi bouclée avec un minimum de frais.

Mais avant d'avoir l'agrément des réseaux ferroviaires ou des marines marchandes, les conteneurs doivent être soumis à des essais. L'un des centres de contrôle les plus actifs d'Europe se trouve à Tergnier, dans le nord-est de la France. Installé depuis 1967 dans une partie des ateliers de la SNCF, le centre a déjà effectué plus de 1200 essais et de nombreux fabricants de conteneurs ont recours à ses services. Il s'agit déjà des fabricants français, deuxième industrie mondiale du conteneur après le Japon et avant les Etats-Unis, mais également des Belges, des Russes, des Yougoslaves, des Tchèques ou même d'industriels d'Afrique du Sud. A l'origine, les deux ponts roulants de 30 tonnes qui équipent les ateliers ainsi que leur position centrale, relativement proche des principaux constructeurs français et belges, ont fait pencher la balance du côté de Tergnier. Le matériel dont disposaient ces ateliers de la SNCF fut un autre atout.

A Tergnier, les conteneurs sont soumis à un véritable «matraquage» qui dure près de huit heures. Douze essais sont prévus dont quatre de levage et l'examen se termine par une épreuve d'étanchéité. La résistance du toit, celles des parois latérales et du plancher doivent pareillement répondre à des normes internationales très stictes. Pour tester celle du plancher, on le «martèle», par exemple, avec un chariot lourd de cinq tonnes. Dans le cas des essais de gerbage et afin de recréer les conditions de stockage dans la cale d'un bateau où de six à neuf hauteurs de conteneurs peuvent être trouvées, les conteneurs de 40 pieds sont «écrasés» jusqu'à 109 tonnes, ceux de 20 pieds jusqu'à 69 tonnes.

Pour éviter de devoir manutentionner le conteneur lors de chacun des essais. les ateliers de Tergnier ont mis récemment au point un nouveau banc d'essai où une batterie de verins hydrauliques permet d'effectuer toutes les poussées et contraintes voulues.

Mais là ne s'arrêtent pas les activités des ateliers du matériel de Tergnier qui occupent quelque 700 personnes. Créés en 1852 et reconstruits en 1922, ces ateliers assurent l'entretien des vagons de marchandises et c'est à Tergnier d'ailleurs qu'a été étudié et construit le prototype du plus beau vagon-trémie européen, le Tads de la SNCF. Equipé de bogies Y-25, ce vagon a été fabriqué à plus de 2000 exemplaires. Aux Tads ont succédé depuis 1966 d'autres types de trémies à déchargement latéral ou central, ainsi les 8 A-16 de 60 mètres cubes et les 8 B-16 de 66 mètres cubes alors qu'un vagon de 75 m3 est actuellement en cours d'essais.

MACHINES MODERNES ET... SUIF DE MOUTON!

Tergnier s'occupe également de la réparation des essieux marchandises et du reprofilage des roues, traitant un peu moins de 20.000 essieux chaque année. Alors que les machines les plus modernes sont utilisées pour reprofiler les roues ou enlever les bagues de roulement, c'est grâce au... suif de mouton qu'on peut obtenir le calage idéal! Remonter les roues sur leur axe, c'est en somme les pousser et les fixer à la bonne place. Mais il ne faut pas appliquer une trop forte pression, car on risquerait le grippage avant la lettre.

Alors, il y a le suif. Le mécanicien Guernut en imprègne la partie de l'essieu qui supportera la roue. Il fait rentrer la graisse lentement, frottant au torchon l'axe imprégné. Et si la pression grimpe un peu trop lors du calage, Guernut redonne rapidement un coup de suif. L'aiguille du manomètre redescend immédiatement vers la gauche et la pression revient à vingt tonnes environ.

Un vieux truc qui remonte à l'origine du chemin de fer? Sans doute et le jeune ingénieur Desmis, le directeur du Centre d'essais des conteneurs, prend toujours plaisir à montrer ce «truc» à ses hôtes. A Tergnier, demain et avant-hier semblent faire bon ménage...

CL.-P. Ch.

LES PLANCHETTES

Décès du doyen

(c) Les derniers honneurs ont été rendus, à la fin de la semaine dernière, au temple des Planchettes, à M. Théodore Calame, décédé au début de ce mois dans sa 91me année. Toute la population du village, parents et amis avaient tenu à asssiter à cet ultime hommage. M. Calame, doyen des Planchettes, avait été membre du Conseil communal pendant de nombreuses années.

Le nouveau doyen est M. Paul Barbezat, né le 17 mars 1901, et la doyenne est Mme Rosa Brugger, née le 5 juillet 1888.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (5 novembre)

Naissances: Rosato Gianluca, fils de Donato, boulanger, et de Stella Maria, née Chezzi. Messina, Sandrine Monique Michelle, fille de Cosimo Benito, cuisinier, et de Michelle Berthe Jeanne, née Godonnet. Lamielle, Cédric André Louis, fils de Bernard André, boucher, et de Colette Lucette, née Boyer. Frossard, Philippe, fils de Francis, inspecteur d'assurances, et de Sylviane Esther, née Mora.

Décès: Iseli, née Gäumann, Elise, née le 9.2.1896, veuve de Iseli, Johann. Abbet, Charles Antoine, né le 2.8.1923, époux de Rosa Adelheid, née Roth. Marrocco, Lucio, né le 15 juillet 1946, maçon, époux de Anna Maria, née Marrocco.

FRANCE VOISINE

Le cambrioleur de Pontarlier cherchait surtout des mouvements d'horlogerie!

(c) Sans emploi mais non sans audace, C. M., un Pontissalien de 30 ans, vient d'être arrêté par la police. Il s'introduisait dans des maisons en fracturant la porte ou en passant par les toits pour voler des mouvements anciens d'horlogerie à des antiquaires. Plus fort encore: dans une maison de Pontarlier, il a démonté complètement une ancienne horloge pontoise pour ne prendre que le mouvement, laissant tout le reste sur place. Les propriétaires lésés n'ont malheureusement pas pu récupérer leurs biens car l'«Arsène Lupin» pontissalien vendait tout à des antiquaires.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL

achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm propres, blancs et couleurs.

Orgue et trompette à la salle de musique

Amedeo Aroma et Fidenzo Zanese

Les concerts ne se ressemblent pas, il y a en effet une grande différence entre le concert récréatif que donne un club d'accordéonistes et celui, instructif, qu'offre un organiste. Citons aussi les concerts symphoniques, classiques, spirituels, qui constituent toute une gamme de nuances. N'oublions pas, en 1976, les concerts radiophoniques et les spectacles télévisés.

Dans le cadre du 20me anniversaire des orgues de la salle de musique de La Chaux-de-Fonds, la Société de musique a fait entendre dimanche après-midi, deux musiciens italiens. Elle a demandé à l'organiste et au trompettiste de jouer des œuvres peu connues de leur pays (Bach et Pachelbel mis à part).

Girolamo Fantini était trompette de la cour du grand duc de Toscane. Le nom de «Gabrielli» est surtout connu avec les compositeurs Andrea et Giovanni. Grabielli, violoncelliste et compositeur, n'a pas laissé une œuvre considérable. Viviani était maître de chapelle à Innsbruck. Avec ces renseignements, nous pouvons réellement prétendre que le concert de dimanche passé constituait une leçon intéressante pour les spécialistes de l'orgue.

L'organiste utilisa les plein-jeux avec bonheur. Le trompettiste révéla une vélocité de bon aloi, ainsi qu'une sonorité prenante. La transcription de Bach sur Vivaldiï nous laissa cependant sur notre faim car nous aurions aimé (comme contraste) entendre un Bach germanisant et non pas italianisant. Pachelbel fut l'œuvre la plus représentative des compositions d'orgue: enjouée et prenante à la fois, elle obtint un grand succès dans le programme historique. M.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, «Police Python 357» (16 ans - prolongations).
Eden: 18 h 30 «J'ai droit au plaisir» (20 ans); 20 h 30, «1900» (18 ans).
Plaza: 20 h 30, «Cours après moi que je t'attrape» (16 ans - prolongations).
Scala: 20 h 45, «Taxi driver» (18 ans - prolongations).

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or: 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine: 21 h 30 - 4 h.

DIVERS

Théâtre: 20 h 30, le jeune ballet de France Côte d'Azur, avec trois vedettes du Royal Ballet de Covent Garden (Londres).
Club 44: jusqu'à samedi, peintures et gravures de Dino Buzzati.
Club 44: 20 h 15, «Crise de structure dans l'entreprise ou crise d'imagination?», par M. Jean Mehling, professeur de gestion d'entreprise.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire: (le week-end ou sur demande): les collections.
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts: les collections
Musée paysan des Eplatures: les saisons à la ferme.
Vivarium (Jardinière 61): de 14 h à 17 h, batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Manoir: gouaches de Gertrude Stekel (Paris).
Galerie de l'Atelier (Léopold-Roberrt 22): affiches 1900 et art Déco.
Boutique Ofournitou (Parc 1): tissage, poterie, bijoux, macramé, etc...
Librairie la Plume: Dominique Lévy et André Siron.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Coop, 9 rue Neuve, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

EXPOSITION

Musée des beaux-arts: Alfred Huguenin aquarelliste (14 à 18 h).

Pharmacie de service: Mariotti, 38 Grand-Rue; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

	6 nov.	8 nov.
Banque nationale	585.— d	610.— d
Crédit foncier neuchât.	625.—	625.— d
La Neuchâteloise ass. g.	280.— d	295.—
Gardy	80.— o	80.— o
Cortaillod	1000.— d	1025.— o
Cossonay	1000.— d	970.— d
Chaux et ciments	490.— d	490.— d
Dubied	160.— d	150.— d
Dubied bon	170.— o	150.— d
Ciment Portland	1980.— d	1975.— d
Interfood port.	2190.— d	2190.— d
Interfood nom.	460.—	450.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	385.— d	385.— d
Hermès port.	260.— d	260.— d
Hermès nom.	70.— d	70.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1135.—	1130.—
Crédit foncier vaudois	920.—	920.—
Ateliers constr. Vevey	640.—	675.—
Editions Rencontre	375.— d	375.—
Innovation	237.— d	245.—
Rinsoz & Ormond	515.—	513.—
La Suisse-Vie ass.	2850.— d	2875.—
Zyma	750.—	750.—

GENÈVE

Grand-Passage	305.—	306.— d
Charmilles port.	550.— d	150.— d
Physique port.	145.— d	150.—
Physique nom.	125.— d	130.—
Astra	1.50	1.50
Monte-Edison	—.75	—.75
Olivetti priv.	2.30	2.30
Fin. Paris Bas	66.—	66.—
Schlumberger	231.—	223.—
Allumettes B	37.50 d	41.50
Elektrolux B	65.— d	71.—
SKFB	51.— d	57.50

BÂLE

Pirelli Internat.	178.50	175.—
Bâloise-Holding	304.—	304.—
Ciba-Geigy port.	1315.—	1275.—
Ciba-Geigy nom.	595.—	583.—
Ciba-Geigy bon	1010.—	1005.—
Sandoz port.	4900.—	4875.— d
Sandoz nom.	2005.—	1975.—
Sandoz bon	3850.—	3750.— d
Hoffmann-L.R. cap.	88500.—	88000.—
Hoffmann-L.R. jce	78750.—	78000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	7900.—	7925.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	540.—	576.—
Swissair port.	573.—	546.—
UBS port.	3230.—	3215.—
UBS nom.	512.—	512.—
SBS port.	375.—	380.—
SBS nom.	254.—	260.—
SBS bon	325.—	322.—
Crédit suisse port.	2580.—	2570.—
Crédit suisse nom.	442.—	438.—
Bque hyp. com. port.	460.—	430.— d
Bque hyp. com. nom.	425.— d	425.— d
Banque pop. suisse	1835.—	1825.—
Bally port.	1950.—	2975.—
Bally nom.	1090.—	1040.—
Elektrowatt	1500.—	1500.—
Financière de presse	215.—	210.—
Holderbank port.	401.—	393.—
Holderbank nom.	365.— d	358.—
Juvena port.	255.—	270.—
Juvena bon	13.—	13.25
Landis & Gyr	660.— d	660.—
Landis & Gyr bon	65.— d	65.—
Motor Colombus	840.—	810.—
Italo-Suisse	169.—	173.—
Œrlikon-Buhrle port.	1880.—	1850.—
Œrlikon-Buhrle nom.	535.—	532.—
Réass. Zurich port.	4275.—	4275.— d
Réass. Zurich nom.	2310.—	2285.—
Winterthour ass. port.	1760.—	1760.—
Winterthour ass. nom.	1260.—	1250.—
Zurich ass. port.	9150.—	9100.— d
Zurich ass. nom.	6475.—	6400.—
Brown Boveri port.	1515.—	1475.—
Saurer	760.—	770.—
Fischer	595.—	600.—
Jelmoli	1110.—	1115.—
Hero	2950.—	2940.—
Nestlé port.	3210.—	3200.—
Nestlé nom.	1850.—	1825.—
Roco port.	2125.— d	2150.— d
Alu Suisse port.	1255.—	1230.—
Alu Suisse nom.	478.—	478.—
Sulzer nom.	2745.—	2720.—
Sulzer bon	393.—	393.—
Von Roll	470.— d	460.—

ZURICH (act. étrang.)

Alcan	62.75	60.75
Am. Metal Climax	133.50 d	131.50
Am. Tel & Tel.	148.50	149.50
Beatrice Foods	64.—	62.50
Burroughs	217.50	213.50
Canadian Pacific	40.25	40.75
Caterp. Tractor	137.— d	133.— d
Chrysler	46.75	45.75
Coca Cola	199.—	189.50
Control Data	57.—	55.75
Corning Glass Works	162.50	159.50
CPC Int.	106.— d	103.—
Dow Chemical	102.50	98.—
Du Pont	309.—	303.—
Eastman Kodak	212.50	201.—
EXXON	127.—	120.50
Ford Motor Co	140.50	137.—
General Electric	127.50	126.—
General Foods	73.—	72.50
General Motors	177.—	172.—
General Tel. & Elec.	70.—	71.—
Goodyear	53.50	54.50
Honeywell	105.—	102.—
IBM	649.—	639.—
Int. Nickel	79.25	79.—
Int. Paper	161.50	159.50
Int. Tel. & Tel.	74.—	73.75
Kennecott	65.—	65.50
Litton	32.25	30.50
Marcor	—.—	—.—
MMM	145.50	141.—
Mobil Oil	144.—	140.—
Monsanto	195.—	194.—
National Cash Register	83.—	82.—
National Distillers	55.—	54.—
Philip Morris	145.50	142.—
Phillips Petroleum	145.—	142.50
Procter & Gamble	228.50	227.50
Sperry Rand	110.—	106.—
Texaco	65.50	63.50
Union Carbide	146.—	143.50
Uniroyal	18.75	19.50
US Steel	114.—	114.—
Warner-Lambert	78.—	78.—
Woolworth F.W.	56.50	56.25
Xerox	147.—	145.—
AKZO	27.50	26.75
Anglo Gold I	39.75	6.75
Anglo Americ. I	6.50	44.—
Machines Bull	14.—	13.75
Italo-Argentina	109.—	109.—
De Beers I	6.75	6.50
General Shopping	332.—	311.—
Imperial Chemical Ind.	11.50	11.—
Péchiney-U.-K.	37.50	36.—
Philips	26.—	26.25
Royal Dutch	112.50	111.—
Sodec	5.25	5.25
Unilever	105.50	106.—
AEG	81.50	83.50
BASF	146.50	150.—
Degussa	227.—	222.— d
Farben. Bayer	128.—	130.—
Hœchst. Farben.	134.—	133.50
Mannesmann	331.—	333.—
RWE	156.—	158.—
Siemens	260.—	262.50
Thyssen-Hütte	107.50	108.—
Volkswagen	140.50	140.—

FRANCFORT

AEG	81.70	83.—
BASF	126.50	147.30
BMW	213.50	216.50
Daimler	340.—	337.—
Deutsche Bank	275.80	275.50
Dresdner Bank	215.70	214.50
Farben. Bayer	126.50	127.70
Hœchst. Farben.	133.—	132.50
Karstadt	348.—	351.—
Kaufhof	233.—	230.—
Mannesmann	326.—	327.—
Siemens	258.30	258.50
Volkswagen	140.—	138.20

MILAN

	6 nov.	8 nov.
Assic. Generali	37150.—	36000.—
Fiat	1420.—	1378.—
Finsider	223.50	216.—
Italcementi	14000.—	13280.—
Motta	530.—	449.—
Olivetti ord.	1010.—	985.—
Pirelli	1570.—	1477.—
Rinascente	48.75	46.75

AMSTERDAM

Amrobank	65.60	65.40
AKZO	28.60	27.80
Amsterdam Rubber	60.—	57.—
Bols	74.50	74.20
Heineken	139.10	137.50
Hoogovens	41.50	41.—
KLM	116.50	113.—
Robeco	175.—	174.—

TOKYO

Canon	497.—	495.—
Fuji Photo	638.—	615.—
Fujitsu	321.—	323.—
Hitachi	202.—	199.—
Honda	645.—	639.—
Kirin Brew.	356.—	354.—
Komatsu	303.—	297.—
Matsushita E. Ind.	618.—	629.—
Sony	2440.—	2310.—
Sumi Bank	281.—	280.—
Takeda	217.—	218.—
Tokyo Marine	417.—	417.—
Toyota	890.—	872.—

PARIS

Air liquide	324.30	324.90
Aquitaine	272.70	277.60
Cim. Lafarge	180.—	185.—
Citroën	39.—	39.50
Fin. Paris Bas	136.—	135.50
Fr. des Pétroles	65.80	93.50
L'Oréal	854.—	854.—
Machines Bull	28.—	28.—
Michelin	1162.—	1170.—
Péchiney-U.-K.	76.—	74.50
Perrier	83.—	84.50
Peugeot	196.90	200.10
Rhône-Poulenc	66.20	66.—
Saint-Gobain	103.—	106.—

LONDRES

Anglo American	1.6507	1.7858
Brit. & Am. Tobacco	2.55	2.45
Brit. Petroleum	6.64	6.54
De Beers	1.4040	1.4604
Electr. & Musical	1.95	1.91
Imperial Chemical Ind.	2.85	2.83
Imp. Tobacco	—.56	—.545
Rio Tinto	1.50	1.49
Shell Transp.	3.95	3.79
Western Hold.	9.3301	10.302
Zambian anglo am.	—.11483	—.11488

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	36-3/8	34-3/4
Alumin. Americ.	53-3/4	51-5/8
Am. Smelting	16	15-3/4
Am. Tel & Tel.	61-3/8	61
Anaconda	29-3/8	26-3/4
Bœing	44-1/8	42
Bristol & Myers	68-1/2	65-1/2
Burroughs	89-1/4	86-1/2
Canadian Pacific	16-7/8	16-3/4
Caterp. Tractor	56-1/8	54
Chrysler	19-1/4	19
Coca-Cola	81	77-3/8
Colgate Palmolive	26	25-3/8
Control Data	23-3/4	22-1/2
CPC int.	43-1/4	41-5/8
Dow Chemical	41-5/8	39-1/2
Du Pont	127-1/2	123-3/4
Eastman Kodak	86-7/8	83
Ford Motors	58-1/8	55-7/8
General Electric	53-3/4	50-3/4
General Foods	30-3/8	30-1/4
General Motors	71-1/8	70-7/8
Gillette	26-1/8	25
Goodyear	22-5/8	22-3/8
Gulf Oil	26-1/2	25-1/4
IBM	267-3/8	259-3/8
Int. Nickel	33-1/8	31-3/4
Int. Paper	66-1/2	64-7/8
Int. Tel & Tel.	30-5/8	30-1/8
Kennecott	28	27
Litton	13-1/8	12-1/8
Merck	73-1/2	70-5/8
Monsanto	81-7/8	78-3/4
Minnesota Mining	59-1/8	57-3/8
Mobil Oil	55-1/4	55-7/8
National Cash	34-1/2	33-3/8
Panam	5	5-1/8
Penn Central	1-1/8	1-1/8
Philip Morris	59-7/8	58-3/8
Polaroïd	36	36
Procter Gamble	94-3/4	93-1/2
RCA	25-1/2	25
Royal Dutch	46-1/2	45-1/2
Std Oil Calf	35-3/4	33-7/8
EXXON	52-1/4	48-7/8
Texaco	26-3/8	25-1/2
TWA	11-3/4	11-1/4
Union Carbide	60-3/8	57-3/4
United Technologies	34-1/8	34-3/8
US Steel	48-1/8	46-3/8
Westingh. Elec.	16-1/4	15-1/2
Woolworth	24	22-3/4
Xerox	60-3/4	58-3/8

Indice Dow Jones

industrielles	960.44	933.59
chemins de fer	215.75	211.76
services publics	98.42	97.58
volume	21.720.000	16.520.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.85	4.15
USA (1 $)	2.39	2.49
Canada (1 $ can.)	2.46	2.56
Allemagne (100 DM)	99.75	102.25
Autriche (100 sch.)	14.05	14.45
Belgique (100 fr.)	6.35	6.65
Espagne (100 ptas)	3.40	3.70
France (100 fr.)	47.75	50.25
Danemark (100 cr. d.)	40.—	42.50
Hollande (100 fl.)	95.25	98.25
Italie (100 lit.)	—.2650	—.2850
Norvège (100 cr. n.)	44.75	47.25
Portugal (100 esc.)	6.75	8.50
Suède (100 cr. s.)	56.25	58.75

Marché libre de l'or

Pièces:		
suisses (20 fr.)	99.—	109.—
françaises (20 fr.)	100.—	120.—
anglaises (1 souv.)	100.—	110.—
anglaises (1 souv. nouv.)	115.—	125.—
américaines (20 $)	505.—	545.—
Lingots (1 kg)	10300.—	10500.—

Cours des devises du 8 novembre 1976

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.4325	2.4625
Angleterre	3.93	4.01
£/$	1.6225	1.6325
Allemagne	100.80	101.60
France étr.	48.70	49.50
Belgique	6.55	6.63
Hollande	96.40	97.20
Italie est.	—.2790	—.2870
Autriche	14.19	14.31
Suède	57.30	58.10
Danemark	41.—	41.80
Norvège	45.80	46.60
Portugal	7.70	7.90
Espagne	3.54	3.62
Canada	2.4975	2.5275
Japon	—.82	—.8450

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR

9.11.76 or classe tarifaire 257/104
8.11.76 argent base 360.—

C. JACOT & CIE
FLEURIER
CAVE de la CITADELLE
• Réserve de la Citadelle •
Le vin de tous les jours...
Vin de la commune
de Tarragone
Tél. 61 10 96

Chez André FLEURIER
AMEUBLEMENT - DÉCORATION
Rue du Sapin 2a
Tél. 61 18 30

Boucherie-Charcuterie
CHEZ ROMANO
R. Zuccotto
Choix et qualité
à prix modérés
FLEURIER - Tél. 61 10 46

Entreprise
PIERRE SIMONIN
Ferblanterie - Appareillage
Couverture
Articles ménagers
FLEURIER - Tél. 61 11 48

Entreprise
ANTONIO BUSCHINI
Gypserie - Peinture
Papiers peints
Enseignes - Décoration
SABLAGE
FLEURIER - LES VERRIÈRES
Téléphone 61 28 39

Pharmacie DELAVY
Fleurier
Tél. 61 10 79
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ
Pharmacie BOURQUIN
Couvet
Tél. 63 11 13

Patinoire de Fleurier ce soir à 20 h 15

CHAMPIONNAT SUISSE LNB

FLEURIER

reçoit

FORWARD MORGES

La venue de Forward Morges va-t-elle permettre à Fleurier de s'accrocher aux basques de Genève Servette son adversaire le plus dangereux dans la course au tour de promotion?

Face à Villars, les Vallonniers méritaient, pour le moins, le partage des points. Il leur fut refusé. Et pourtant! les Vaudois n'ont pas démontré de très grandes qualités, notamment les hommes forts, ceux dont l'expérience est le garant de leur valeur.

La venue de Forward, ce soir à Belle Roche, doit inciter les Fleurisans à se surpasser, à rechercher la victoire à tout prix, un échec compromettant grandement leurs chances d'accéder au tour de promotion.

Dès lors, aux Pelletier, Jeannin et autre Desforges – son adaptation est difficile en raison de sa manière de jouer – de forcer le destin, de porter véritablement l'équipe vers la victoire. Toutefois, cette dernière appartient au domaine du possible.

Sans excès de confiance, en jouant sur leur valeur intrinsèque, les Vallonniers ont, non seulement la possibilité, mais les moyens d'obtenir la totalité de l'enjeu. Pour ce faire, il convient surtout de jouer discipliné. Et puis, une fois encore l'apport du public – de leur public – sera précieux. En soutenant son équipe, en lui insufflant sa foi en elle, la victoire ne devrait lui échapper.

Certes, la formation vaudoise, si elle n'est pas un foudre de guerre, possède tout de même quelques atouts dont le principal un garçon de 21 ans, le Canadien Dyck. Redoutable «compteur», cet étudiant est capable de renverser une situation, de frapper afin de terrasser l'adversaire. Cette saison il en a déjà administré la preuve. Il conviendra de ne point le sous-estimer, pas plus que les Christoffel, Fehr et autre Moret.

Equipe peut-être modeste, Forward ne viendra pas à Belle Roche en victime expiatoire: elle va jouer avec cœur et détermination afin de conserver une petite chance de participer au tour de promotion. Or, un échec ce soir signifierait probablement la fin de ses espoirs. C'est dire qu'elle va s'accrocher, tout mettre en œuvre afin de forcer la décision en sa faveur.

Dès lors, compte tenu du contexte qui entoure cette rencontre, nul doute que, ce soir à Belle Roche, le spectacle ne manquera pas d'intérêt.

Garage et transports
MAGG - FLEURIER
Agences RENAULT - LADA
Tél. 61 23 08

Optique Robert
FLEURIER - Tél. 61 10 57

Vélomoteurs
Cycles
Jouets
R. BÜHLER
FLEURIER

ANNONCES SUISSES S. A.
ASSA
Val-de-Travers:
M. René Niederer
Tél. (038) 24 40 00

SCHMUTZ
Le spécialiste
des sportifs
FLEURIER
Tél. 61 33 33

A LA BUVETTE DE LA PATINOIRE
vous trouverez toujours
toutes consommations
et petite restauration

coop
CENTRE COOP FLEURIER

Fleurier

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons tout de suite
jeune fille
pour servir au tea-room.
Congé lundi et mardi.
Faire offre à
Pâtisserie Tea-Room Walker
Saint-Blaise,
tél. 33 16 55; le soir 33 21 01.

Outils de coupe en métal dur

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir, SPÉCIALISTE dans la fabrication de l'outil de coupe, sachant travailler de façon indépendante.

Travail intéressant sur petites et moyennes séries d'outils spéciaux.

Faire offres sous chiffres
P 28-950141 à Publicitas,
51, av. Léopold-Robert,
2301 La Chaux-de-Fonds.

Commerce de la ville cherche
employée de bureau
à temps partiel. Travail varié.
Adresser offres écrites avec curriculum vitae à AB 2497 au bureau du journal.

A
Neuchâtel
et à
Fribourg
désirez-vous trouver un travail intéressant et bien rémunéré?

SECURA compagnie d'assurances

cherche pour chacune de ces villes

1 inspecteur de sinistres de direction

Nous offrons un travail varié avec responsabilité et autonomie élargie selon les compétences. Nos collaborateurs bénéficient des avantages sociaux d'une grande entreprise, d'une ambiance agréable, d'une participation fonctionnelle et pécuniaire à la marche de l'entreprise.
Nous exigeonsde nos futurs collaborateurs une connaissance approfondie de la branche assurances et un sens commercial, de même qu'une solide formation de base et de la pratique dans le règlement des sinistres. Les candidats doivent aussi avoir des aptitudes pour diriger un petit groupe de collaborateurs.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec photographie, curriculum vitae et photocopies de certificats, sous pli personnel, à A. Troxler, SECURA compagnie d'assurances, service des sinistres, 50, av. de la Gare, 1001 Lausanne.

Salon pour dames Corcelles
cherche coiffeuse
shampouineuse
auxiliaire.
Tél. (038) 31 69 65.

Garage de la place engage
employé de commerce
Travail varié pour jeune homme ayant de l'initiative.
Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres HI 2504 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour les immeubles rue des Fahys 65-67-69, Neuchâtel,
un concierge
dont l'épouse ne travaille pas.
Appartement 4 pièces à disposition.
Libre tout de suite.
S'adresser à:
La Neuchâteloise-Assurances
Bassin 16, Neuchâtel.
Tél. 21 11 71.

Haute-Coiffure Schenk
Tél. (038) 25 74 74
cherche
coiffeuse
capable, éventuellement à mi-temps.
Se présenter.

Boutique de mode au Val-de-Ruz cherche
vendeuse qualifiée
Adresser offres écrites à BC 2498 au bureau du journal.

Etude cherche
employée de bureau
sans qualification particulière, ou
apprentie
pour travaux de dactylographie, classement, téléphone, etc.
Adresser offres écrites à EF 2501 au bureau du journal.

Entreprise de moyenne importance, région de Neuchâtel-Serrières, cherche
secrétaire de direction
pour entrée immédiate ou à convenir.
La candidate devrait:
- être parfaite bilingue français/allemand, écrit et parlé,
- avoir de très bonnes connaissances de la langue anglaise,
- être en possession d'un certificat d'apprentissage commercial,
- avoir plusieurs années d'expérience pratique des travaux de bureau,
- être capable de travailler de manière indépendante.

L'horaire peut être fixé d'une commune entente.
Faire offres manuscrites avec indication des prétentions de salaire, de la date d'entrée et de l'horaire désirés, curriculum vitae, copies de certificats, sous chiffres GH 2503 au bureau du journal.

MIGROS
... une affaire **SOLIDE !**

Nous cherchons
pour notre centrale de distribution à MARIN

emballeuse

Nous offrons:
- Place stable
- Semaine de 44 heures
- Salaire intéressant
- Nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à:
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel, case postale 228,
2002 Neuchâtel.

Entreprise des Montagnes neuchâteloises, mondialement réputée dans la fabrication et la vente de bijouterie annexe, désire engager

RESPONSABLE DU SERVICE EXPORTATION

qui pourra être nommé fondé de pouvoirs avec le cahier de charges succinct suivant:

- Planification des activités marketing du service-budget.
- Animation et supervision du service interne des ventes.

Profil du candidat:

- Age idéal: 30-35 ans.
- Bonne formation de base et expérience du commerce international exigées.
- Facilité de contacts. Habitudes des pays étrangers.
- Très bonnes connaissances exigées en anglais, français et allemand, si possible d'autres langues.
- Intérêt profond pour les produits de nature artistique.

Entrée en fonction à convenir.

Prière d'adresser curriculum vitae, avec photo, références et prétentions de salaire, sous chiffres 28-950140 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Importante entreprise de la branche alimentaire, située dans la région lémanique et comprenant plusieurs secteurs d'activité désire engager

un ingénieur mécanicien

ou éventuellement INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

pour la fonction de

chef du service technique et d'entretien

Cette fonction, qui couvre plusieurs ateliers et de nombreux collaborateurs, requiert les qualifications suivantes:

Formation: diplômé EPF, éventuellement ETS, ou titre équivalent, avec connaissances spécifiques en thermodynamique (calorifique et frigorifique).

Expérience: pratique du montage d'installations et d'équipements industriels, sens de la gestion, du contrôle et du calcul des rendements appliqués à l'implantation et à l'entretien des installations techniques.

Aptitudes personnelles: esprit d'entreprise, motivé par l'obtention des résultats, sens du commandement, de la conduite des hommes et de l'animation des équipes de travail.

Langues: en plus du français, de bonnes connaissances de l'allemand et si possible de l'anglais sont souhaitables.

Nous offrons en contrepartie une place stable, un travail varié, une rémunération en rapport avec les capacités et l'expérience acquise, ainsi que tous les avantages sociaux propres à une grande entreprise.

Les personnes intéressées par ce poste voudront bien envoyer leur offre manuscrite, avec curriculum vitae, photo et prétentions, sous chiffres H 920587-18 PUBLICITAS 1211 GENÈVE 3.
Discrétion assurée.

novotel
Novotel engage
femme de chambre
pour le 15 novembre.
Téléphoner à Michel Jeauffre, au 33 57 57.

Restaurant réputé cherche, pour entrée immédiate,
jeune serveuse de restaurant
Débutante acceptée.
Faire offres à l'hôtel de l'Aigle, 2108 Couvet. Tél. (038) 63 26 44.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 50 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

SUBITO

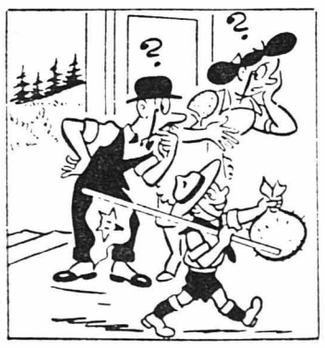

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Le Groupement des chanteurs du Val-de-Travers prépare le 30me anniversaire de sa fondation

De l'un de nos correspondants:

La semaine dernière, dans un hôtel de Fleurier, s'est tenue l'assemblée générale annuelle des délégués des sociétés affiliées au Groupement des chanteurs du Val-de-Travers. Six sociétés étaient représentées: la chorale Sainte-Cécile de Pontarlier; le chœur d'hommes «La Concorde» de Fleurier; les Männerchöre de Couvet et Fleurier; le chœur mixte de Môtiers; le chœur d'hommes «L'Union chorale» de Couvet et le chœur d'hommes «L'Espérance» de Travers. La séance était présidée par M. Claude Niederhauser, de Fleurier.

Après la lecture et l'adoption de deux procès-verbaux établis par M. Arthur Baumann, de Saint-Sulpice, les comptes du dernier concert en commun, donné le 22 mai dernier à Fleurier, ont été présentés; une somme de 210 fr. a pu être versée à l'œuvre de la «Main tendue» de l'hôpital de Fleurier. Quant aux comptes de l'association régionale, ils laissent apparaître, au 31 décembre 1975, une fortune de... 37 fr. 65! Ils ont été vérifiés par des membres du chœur mixte de Môtiers.

Dans son rapport présidentiel, M. Niederhauser a rappelé le succès du concert en commun de Fleurier, organisé par «La Concorde»; la nomination dont il a fait l'objet au sein du comité central de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois, où il assume la fonction de secrétaire à la correspondance; la participation probable de quatre ou cinq sociétés du Vallon à la Fête cantonale de Peseux des 11 et 12 juin 1977 (Männerchöre, Union chorale, Concorde, chœur mixte de Môtiers et, peut-être Espérance de Travers); et surtout le 30me anniversaire du groupement en 1979.

GRANDE ŒUVRE POPULAIRE

Ce fut, en effet, en 1949, sous l'instigation de feu M. Eugène Bosshardt – qui en fut longtemps le président – qu'est né le Groupement des chanteurs du Val-de-Travers dont le premier concert en commun eut lieu à Môtiers le 21 mai 1949. Pour marquer dignement ces trois décennies d'existence, il a été décidé de préparer une grande œuvre populaire inédite, dont M. Vincent Girod, ténor et directeur de «L'Union chorale» de Couvet écrira la musique, alors que le texte sera rédigé par M. Jacques-André Steudler, professeur, des Bayards.

Par la voix d'un délégué, chaque société a ensuite établi un bref rapport sur ses activités passées et futures, avant que le lieu et la date du prochain concert en commun ne soient fixés; il se déroulera le 7 mai 1977 à Couvet. A cette occasion, sur une intéressante proposition d'un délégué, un chœur d'ensemble composé par un auteur de chez nous sera interprété. Et il en sera de même lors de chaque concert en commun à l'avenir. On a évoqué «Mon cœur est aux Illars», de Claude Montandon, «Mouron», de Vincent Girod, des partitions de Ch.-A. Huguenin, etc...

Enfin, le bureau sortant du groupement a été reconduit dans ses fonctions: MM. Claude Niederhauser (Fleurier), président; Arthur Baumann (Saint-Sulpice), secrétaire-caissier; et Arthur Junod (Couvet), membre assesseur.

La commission scolaire de Couvet et ses sous-commissions ont été constituées

De notre correspondant:

La commission scolaire de Couvet et son bureau ont siégé dernièrement et se sont constitués ainsi: bureau, président M. Gilbert Bourquin, vice-président M. François Codoni, secrétaire Mlle Marie-Thérèse Champod, assesseurs Mmes Jacqueline Jaccard et Madeleine Chetelat.

La commission a ensuite organisé les différentes sous-commissions suivantes. – camp de sport: MM. François Codoni, Parnisari, Tondini, Mmes Chetelat, Grimm et Chanez Soins dentaires: MM. Parnisari, Perez, Mmes Guderet Bobillier. Foyer scolaire: Mmes Guder, Jaccard, MM. Descombaz et Parnisari. Commission des courses: MM. Juvet, Mmes Chanez, Chetelat, Jaccard et Mlle Champod. Fête de jeunesse et promotions: Mmes Reinhard, Grimm, Guder, MM. Tondini, Descombaz, Perez et Codoni.

Pour les dames inspectrices: présidente Mme P. Borel, secrétaire Mme Chetelat, membres Mmes Klauser, Descombaz, Gerber, Matthey, Hassler, Marti, Beyeler et Monnin.

Commissaires de classes: Mlle Marti, Mme Grimm 20 élèves Mlle Moeckli, Mme Guder 21 élèves; Mme Clerc, Mme Bobillier 21 élèves; Mlle Guyon, Mlle Champod 21 élèves; Mme Simon, Mme Jaccard 23 élèves; Mlle Muller, Mme Chanez 25 élèves; Mlle Reinhard 26 élèves; M. Steinmann, Mme Chetelat 21 élèves; M. Strahm, M. Perez 25 élèves; M. Legros, M. Juvet 25 élèves; M. Golta, Descombaz 20 élèves; M. Bastardoz et M. Tondini.

Jardin d'enfants: Mme Krebs, M. Bourquin 23 élèves, Mlle Cavin, M. Tondini 21 élèves. Classe de développement: Mlle Kempf, M. Bourquin 8 élèves.

La commission s'est en outre préoccupée des horaires de transport des élèves de la montagne nord et de la montagne sud, assurés en majorité par les services communaux. Quant à la bibliothèque scolaire, elle quittera la classe de Mme Simon pour s'installer dans les combles du pavillon scolaire.

MM. Parnisari et Perez ont été chargés des relations avec les enseignants du consulat d'italie et de la colonie espagnole. Des classes de cours sont mises à disposition dans le nouveau collège et à l'ETC.

La commission a appris avec satisfaction le résultat des travaux d'élèves et de la tombola; une somme de près de 1400 fr., pourra être versée au fonds des courses et du camp de ski. Rappelons que ce fonds est également alimenté par les ramassages de papiers, la vente des œufs de Pâques et les soirées organisées par les élèves.

Un soir avec les contemporains de 1931

(sp) Présidée par M. Jean-Pierre Gioria, des Bayards, l'Amicale des contemporains de 1931 du Val-de-Travers a passé une soirée au Grand-Frédéric, toute entière vouée à la camaraderie, à la gastronomie et au souvenir. Le repas a été encadré de la projection de films évoquant l'un une sortie faite en 1971 à Saxon-les-Croix (Valais) à l'occasion du 40me anniversaire des membres de l'amicale, et les autres la récente course dite des 45 ans aux Grisons.

L'organisateur numéro un de ce mémorable voyage dans le sud-est helvétique, M. Willi Hirt, de Fleurier, a été vivement remercié et a reçu un plat en étain dédicacé. En fin de soirée, deux musiciens, Jean-Louis Leuba et Prosper, ont entraîné dans la danse les quelque 60 personnes présentes, les contemporains de 31 étant, pour la plupart accompagnés de leurs conjointes.

Prise de contact

(sp) Le comité de la VPOD du Val-de-Travers a décidé de prendre des contacts en vue de l'établissement d'un statut type du personnel pour les onze communes du Vallon, statut devant s'inspirer de ce que fait l'Etat.

30 ans au service de la commune

(sp) Chef cantonnier de l'équipe des travaux publics de Couvet, M. Jean-Louis Gehret vient d'être félicité et fêté pour 30 ans d'activité au service de la commune covassonne.

Enregistrement radiophonique de «L'Union chorale»

(sp) L'autre soir, les services techniques de la Radio suisse romande ont procédé, à la salle de musique de l'ancien collège de Couvet, à l'enregistrement du chœur d'hommes «L'Union chorale». Dirigée par son chef, M. Vincent Girod, elle a interprété à cette occasion cinq des chants qui figuraient au programme de son dernier concert, en particulier l'œuvre à la gloire du Mouron, sommet de la montagne sud de Couvet, écrite par Vincent Girod pour la musique et par Jules Baillods pour le texte.

Quant à M. Girod, ténor professionnel, il participe actuellement à une croisière de trois semaines parmi les îles grecques, invité par les organisateurs à se produire plusieurs fois sur le paquebot au côté d'une vingtaine d'autres solistes et d'un orchestre symphonique. C'est dire la réputation du directeur de «L'Union chorale» de Couvet bien au-delà des frontières régionales!

Exposition au château de Môtiers

«Photographies traditionnelles» de D. Schelling

Amateurisme et professionnalisme ne sont point antinomiques, surtout s'ils concernent le monde des arts et de la culture. Au contraire, ils sont souvent complémentaires en ce sens que la dimension affective rencontrée chez l'amateur est indispensable au professionnel, doté de solides connaissances techniques, s'il veut vraiment faire œuvre de créateur esthétique. A maintes reprises déjà, la petite galerie du château de Môtiers a exposé la «production» des uns et des autres. Mais jamais comme cette fois-ci on n'avait senti chez un professionnel autant d'amour, même de passion pour son art et dans son art.

SÉJOUR ISLANDAIS

Jusqu'au 28 novembre, en effet, on peut voir au premier étage du manoir môtisan 24 créations de Daniel Schelling, photographe à Fleurier. Le vernissage de cette nouvelle exposition mensuelle a eu lieu vendredi soir, sous la présidence de Mme Micheline Landry-Béguin, animatrice culturelle du château. Il s'agit d'un ensemble réalisé cet été, à l'occasion d'un bref séjour en Islande de l'artiste fleurisan. Muni d'un appareil, tout sauf sophistiqué, chargé d'un film en couleurs ordinaire et dépourvu de tout filtre, M. Schelling s'est contenté de fixer sur la pellicule des images instinctives, spontanées, correspondant à sa propre perception d'un univers essentiellement minéral et aquatique. Il en est découlé une série de photographies somme toute très classiques très dépouillées, quasi pas modifiées au développement et respectueuses du négatif dans son intégralité. Mais riches de tout ce qu'un professionnel sensible au beau peut y apporter sur les plans de la couleur, de la forme, de la mise en page, de la profondeur de champ, du choix même du sujet.

Excepté la présence de quelques animaux et de quelques végétaux, elles rendent compte avec fidélité d'une terre presque sans hommes (d'ailleurs aucun ne figure sur aucune photrographie!) où règnent souverainement la roche, la lave, la glace, le feu, l'eau, l'air et le ciel.

Au demeurant, Daniel Schelling s'est expliqué sur le choix du style des documents qu'il expose à Môtiers sous le titre «Photographie traditionnelle». Il dit notamment: «A l'aube de l'été – en Islande – une transparence de l'image, un rythme de la nature a permis le souvenir d'une époque pendant laquelle une «école» me donna l'influence, presque le mot d'ordre. Aujourd'hui, la «photographie traditionnelle» m'oblige à penser, à faire le point, avec l'avantage d'une impression qui se veut expressive.».

Et d'ajouter: «La lumière, une nature, n'est-ce pas l'occasion d'affirmer en toute sincérité que l'image, dans sa subjectivité, apporte le reflet d'un désir humain? La beauté réside dans l'impression. Elle peut se traduire, s'analyser. Mais n'est-ce pas simplement ce qu'elle veut bien dire? L'eau, le feu, la terre, ces éléments n'ont-ils pas une certaine analogie avec l'expression?» et Daniel Schelling conclut ainsi:

– «J'en veux à l'impression qui pourrait dénaturer. J'aimerais tant noter le résultat de la structure. L'Islande – ce pays connu seulement quelques jours – m'a permis d'y côtoyer la transparence et la lumière. J'ai aimé le traditionnel dans sa simple pureté.

Assurément, le visiteur, lui aussi, aimera ces images réactionnaires, dans le meilleur sens du terme. Des images vraies, lisibles, qui parlent plus au cœur qu'à l'intellect.

Daniel Schelling est un de ces professionnels qui aiment et font aimer leur art.

Au comité de l'ADEV

(sp) Le comité de l'Association pour le développement du Val-de-Travers s'est réuni sous la présidence de M. Jacques-André Steudler, des Bayards. Il s'est interrogé sur le problème économique qui se pose au Vallon.

L'assemblée générale aura lieu le 8 décembre au château de Môtiers. Elle devra nommer un nouveau comité et entendra une causerie de M. Alphonse Roussy, directeur de l'Electricité neuchâteloise SA, sur la politique énergétique du canton.

Une... indienne au Musée régional

(sp) Parmi les très nombreux dons ou dépôts qu'enregistre ces temps le Musée régional d'histoire et d'artisanat, il en est un qui mérite une mention toute spéciale. En effet, lors de la visite à Môtiers de la Société suisse des amis de Versailles, en septembre dernier, Mme Jacques de Senarclens avait admiré l'indienne ou toile peinte exposée dans la chambre des dentellières et des indienneurs qui rappelle ainsi deux industries du Vallon d'autrefois. Cette personne vient de faire parvenir au conservateur du Musée une deuxième indienne de grand format, très semblable à la première, qui ornera les murs du futur «poêle», autrement dit de la chambre commune qui sera reconstituée le printemps prochain.

Séjour d'un prince prussien

(sp) On apprend maintenant seulement qu'un descendant direct de la dynastie qui fut, de 1707 à 1848, gérante de la principauté de Neuchâtel en même temps que souveraine du royaume de Prusse, le prince de Hohenzollern, a participé à Môtiers à la dernière fête des fontaines. Rappelons que cette fête, célébrée également à Buttes, marque l'anniversaire du 12 septembre 1814, date à laquelle le pays neuchâtelois est entré dans la Confédération. Le prince de Hohenzollern était l'hôte d'une vieille famille môtisanne, toujours établie dans la localité.

Démission du président du Conseil général

(c) Invoquant une divergence de vues avec le groupe socialiste local, M. Olivier Chédel, président du Conseil général de Môtiers, a remis sa démission de président et de membre du législatif. Cette démission est intervenue après une séance houleuse du Conseil général, au cours de laquelle un conseiller communal socialiste avait relevé une erreur de procédure relative à l'acceptation d'une clause d'urgence.

Gageons que le parti socialiste môtisan qui avait sollicité cette présidence en début de législature trouvera rapidement un remplaçant de M. Chédel.

Soutien du Zonta-club au Service d'aide familiale du Val-de-Travers

De notre correspondant:

Lors du dernier comptoir du Val-de-Travers, le Zonta-club du canton de Neuchâtel avait préparé un stand bien achalandé de toutes sortes de friandises, qui ont été vendues au profit du Service d'aide familiale du Val-de-Travers. Le Zonta-club, formé de femmes professionnellement actives, a pour but d'une part d'améliorer la situation juridique, politique et économique de la femme, et d'autre part, d'apporter une aide personnelle et financière sur un plan local ou international. Mme Françoise Nussbaum, présidente du Zonta-club, a eu cette année le plaisir de remettre un chèque de 4000 fr. à M. Bugnard, président du SAF du Val-de-Travers.

Rappelons que le SAF met à disposition à titre temporaire un personnel qualifié toutes les fois qu'une famille se trouve désorganisée par l'indisponibilité de la mère de famille. En plus, il offre une aide pratique efficace et un appui moral chez les personnes âgées ou handicapées. L'aide familiale est un service dont le prix demandé à une famille ou à une personne seule est loin de couvrir les frais réels. Là ou l'aide des pouvoirs publics ne suffit pas, le SAF doit trouver des fonds. Aider financièrement le SAF, c'est donc faire preuve de prévoyance et de solidarité.

La commune de Travers envisage l'achat d'un terrain de 250 mètres carrés

De notre correspondant:

Les travaux entrant dans le cadre du Syndicat des chemins de la montagne sud et de Vers-chez-le-Bois sont en cours d'exécution.

En vue d'améliorer le carrefour de «Vers-chez-le-Blanc», une modification du tracé a été étudiée. Plusieurs variantes ont été examinées et d'entente avec le comité du syndicat et les organes responsables de la Confédération et du canton, le Conseil communal est arrivé à la solution de rejoindre la route de Vers-chez-Montandon à l'est de la patinoire. Cette dernière place de jeu sera naturellement conservée avec un déplacement à l'ouest sur terrain communal.

La création de cet accès implique l'achat d'environ 250 m² de terrain, en nature de champ, appartenant à Mme Marguerite Perrinjaquet. La vente a été conclue au prix de Fr. 2.– le m² mais elle devra encore être ratifiée le 22 novembre prochain par le Conseil général.

Tous les frais d'actes, de plans et d'extraits du cadastre seront à la charge de la commune.

Le budget sera-t-il accepté?

(sp) Nous avons, dans notre édition d'hier publié les grandes lignes du projet de budget de la commune de Travers qui boucle par un déficit de plus de 246.000 francs.

Ce déficit correspond à 27,10% des recettes et à 21,32% des dépenses.

Pour bien marquer que la commune est tributaire de décisions financières prises au niveau supérieur, elle demande au Conseil général d'approuver ce budget.

L'exécutif suppose cependant que pour les prévisions qui ont été établies, le département cantonal de l'intérieur refusera son visa.

L'exécutif reviendra alors devant le législatif pour lui soumettre des mesures de redressement, mais cela ne voudra pas dire qu'il abandonnera la lutte contre certaines décisions qui chargent surtout les communes aux faibles possibilités financières.

FLEURIER

Diplôme d'ingénieur

(c) M. Philippe Rossel, de Fleurier, a réussi avec succès ses examens d'ingénieur ETS en mécano-technique électronique, après avoir fréquenté l'Ecole technique de l'Etat de Vaud, à Yverdon.

LES BAYARDS

Ce soir: séance du législatif

(c) Le Conseil général des Bayards est convoqué ce soir avec, comme point principal de l'ordre du jour: l'adoption du règlement d'aménagement, deux arrêtés relatifs à la zone de chalets des Places. Un concernant la rectification de la limite du terrain communal entre les Verrières et Les Bayards, et deux demandes de crédits, l'une pour la réfection de la salle du Conseil communal, l'autre pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour la commune seront présentés.

Vaccination des chats

(c) Plus de 40 chats ont été vaccinés par M. Christen, vétérinaire, à l'occasion de la vaccination organisée par la commune. Malgré cette campagne, de nombreux félins ne sont pas encore piqués!

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, «Le 6me continent».
Môtiers, château: exposition de photo D. Schelling.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, salle du Stand: de 14 h à 18 h et de 19 h 30 à 22 h exposition Maurice Gosteli.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visitante: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou tél. (039) 23 79 87.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
FAN bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35 280.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

Chronique du Val-de-Ruz

A la boutique d'artisanat de Chézard: on ne sait plus où regarder...

La première neige sur la crête des montagnes, le ciel rougeoyant des crépuscules: «C'est le père Noël qui fait des biscômes...», disait-on aux enfants jadis et c'est aussi – eh oui! – le temps des cadeaux qui revient.

Des cadeaux, à la boutique d'artisanat de Chézard, il y en a pour les goûts de tous, des grands et des petits. Ainsi, comment décrire tous ces objets qui, par leur facture artisanale justement, ont quelque chose de précieux et de familier? Ce sont les objets qu'on aime toucher, qui sont beaux à regarder, et desquels émanent la chaleur, la joie, la peine aussi de ceux qui les ont créés. Ici, rien de commun avec le travail à la chaîne, avec l'anonymat des machines et les produits stéréotypés. Chaque pièce est unique.

La boutique d'artisanat ressemble donc à une gigantesque hotte de père Noël, débordant d'idées, de couleurs, de beaux ouvrages; rien d'étonnant à cela, du reste, puisque quelque 25 artisans, presque tous professionnels, y exposent leurs travaux. Parmi eux, deux Neuchâteloises: Adeline Droz pour ses peintures rustiques sur bois et ses pyrogravures ainsi que Jacqueline Sandoz pour les batiks de ses abat-jour, de ses étoffes et foulards. De plus, cette artisane a mis au point une nouvelle technique d'impressions sur soie qui se nomme «Motus»... Alors que dire de cette énigme sinon qu'elle a remporté beaucoup de succès à la dernière foire de Bâle.

UNE LONGUE LISTE

Mais à part cela? Pour essayer de dresser un inventaire de tous les trésors contenus dans cette caverne d'Ali Baba, il faut citer par exemple les vêtements en lin, en laine, les couvre-lits tissés main, les bougies, les bijoux en argent très raffinés ou carrément folkloriques, les grès, les céramiques, l'insolite verrerie de Viktor Fuëg, d'adorables dînettes miniatures ou des figurines sculptées et peintes dans le bois, des sacs, chapeaux, ceintures, lampes en cuir, des laines de moutons ou de lamas filées à la main, etc.

Surtout, il y a... de merveilleux jouets répandant toute la gaieté du monde: les poupées en étoffe, aux gros cheveux en brins de laine, des marionnettes à mains ou à doigts, des têtes de guignols, des puzzles très simples en bois. Que de convoitises!

On ressort de la boutique des images plein les yeux et des idées plein la tête...

C. B.

Concert de musique ancienne en l'église de Saint-Martin

De notre correspondant régional:

Une heure de musique ancienne en l'intime église de Saint-Martin fraichement restaurée et dotée de remarquables vitraux, en cette fin d'après-midi du dimanche de la Réformation. Quelle riche initiative! C'est en effet, l'Ecole sociale de musique du Vignoble et du Val-de-Ruz qui, à l'occasion de son 10me anniversaire, a offert à la population du district son deuxième concert d'anniversaire (le premier avait eu lieu à Cernier au début de mai) consacré entièrement à des œuvres des XVIe et XVIIe siècles.

Le concert de dimanche a botenu tout autant de succès que le premier. Et l'on peut d'ores et déjà annoncer qu'il sera suivi d'autres heures de musique semblables l'année prochaine. L'église était juste assez grande pour accueillir une centaine de mélomanes attentifs et intéressés.

Un programme bien échafaudé comprenant des œuvres de compositeurs italiens, allemands, anglais, hollandais ayant tous vécu dans cette période extraordinaire s'étendant sur un siècle, de 1550 à 1650; des Frescolbaldi, Hassler, van Eyck, Susato, Byrd et Gastoldi. Les instruments typiques de cette époque: flûtes à bec, clavecin, violoncelle, percussion (tambourins, triangle, clochettes) et ces voix merveilleuses qu'on a tant appréciées lors du concert du mois de mai. Après une brassée de joyaux lancés les uns après les autres avec beaucoup d'aisance et de simplicité, le concert s'est achevé par l'exécution d'un ballet de Giovanni Gastoldi, dont l'adorable «innamorato», mélodie du cantique bien connu des membres de l'Eren, «nuit lumineuse» a été joué deux fois à la demande des mélomanes assistant au concert.

Nous ne voulons pas faire de personnalité, mais remercier chaque musicien ayant apporté un message de qualité, de joie qu'on désire réentendre. *A. S.*

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

AVIS DIVERS

Maison des Mascarons
MÔTIERS
Un vallon... comme ça!
COMPLET
les 11, 12, 13, 14, 19 et 20 novembre
il reste des places
pour jeudi 18, vendredi 26
et samedi 27 novembre
Location: Pharmacie Delavy, Fleurier
tél. 61 10 79

AVIS DIVERS

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.
Feuille d'avis de Neuchâtel

COUVET - Salles de spectacles
LUNDI 15 NOVEMBRE
BERNARD HALLER
Location: Pharmacie Bourquin, Couvet, tél. 63 11 13.

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

M	U	B	T	N	A	G	R	D	N	A	G	C	T	P
O	O	E	A	M	I	E	R	O	J	O	B	H	E	R
N	D	M	S	E	T	U	M	I	S	F	U	O	R	E
A	N	O	D	O	E	I	E	A	N	E	R	P	E	C
C	I	L	P	C	M	N	C	X	D	E	B	E	U	O
O	H	I	N	O	F	O	O	U	I	R	V	E	G	C
E	R	A	S	I	U	U	S	E	R	L	A	E	R	E
T	L	A	N	O	L	E	U	M	A	S	S	S	D	Y
F	I	E	T	E	U	D	U	P	E	I	R	U	A	E
A	L	R	C	O	R	C	U	A	R	E	A	N	T	P
L	I	O	E	T	U	O	I	E	L	H	E	E	I	L
C	I	L	U	S	E	R	N	A	C	U	L	S	N	I
A	U	N	E	R	I	U	S	E	G	E	S	S	A	B
U	O	L	U	O	L	A	R	A	E	L	U	N	U	L
O	T	A	R	B	I	V	S	R	U	E	D	R	E	V

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un affluent du Rhône. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Atours - Auner - Ail - Ami - Bémol - Basse - Chope - Cou - Devenir - Dupe - Etel - Exil - Enfin - Flou - Gant - Gand - Guéret - Hindou - Job - Lecteur - Lanceur - Loulou - Lunule - Mimosa - Madras - Monaco - Néron - Nil - Oui - Ouf - Précoce - Pli - Pis - Rosebery - Réchaud - Samuel - Saguenay - Salers - Souci - Sire - Tirésias - Tripoter - Tes - User - Vibrato - Verdeur.

(Solution en page radio)

Ça c'est une offre AF

Nous avons les prix les plus bas.
La grande marque

Machine à laver, séchoir, frigos,

Congélateurs + aspirateurs, etc. **Ex.** machine à laver 4 kg automatique dès **898.—**
Congélateurs dès **338.—**
Aspirateurs dès **178.—**

Livraisons partout. Mises en service gratuites. Facilités de paiement.

Vous économiserez au

Discount du Vignoble

Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix.

MACHINES À COUDRE
neuves
de démonstration.
Rabais jusqu'à 40%.
Garantie 10 ans
Envoi 15 jours gratuitement à l'essai.

OCCASIONS :
ELNA I Fr. 140.—
BERNINA KL Fr. 280.—
PFAFF ZZ Fr. 320.—
SINGER aut. Fr. 415.—
Facilités de paiement.

Agence VIGORELLI
1004 LAUSANNE
Tél. (021) 37 70 46.

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Du mardi 9 au samedi 13 novembre

Cette "Conseillère en beauté" Spécialiste des produits de soins et de maquillage

Jeanne Gatineau PARIS

est à votre disposition chez :

pharmacie parfumerie bornand
RUE ST-MAURICE • TEL 25 34 44 • NEUCHATEL

Notre esthéticienne vous remettra un

MASQUE DE BEAUTÉ
ou un SERO-FLUIDE

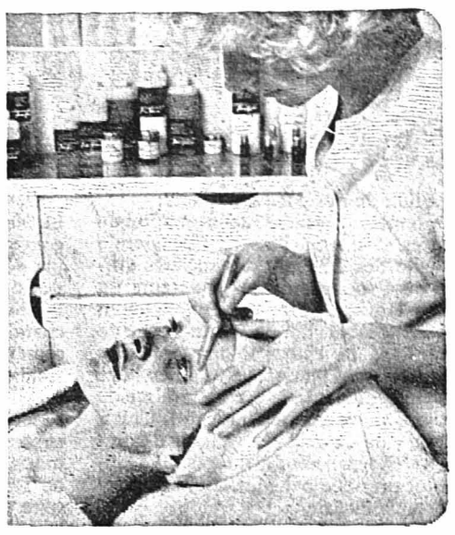

NOUVEAU! SENSATIONNEL! NOUVEAU!

BRUSHING Fr. 12.—
PERMANENTE, DÈS Fr. 28.—
LAVAGE, MISE EN PLIS Fr. 9.—
TEINTURE - MISE EN PLIS Fr. 19.—

Nous sommes un groupe jeune animé du désir et de la volonté de bien vous servir. Nous travaillons selon les méthodes les plus modernes et avec des produits de première qualité. **Sans rendez-vous!**
Ce qui est bien ne doit pas forcément être cher.

COIFFURE HAIR RUE DE LA TREILLE 5 2me ÉTAGE TÉL. 24 64 50

peka

PAUL KRAMER NEUCHATEL SA
MÉDAILLES ET ORFÈVRERIE
MAILLEFER 15
2002 NEUCHATEL
Tél. : 038 - 25 05 22

Demandez notre catalogue "ETAIN"

Une visite à notre salle d'exposition s'impose

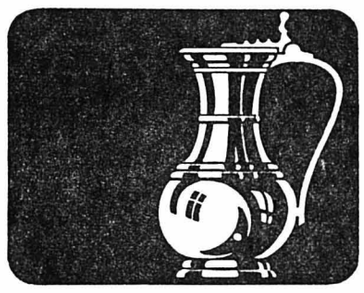

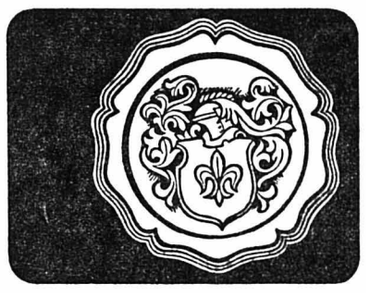

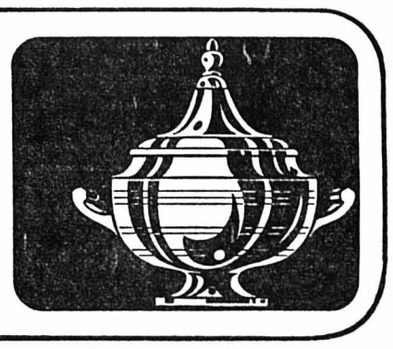

LA TOQUADE
Crème amaigrissante
DE CORYSE SALOMÉ
Le grand pot 25.—
En exclusivité à
LA TOQUADE
Rue du Seyon 6 Ø 24 15 72
Neuchâtel

LE SPÉCIALISTE EN VINS ET LIQUEURS AU CEP D'OR
H. Willemin,
Moulins 11
Tél. 25 32 52
NEUCHÂTEL
LIVRAISONS À DOMICILE

BOUTONS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel.

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal

Presser est plus rapide et plus facile que repasser

elna
Prospectus, démonstration et tirage au sort gratuit chez:

Mme M.-Th. Pitteloud

Saint-Honoré 2 - Neuchâtel.
Tél. (038) 25 58 93.

Cours de couture et de coupe
Mercerie, boutons, galons,

Grand choix de tissus en stock et en collection. Service rapide et soigné.

POUR ÊTRE BIEN AU CHAUD CET HIVER

VESTES ET MANTEAUX
cuir et daim doublés
Dames: tailles 36 à 46

JUTZELER
Hôpital 3 NEUCHATEL

DETTES
VITE RÉSOLUES
pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS
1510 MOUDON

Demi à acheter

Je suis acheteur de

poisson frais

pour toute l'année : filets de perches, palées et bondelles.

Tél. (037) 71 53 17.

A la piscine de l'Eurotel

Nouvelle série d'inscriptions à partir du 10 novembre pour le cours de natation

les bébés-amphibies

sans oublier

le Steak-House Grill et le Snack-restaurant

toujours à votre disposition.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour début janvier 1977 ou date à convenir, une

secrétaire qualifiée

ayant quelques années de pratique, de bonnes connaissances de sténo et de dactylo, de même qu'une très bonne orthographe.

Veuillez adresser vos offres sous chiffres 28-900294 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Secrétaire employée de bureau

bilingue, si possible de langue maternelle allemande ou la maîtrisant parfaitement, avec pratique et désirant place stable, est cherchée par entreprise technico-commerciale à Neuchâtel-Est. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre sous chiffres 28-21359 à PUBLICITAS, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

On cherche couple

tout de suite ou pour date à convenir dans ménage sans femme, pour exécuter divers travaux domestiques, tels que cuisiner, servir à table, etc., dans villa confortablement aménagée, dans la périphérie de Berne, à proximité d'une station de tram. Logement à disposition. Poste stable et de confiance.

Faire offres sous chiffres J 248 29, à Publicitas, 3001 Berne.

DEMANDES D'EMPLOIS

Suissesse 39 ans, dynamique et consciencieuse, cherche place stable avec responsabilités comme

SECRÉTAIRE OU COLLABORATRICE QUALIFIÉE

idéale pour commerçant et contacts humains, 4 langues, capable de travailler d'une manière très indépendante.

Prière de téléphoner au (038) 25 02 80.

Horloger complet

cherche travail à domicile.

Tél. (038) 24 32 39.

Pour le printemps 1977, nous cherchons pour une jeune fille de 16 ans qui aura terminé l'école secondaire, une place de

volontaire dans ménage
avec enfants.

S'adresser à «Pro Familia», Gallusstrasse 34, 9000 Saint-Gall. Tél. (071) 22 68 15.

COMMERCES

A remettre à Neuchâtel pour le 1er avril 1977,

CAFÉ-RESTAURANT

Etablissement d'ancienne renommée situé au centre de la ville.
Chiffre d'affaires annuel : Fr. 800.000.— environ. Rendement excellent.
Affaire intéressante pour couple de gérants sérieux et qualifiés.

Faire offres sous chiffres FG 2502 au bureau du journal.

Je cherche en gérance

bar à café

avec ou sans alcool, salle de jeux, avec ou sans kiosque, tabac, journaux et sport-toto.
Date à convenir.

Adresse offres écrites à LM 2508 au bureau du journal.

A vendre à Neuchâtel

snack-bar

Fr. 75.000.—

Ecrire sous chiffres ON 2490 au bureau du journal.

Si vous oubliez

de faire de la publicité
vos clients
vous oublieront

Prix MIGROS... plus actuels que jamais!

MACRAMÉ

OFFRE SPECIALE

ficelle pour le macramé
12 teintes : orange clair et foncé, beige, écru, brun clair et foncé, vert clair et foncé, bleu, rouge, rouille et or

la pelote de 45 m 2.-
(au lieu de **2.40**)

En vente dans les Marchés Migros, av. des Portes-Rouges et Peseux

JURA - JURA

Etude écologique de la Sorne (III)

Un diagnostic scientifique de première valeur

De notre correspondant :

Le groupe scientifique de l'Association jurassienne d'animation culturelle vient de rendre publics les résultats de deux années d'étude consacrée à l'écologie de la Sorne. (Voir la « FAN-L'Express » des 5 et 8 novembre). Nous terminons aujourd'hui une série de trois articles consacrés à cette patiente recherche faite par 15 scientifiques jurassiens en collaboration avec des savants français du laboratoire d'hydroécologie de l'université de Besançon.

PHYSIQUE ET CHIMIE DE LA SORNE

L'étude de la Sorne a montré que les fonds de cette rivière manquent trop souvent des bons supports que pourraient constituer les grandes pierres et les blocs qui permettent aux poissons de trouver un refuge. Il s'ensuit que le lit est trop homogène et instable du fait que la couverture végétale ne peut s'y implanter. Il manque également des chutes et des couverts. Le lit mineur de la rivière devrait permettre l'écoulement d'une hauteur de 20 centimètres d'eau au minimum, tandis que le lit majeur devrait pouvoir écouler des crues de manière que les zones riveraines ne soient pas endommagées. Malheureusement les aménagements et corrections ont été conçus dans le seul but de préserver des inondations les terrains riverains. Le fond de la rivière est trop large, par conséquent la hauteur d'eau trop faible, ce qui provoque localement un échauffement néfaste.

Autre constatation : le débit normal, assez faible, de la Sorne est perturbé par des dérivations assez importantes qui représentent un développement de 7,3 km, parallèle aux 29,6 km du cours d'eau. Cela n'a pas de conséquences importantes en période de moyennes et de hautes eaux. Mais en revanche lors de basses eaux, la situation peut être catastrophique. Les vidanges de ces dérivations peuvent d'ailleurs en tout temps provoquer la destruction de la faune.

L'analyse chimique a permis de constater que la charge polluante est trop forte en certains secteurs (charge humaine et agricole). La teneur élevée de l'eau en métaux lourds à partir de l'usine de Blanche-Fontaine pose un grave problème sur toute la basse Sorne. La rivière est notamment trop chargée en ammonium et en phosphates.

La couverture végétale des rives est à peu près normale jusqu'à Bassecourt, mais au-delà de cette localité elle devient très faible et les plantes qui pourraient croître ne trouvent pas de supports stables en raison de l'homogénéité du lit. Quant aux petits animaux qui vivent sur les fonds et les pierres, ils sont plus ou moins nombreux selon les secteurs étudiés. Il apparaît que leur présence dépend en bonne partie des corrections apportées aux rives, des dérivations qui agissent sur les débits, des rejets polluants industriels et urbains, enfin des pertes d'eau dues à la nature du sol et des résurgences.

PEUPLEMENT MAINTENU ARTIFICIELLEMENT

La pêche électrique a permis un recensement assez précis des habitants de la Sorne et notamment des poissons. Elle a été effectuée sur un kilomètre, dans dix stations réparties tout au long du cours d'eau. Il en ressort que le vairon, l'omble et la loche, qui devraient se rencontrer dans une rivière de ce type, et qui s'y trouvaient d'ailleurs anciennement, en sont tout à fait absents. Le chabot ne se reproduit normalement que dans la Sorne moyenne. Enfin, le peuplement de truites est acceptable dans l'ensemble, mais la reproduction ne se fait plus dans la Sorne supérieure. La population en truite de tous âges est meilleure dans la Sorne moyenne, avec une prédominance de jeunes. Dans la Basse-Sorne, la densité de truites baisse et les truites âgées sont plus nombreuses que les jeunes, malgré les mises à l'eau, d'où l'on déduit que les individus de grande taille supportent mieux la pollution que les petits. Conclusion dans le domaine de la truite : les populations de truites sont maintenues artificiellement par les nombreuses mises à l'eau, la reproduction naturelle étant trop faible.

CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Les déficiences de la rivière et leurs causes ayant été décelées, il appartenait aussi à l'équipe de Sornajac de définir de quelle manière la bonne thérapeutique pourrait être appliquée. Elle a fait à ce propos toute une série de propositions, dont nous retiendrons les suivantes:

— Chaque pollueur doit réaliser lui-même, dans les plus courts délais, l'épuration de l'eau qu'il rejette. Il faudrait réaliser des recyclages totalement indépendants des systèmes aquatiques. Des groupements de petites entreprises pourraient être opérées à ce niveau.

— Dans le Petit-Val, construction d'une station d'épuration conventionnelle, complétée par une phase tertiaire naturelle.

— D'une façon générale, en milieux ruraux, il faudrait mieux utiliser les filtrations naturelles dans le sol et réaliser une végétation plus dense des rives, ce qui fixerait les surplus d'épandages agricoles.

L'ÉPURATION

— Glovelier, Bassecourt, Courfaivre, Courtételle, Develier et Delémont constituent un ensemble de localités dont l'épuration est à traiter dans une station conventionnelle.

— Il faut maintenir la ligne d'eau de la rivière au niveau le plus élevé possible, en évitant le surdimentionnement du lit inférieur notamment.

— L'élimination des ordures constitue un problème régional qui pourrait être résolu par le compostage et le recyclage des matériaux.

— Le contrôle des crues peut être obtenu par l'aménagement d'un lit majeur correct, délimité dans certains cas par des digues en terre.

— La réalisation de tronçons rectilignes et la suppression des méandres doivent être abandonnés.

— A longue échéance, il convient d'éviter les drainages, de conserver les marais et tourbières, de créer de petits lacs tampons qui permettraient de régulariser le débit.

— Il faudrait aussi permettre aux riverains d'aller se détendre le long des rives, dans certaines réserves.

CONTROLE PERMANENT NÉCESSAIRE

Enfin, le groupe Sornajac propose un contrôle permanent de l'eau basé sur des critères biologiques. Dans l'immédiat, il peut être assuré par les pêcheurs à certaines conditions. Si l'on encourage leur motivation profonde en groupant le droit de pêche, le droit d'eau et l'obligation d'entretien des rives, on les intéressera à l'entretien de détail de la rivière et à une surveillance plus active de la qualité de l'eau.

Enfin, l'équipe Sornajac est disposée à discuter en tout temps de tous les problèmes qui se posent dans le domaine de l'écologie de la Sorne, que ce soit avec les autorités communales, les sociétés, ou même les particuliers. BÉVI

PORRENTRUY

Un cambriolage... à la police

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs se sont introduits dans les bureaux de la gendarmerie et de la police de sûreté, à Porrentruy, en brisant une fenêtre et deux portes. Ils ont fouillé les bureaux et emporté des pièces compromettantes. Une enquête est en cours.

Sortie de route : par miracle pas de blessé

(c) En raison d'un excès de vitesse, un jeune automobiliste de Cornol, qui entrait à Porrentruy, dimanche matin, a perdu la maîtrise de sa voiture qui est sortie de la route et a dévalé le talus qui conduit, 10 m plus bas, chemin de la Piscine. Par un véritable miracle, le jeune homme est sorti indemne de sa voiture démolie.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Concours enfants-parents

(c) La section jeunesse neuvevilloise de la SFG a organisé son concours « Enfants-parents ». Il s'est couru entre La Neuveville et Gléresse, soit sur une distance de 4 kilomètres. Voici les résultats : 1. Waler Roland 19'45" ; 2. J.-P. Zumstein et Nesti Zmoos 20'07" ; 3. Hermann W. 21' ; 4. Fischer Antoine et Zurcher Stefan 21'25" ; 5. Raemy Patrick et Dollinger Christian 22'09, etc.

Elections municipales : les candidats socialistes

(c) Le parti socialiste de La Neuveville a déposé la liste de ses candidats au Conseil de ville et au Conseil municipal pour les élections du 5 décembre. Seize noms sont présentés pour le législatif et quatre pour l'exécutif communal, soit : M. Louis Burgbacher, employé des CFF (nouveau), Jean-Paul Burki, employé de la STEP (nouveau), Hans Curty, retraité (nouveau) et Claude Landry, employé des CFF (nouveau).

FRANCE VOISINE

Dépassement téméraire : trois morts, six blessés

Une effroyable collision a fait trois morts et six blessés, dimanche vers 20 h, près de Belfort, sur le territoire de la commune de Champagney. En doublant au sommet d'un dos d'âne, une automobile conduite par M. Christian Gozard, demeurant à Lure, 40 ans, a percuté de front la voiture que conduisait M. René Thévenot, 44 ans, domicilié à Belfort, employé aux automobiles Peugeot, qui se dirigeait vers cette ville. Il était accompagné de sa femme Nicole, 34 ans, et de sa fille Christine, 16 ans. Ces trois derniers furent tués. M. Gozard a été atteint d'un traumatisme crânien. Il y eut cinq autres blessés atteints légèrement, M. Pierre Vauchot, 29 ans, demeurant Saint-Germain (Haute-Saône), sa femme et ses trois enfants. La voiture de M. Vauchot suivait celle de M. Thévenot et la heurta à son tour.

BONCOURT

Trafiquant de drogue arrêté à la frontière

(c) Dans la journée de dimanche, les douaniers de Boncourt ont découvert, camouflés dans les portières d'une voiture, quatre kilos de haschisch. Le conducteur, un ressortissant suisse qui rentrait d'Amsterdam, essayait de les introduire en Suisse, où il en aurait retiré une vingtaine de milliers de francs, alors qu'il avait payé cette drogue 8000 francs. Le personnage a été incarcéré à Porrentruy.

MOUTIER

Préfecture de Moutier : pas de nouveau candidat

Aucune nouvelle candidature pour la préfecture de Moutier n'est parvenue à la chancellerie d'Etat dans les délais prescrits. MM. Fritz Hauri, président central de « Force démocratique » et Jean-Claude Crevoisier, ingénieur, actuel directeur du service d'urbanisme et des travaux publics de la ville de Moutier, sont donc seuls en lice pour l'élection fixée au 5 décembre. Tous deux sont membres du parti socialiste, sans toutefois appartenir à la même fédération, puisque M. Hauri est présenté par le parti socialiste du Jura bernois et que M. Crevoisier, membre du parti socialiste jurassien, est le candidat des milieux autonomistes.

Prochaine suppression des clos d'équarrissage

(c) Une importante séance d'information sur les centres de ramassage de cadavres d'animaux, a eu lieu hier après-midi, à l'aula de l'école primaire à Moutier à l'intention des communes du district. C'est le Conseil municipal de Moutier qui a organisé cette séance pour informer les communes qu'elles ne pourront plus détruire elles-mêmes les cadavres d'animaux. Ceux-ci devront être remis aux centres de ramassage régionaux de Moutier, Saignelégier, Delémont, Porrentruy et Tavannes pour être ensuite transportés dans des camions spéciaux au centre de Lyss. C'est le maire de Moutier, M. Jean Robert qui a présidé cette séance assisté de M. Philippe Holzer, conseiller municipal et de M. Joseph Annaheim, vétérinaire de Moutier.

La Chanson prévôtoise filmée par la télévision

(c) Hier soir ont eu lieu au collège Chantemerle les prises de vues par la télévision sur la « Chanson prévôtoise » et son groupe de danse.

Dernier garde-à-vous

(c) Soixante-six soldats de la classe d'âge 1926 ont rendu leur équipement militaire hier après-midi à la salle de gymnastique de Moutier. Ces soldats venaient de tout le district de Moutier. Au cours de cette cérémonie rehaussée par les productions de quelques élèves des classes de Mme Bosiger et de M. Heyer, le colonel Gustave Althaus, commandant d'arrondissement, le capitaine-aumônier Morle, de Reconvilier, l'adjoint de la direction militaire du canton, M. Zurcher, de Berne, ainsi que le conseiller municipal de Moutier, Francis Althaus, ont adressé quelques mots à ces soldats émérites.

BÉVILARD

Candidature autonomiste à la mairie

(c) « Unité jurasienne » vient de désigner son candidat à la mairie de Bévilard, charge devenue vacante à la suite du décès de M. Aimé Charpilloz. Il s'agit de M. Jean-Claude Zwahlen, conseiller communal de Bévilard depuis sept ans, par ailleurs président de la section de Bévilard d'« Unité jurassienne ».

DELÉMONT

Assises des socialistes-chrétiens romands

Sous la présidence de l'ancien conseiller d'Etat vaudois Arthur Maret, une centaine de socialistes-chrétiens de Suisse romande ont pris part samedi à Delémont, aux assises annuelles de leur fédération. Après une brève partie administrative, la journée a été entièrement consacrée à la réflexion avec l'intervention de l'abbé Clovis Lugon, de Sion, qui apporta l'exemple d'une société autogestionnaire chrétienne d'Amérique du Sud, et un échange animé par le théologien et pasteur Georges Casalis, de Paris, sur la redécouverte de l'évangile à travers le socialisme. « La libération de l'homme passe-t-elle avant son salut ? ». C'est à cette question comme à d'autres contradictions telles que « christianisme au service du capitalisme » que le théologien tenta d'apporter un éclaircissement.

COURTÉTELLE

La voie de chemin de fer n'est pas la route !

(c) Samedi, vers 19 h, un automobiliste de Baar (ZG), ressortissant de Delémont, qui roulait entre Courfaivre et Courtételle, ébloui par les phares d'une voiture arrivant en sens inverse, a pris la voie de chemin de fer pour la route, au virage situé sur le passage à niveau, et il s'y est engagé sur une trentaine de mètres.

Un train survint de suite après cette méprise, de telle manière que le véhicule, que le conducteur avait pu quitter précipitamment, a été pris en écharpe par la locomotive et projeté contre les installations des CFF. La voiture est démolie et les installations du passage à niveau ont été endommagées, de même que la locomotive. Les dégâts s'élèvent à 35.000 francs.

SAIGNELÉGIER

Empoisonnement vaut mieux qu'empoisonnement...

(c) La commune de Saignelégier vient de faire mettre à l'eau, à l'étang de Gruère, entre Saignelégier et Tramelan, 400 kg de carpes et de tanches, dont certaines atteignaient un kilo. C'est dire qu'il s'agit de pièces qui pourront être capturées dès le printemps prochain par les nombreux pêcheurs qui aiment tenter leur chance au bord de cette merveilleuse pièce d'eau.

BIENNE-BIENNE

Le président du Grand conseil bernois exprime son avis sur l'article 129

BERNE (ATS). — « Il est indispensable de faire preuve de compréhension réciproque pour la difficile situation dans laquelle se trouvent tous les intéressés, Jura-Nord, Jura-Sud et ancien canton ». C'est ce que M. Rudolf Leuenberg (rad Bienne), président, a déclaré hier après-midi dans son allocution d'ouverture de la session de novembre du Grand conseil bernois.

Une nouvelle aggravation s'est produite dans la question jurassienne, qui représente le premier de nos problèmes sur le plan de la politique d'Etat, avait auparavant précisé M. Leuenberger, qui faisait allusion à l'article 129 sur la réunification, récemment adopté par l'Assemblée constituante de la République et canton du Jura. « Loin de nous — nous n'en aurions d'ailleurs pas la compétence — de nous mêler des travaux en vue de l'élaboration de la loi fondamentale du nouveau canton. Nous entendons nous en tenir aux règles de l'Etat de droit et nous respectons les décisions populaires. »

On peut constater, a poursuivi le président, que la Constituante s'est engagée vigoureusement dans son travail et qu'elle l'a poursuivi résolument. « Or, là où le projet de nouvelle Constitution touche à la situation interne du canton voisin de Berne et va si loin qu'il met en cause le territoire de celui-ci, Berne a le droit légitime de présenter son point de vue »

L'ETAT DE DROIT

Après avoir rappelé les prises de position du Conseil exécutif bernois et du Conseil fédéral, M. Leuenberger a souligné que le Grand conseil devra encore prendre plusieurs décisions en relations avec le Jura. « Je suis fermement convaincu que des solutions applicables ne peuvent être trouvées qu'en observant rigoureusement les règles de l'Etat de droit. Lors de la création de l'additif constitutionnel, et dans de nombreuses questions de détails ces dernières années, Berne a fait preuve d'une grande largeur d'esprit. Nous attendons de nos collègues du Jura-Nord qu'ils comprennent aussi les difficultés qui naîtraient de l'acceptation définitive du discutable article 129, et que Berne ne saurait sacrifier ce point de vue. Le devoir de tous, au nom de l'intérêt fédéral, est de trouver dans cette question une solution acceptable pour toutes les parties. »

Le Grand conseil a ensuite adopté un postulat d'un député socialiste du Jura-Sud demandant la révision de la loi concernant les votations et élections populaires afin d'éviter qu'un candidat puisse être présenté sans son assentiment. L'interpellateur faisait en particulier allusion à l'élection récente du maire de Moutier, au cours de laquelle trois candidats avaient été présentés sans qu'ils soient informés, dans le but de faire diversion.

TAXES AUTOMOBILES PLUS CHÈRES

Par 116 voix contre deux, le parlement a en outre accepté une modification du décret sur l'imposition des véhicules routiers, qui prévoit une augmentation de 8 % des taxes, ce qui rapportera quelque 6,6 millions de francs à l'Etat.

En réponse à une interpellation d'un député démocrate-chrétien du Jura-Nord, qui estime que l'intervention de la police du Jura-Nord lors d'événements relatifs au problème jurassien dans la partie méridionale du Jura n'est plus indiquée, le directeur de la police, le conseiller d'Etat Robert Bauder, a indiqué qu'il ne pouvait donner suite à ce vœu, les membres du corps de police faisant partie d'un seul cercle dont le siège est à Moutier. Du reste, l'ensemble du corps de police constitue une unité. On donne en cela suite au vœu selon lequel doivent intervenir dans cette région des policiers francophones, au nord comme au sud du Jura. L'interpellateur n'est pas satisfait. La session se poursuit aujourd'hui.

Les institutions culturelles mènent campagne pour réunir les fonds nécessaires à leur survie

De notre correspondante :

La culture biennoise a été l'une des premières victimes des restrictions du budget opérés par le Conseil municipal. Le Conseil de ville au cours du débat sur le budget a réussi dans une certaine mesure à parer au plus pressé et à garantir pour le moins les salaires des artistes. Malgré ces perspectives d'avenir moins sombres que prévues, les deux institutions culturelles principales (la Société d'orchestre et le Théâtre des villes associées Bienne-Soleure) ne se reposent pas sur les lauriers acquis. Par des campagnes populaires de tout ordre, ils tentent de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance de la culture pour une agglomération. Concerts gratuits, initiation à la musique, concerts populaires, invitations au théâtre de diverses associations et de politiciens, petit déjeuner culturel, lettres adressées à tous les ménages relatant la situation précaire, etc., sont toutes des campagnes déjà entreprises qui s'inscrivent dans un nouveau programme de relations publiques mis au point par les institutions culturelles. Ces efforts sont particulièrement louables. Les directeurs, notamment MM. Alex Freihart (théâtre) et Edi Benz (SOB) ne cherchent pas à dépendre uniquement de la caisse communale en difficulté mais tâchent de donner un large écho à leur activité et acquérir avec le temps une certaine autonomie financière.

LETTRE A 38 COMMUNES

Depuis l'été dernier, ils sont soutenus dans leur entrprise par le maire de Bienne, M. Fritz Staehli qui a fait dans ce domaine un effort particulier et qu'il faut souligner. Le printemps dernier, le coup d'envoi avait été donné par le Théâtre de poche qui avait adressé à plus de 38 communes de la région une lettre leur demandant de participer financièrement aux dépenses culturelles biennoises. L'idée n'était pas nouvelle, puisqu'ils pouvaient s'appuyer sur la loi cantonale pour la promotion culturelle qui prévoit notamment une participation financière des communes aux dépenses culturelles des centres. Cette loi a été votée, mais n'a malheureusement pas encore été mise en vigueur par le Conseil exécutif.

CONTACTS POSITIFS

Cet été, la campagne auprès des communes seelandaises a été reprise par le maire. Les résultats des tractations peuvent être considérés comme positifs. D'ores et déjà, on peut compter sur une contribution de 15.000 fr. de la commune de Nidau. Le Conseil municipal d'autres communes a déjà inscrit au budget une contribution culturelle aux institutions biennoises, mais les comptes doivent encore passer le cap de l'assemblée communale. Il s'agit pour l'instant de Belmond qui prévoit 3000 fr., de Brugg qui s'engage éventuellement pour 15.000 francs et d'Evilard pour 10.000 francs. Il n'y a aucun doute que d'autres vont suivre du moins en ce qui concerne les communes seelandaises. Ces débuts, on le constate, sont encourageants et font certainement avancer à pas de géant l'idée de la régionalisation. Les difficultés financières de la ville auront au moins eu sur ce point un effet positif : mettre au jour la solidarité existante entre les communes de la région biennoise.

Décisions du Conseil exécutif

Avec effet au 31 janvier 1977, M. Bernhard Hahnloser quittera son poste de premier secrétaire à la direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique. Il a été nommé directeur du service juridique du département fédéral de l'intérieur et secrétaire-suppléant du même département.

Les taux d'intérêt de la fortune de l'Etat à affectation déterminée, placée à la caisse hypothécaire, de fortunes de fondations et de fortunes de droit privé à destinations déterminées est fixé à 4 ¼ % dès le 1er janvier 1977. L'ancien taux d'intérêt (4 ¾ %) est ainsi réduit d'un demi-point.

Au cas où la caisse de retraite du BLS accorderait à la compagnie de chemins de fer Berne-Loetschberg-Simplon des prêts pour financer l'aménagement du tracé en double voie, le canton de Berne garantit le service des intérêts et le remboursement des prêts. Le Conseil exécutif a précisé que cette garantie portait sur un maximum de 9 millions de francs et qu'elle n'était valable que de 1977 à 1979.

HOPITAUX

Conformément à la loi sur les hôpitaux, l'Etat se charge de l'amortissement des dettes découlant des constructions hospitalières de l'hôpital pédiatrique Wildermeth à Bienne, de l'hôpital pour nourrissons et prématurés Elfenau de Berne et de l'asile Mon Repos de La Neuveville. Ces dettes représentant 2,3 millions de francs en tout.

ECONOMIE HYDRAULIQUE

Le gouvernement bernois a approuvé deux projets qui doivent encore être soumis au parlement cantonal. Il s'agit d'une part d'une contribution cantonale de 262.000 fr. pour la deuxième étape des travaux de correction et d'endiguement du canal Schuepbach à Signau et d'autre part, d'une contribution cantonale de 227.000 fr. pour l'élargissement de la canalisation à Ringgenberg. Le gouvernement a approuvé en outre quatre projets de canalisations : la commune d'Affoltern se voit ainsi allouer une subvention de 128.000 fr. pour un canal collecteur tandis que le canton participe à raison de 121.000 fr. à la construction de la canalisation de Werdthof-Kappelen. Enfin, le Conseil exécutif a alloué 94.000 fr. à la commune de Saint-Brais pour la construction d'un canal collecteur et 83.000 fr. à la commune de Radelfingen pour un captage d'eau de source et la construction d'une station de pompage.

Piéton happé par une motocyclette

(c) Hier vers midi, un piéton âgé de 63 ans a été happé par une motocyclette à l'intersection de la rue Centrale et de la rue de l'Union. Le piéton souffre de blessures internes et de coupures au visage. Il a été transporté à l'hôpital régional. Les dégâts s'élèvent à 400 francs.

La culture : un lieu de rencontre

De notre réaction biennoise :

La culture est faite pour rapprocher, en diverses circonstances, la population d'une région. Dimanche matin, le Théâtre alémanique et la Société d'orchestre mettaient en application ce principe en organisant un déjeuner culturel.

La population, gracieusement invitée à venir au théâtre prendre en famille son petit déjeuner dominical, a largement répondu à cette formule nouvelle. Dès 9 h jusqu'à 14 heures, une foule se pressait aux portes du petit théâtre, place du Bourg, qui n'est plus depuis de longues années habitué à tant de monde. Habitués, familles biennoises, hôtes de passage, politiciens ou représentants de communes avoisinantes, faisaient partie du public.

Un déjeuner « à discrétion », était offert aux visiteurs, Café fumant, tresses au beurre, croissants, nombreuses sortes de pain, fromages, confitures, se faisaient concurrence. Ce tour de force était dû essentiellement à la collaboration des diverses associations de détaillants de produits laitiers, pâtissiers, restaurateurs, de la commune, qui en offrant largement de quoi satisfaire les estomacs, contribuèrent ainsi grandement à promouvoir une certaine forme de culture.

De nombreuses visites publiques du théâtre et de ses coulisses étaient organisées, un théâtre-guignol ravissait petits et grands, des accompagnements musicaux et autres productions apportaient une contribution originale à ce petit-déjeuner. C'était aussi, pour certains visiteurs, l'occasion de « monter sur les planches » puisque des tables avaient été installées sur la scène.

A la sortie, un coffre « aux trésors », théâtralement drapé de velours rouge rappelait aux visiteurs qu'il était permis de s'acquitter d'une obole pour les institutions culturelles en difficulté. Un agent Securitas, vigilant veillait sur le « magot » composé de nombreux billets de banque.

SEELAND

Election des exécutifs d'Orpond et de Belmond

Les socialistes ont perdu un siège au profit de l'UDC lors des élections de fin de semaine à l'exécutif communal d'Orpond, dans le Seeland. La nouvelle répartition des sièges est la suivante : trois sièges socialistes (— 1) trois sièges UDC (+ 1), un siège à l'entente locale (tendance radicale, inchangé).

Dans la commune de Belmond, dans le Seeland également, les élections à l'exécutif de fin de semaine ont apporté les changements suivants : trois sièges aux radicaux (+ 1), deux sièges aux socialistes (inchangé), un siège à l'UDC (— 1). En outre c'est un radical, M. Kurt Muster, qui a été élu président de commune. La participation aux urnes a été de 63 %.

PLATEAU DE DIESSE

PRÊLES

Collision de poids lourds

(c) Deux camions sont entrés en collision hier matin lors d'un croisement. Les dégâts s'élèvent à environ 6000 francs.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, « Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000 ».
Capitole : 15 h et 20 h 15, « Survivre ».
Elite : permanent dès 14 h 30, « Jetsex ».
Métro : 19 h 50, « Killer force ; ceux qui crèvent en selle ».
Palace : 15 h et 20 h 15, « All the President's men ».
Lido : 15 h et 20 h 15, « Belle de jour ».
Rex : 15 h et 20 h 15, « Complot de famille» ; 17 h 45, « Aguirre la colère de Dieu ».
Scala : 15 h et 20 h 15, « La loi de la haine ».
Studio : 15 h et 20 h 15, « Big men ».

PISCINE. — **Piscine couverte, Palais des Congrès :** 14 h à 20 h.

THÉATRE. — **Théâtre municipal :** « Wiener Blut ».

EXPOSITIONS

Ecole professionnelle : exposition du Photo-club de Bienne.
Galerie 75 (faubourg du Lac) : exposition de Schang Hutter.

URGENCES

Pharmacie d'office : Jura, place du Jura, tél. 22 51 08.
Médecin : tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.
« FAN-l'Express », rédaction biennoise : tél. (032) 22 09 11.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Prochaine votation fédérale

Le marché de l'argent et du crédit

Il est relativement aisé de se déterminer sur deux des objets soumis au vote du peuple et des cantons le 5 décembre prochain, l'initiative du POCH sur la semaine de 40 heures et l'arrêté fédéral sur la surveillance des prix. L'appréciation est plus délicate au sujet de la troisième question posée lors de ce scrutin fédéral: l'arrêté sur la politique du marché de l'argent et du crédit.

Cet arrêté, daté du 19 décembre 1975, fait suite au régime institué d'urgence le 20 décembre 1972. Pris conformément à l'article 89 bis de la Constitution fédérale, il restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1978 s'il est accepté. En cas de refus, il deviendra caduc à la fin de cette année.

L'arrêté sur la politique de l'argent et du crédit définit le système dit des «avoirs minimaux», selon lequel les banques et les entreprises assimilées peuvent être astreintes à déposer à la Banque nationale des sommes déterminées sur des comptes spéciaux non productifs d'intérêts et temporairement bloqués. Il prévoit également la possibilité de limiter les crédits, la Banque nationale fixant des «quota d'accroissement» par rapport à une date de référence. Il permet aussi de soumettre à autorisation les émissions publiques d'obligations, d'actions et d'autres papiers-valeurs. Il réserve enfin au Conseil fédéral le droit de limiter ou d'interdire la publicité en faveur du crédit et des ventes à tempérament, voire de limiter le petit crédit et autres opérations analogues.

RÉGULARISER LE COURS DU FRANC

Au cours de l'année 1976, ces divers moyens d'action n'ont pas tous été utilisés. L'économie privée étant, dans la conjoncture actuelle, peu encline à emprunter pour investir, la BNS n'est pas intervenue par des limitations de crédits. En revanche, elle a imposé aux banques le dépôt d'«avoirs minimaux».

La BNS achète des devises, au moment où la demande de franc suisses se fait excessive. Pour éviter que cette opération ne provoque un gonflement de la masse monétaire sur le marché intérieur, elle peut en compensation imposer le dépôt d'«avoir minimaux». Par la suite, elle se dessaisit de ces devises et peut alors libérer les sommes déposées. Ce faisant, la BNS peut régulariser le cours du franc, non pas en le fixant à un niveau artificiel, mais en faisant disparaître les pointes; de même, elle est en mesure de doser la masse monétaire de manière à répondre aux besoins de l'économie tout en évitant les effets inflationnistes.

Cette politique est d'ailleurs conforme à la fonction de la BNS, telle qu'elle est définie par la Constitution (art. 39): «de servir, en Suisse, de régulateur du marché de l'argent, de faciliter les opérations de paiement et de pratiquer, dans les limites de la législation fédérale, une politique de crédit et une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays».

Il ne paraît guère possible aujourd'hui d'accomplir cette mission générale sans disposer de moyens tels que le système des «avoirs minimaux». Or, l'actuelle loi fédérale sur la BNS ne permet guère que l'escompte, l'achat et la vente de papiers-valeurs; ces mesures sont insuffisantes pour permettre à l'institut d'émission de jouer son rôle. La revision de la loi est en cours; il s'agit de donner à la BNS les moyens d'une politique que la Constitution lui confie.

En attendant cette revision, l'arrêté sur le marché de l'argent et du crédit permet de «faire le joint». On ne saurait affirmer que la BNS ait abusé de ses possibilités d'intervention; ce peut être une raison suffisante d'admettre que l'arrêté reste en vigueur.

G. P. V.

Le prix de la bière augmentera à partir du 1er décembre prochain

La Société suisse des brasseurs et la Société suisse des hôteliers et restaurateurs ont décidé, en accord avec le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, d'adapter dès le 1er décembre 1976 les prix de gros et de détail de la bière, inchangés depuis le mois de mai 1974.

Pour les prix de gros, cette majoration sera en moyenne de 8,3% dont 7,3% reviendront aux brasseurs et 1% ira à l'Etat au titre d'imposition de la bière. Outre le renchérissement général enregistré jusqu'à l'automne 1975 et l'adaptation des salaires, les producteurs espèrent ainsi absorber également la forte hausse des prix de matières premières. Le consommateur, quant à lui, devra compter avec une augmentation du prix de détail légèrement inférieure à 9%.

Voici les prix qui seront appliqués dans les restaurants (service compris) pour la gamme des produits principaux: 3 dl en chope (bière normale) 1 fr. 10; 3 dl en flûte (bière spéciale) 1 fr. 20; 6 dl en bouteille (bière normale) 2 fr. 20; 3 dl en bouteille (bière spéciale) 1 fr. 70; 6 dl en bouteille (bière spéciale) 2 fr. 40.

Les restaurants de montagne pourront majorer leurs prix de 10 c et, dans certains cas exceptionnels, de 20 centimes.

LES RAISONS

La dernière augmentation remonte au mois de mai 1974. Le conseiller aux Etats, M. L. Schlumpf, préposé à la surveillance des prix, a approuvé cette mesure à la suite d'un examen approfondi de la situation de l'industrie suisse de la bière. En effet, depuis les dernières majorations des mois de décembre 1971 et mai 1974, conditionnés par le renchérissement général, le rapport entre les coûts et les revenus s'est nettement détérioré. L'Office de la surveillance des prix a donc ordonné une enquête auprès des brasseries portant sur l'augmentation des coûts de production et des revenus enregistrée depuis la dernière adaptation des prix.

Le renchérissement général depuis le mois de mai 1974 est de 10% et les brasseries l'ont pris à leur charge. Il est une des causes principales de l'augmentation des coûts d'exploitation. Il n'y a pas seulement l'adaptation des salaires, mais aussi la forte hausse des prix dans les secteurs de l'énergie et des transports.

En outre, les ventes de bière sont en régression, en raison notamment de l'activité très réduite dans la construction, de la forte diminution de la main-d'œuvre étrangère et du tourisme, et aussi, de la concurrence croissante de la part des bières étrangères.

Situation difficile des travailleurs étrangers

ZURICH (ATS). – Quelque 300 travailleurs italiens se sont réunis en fin de semaine à Zurich à l'invitation de l'Institut Fernando Santi et du parti socialiste italien en Suisse. Abordant le thème de la situation économique et de l'emploi en Suisse, ils ont adopté une résolution, qui relève la perte de 300.000 postes de travail au cours des 3 dernières années et demande en conséquence une modification de la politique économique aussi bien en Suisse qu'en Italie. Une telle modification ne peut réussir que par le rétablissement de l'équilibre politique dans les deux pays, afin de lutter d'une manière plus efficace contre la crise actuelle et de pouvoir répondre aux besoins des travailleurs. Pour la Suisse, il convient en particulier de modifier le statut des saisonniers et de réviser le droit de vote des étrangers.

Dans son discours d'ouverture, le président de l'institut Fernando Santi de Suisse, M. Giuseppe Fabrelli, a affirmé que le but de ce congrès était de trouver une position commune au sein des instances politiques et syndicales de Suisse et d'Italie. Il s'agit en Suisse d'assurer aux travailleurs étrangers les garanties sociales, humaines et juridiques. Une politique économique doit être menée concrètement en Italie, qui tienne compte des particularités régionales et locales, des problèmes de l'émigration.

Le président de l'Union syndicale suisse (USS) M. Ezio Canonica, a déclaré que la récession avait non seulement fait perdre son travail à nombre de travailleurs, mais avait eu pour conséquence de diminuer les prestations sociales des travailleurs à travers des tentatives de chantage de la part des employeurs. Le mouvement syndical suisse oppose au système de l'économie de marché un système basé sur la solidarité économique, qui laisse jouer la libre concurrence, mais qui assure une participation égale de l'Etat, des employeurs et des travailleurs dans la direction des activités économiques.

VALAIS - VALAIS

Début de la session du Grand conseil valaisan

De l'économie aux pêches de la colère

De notre correspondant:

Le Grand conseil valaisan a ouvert ses portes hier matin sous la présidence de M. Hubert Bumann.

A l'ouverture des débats, alors que le Conseil d'Etat et tous les députés s'apprêtaient à gagner leur siège, une délégation des producteurs de la région de Saxon et environs a remis au président du parlement une corbeille contenant 10.400 signatures de Valaisans et de Confédérés qui soutiennent leur effort pour empêcher l'importation abusive de produits étrangers en Suisse.

Au cours de cette séance d'ouverture le Grand conseil a entendu une partie du rapport de la commission des finances sur le budget 77 de l'Etat du Valais, budget qui boucle sur près de 40 millions de francs de déficit.

Du rapport de la commission des finances que préside M. Paul Biderbost et dont le rapporteur français est M. Charly Darbellay, il convient de retenir aujourd'hui le bilan qui s'y est fait de l'économie valaisanne.

— Au chapitre de l'emploi la commission relève que le nombre de chômeurs complets et partiels est en constante diminution. Il n'y a plus qu'une centaine de chômeurs complets en Valais mais il faudra s'attendre à une augmentation de ceux-ci en hiver dans le secteur de la construction.

— «Les résultats de l'année agricole peuvent être qualifiés de moyens, note la commission. Le marché du bétail est perturbé par des abattages nombreux consécutifs à la sécheresse. Dans le domaine de la viticulture, des stocks importants ont été constitués, d'où des problèmes d'écoulement. Les producteurs des fruits et légumes enfin demandent à juste titre une application du système des trois phases.»

— Dans l'ensemble, l'industrie valaisanne semble avoir passé le creux de la vague, exception faite des succursales d'horlogerie qui craignent de grandes difficultés.

— Au chapitre du tourisme, la commission constate «une diminution du nombre de nuitées de 4%. Les touristes d'autre part dépensent beaucoup moins.

En résumé, la commission Biderbost constate que «la reprise économique se fait attendre».

Mais revenons aux pêches de la colère.

Debout devant l'entrée qui donne accès à la salle des débats, M. Roger Reuse, de Saxon, l'un des manifestants du 2 septembre, a présenté avec la délégation qui l'accompagnait, dont le président du groupe, M. Georges Felley, le panier aux 10.400 signatures au président de la haute assemblée. «J'ai l'honneur, s'écria M. Reuse, au nom du comité de défense de la manifestation paysanne du 2 septembre sur la route du Grand-Saint-Bernard de vous remettre les signatures de plus de 10.000 personnes qui comprennent et appuient les revendications paysannes. Nous osons espérer que cet appui populaire massif encouragera nos plus hautes autorités cantonales à défendre fermement l'agriculture valaisanne. Nous méritons ce soutien et comptons sur vous».

M. F.

Un menuisier tombe d'un toit

(c) On a dû hier conduire d'urgence à l'hôpital de Martigny un menuisier de Saillon, M. Gilbert Voeffray. Celui-ci se trouvait sur le toit du bâtiment de M. Jules Crettenand lorsqu'il bascula dans le vide et s'écrasa au sol après une chute de cinq ou six mètres. M. Voeffray souffre d'une fracture du fémur et de blessures diverses. Sa tête frôla le bord métallique d'une remorque, ce qui aurait pu lui coûter la vie.

TESSIN

Nouvelle et ferme opposition à l'autoroute Bellinzone-Locarno

ASCONA (ATS). – Il faut à tout prix défendre les emplacements agricoles de la plaine de Magadino, sans quoi l'élevage est destiné à disparaître faute de possibilités d'hiverner le bétail. C'est à cette conclusion que sont parvenus les membres de la «Societa agricola Locarno e valli» (Société pour l'agriculture de Locarno et des vallées avoisinantes), réunis dimanche à Ascona pour examiner divers projets d'aménagement et de construction les touchant directement. Ils ont ainsi protesté contre l'autoroute Bellinzone-Locarno dont le futur tracé détruira selon eux la partie la plus fertile de la plaine.

La société s'est également vivement opposée aux projets d'aménagement du territoire de Locarno et de Gordola et aux mesures prises au niveau fédéral en faveur des régions de montagne, qui ignorent les sociétés privées d'agriculture.

Les sociétés agricoles tessinoises, fondées entre les années 1865 et 1880 ont toujours eu le statut de société privée et n'ont pour cette raison jamais été prises en considération dans le programme d'aide aux régions de montagne. La société de Locarno et des vallées environnantes se compose d'environ 200 paysans.

Claudine
Corsets • Lingerie

NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 08 22
MILIEU DES CHAVANNES

Mme C. Vautravers — Mlle S. Furrer

CHAUDES ET CONFORTABLES

NOS ROBES DE CHAMBRE dès 98.—

NOS CHEMISES DE NUIT jusqu'à taille 52 dès 29.80

SOUS-VÊTEMENTS laine, laine et soie et pure soie dès 18.90

Pensez à nos bons-cadeaux
NOUS RÉSERVONS POUR LES FÊTES

Initiative «démocratie dans la construction des routes nationales»

BERNE (ATS). – La commission du Conseil national chargée d'examiner le message sur l'initiative populaire «démocratie dans la construction des routes nationales» a siégé vendredi à Berne sous la présidence du conseiller national Otto Nauer (soc/ZH) et en présence du conseiller fédéral Hans Hurlimann, chef du département fédéral de l'intérieur.

La commission a entendu un exposé très circonstancié de M. Hurlimann sur la position adoptée par le Conseil fédéral au sujet de l'initiative populaire. En outre le chef du département de l'intérieur a présenté l'état actuel et les projets de réalisation future des travaux prévus dans le programme de construction des routes nationales.

A la suite d'une discussion nourrie, la commission a décidé l'entrée en matière sur le projet du Conseil fédéral. Les détails seront discutés, sur la base d'un rapport complémentaire du département au cours d'une prochaine séance qui se tiendra en janvier prochain.

La Suisse à la Foire internationale du Salvador

LAUSANNE (ATS). – Après une absence de huit ans, la Suisse participe à nouveau officiellement à la 7me Foire internationale de San-Salvador, qui a été inaugurée le 5 novembre par le colonel Arturo Armando Molina Barraza, président de la République. Cette foire, qui dure jusqu'au 22 novembre, groupe trente et un pays. C'est le «comité Pabellon Suizo» qui, avec le soutien de l'ambassade de Suisse, a organisé la section de notre pays, dans laquelle trente-six entreprises exposent des machines, des produits chimiques, des montres et des spécialités alimentaires. L'Office suisse d'expansion commerciale (Lausanne) gère un stand d'information commerciale et touristique et présente un spectacle en multivision sur la Suisse.

M. Th. Portier, chargé d'affaires suisses, et le comité d'organisation donnent une réception mardi. Le même jour, un numéro spécial sur la Suisse paraît dans la «Prensa grafica», le plus grand quotidien du pays.

En 1975, le Salvador a été notre plus important partenaire commercial en Amérique centrale. Ses importations en provenance de Suisse ont atteint 23,6 millions de francs et ses exportations 16,8 millions. La présence de la Suisse à la foire de San-Salvador témoigne de la bonne entente entre les deux pays, après la participation du Salvador au Comptoir suisse de Lausanne en 1975.

Mme Simone Veil à Berne

BERNE (ATS). – Mme Simone Veil, ministre français de la santé publique, ayant été invitée par les autorités de la République et canton de Genève à visiter une exposition de livres médicaux français, a saisi cette occasion pour faire une visite de courtoisie au conseiller fédéral Hans Hurlimann.

Mme Veil a été reçue lundi par le chef du département fédéral de l'intérieur, dans la maison de Wattenwyl à Berne. Le ministre visitera d'autre part le home pour personnes âgées «Schaerme» à Melchnau (BE), une institution créée avec des fonds privés. Mme Veil sera accompagnée de l'ambassadeur de France Claude Lebel, de représentants des autorités fédérales, du conseiller d'Etat Kurt Meyer, chef des directions de l'hygiène publique et des œuvres sociales du canton de Berne, et du président du Conseil municipal de Melchnau, M. Eugen Friedli.

Les écoles de recrues en 1977

Le département militaire fédéral vient de communiquer les dates et les places d'armes des cours d'instruction et des écoles de recrues pour 1977. Nous publions ici les lieux et les dates des écoles de recrues concernant la Suisse romande.

INFANTERIE. – ER inf. mot. 1 (Bière) 31 1 - 28 5; ER inf. mot. 201 (Bière) 11 7 - 5 11; ER inf. 2 (Colombier-Boudry) 31 1 - 28 5; ER inf. 202 (Colombier-Boudry) 11 7 - 5 11; ER inf. mont. ER inf. mont. 10 (Saint-Maurice - Monthey) 31 1 - 28 5; ER inf. Mont. 210 (Saint-Maurice - Monthey) 11 7 - 5 11; ER trm. inf. 13 (Fribourg) 31 1 - 28 5; ER trm. inf. 213 (Fribourg-Morat) 11 7 - 5 11; ER gren. 14 (Isone) 31 1 - 28 5; ER gren. 214 (Isone) 11 7 - 5 11; ER DCA inf. 15 (Coire) 31 1 - 28 5; ER DCA inf. 215 (Coire) 11 7 - 5 11; ER ach. 16 (Yverdon-Vallorbe) 31 1 - 28 5; ER ach 216 (Yverdon - Vallorbe - Orbe) 11 7 - 5 11; ER auto inf. 17 (Wangen-sur-Aar) 31 1 - 28 5; ER auto inf. 217 (Wangen-sur-Aar) 11 7 - 5 11; ER tr. 18 (Saint-Luzisteig) 31 1 - 28 5; ER tr. 218 (Saint-Luzisteig) 11 7 - 5 11.

TROUPES MÉCANISÉES ET LÉGÈRES. – ER trp. L. (Drognens) 7 2 - 4 6; ER trp. L. 20 (Drognens) 31 1 - 28 5; ER trp. L. 219 (Drognens) 18 7 - 12 11; ER trp. L. 220 (Drognens) 11 7 - 5 11; ER trp. L. 72 (Schwytz - Goldau - Rothenthurm) 31 1 - 28 5; ER trp. L. 272 (Schwytz - Goldau - Rothenthurm - Aarau) 11 7 - 5 11; ER trp. bl. 21 (Thoune) 31 1 - 28 5; ER trp bl. 22 et 71 (Thoune) 7 2 - 4 6; ER trp. bl. 221 (Thoune) 11 7 - 5 11; ER trp. bl. 222 et 271 (Thoune) 18 7 - 12 11.

ARTILLERIE. – ER art. 23 (Bière), 24 (Frauenfeld), 25 (Frauenfeld), 26 (Monte-Ceneri), 27 (Sion) 31 1 - 28 5; ER art. 223 (Bière), 225 (Frauenfeld), 226 (Monte-Ceneri), 227 (Sion) 11 7 - 5 11.

TROUPES D'AVIATION ET DE DÉFENSE CONTRE AVIONS. – ER av. 30 (Payerne) 31 1 - 28 5; (Locarno) 28 2 - 28 5; ER av. 230 (Payerne) 11 7 - 5 11; (Locarno) 8 8 - 5 11; ER rens. trm. ADCA 33 (Dubendorf) 31 1 - 28 5; ER rens. trm. ADCA 233 (Dubendorf) 11 7 - 5 11; ER DCA 31 (Emmen) 32 et 52 (Payerne) 31 1 - 28 5; ER DCA 231 (Emmen-Buochs), 232 (Payerne-Grandsivaz), 234 (Emmen-Zoug), 252 (Payerne) 11 7 - 5. 11.

TROUPES DU GÉNIE. –ER G. 35 (Brugg-AG), 36 (Bremgarten AG) 31 1 - 28 5; ER G. 235 (Brugg), 236 (Bremgarten) 11 7 - 5 11.

TROUPES DE FORTERESSE. – ER fort. 29 (Mels) 31 1 - 28 5; ER fort. 229 (Mels) 11 7 - 5 11.

TROUPES DE TRANSMISSION. – ER trm. 37 (Kloten), 38 (Bulach), 60 (Jassbach) 31 1 - 28 5; ER trm. 237 (Kloten), 238 (Bulach), 260 (Jassbach) 11 7 - 5 11.

TROUPES SANITAIRES. – ER san. 39 (Losone-Moudon) 21 2 - 28 5; ER san. 240 (Sala-Capriasca), 340 (Losone) 1 8 - 5 11; ER trsp. san. 41 (Lausanne-Châlet-à-Gobet) 31 1 - 28 5; ER trsp. san. 241 (Lausanne - Châlet-à-Gobet - Moudon) 11 7 - 8 11.

TROUPES VÉTÉRINAIRES. – ER mar. 123 (Sand-Schoenbuhl) 31 1 - 28 5.

TROUPES DE SOUTIEN. – ER trp. sout. 42 (Fribourg - la Planche - Alterswil) 31 1 - 28 5; ER trp. sout. 242 (Fribourg - la Planche - Alterswil) 11 7 - 5 11.

TROUPES DE PROTECTION AÉRIENNE. – ER de PA 46 (Genève), 47 (Wangen-sur-Aar) 31 1 - 28 5; ER de PA 246 (Genève), 247 (Wangen-sur-Aar) 11 7 - 5 11.

TROUPES DU MATÉRIEL. – ER trp. mat. 81 (Worblaufen), 83 (Lyss) 31 1 - 28 5; ER trp. mat. 82 (Thoune), 84 (Thoune) 7 2 - 4 6; ER trp. mat. 281 (Worblaufen) 283 (Lyss) 18 7 - 12 11; ER trp. mat. 282 et 284 (Thoune) 25 7 - 19 11.

TROUPES DES TRANSPORTS. – ER pol. rte (Thoune) 31 1 - 28 5; 244 (Thoune) 11 7 - 5 11.

VAUD

Autoroute du Léman: agression

PUIDOUX-CHEXBRES (VD) (ATS). – Un marchand de voitures de Winterthour a été victime d'une agression à main armée sur l'autoroute du Léman, à la fin de la semaine dernière. Un soi-disant acheteur, qui lui avait donné rendez-vous à Puidoux-Chexbres, prétexta une course d'essai à bord de la voiture qui l'intéressait. L'inconnu emmena le vendeur sur l'autoroute Lausanne-Aigle et, sortant alors un revolver de sa poche, il lui arracha 22.000 fr. en billets. L'agresseur abandonna ensuite sa victime et s'enfuit au volant de la voiture, qu'on retrouva inoccupée à Vevey. La police le recherchait toujours lundi.

Nyon: chute mortelle

NYON (ATS). – Un accident mortel du travail est survenu lundi matin sur un chantier de construction à Borex, au-dessus de Nyon. Trois ouvriers d'une entreprise nyonnaise étaient occupés à poser une citerne dans une fosse. Ils se trouvaient sur un muret, lorsque l'un d'eux, M. René Rouiller, 51 ans, habitants Nyon, perdit l'équilibre et tomba dans la cave de l'immeuble en construction. Il fut tué sur le coup.

Loterie à numéros: pas de «6»

Liste des gagnants du tirage N° 45 du 6 novembre 1976:

8 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 62.185 fr. 60.

135 gagnants avec 5 numéros: 3.685 fr 05.

5918 gagnants avec 4 numéros: 84 fr. 05.

90.497 gagnants avec 3 numéros: 4.– francs.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.

Un grand anniversaire : 1276-1976

La Collégiale de Neuchâtel dédicacée il y a 700 ans

La collégiale de Berne, les cathédrales de Lausanne et de Fribourg sont de molasse grise. Les cathédrales de Bâle et de Strasbourg portent le rose du grès des Vosges. La collégiale de Neuchâtel est, sauf erreur, la seule grande église à scintiller d'or sous le soleil, grâce à son merveilleux calcaire jaune jurassique.

Elle a bien plus que 700 ans, puisque les historiens les moins portés à exagérer son antiquité la font dater de 1185.

Le 700me anniversaire, que l'on célèbre si intelligemment ces jours, est celui de la dédicace du sanctuaire, que l'on mit donc près d'un siècle à ériger, de 1185 à 1276.

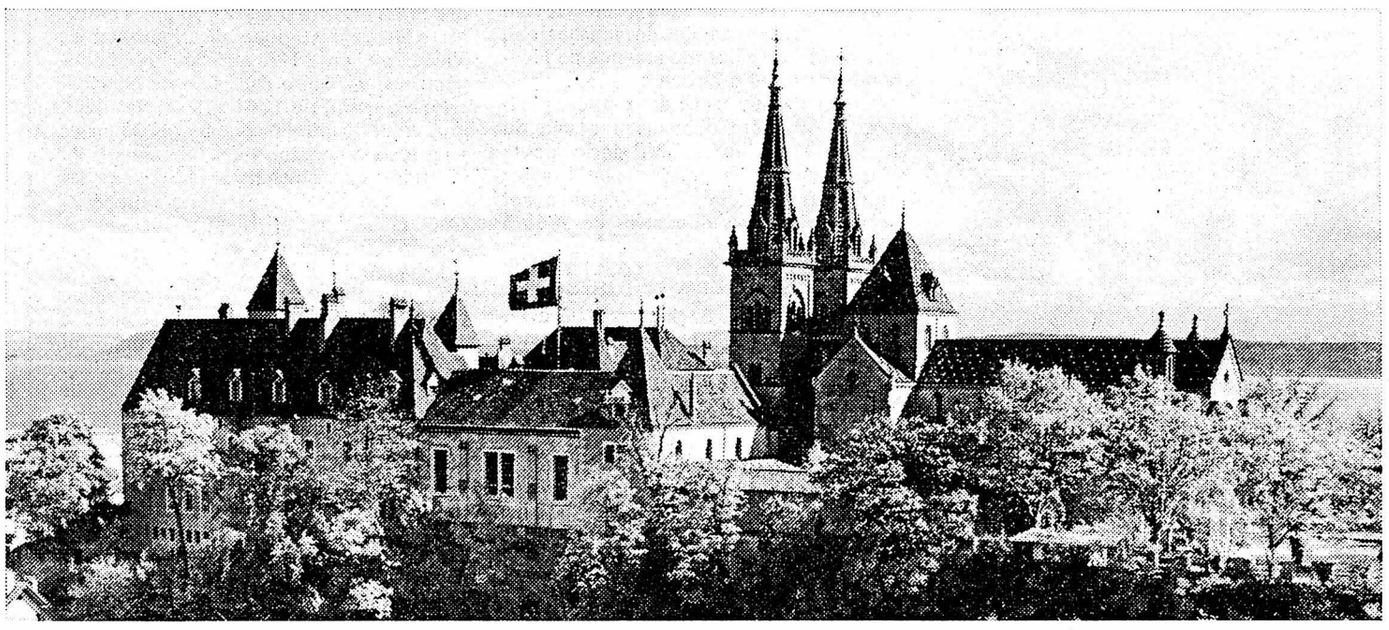

L'ensemble architectural constitué par la Collégiale (à droite) et le château (à gauche) dessine la silhouette de Neuchâtel. (Photo ONT)

En cette année 1276 « régnait » sur le comté de Neuchâtel Amédée, le grand-père du célèbre comte Louis qui, un siècle plus tard, en 1372, élèvera le splendide mémorial de sa famille dans le chœur de l'église. Amédée, dont nous reproduisons le sceau armorié à trois pals chevronnés, avait épousé Jordane de la

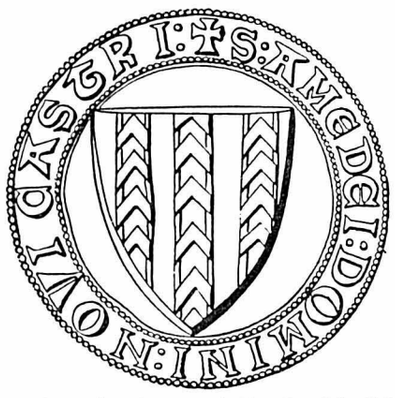

Sceau d'Amédée, Seigneur de Neuchâtel de 1264 à 1287. [D'après l'« Armorial neuchâtelois » de L. et M. Jéquier.]

Sarraz et sera le père de Rodolphe IV ou Rollin, époux d'Eléonore de Savoie, dont les statues, primitivement gisantes, sont maintenant debout, à gauche et à droite à l'intérieur du cénotaphe.

Un minuscule entrefilet

Combien nous voudrions en savoir davantage sur l'événement sans doute grandiose que dut être la dédicace du 8 novembre 1276! – Hélas, les archives de Neuchâtel ont été si malmenées par incendies, inondations du Seyon ou autres calamités!

Alors qu'un an plus tôt, le 19 octobre 1275 à Lausanne, la dédicace de la cathédrale fut l'occasion de la rencontre éclatante d'un pape, Grégoire X, et d'un empereur, Rodolphe de Habsbourg – à Neuchâtel nous ne connaissons l'existence de la dédicace de notre église que par un minuscule entrefilet d'une chronique assez tardive, ne datant que du début du XVIe siècle.

Les archives d'Etat possèdent, en effet, un gros volume manuscrit, non totalement employé, dans lequel un chanoine du nom de « de Bosco », ce qui veut dire Du Bois, raconte les débuts du chapitre de la collégiale et de la maison comtale. Parvenu à l'année 1276, il note simplement et bien trop brièvement à notre gré, ceci :

Dedicatio ecclesie Novi Castri facta est die octavo novembris.

Oui, c'est véritablement là tout ce que nous pouvons savoir sur l'événement dont nous célébrons le 700me anniversaire. Il faut avouer que c'est mince!

Mais, si nous sommes privés d'un brillant récit de cérémonie dédicatoire, nous avons là, au milieu de nous, témoin relativement bien conservé de huit siècles d'histoire, la collégiale d'aujourd'hui, que chacun peut visiter et admirer, et où chacun aussi peut se recueillir et adorer, en silence ou en communauté. N'est-ce pas là l'essentiel?

Généalogie

Dans un paragraphe à part, réservé aux latinistes, nous parlerons de ce que l'on peut savoir de la fondation de la collégiale vers 1185, grâce aux descriptions qui nous ont été conservées (hélas! bien imparfaitement) du tympan primitif du portail sud.

Mentionnons rapidement les modifications survenues après la mort du comte Louis de Neuchâtel, qui vécut de 1305 à 1373.

De 1373 à 1395, c'est sa fille Isabelle, femme de Rodolphe, comte de Nidau, qui lui succéda. Mais Isabelle étant morte à son tour sans enfant, lui succéda le fils de sa sœur Varenne (ou Verène), laquelle avait épousé Egon de Fribourg-en-Brisgau. Ce fils, Conrad de Fribourg, « régna » à Neuchâtel de 1395 à 1424. Il est représenté sur la gauche du cénotaphe, deux petits chiens à ses pieds. Le fils de Conrad, Jean de Fribourg, représenté à droite, fut comte de Neuchâtel de 1424 à 1457. C'est de son temps que fut construite, devant le porche ouest, la chapelle saint Guillaume (supprimée en 1869) et que fut érigée la tour sud, qui porte la date de 1428. C'est sous son règne aussi, en 1450, que la ville fut ravagée par un terrible incendie qui s'étendit jusqu'au château et à la Collégiale, et dont nous donnons, plus loin, le récit traduit de la chronique canoniale.

Le successeur de Jean de Fribourg, Rodolphe de Hochberg 1457-1487, représenté par la seule statue sans couleur, a laissé ses armes peintes au-dessus du cénotaphe. Son fils, Philippe de Hochberg, 1487-1503, n'est pas intervenu largement à la Collégiale; c'est lui, en revanche, qui a érigé, dans le voisinage immédiat, le monumental portail d'entrée du château.

A partir de la Réforme

Le 23 octobre 1530, le réformateur Guillaume Farel prêche à la collégiale. Les quelque vingt autels qu'elle contenait sont supprimés, beaucoup de statues, dont celles de la base du tombeau, sont mutilées. Une inscription rappelle l'événement. Plus tard, en 1672, le tympan du portail sud est enlevé pour être remplacé par un simple mur. Plus tard encore, le monument des comtes est caché par des lambris. Mais jamais la collégiale, unique sanctuaire de la ville, n'a été plus remplie de fidèles pleins de ferveur, foule grossie chaque semaine par les persécutés venus de France et du Piémont, surtout après la triste révocation, survenue en 1685, de l'Edit de Nantes.

Pour augmenter le nombre des places, on construit dès 1656 des galeries à l'ouest et dans les bas-côtés, et, comme, sous celles-ci, il fait sombre, on ouvre, sur la façade sud, une nouvelle porte et des œils-de-bœuf. Tant d'efforts ne suffisent pourtant pas, et, en 1696, Jean-Frédéric Ostervald inaugure le Temple du Bas, qu'il faut agrandir encore d'une sorte d'abside à l'est en 1702.

Puis, comme le dit si bien Alfred Lombard dans son magnifique ouvrage daté de 1931, survient, dès 1800 environ, le siècle des archéologues.

La collégiale voit venir à elle une nouvelle sorte de fidèles, les « romantiques » de l'histoire, tout particulièrement Frédéric Du Bois de Montperreux et Georges-Auguste Matile, dont nous donnons plus loin les biographies.

L'intérêt archéologique se réveille, comme d'ailleurs dans toute l'Europe, pour les vestiges du passé. En 1840 on confie à Charles-Frédéric-Louis Marthe la restauration du monument comtal, puis, de 1867 à 1870, sous l'égide de Léo Châtelain, on procède à une réfection de tout l'édifice, qui aboutit à l'état dans lequel nous le connaissons actuellement : suppression de la chapelle Saint-Guillaume et restauration du porche ouest; réfection du cloître avec arcades gothiques remplaçant celles de style roman, dont on conserva, heureusement, quelques exemplaires le long du mur septentrional de l'église; érection d'une tour nord, à laquelle on donne une flèche de pierre jaune comme à celle du sud; rétablissement, à l'ouest et au sud, de pignons qui avaient disparu au cours des siècles; et beaucoup d'autres changements que nous ne pouvons songer à mentionner ici. Désormais la Collégiale, quelque peu isolée sur sa colline d'où l'on a exclu nombre de bâtisses diverses, est le beau monument que nous connaissons et aimons. Mais, (et cela n'est point étonnant), elle recèle encore de nombreux secrets, dont le moindre n'est pas la date de sa fondation.

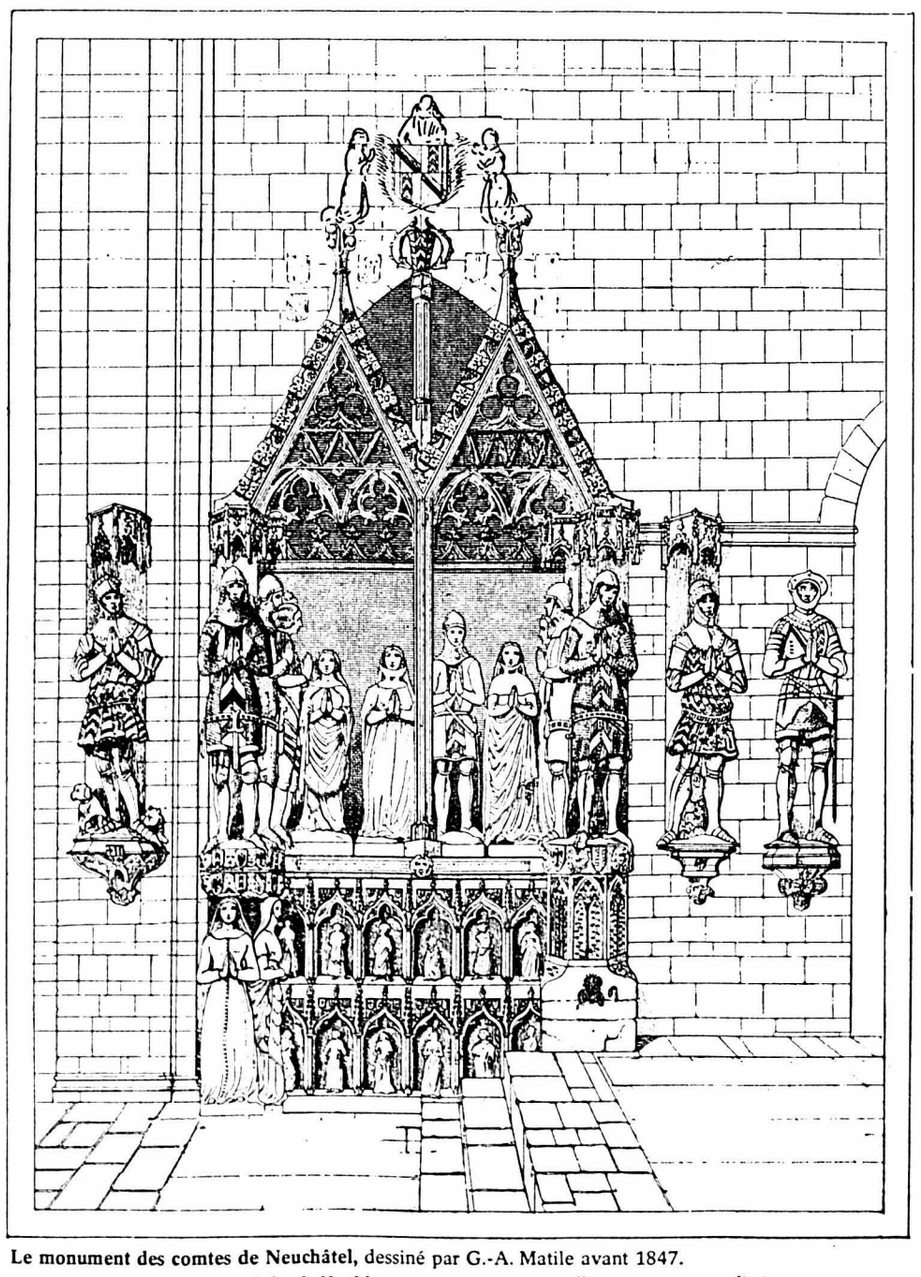

Le monument des comtes de Neuchâtel, dessiné par G.-A. Matile avant 1847.

Au-dessus des armes de Rodolphe de Hochberg, peintes sur la muraille, au sommet, on distingue encore sur ce dessin qui date du milieu du XIXe siècle, une reproduction de la scène d'offrande qu figurait sur le tympan supprimé en 1672 : à gauche et à droite du blason, un homme et une femme agenouillés et, au-dessus, la Vierge assise portant la maquette de l'église que les donateurs viennent de lui offrir. Actuellement cette scène d'offrande a totalement disparu, sans doute en suite de nettoyages trop consciencieux.

Adresse du président du Conseil communal

La Collégiale, témoin de sept siècles d'histoire, fait partie de l'image de Neuchâtel. Sa silhouette familière, alliée sur la colline à celle du Château, est connue loin à la ronde.

Ce vénérable édifice est un exemple du savoir-faire des bâtisseurs de cathédrales qui, aujourd'hui encore, forcent l'admiration. Bien que vouée au culte catholique romain d'abord, réformé ensuite, la Collégiale est propriété de la collectivité publique depuis la Réforme, où les biens du chapitre furent transférés à la bourgeoisie de Neuchâtel. Les pouvoirs publics en assurent la conservation et la maintiennent en état de remplir ses fonctions sur le double plan religieux et culturel.

L'origine de l'église est aussi imprécise que celle de notre ville elle-même. Faute de documents, les historiens en sont réduits à considérer que la construction a dû commencer avant 1185, sous l'impulsion d'Ulrich II de Neuchâtel et de Berthe, sa femme. Si le chœur, le portail sud et la base des murs étaient achevés à la fin de l'époque romane, vers 1200, le reste de l'édifice et la couverture de la nef remontent au premier art gothique. Une date en tout cas est certaine : celle de la dédicace le 8 novembre 1276, qui sert de point de départ aux manifestations du 700me anniversaire.

A l'image de la vie, la Collégiale ne fut jamais immuable. Au travers des siècles, elle a subi bien des atteintes infligées par les hommes. Des dommages considérables furent notamment constatés lors du grand incendie qui, le 16 octobre 1450, détruisit une grande partie de la ville.

Quelques décennies plus tard, la Réforme provoqua des transformations importantes. Les 23 et 24 octobre 1530, des soldats neuchâtelois, rentrés de Genève, saccagèrent les chapelles et démolirent les autels. Au siècle suivant, on perça des œils-de-bœuf sous les fenêtres pour éclairer les galeries de bois. Plus tard, les murs furent badigeonnés, la rose murée et les toitures modifiées. Le clocher sud, seul ancien, a été flanqué au nord d'une seconde tour en 1869. Fort heureusement, le cénotaphe des comtes de Neuchâtel, l'une des œuvres d'art les plus marquantes de Suisse que le Moyen Age ait laissées, a passé sans dommage au travers de toutes les vicissitudes. Ce monument, aux personnages figés et majestueux – dont l'identité de certains suscite encore la perplexité des historiens – est aujourd'hui un des éléments les plus admirés de notre patrimoine artistique.

1276-1976. Au-delà des temps, la Collégiale poursuit comme auparavant son rôle de spectateur des époques heureuses ou dramatiques. A ce titre, elle impose et mérite notre respect.

Le concert commémoratif du 14 novembre, au cours duquel sera créée notamment la cantate « Jubilate Deo », composée gracieusement par M. Samuel Ducommun, organiste titulaire – création à laquelle s'associeront de nombreux chanteurs, solistes et instrumentistes – sera une occasion de plus pour la population de notre ville de rendre hommage à la Collégiale, ce témoin d'un passé historique d'une exceptionnelle richesse.

Rémy ALLEMANN
Président du Conseil communal
de la Ville de Neuchâtel

La piété en 1481

Nous pensons intéressant de donner ici, cité par Matile d'après un manuscrit de la Bibliothèque de la Ville, un exemple de la piété telle qu'elle se manifestait à la Collégiale en 1481.

Une messe fut célébrée dans la Collégiale de Neuchâtel pour détourner une calamité publique. Cette messe, destinée à détourner pestes, temps d'orage et autres calamités, se célébra par trois lundis consécutifs au lever du soleil, en présence de tout le peuple, hommes et femmes, vieillards et enfants. Tous tenaient dans leurs mains des flambeaux, aussi bien durant la messe que pendant la procession qui suivit immédiatement. Chaque fidèle devait dire trois patenôtres. Le prêtre, après avoir récité la confession générale, fit à haute voix et en langue vulgaire la prière suivante :

« Seigneur Jésus-Christ, rédempteur du monde, bon et miséricordieux, daigne défendre ta pauvre créature contre cette peste et cette mortalité. Seigneur Dieu, toi qui as dit « Je ne veux pas la mort du pécheur mais sa conversion et sa vie », protège et garde-moi contre ce fléau. Seigneur Jésus, par cet amour immense que tu as à la vierge Marie, ta mère, et par les mérites de saint Sébastien et de la benoîte vierge Anastasie, préserve-moi de cette redoutable calamité et d'une mort subite. Amen. »

Ceux qui craignaient la peste devaient réciter l'une ou l'autre des deux prières suivantes :

« Fais apparaître, Seigneur, un signe de salut dans nos maisons, et ne permets pas que l'ange exterminateur entre dans nos demeures. Fais briller le signe de ta croix, et le fléau s'enfuira de nous, par Christ notre Seigneur. Amen. »

« Père saint et tout-puissant exauce-nous. Envoie du ciel ton messager, afin qu'il protège et conserve tous ceux qui sont dans cette demeure, par Christ, notre Seigneur. Amen. »

COLLÉGIALE 1276-1976

(SUITE)

Hommage aux deux premiers historiens qui, avec amour, étudièrent la Collégiale au milieu du XIXe siècle

Frédéric Du Bois de Montperreux

Frédéric Du Bois de Montperreux est né à Môtiers en 1798. Son père était négociant en dentelles, tandis que son grand-père, Claude-François Du Bois, peignait sur émail, livrant ses chefs-d'œuvre jusqu'à la cour d'Espagne. Sa mère appartenait à la famille L'Hardy d'Auvernier.

Frédéric DuBois de Montperreux (1798-1850). D'après un portrait de J. Notz.

Ayant reçu une éducation fort soignée malgré la modicité des ressources de ses parents, il partit, en 1819, pour la Courlande, comme précepteur dans la famille de Ropp, à Mittau (Lettonie). De là, il put se rendre au midi de la Pologne pour se livrer à des recherches géologiques. Après deux ans passés à Berlin en contact avec des sommités scientifiques et après avoir fait encore des excursions d'études en Suède et au Danemark, il se rendit seul, de 1831 à 1834, au Caucase, en Géorgie, en Arménie et en Crimée, ce qui lui permit, quand il fut de retour, de publier à Paris un ouvrage considérable de 6 volumes et de 200 planches in-folio, qui fit sensation.

Comblé de distinctions par les cours de Russie et de Prusse ainsi que par les sociétés de géographie et de géologie de Paris et de Londre, il revint dans sa principauté pour y poursuivre des investigations entreprises dès sa jeunesse sur l'histoire du haut Moyen âge neuchâtelois, donnant même un cours sur ce sujet à l'Académie fondée en 1841. Dessinateur de grand talent, il composa de nombreuses planches sur la Tour des Prisons, la Tour de Diesse, le château et la Collégiale. Malheureusement atteint dans sa santé ensuite de ses voyages en Asie et profondément ému par les événements de 1848, il s'éteignit le 7 mai 1850, âgé de 52 ans seulement, laissant à ses amis le soin de publier une soixantaine de planches, qui, sous le titre de «Les monuments de Neuchâtel» parurent à Zurich en 1852.

Nous reproduisons ici deux de ces planches, la première donnant une vue du vitrail posé au début du XVIe siècle dans la rosace, la seconde nous offrant l'aspect extérieur du chevet de la Collégiale avant les transformations effectuées de 1868 à 1870.

Georges-Auguste Matile

Originaire de La Sagne, mais né à La Chaux-de-Fonds le 30 mai 1807 et ayant suivi ses classes à Neuchâtel, cet illustre Neuchâtelois, dont une artère du haut de la ville rappelle le nom, était fils de Joël Matile, archiviste de la principauté de 1810 à 1825 et conseiller d'Etat dès 1819. Habitué dès sa jeunesse à scruter avec son père chartes et vieux parchemins, il étudia le droit, et, dès 1829, devint membre du Corps législatif, châtelain du Landeron et juge au Tribunal souverain. Avant même d'occuper, à l'Académie, la chaire de droit, il publia divers ouvrages. Passionné par l'étude de l'histoire neuchâteloise, il édita, dès 1841, les trois précieux volumes intitulés **«Musée historique de Neuchâtel et Valangin»**, en 1847, avec de très belles planches, **«L'église collégiale de Neuchâtel»**, et, enfin, de 1844 à 1848, les deux gros volumes in-folio comptant 1225 pages en grosse impression **«Les monuments de l'histoire de Neuchâtel publiés par les ordres et aux frais de Sa Majesté Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, prince souverain de Neuchâtel et Valangin»**.

Georges-Auguste Matile (1807-1881). Dessiné par A. Bachelin.

La révolution du 1er mars 1848, et, peut-être plus encore, la suppression de l'Académie décrétée par le Grand conseil le 17 juin, furent pour lui une catastrophe qui marqua la fin de sa vie dans sa chère patrie. Le 9 avril 1849 il s'embarquait pour l'Amérique avec sa femme et ses deux filles aînées, pour devenir colon à Newark Valley, dans l'Etat de New-York. Sa femme, née Schaffter, mourut peu après son arrivée. – C'est de Newark Valley le 8 mars 1852 qu'est daté le dernier ouvrage de Georges-Auguste Matile sur le passé neuchâtelois, **«Histoire de la Seigneurie de Valangin jusqu'à sa réunion à la directe»**, ouvrage publié par les soins de ses amis.

Devenu professeur de grec et de latin à l'académie d'Elmira, puis de droit à Princeton et à Philadelphie, il acquiert, en 1856, la nationalité américaine, devient examinateur au Bureau des patentes à Washington, collabore à diverses revues, et meurt la plume à la main le 6 février 1881, laissant neuf enfants, sept de sa première compagne et deux de la seconde, née Fivaz, fille d'un pasteur vaudois démissionnaire en 1847 et aussi émigré en Amérique.

Ce cahier reproduit aussi deux dessins de G.-A. Matile.

Jean de Fribourg. comte de Neuchâtel de 1424 à 1457

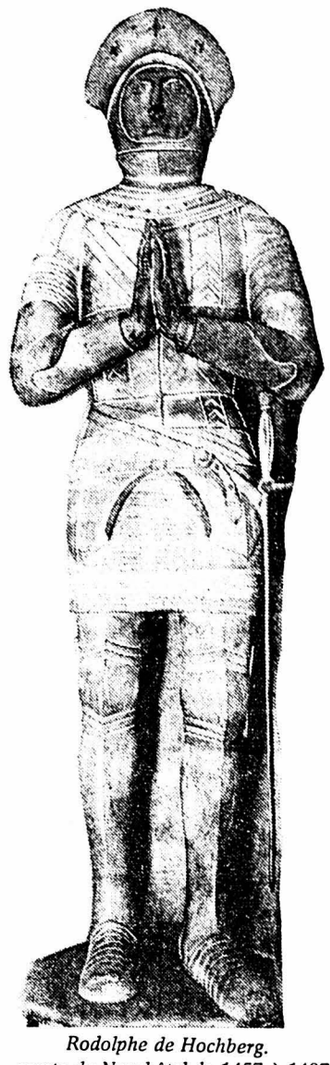

Rodolphe de Hochberg. comte de Neuchâtel de 1457 à 1487

Une grande solennité

Un des événements les plus marquants que dut connaître la Collégiale au XVe siècle fut le baptême, qui s'y célébra en 1454, du fils de Rodolphe de Hochberg, Philippe, enfant qui succédera plus tard à son père, de 1487 à 1503, et qui, ayant épousé Marie de Savoie, nous a laissé ses armes et celles de sa femme sur le porche du château.

En 1454 le château était habité par Jean de Fribourg, qui, nous l'avons déjà indiqué, régna de 1424 à 1457. N'ayant eu que des enfants morts en bas âge, Jean de Fribourg avait choisi comme héritier le petit-fils de sa tante Anne, épouse du marquis Rodolphe de Bade-Hochberg.

Ce lointain neveu, notre futur comte Rodolphe de Hochberg, vécut souvent, au cours de sa jeinesse, auprès de son oncle, dans le château dont il devait hériter, et c'est là qu'il se rendit en vue du baptême de son fils Philippe, ayant choisi comme parrain un des plus puissants princes de l'époque, le duc de Bourgogne Philippe le Bon, le père du futur Charles le Téméraire.

Philippe le Bon, se rendant à la Diète de Ratisbonne, au printemps 1454, avait fait une première étape à Neuchâtel, auprès de Jean de Fribourg, qui était, par ailleurs, maréchal de Bourgogne, c'est-à-dire chef militaire de toutes les troupes en Bourgogne. Lors de son voyage de retour, fin juin, Philippe le Bon séjourna d'autant plus au château que le baptême allait être célébré.

Nous ne possédons aucun récit de la solennité même où, en notre Collégiale, le duc de Bourgogne «tint sur les fonts baptismaux» le petit Philippe de Hochberg. Nous savons, en revanche, que Jean de Fribourg fit tout pour recevoir dignement le duc qui était accompagné d'une suite brillante. Il fallut prévoir des banquets plantureux. Le petit bourg qu'était alors Neuchâtel n'offrait pas des ressources suffisantes, et le préposé à ce ravitaillement exceptionnel dut se mettre en route à travers campagnes et villages. La récolte fut bonne, car on possède, en nos archives cantonales, certaines des factures payées. Elles concernent la livraison de 450 écrevisses, 968 œufs, 5 douzaines d'anguilles et 507 poussins, qu'on alla parfois chercher jusqu'à Berne!

[Communiqué par Mlle Juliette BOHY]

UNE PAGE POUR LES LATINISTES

Le tympan du portail sud, enlevé en 1672, représentait deux donateurs, une femme et un homme, remettant l'église à la Vierge Marie sise sur un trône. Cette scène d'offrande était entourée d'une inscription en vers latins, sans doute fort effacés, dont les transcriptions conservées n'ont malheureusement pas été fidèles. Les discussions à ce sujet ont été nombreuses, chez les historiens, tant suisses allemands que suisses romands. Le texte le meilleur auquel il semble que l'on puisse s'arrêter de nos jours est celui-ci:

Respice virgo pia me Bertham sancta Maria
Et simul Ulricum qui sit fugiens inimicum
Det domus hec risum facientibus et paradisum.

Ce texte, établi en 1862 par un latiniste du nom de Voegelin dans l'«Indicateur d'antiquités suisses», se traduit ainsi:

«Pieuse Vierge, sainte Marie, regarde-moi, Berthe, et en même temps Ulric, afin qu'il échappe ainsi à l'ennemi. Que cette demeure donne à ses constructeurs joie et paradis!»

Si l'on compare le texte latin ci-dessus à celui du chanoine dont Matile donne la reproduction au-dessus de la gravure de la Collégiale que l'on voit ci-dessous, on peut constater tout de suite les corrections auxquelles on a été contraint de procéder:

1re ligne: remplacer la répétition assurément fautive de «virgo» par «sancta»;

2me ligne: rétablir dans le texte les mots «Ulricum» et «qui», qui, gauchement, ont été placés au-dessus et en dessous des mots «simul» et «sit»;

3me ligne: «Det» (subjonctif), au lieu de «dat».

Et si l'on tente d'interpréter ce texte à la lumière (bien imparfaite) de ce que l'on sait de cette époque, on aboutit à la conclusion que voici:

Il s'agirait ici de Berthe de Granges (près de Soleure), trisaïeule d'Amédée, veuve d'Ulrich II mort en 1191, laquelle, avec son jeune fils Ulrich III [le futur père des seigneurs de Nidau, de Strasberg et d'Arberg – Valangin] offre la collégiale à la Vierge. Mais, en même temps, souhaitant que cette église apporte joie et paradis à ses constructeurs, Berthe implore la protection de la Vierge pour elle-même et pour son fils, afin que ce dernier fuie l'ennemi, c'est-à-dire le diable et ses tentations.

Ce tympan sculpté pourrait dater de peu après 1196, année de la mort prématurée de Rodolphe II, frère aîné d'Ulrich III.

Que sait-on de la fondation de l'église?

C'est donc une veuve, sans doute affectée par la mort de son mari (en 1191) et de son fils aîné (en 1196) qui aurait fait sculpter et poser ce tympan sur la belle porte romane gardée par Saint Pierre et Saint Paul.

A ce moment-là (peu après 1196), l'église devait exister déjà. C'est pourquoi on lui assigne souvent, comme date de fondation, l'an 1185, première année où l'on trouve une mention du **«chapitre»**, c'est-à-dire du collège [de là le mot: Collégiale] de chanoines chargé de diriger, sous la direction d'un prévôt, la vie religieuse de l'église. – Or, il y a lieu de le noter, au début du XIIIe siècle, en 1228, le décanat de Neuchâtel, «Decanatus de Novo Castro», s'étendait de Biaufond à Cheseaux sur Lausanne.

La Collégiale n'était donc point l'église d'un quartier ni même d'une petite ville, mais le sancuaire principal d'une région ayant plus que deux fois l'étendue de notre canton actuel.

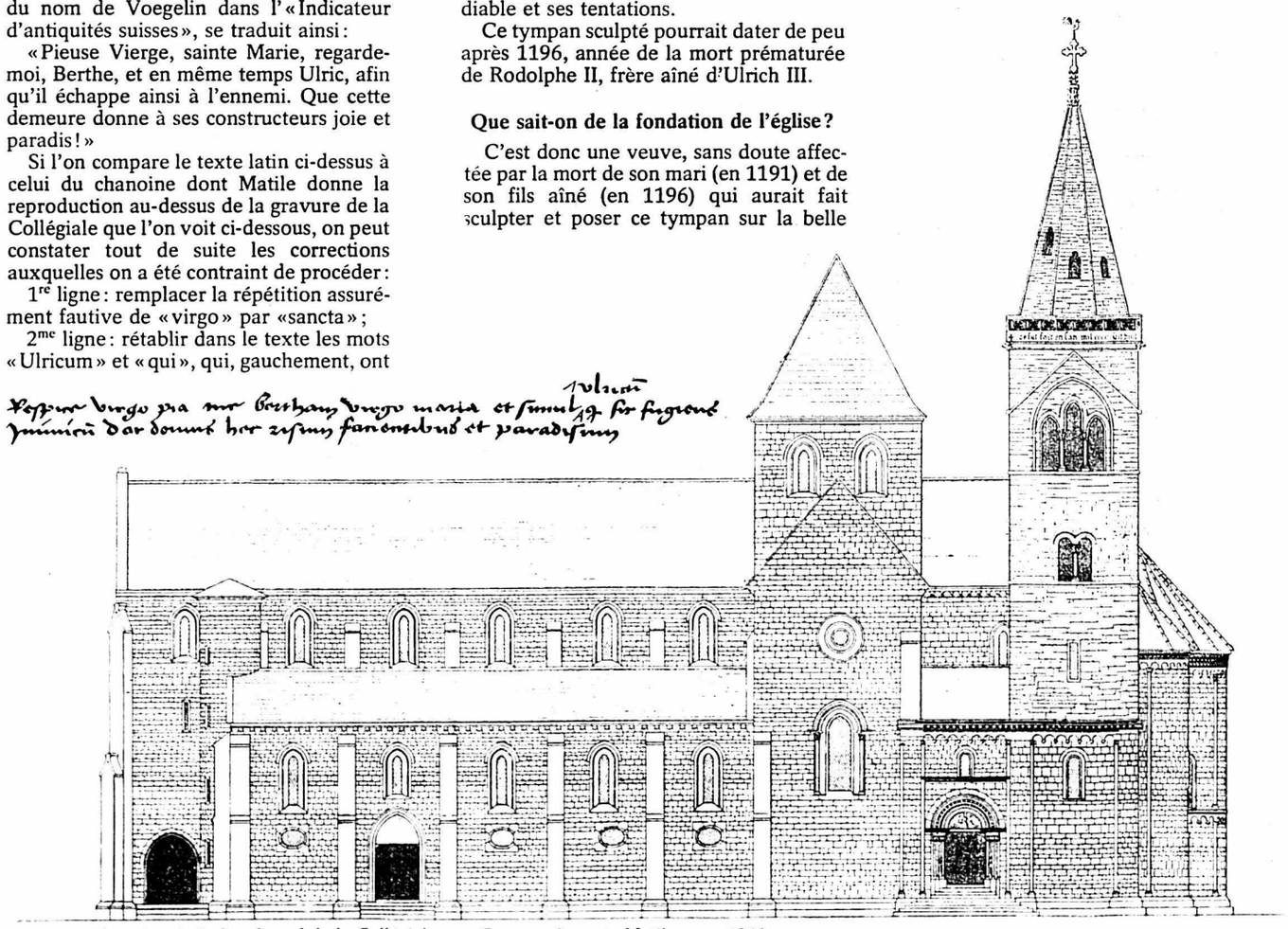

Elévation de la **façade sud** de la Collégiale, par Georges-Auguste Matile, vers 1840.

On remarque les œils-de-bœuf et la porte sud-ouest supprimés en 1867. L'abside méridionale a encore la hauteur de sa voisine. Les deux pignons sud et ouest n'existaient pas du temps de Matile, mais il les a dessinés par vraisemblance, de même que la flèche de pierre. – La flèche réelle (l'«éteignoir» comme on l'appelait) était beaucoup moins majestueuse, on peut le voir sur les gravures du temps, comme la lithographie de J. Jacottet reproduite plus loin.

Message du président du Conseil synodal

Faut-il démolir la Collégiale?

Silhouette glorieuse dominant la ville, surplombant le château de ses tours tout en formant avec lui un ensemble harmonieux, inséparable de toute l'imagerie neuchâteloise, la Collégiale se dresse comme un symbole: l'Eglise, pouvoir spirituel, proche ou comparse de tous les autres pouvoirs. Mais le symbole est-il encore vrai? Est-il encore supportable?

Soyons clairvoyants. L'Eglise qui marque le 700me anniversaire de sa Collégiale ne se laisse guère comparer à l'Eglise qui l'a dédicacée le 8 novembre 1276. Voulue par ceux qui gouvernaient alors le Comté de Neuchâtel, la Collégiale est aussi l'expression de la foi et de la mystique de tout un peuple. Il voulait chanter sa louange à Dieu par l'ampleur et la beauté de son lieu de culte, assez beau pour être digne du Dieu qu'il savait rencontrer là, assez vaste pour que chacun sans exclusive y trouve sa place.

L'Eglise ne construit plus aujourd'hui de cathédrale, ni de collégiale. S'aviserait-elle de le faire qu'elle se ferait une fois de plus remettre en place et personne ne lui en donnerait les moyens. Ces jours-ci, précisément, allez voir à Marin: L'Eglise y construit, protestants et catholiques heureusement réunis, une baraque provisoire en bois échappée d'un chantier, pour une population deux fois supérieure à la Neuchâtel du XIIIe siècle! Nouveau symbole de l'Eglise?

Pour que la célébration de cet anniversaire soit vraie, heureuse et reconnaissante, il faut qu'elle soit à la fois fidèle à l'esprit du passé et sans illusion sur le présent. Nous avons à fêter ces 700 ans en un temps où la place de l'Eglise n'est plus évidente, ni au-dessus de la ville, ni même au milieu du village. Parmi tous les pouvoirs de ce siècle elle fut sans doute la première à se voir contestée et à se faire signifier que de pouvoir elle n'en avait point. Sa voix se perd, recouverte par le bruit de tous les messages qui assourdissent les oreilles et aliènent les esprits.

Pourtant voilà notre ferme conviction: l'Eglise du 20me siècle est fondamentalement la même que l'Eglise du 13me dont nous devons fièrement assumer l'héritage. Les chrétiens neuchâtelois des années 1200 devaient construire la Collégiale pour exprimer leur foi et signifier la présence de l'Eglise au milieu de tous, présente et ouverte à tous. C'était leur fidélité. Nous nous réjouissons d'en garder le signe au milieu de nous comme un signe d'espérance que les siècles n'ont pas pu abattre.

Nous ne démolirons pas la Collégiale. Nous continuerons à l'habiter, tant que nous aurons du souffle pour prier et chanter la louange de Dieu toujours le même.

Les chrétiens neuchâtelois d'aujourd'hui, pour exprimer la même foi et signifier la même présence, doivent, dans leur fidélité, poser de nouveaux signes. Comment? En cette fin de siècle, en ce temps de mutation culturelle et de désenchantement, il ne s'agit certainement plus pour l'Eglise de construire de vastes architectures. Elle doit s'offrir à tous comme un lieu de prière, de rencontre et d'engagement, au service de tous les hommes assoiffés de paix, d'amour et de justice. Par une spiritualité renouvelée elle doit offrir le Christ à tous ceux qui aspirent à trouver le sens et la dimension de leur vie, aussi bien dans un approfondissement personnel que dans un partage de communauté.

Aujourd'hui comme hier une Eglise servante. Aujourd'hui plus que hier une Eglise pauvre... riche des promesses de son Seigneur qui garantit son avenir, riche de la fidélité de tous les porteurs d'espérance.

Michel de Montmollin
Président du Conseil synodal

L'EMBLEME QUI FAIT VENIR...
LE CAFE A LA BOUCHE

Torréfié à La Chaux-de-Fonds
depuis 1900
Tél. (039) 23 16 16

FAN

AVEC VOTRE CAFÉ
ET CROISSANT,

tous les jours
DES NOUVELLES FRAÎCHES

L'EXPRESS

F. Robert
VOTRE BIJOUTIER
DE
CONFIANCE

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
Rue du Seyon 5, Neuchâtel
Tél. 038 25 28 32

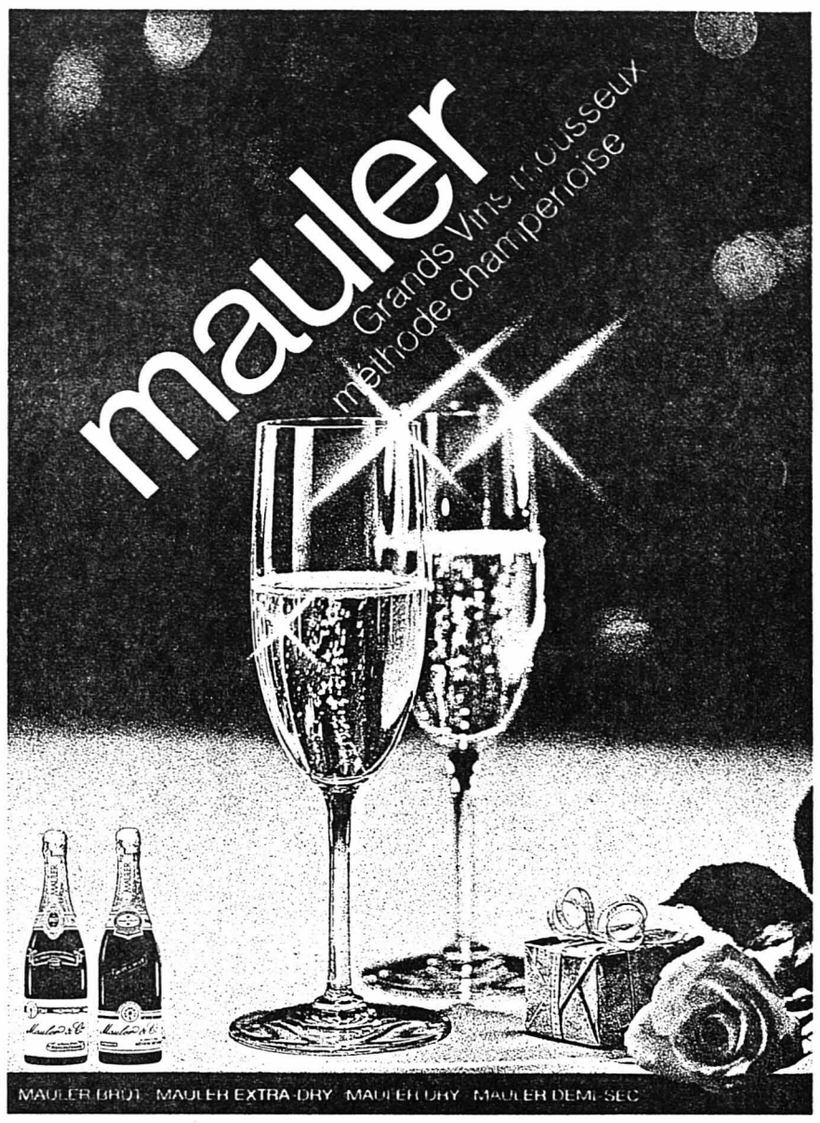

Fourrures - Fourrures - Fourrures - Fourrures
Bornand & Cie Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons

vous propose en visons divers d'élevage et sauvages ses
MANTEAUX - VESTES - COLLIERS - CHAPEAUX
ainsi que ses pelleteries en
ASTRAKAN - SWAKARA - RENARD
RAGONDIN - LOUTRE, etc.
et toute la gamme des manteaux en
MORCEAUX ET PATTES DE VISON
Fermé le lundi

Citroën CX 2000
Fr. 18.950.–
Des qualités incomparables à un prix très comparable.

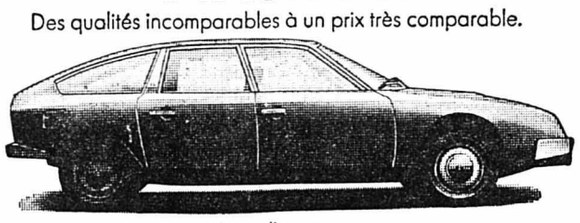

Venez l'essayer.

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212
CITROËN CX
CX 410

PUBLICITAS
Neuchâtel Terreaux 3-5 ☎ (038) 25 42 25
La Chaux-de-Fonds av. L.-Robert 51 ☎ (039) 23 70 55

L'hiver n'est plus ce qu'il était...

Para-boue, para-pluie, para-neige, pare-à-tout, le pneu Firestone TCA est aujourd'hui votre meilleur allié sur la chaussée.

Qu'importe si la chaussée est grasse, glissante:
son profil en zigzag et sa surface de roulement ultra-large sauront vous tirer d'affaire.

Qu'importe si la chaussée est verglacée:
hautement adhérent, le mélange de gomme du TCA s'agrippe sur la glace.

Qu'importe si la chaussée est boueuse ou enneigée:
le profil asymétrique du TCA mord sans lâcher prise.

Qu'importe si la route est sinueuse:
le profil asymétrique renforcé du TCA prend les virages comme sur des rails.

Qu'importe si la chaussée est mouillée:
largement et profondément rainuré, son profil éjecte l'eau – votre sécurité contre l'aquaplaning.

Et quand la route redevient sèche...
vous retrouvez toutes les qualités routières et la résistance à l'usure d'un pneu à ceinture d'acier, profilé en zigzag, conçu pour rouler aussi confortablement l'hiver que l'été.

ADVICO

COLLÉGIALE 1276-1976

Message du président de la paroisse de Neuchâtel

DE LA DÉDICACE À L'ANNIVERSAIRE

C'est donc le 8 novembre 1276 qu'eut lieu la dédicace à la Vierge Marie de la Collégiale de Neuchâtel.

Il est difficile, surtout pour celui qui n'est pas familier avec les secrets de l'histoire, d'imaginer quelle était la vie et quelles étaient les pensées de ceux qui participèrent à cette journée.

Pourquoi une si grande église pour une si petite ville?

Etait-ce l'expression d'une piété profonde, d'un enthousiasme général?

Les gens d'alors n'avaient-ils vraiment pas d'autres préoccupations ni d'autres soucis que de construire les cathédrales qui jalonnent nos pays?

Ne connaissaient-ils ni la faim, ni la maladie, ni l'angoisse du lendemain, ni celle de la mort? N'avaient-ils pas d'autres tâches à quoi consacrer leur temps et leurs forces ni d'autres buts à quoi employer leur argent?

Ou bien la foi était-elle si vive en eux et leur amour de Dieu si dévorant que rien d'autre ne comptait que sa gloire, exprimée dans cette grandiose entreprise de pierres taillées, dressées, sculptées pour dominer en hauteur et en beauté tout autre bâtiment?

Et ces gens d'il y a sept cents ans que pensaient-ils du monde qui devait leur paraître à la fois immense et mystérieux? Que savaient-ils des autres hommes et des autres peuples?

Quel sens et quel but avait donc leur vie?

Quant à l'anniversaire, il aura lieu le 14 novembre prochain.

Mais en fait, il a commencé dès le début de l'année et durera jusqu'au mois de décembre, marqué par des cultes communs avec l'Eglise libre et l'Eglise catholique, par une série de prédications sur les vitraux qui y associa d'autres paroisses neuchâteloises et d'autres Eglises des cantons voisins et de France, par des concerts, des visites commentées, des conférences, une exposition à la Bibliothèque de la Ville, inaugurée par une cérémonie officielle et solennelle présidée par les autorités civiles de notre Commune.

Que dire alors de tout cet effort et que penser de cette multitude de manifestations?

Les gens d'aujourd'hui avaient-ils conservé, ou ont-ils retrouvé, l'enthousiasme et la ferveur de ceux d'il y a sept siècles?

Nous connaissons pourtant nos problèmes et nos questions.

Nous savons que si notre vie est peut-être plus facile, elle est aussi plus compliquée. Nous savons que si notre ville a grandi et s'est étendue, le monde par contre est devenu petit.

On parle ici de récession et de chômage. Ailleurs, c'est la faim, la guerre et ses violences, l'injustice, la haine et la torture.

Partout et pour tous, les ressources qui nous ont fait vivre s'épuisent et l'équilibre même de la nature, de l'air, des mers et de la terre et de tout ce qu'ils recèlent, est menacé.

Nous en sommes tous étreints d'une angoisse qui n'est pas seulement celle de notre mort mais celle de la fin de toute vie.

C'est à cela que nous pensons quand nous pouvons arrêter un instant le grand tourniquet qui nous agite.

Aussi, d'emblée, quand on se demanda comment fêter le 700me anniversaire de la dédicace la Collégiale, le Collège des anciens de ce quartier de notre paroisse de Neuchâtel a-t-il voulu que cette manifestation reste simple et modeste et surtout qu'elle soit, plutôt que la célébration d'un monument ou une commémoration historique, l'occasion d'écouter et d'annoncer la Parole de Dieu.

C'est ainsi qu'on décida, qu'au culte du 14 novembre, toute la place serait laissée à la louange et à la reconnaissance comme aussi à la joie et à l'espérance. On demanda alors à Samuel Ducommun, organiste titulaire de la Collégiale, de composer une œuvre originale qui les exprime.

Cette Cantate «Jubilate Deo» est faite de cinq psaumes qui sont, chacun à sa manière et dans leur commune assurance, la réponse aux questions qui se posaient aux gens de 1276, qui se posent à nous, hommes de 1976.

Elle commence par le Psaume 122:
Quelle joie quand on m'a dit:
«Allons à la maison du Seigneur.»
. . . . . .
A cause de mes frères et de mes compagnons,
je dirai: «La paix soit chez toi.»
A cause de la maison du Seigneur notre Dieu,
je veux ton bonheur.

Cette invitation et ce souhait, qui sont en même temps une prière et un engagement, l'Eglise du XIIIe siècle les a fait entendre à ceux qui ont participé à la dédicace de 1276. Nos Eglises du XXe siècle, quelles que soient leurs étiquettes diverses et quelles que puissent être leurs faiblesses, voudraient les répéter à ceux qui fêtent l'anniversaire de 1976.

Nous voudrions dire et montrer à tous qu'en Dieu nous pouvons espérer et nous réjouir.

Nous voudrions offrir à tous, et jusqu'aux extrémités du monde, ce qui nous est offert à nous-même sans cesse à nouveau: le bonheur et la paix.

Eugène HOTZ

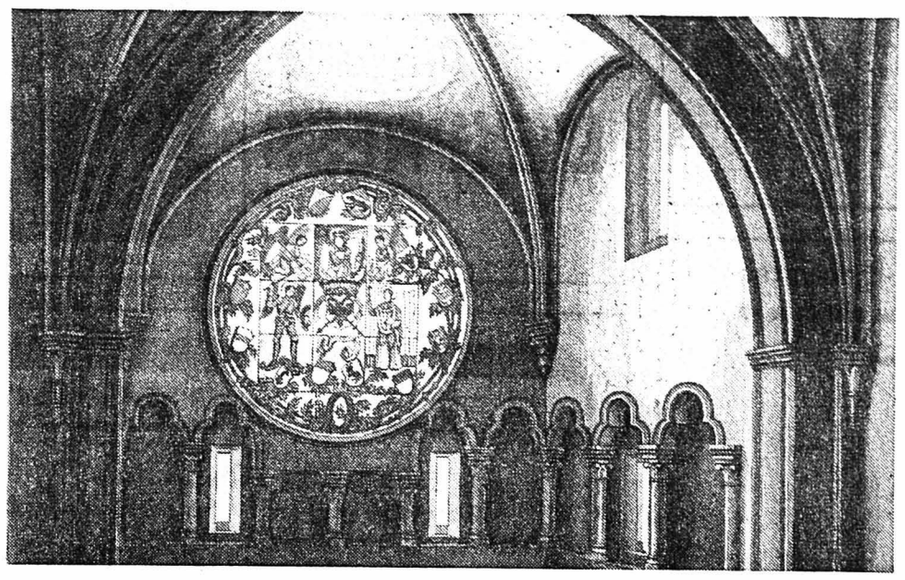

Etat ancien de **la chapelle Saint-Michel,**
d'après DuBois de Montperreux.
Sous la comtesse Jehanne de Hochberg, de 1512 à 1529, le comté fut occupé par les douze cantons suisses, qui y déléguaient, tous les deux ans, un bailli différent. C'est sous le bailli Nicolas Halter, d'Unterwald, que fut placé, en 1520 ou 1521, dans la fenêtre occidentale, un vitrail qui n'a subsisté que jusqu'en 1788.
Il portait, au centre, l'aigle impériale à deux têtes, surmontée de la Vierge et entourée de saint Martin et de saint Guillaume. Tout autour étaient disposés les écus des douze cantons.

L'incendie de 1450

Dans la Chronique du Chanoine anonyme, année 1450, on lit:

16 octobre. – La Collégiale et le château partagèrent cette année le sort de la ville de Neuchâtel, qui fut entièrement consumée par le feu; treize maisons seulement échappèrent à ce désastre. Après avoir dévoré la ville en quelques heures, les flammes, poussées par une bise impétueuse, s'attachèrent à la toiture du château qu'elles consumèrent, et, en longeant le faîte, elles atteignirent un grand nombre de petites constructions irrégulières attenantes au château, situées autour de l'église et derrière, et appartenant en majeure partie au chapitre.

Tous ces bâtiments et le cloître qui étaient construits en bois, devinrent la proie de l'élément qui s'attaqua à l'église elle-même, en consuma la couverture et fit dans l'intérieur du temple et surtout dans la tour des cloches des dommages assez considérables. Les cloches elles-mêmes fondirent, et le métal coula dans les décombres. La maison du chanoine Jean de Delémont, qui était située au château, près de la maison des seigneurs de Vauxmarcus, fut la seule épargnée.

Conclusion

Comment conclure ce cahier destiné à évoquer 700 ou 800 ans d'histoire du principal sanctuaire de notre pays neuchâtelois?

Si nous ne sommes pas en possession de documents susceptibles de nous représenter ce qui s'est passé en notre Collégiale le 8 novembre 1276, sous le comte Amédée, nous avons le devoir, en cette année 1976, d'éprouver une intense reconnaissance.

Reconnaissance envers nos autorités, tant civiles que religieuses, les premières pour avoir maintenu, au travers des siècles, ce sanctuaire de pierre or, qui domine admirablement notre ville, les secondes pour avoir tenu à marquer ce 700me anniversaire par un effort destiné à ancrer dans notre peuple la foi chrétienne.

Mais reconnaissance surtout envers nos ancêtres ou prédécesseurs d'il y a 800 ans, qui ont fait preuve d'un sens magnifique de la grandeur et de la noblesse que doit revêtir un édifice consacré au culte chrétien.

Combien humble, d'autre part, nous apparaît cette veuve souffrante, qui, avec tant de ferveur, priait pour elle-même, pour son jeune fils et pour les constructeurs, maçons, tailleurs de pierre et sculpteurs, dont elle pouvait contempler chaque jour, depuis le château, le travail précis et soigné qui nous émeut maintenant encore! Et, en même temps, quelle foi suppliante en le secours d'En-Haut! Grandeur et, en même temps, humilité, ont toujours été les dimensions de la foi chrétienne.

Nous sommes les dignes successeurs des constructeurs de la Collégiale et de l'humble Berthe, si, comme saint Paul nous y invite, nous «gardons la foi» (I Tim. 4,7), même si cette foi, depuis 1530, a pris une forme différente.

Maurice Perregaux

Des sceptiques penseront peut-être que, sous le mot «facientibus» il ne faut comprendre que les hauts prélats et les nobles seigneurs qui ont décidé et ordonné l'érection de l'église. Nous pensons, quant à nous, que l'intercession de Berthe de Granges visait aussi les artistes accomplis qui nous ont laissé les chapiteaux ouvragés du chœur et les tâcherons qui ont signé de leurs «marques» les trois admirables absides romanes.

Le chevet de la Collégiale, tel que l'a vu de l'extérieur DuBois de Montperreux avant les transformations effectuées de 1868 à 1870.
La tour nord n'existait point. L'absidiole sud, en 1678, avait été exhaussée à la hauteur de l'abside centrale, afin que, par un escalier intérieur, on pût atteindre la tour des cloches. En 1869 elle fut rétablie dans sa dimension primitive. A la fin du XVe siècle, la fenêtre romane de l'absidiole nord fut agrandie en une large baie de style gothique flamboyant. On l'a refaite en style roman.
A droite, les restes de l'ancien cloître devenus les communs du château. La décision de construire la salle du Grand Conseil entre le cloître et le château ne date que de 1873.

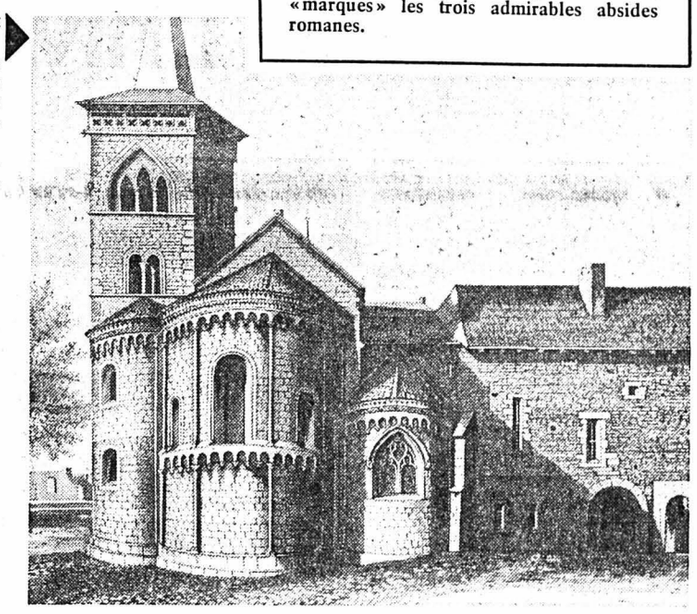

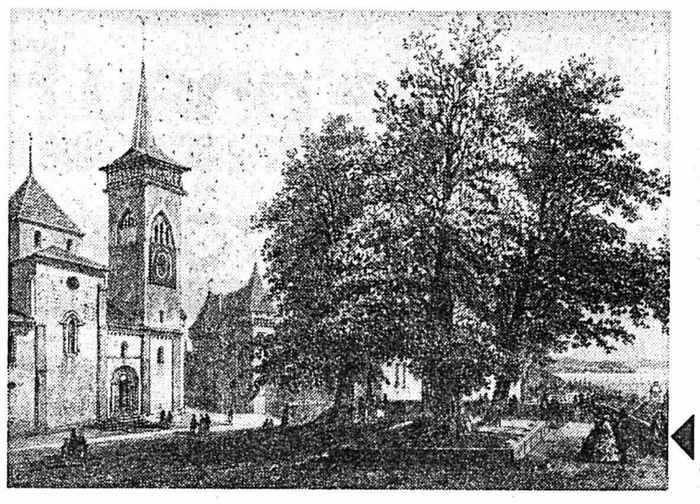

Lithographie de J. Jacottet, publiée par Jeanneret et Humbert après 1856, et appartenant à la famille Terrisse. *On remarque que la terrasse est plus large qu'aujourd'hui: elle avait conservé la dimension de l'ancien cimetière. – A gauche du grand arbre, on aperçoit le tilleur du banneret, que les générations aînées d'aujourd'hui ont encore vu.*

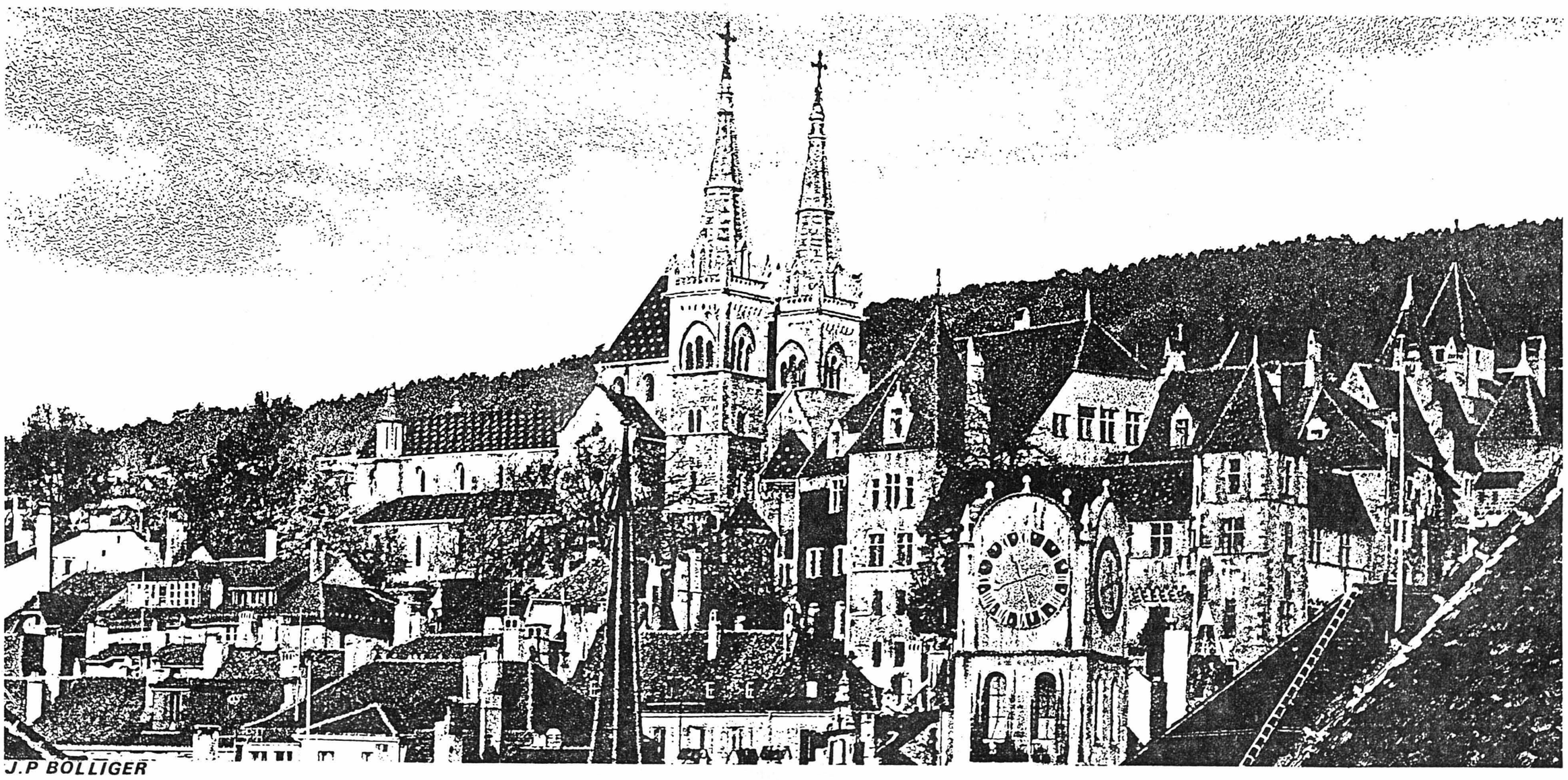

J.P BOLLIGER

Enfin d'authentiques tapis d'Orient au prix de tapis mécaniques, noués main, 100% laine

Indo-Hamadan
40 x 60 cm Fr. **12.50**
60 x 120 cm Fr. **46.—**
95 x 190 cm Fr. **116.—**
130 x 200 cm Fr. **168.—**
200 x 300 cm Fr. **338.—**
250 x 350 cm Fr. **570.—**
70 x 270 cm Fr. **122.—**

Indo-Karadja
90 x 156 cm Fr. **380.—**
71 x 271 cm Fr. **520.—**
82 x 332 cm Fr. **735.—**

Kasghai 198 x 286 cm Fr. **1925.—**

Hériz-Indo 201 x 280 cm Fr. **1595.—**

Mehrevan-Indo
201 x 288 cm Fr. **1680.—**
209 x 302 cm Fr. **1830.—**
236 x 325 cm Fr. **2225.—**

Pakistan-Bouchara 195 x 280 cm Fr. **1595.—**

Pour un cadeau qui fera chaque jour plaisir

Exposition spéciale au 1er étage: entrée libre

Masserey Portes-Rouges 131-133
Parc – Arrêt trolleybus

prêt comptant

le crédit personnel qui supporte la comparaison

discret ●
rapide ●
commode ●
avantageux ●
c'est le prêt comptant de la

Banque Populaire Suisse

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.
Nom, Prénom
Rue
NAP et localité
Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16 42

Pierre Duckert sa
2015 Areuse-Boudry
Téléphone (038) 42 22 33

travaux publics

routes
canalisations
terrassements
drainages

Une publicité dans la

FAN L'EXPRESS

est un message qui est lu

C'est aussi la garantie d'une diffusion quotidienne

de

36.151 exemplaires

tirage contrôlé officiellement
par les organes de la F.R.P.
(Fédération romande de publicité)

5me place parmi les quotidiens de Suisse romande

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Un journal qu'on achète est un journal qu'on lit !...

airtour suisse *actuel:*

Votre chance pour de bonnes vacances!

EMBALLE TON MAILLOT DE BAIN!

Vacances balnéaires en hiver avec airtour suisse. Feuilletez dès maintenant le nouveau catalogue-vacances et profitez pendant la saison d'hiver de vous réchauffer au soleil.

LES ILES CANARIES dès **495.-**

vous attendent et vous offrent de nombreuses possibilités pendant toute la saison d'hiver:
Vacances balnéaires à Gran Canaria, à Teneriffe ou Lanzarote
8 jours au départ de Genève dès 555.—, au départ de Bâle dès 495.—, au départ de Zurich dès 595.—
Sport et fitness à Gran Canaria dès 641.—
Randonnée de vacances dès 730.—
Cours de peinture à Teneriffe dès 1045.—
Partir à la découverte de La Gomera.
De nombreuses possibilités sportives: voile, surfing, ski nautique, pêche hauturière.

MADÈRE dès **595.-**
Nouveau: vol direct... donc plus avantageux que jamais!

MAROC dès **730.-**
Vacances balnéaires à Agadir ou circuit du Sahara et du Maroc.

TUNISIE dès **395.-**
Vacances balnéaires sur les plages de sable fin à Sousse, Skanès, Monastir, Gabès etc. ou sur l'île de Jerba. Intéressants circuits du Sahara.

SICILE dès **658.-**
Vacances balnéaires à Taormine et Naxos. Circuits de l'île..

GRÈCE dès **480.-**
Vacances ensoleillées à Athènes, vacances balnéaires à Corfou, Crète ou Rhodes, sur les plages de Halkidiki, Lagonissi, Egine, Galata, etc.
Grand circuit de la Grèce (plus 295.—) et mini-croisières.

MAJORQUE... VOTRE RÉSIDENCE EN HIVER!
Un hiver doux et ensoleillé pour tous, spécialement pour les personnes de 3e âge avides de soleil.
8 jours dès 245.—, 1 mois dès 476.—, 2 mois dès 784.—

Demandez le prospectus de vacances auprès de

airtour suisse la grande marque suisse des vacances auprès de:

NEUCHATEL
Wagons-Lits//COOK 038/24 41 51
E. Marti SA 038/25 80 42
Voyages TCS 038/24 15 31
Popularis Tours 038/24 02 02

LA CHAUX-DE-FONDS
Voyages TCS 039/23 11 22

COUVET
Wittwer & Cie. 038/63 27 37

S. Facchinetti S.A.
TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL
BÂTIMENT
CARRIÈRES: ROC DU JURA
PIERRE JAUNE D'HAUTERIVE
2000 NEUCHÂTEL
Gouttes-d'Or 78 - ✆ (038) 25 30 23-27

elexa
Installations électriques
Installations téléphoniques PTT
NEUCHATEL
Rue du Seyon 10 Avenue de la Gare 12

elexa
Electricité - Téléphone PTT
NEUCHATEL
PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 6 Gd Rue 39 Rue F.-Soguel 26

WALO
Walo Bertschinger SA
Routes
Travaux publics
Voies ferrées
Sols industriels
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 24 27 62

football

LA PREMIERE LIGUE S'AGITE, AU SEUIL DE LA PAUSE D'HIVER...

Groupe 2 : Superga file du mauvais coton

Berne parviendrait-il à terminer le premier tour sans avoir connu la défaite?

La question pouvait sérieusement se poser avant les matches de dimanche, qui étaient les derniers. La réponse, hélas! pour la formation de la capitale, est négative. Après huit victoires d'affilée, puis deux matches nuls, la loi des nombres a eu raison du chef de file mais il est également bon de préciser que son « tombeur » n'est pas n'importe qui. En effet, dans sa forme actuelle, Aurore ne semble craindre personne et le fait qu'il soit parvenu à marquer trois buts sans en concéder un seul démontre, s'il était encore besoin, que le succès des Romands de Bienne n'est pas dû au hasard mais qu'il est parfaitement justifié.

Reste à savoir quelles seront les incidences de cette première défaite des hommes de Theunissen. Vont-ils en subir un effet négatif? Si tel devait être le cas, ils pourraient, tout au plus, en subir les conséquences au cosrs du prochain week-end qui marquera la fin des hostilités (à quelques exceptions) avant la pause d'hiver au cours de laquelle le « leader », qui reste malgré tout le favori N° 1, aura le temps de se ressaisir.

Cette pause d'hiver sera, d'ailleurs, appréciée par plus d'une équipe. Plus particulièrement par Superga, qui va de mal en pis. Gageons qu'à part lui, d'autres n'auront guère apprécié sa défaite face à Durrenast. Nous pensons, en particulier, à Audax, qui croyait avoir réalisé une bonne opération en prenant un point au Locle, d'autant plus que la rencontre avait lieu dans la Mère commune des montagnes neuchâteloises. Mais la défaite des Italo-Chaux-de-Fonniers permet à Durrenast de rejoindre Audax et Derendingen, qui, bien qu'ayant marqué quatre buts au cours de son déplacement dans la banlieue de Thoune, n'en a pas pour autant récolté le moindre point! En effet si l'attaque du néo-promu soleurois s'est bien comportée, sa défense, par contre, s'est montrée particulièrement perméable et elle a cédé à... cinq reprises.

On ne se jalousera pas, entre Jurassiens. Que ce soit Delémont ou Boncourt, tous deux ont réussi le même résultat de 1-1. Mais il ne fait pas de doute que celui intervenu en faveur de Delémont a plus de valeur, parce qu'obtenu à Kœniz, que celui des Ajoulots. On peut parler de point perdu en ce qui concerne ces derniers puisqu'au moment d'affronter le dernier du classement, ils bénéficiaient de l'avantage du terrain. Dans ces conditions, on était, semble-t-il en droit d'attendre une victoire de leur part, ce qui n'aurait d'ailleurs pas manqué de réjouir également les autres Romands menacés.

Quoi qu'il en soit, le chemin restant encore à parcourir est bien long et malin est celui qui pourrait d'ores et déjà oser un pronostic sur le nom du futur relégué. De Delémont (sixième) à Soleure (toujours dernier), tous sont encore sérieusement concernés. Y. I.

PAUSE BIENVENUE. – A l'instar de beaucoup d'autres, Debrot (en blanc) et ses coéquipiers italo-chaux-de-fonniers voient sans doute venir la pause hivernale avec une certaine satisfaction. (Presservice)

Groupe 1 : tout est remis en question

Après huit journées sans défaite, Stade Lausanne s'était placé sur orbite et entrevoyait un avenir prometteur. Loin derrière lui, se profilaient ses plus proches poursuivants, Bulle et Central. C'est alors que le sort lui opposa, coup sur coup, ses deux adversaires fribourgeois.

PAIN NOIR

Après son voyage à Bulle, qui se solda par une première défaite, comment Stade allait-il réagir en accueillant Central? Il constata rapidement que son pain tournait au noir! En effet, Central utilisa d'emblée la manière forte. Après avoir ouvert la marque, il se contenta de maintenir Stade à distance, tactique qui lui convint parfaitement. Stade subissait ainsi son deuxième échec. Cela se passait samedi. Non seulement, Central se frottait les mains, mais Bulle également. L'équipe de la Gruyère ne se déplaçait-elle pas, le lendemain, à Boudry? Pour elle, les deux points ne devaient pas manquer lui sourire. Le dernier du classement aurait-il l'outrecuidance de les lui contester? Bulle se voyait ainsi prendre le commandement. Mais voilà, Boudry lui réserva une boîte à surprise, une désagréable boîte à surprise.

Le classement a pris, ainsi, une tournure imprévisible, dans ses hautes sphères. Central est parvenu à prendre le pas sur Stade et Bulle!

RÉSULTAT SURPRENANT

Les défaites de Stade et Bulle vont certainement sensibiliser ceux qui figurent parmi les «viennent-ensuite», ceux qui commençaient à admettre la suprématie des meneurs. Or, aujourd'hui Martigny et Meyrin peuvent espérer inquiéter les meilleurs. Par exemple, Meyrin semble avoir retrouvé son équilibre après quelques sorties qui révélèrent un flagrant manque d'efficacité. Il a prouvé son nouveau plaisir à marquer des buts, à Fétigny. Et pourtant, Fétigny, dans ses terres, n'est pas facile à manœuvrer.

Nyon a manqué l'occasion de se rapprocher du trio de tête, en s'inclinant devant Renens. Voilà aussi un résultat surprenant! Orbe est décidé à ne pas vivre dans l'inquiétude. Aussi, a-t-il profité d'aller s'enrichir aux dépens de Sierre.

A l'arrière, de par l'exploit de Boudry et celui de Renens – dans une moindre mesure – le classement connaît également du changement. C'est ainsi que Boudry s'est plu à céder la dernière place à Sierre.

R. Pe.

Récapitulons

Groupe 1

Classement: 1. Central 11/16. 2. Stade Lausanne 10/15. 3. Bulle 11/15. 4. Martigny, Meyrin 11/12. 6. Stade nyonnais 11/11. 7. Orbe 11/11. 8. Fétigny 10/10. 9. Monthey 11/10. 10. Renens 11/7. 11. Boudry 11/6. 12. Sierre 11/5.

Prochains matches. – Monthey - Bulle, Boudry - Stade Lausanne, Sierre - Martigny, Central - Meyrin, Nyon - Orbe, Fétigny - Renens.

Groupe 2

Classement: 1. Berne 11/18. 2. Kœniz 11/16. 3. Aurore 10/14. 4. Le Locle 11/13. 5. Lerchenfeld 10/11. 6. Delémont 11/9. 7. Superga, Boncourt 10/8. 9. Derendingen, Audax, Durrenast 11/8. 12. Soleure 11/7.

Prochains matches. – Kœniz - Audax, Superga - Berne, Lerchenfeld - Boncourt, Aurore - Delémont, Le Locle - Derendingen, Soleure - Durrenast.

Juniors «inters» A/1

Groupe 1: Nyon - Berne 3-2; Langenthal - Sion 0-1; les autres matches renvoyés.

Groupe 2: Grasshoppers - Amriswil 5-0; Lugano - Lucerne renvoyé; Pratteln - Aarau 0-5; Schaffhouse - Emmenbrucke 2-2; St-Gall - Wettingen 1-2; Winterthour - Bâle 0-2; Young Fellows - Bellinzone 3-1.

LE CHAMPIONNAT DE LIGUE NATIONALE C

Neuchâtel Xamax renoue avec le succès

FRIBOURG - NEUCHÂTEL XAMAX 2-4 (1-2)

MARQUEURS: Geiser 7me; Rossier 10me; Krummennacher 11me; Limat 49me; Mantoan 60me; Geiser 80me.

FRIBOURG: Niklaus; Regidor, Vaucher, Schultheiss, Berger, Ducry, Limat, Rossier, Perez, Rolle, Gendre, Entraîneur: Eidenhofer.

NEUCHÂTEL XAMAX: Comba; Jaquenod, Mantoan, Savoy, Lusenti, Grossi, Hofer, Hofmann, Geiser, Kuffer, Krummenacher. Entraîneur: Guillod.

ARBITRE: M. Bourdilloud, d'Autavaux (FR).

NOTES. – Match joué dimanche après-midi sur un terrain annexe de Saint-Léonard. Sol très glissant. Pluie pendant toute la rencontre. Froid. Neuchâtel Xamax a «récupéré» son gardien Comba et peut compter sur Mantoan, Geiser et Küffer. En revanche, Müller est absent.

Plusieurs changements de joueurs: Fribourg remplace son gardien Niklaus par Roulin à la 46me minute, alors qu'à la 47me, Gobet prend la place de Vaucher. Quant aux Neuchâtelois, ils font entrer Guilllod pour Hofer à la 55me minute et Negro pour Hofmann à la 72me minute. Coups de coin: 6-7 (2-3).

DÉBUT EN FANFARE

Neuchâtel Xamax a enfin renoué avec la victoire après une défaite et deux nuls. Toutefois, ce ne fut pas facile, sur ce terrain détrempé et sous une pluie battante.

Les «rouge et noir» partirent très fort et marquèrent rapidement par Geiser. La réaction des «Pingouins» ne se fit pas attendre et, trois minutes plus tard, c'était l'égalisation. Le temps de remettre en jeu et Krummenacher redonnait l'avantage à ses couleurs! Tout cela se passa en l'espace de quatre minutes et plus rien ne changea jusqu'à la pause.

Départ en force des Fribourgeois en seconde mi-temps, qui égalisèrent à nouveau, par Limat, après 4 minutes de jeu. L'entraîneur Guillod fit alors son entrée; il mit un peu d'ordre dans son équipe et le résultat ne tarda pas à évoluer en faveur de cette dernière.

Neuchâtel Xamax a mérité sa victoire mais Fribourg ne s'est pas laissé battre si facilement. Chacun a dû lutter d'arrache-pied pour vaincre. Le résultat a logiquement souri aux coéquipiers de Mantoan, qui restent ainsi placés dans le groupe de tête. E. M.

Les résultats

Groupe est: Bâle - Bellinzone 3-0; Gossau - Grasshoppers 0-7; Lugano - Saint-Gall 0-3; Lucerne - Nordstern 9-6; Mendrisiostar - Kriens renvoyé; Winterthour - Chiasso 0-4; Zurich - Young Fellows 3-1.

Groupe ouest: Bienne - Sion 0-3; Fribourg - Neuchâtel Xamax 2-4; Young Boys - Vevey 3-1; les autres matches renvoyés.

Football à l'étranger

Espagne

Championnat de 1re division: Elche - Bétis Séville 2-0; Espanol Barcelone - Las Palmas 2-0; Real Sociedad San Sebastien - Santander 3-1; Celta Vigo - Real Madrid 2-0; Real Saragosse - Salamanca 2-0; Burgos - Atletico Bilbao 2-2; FC Seville - FC Barcelone 0-1; Atletico Madrid - Hercules Alicante 1-0; Valence - Malaga (se joue ce soir). – Classement actuel: 1. Atletico Madrid 14 p. 2. FC Barcelone, Real Madrid et Espanol Barcelone 11. 5. Valence 10.

Portugal

Championnat de première division (8me journée): Benfica - Varzim 2-0; Atletico - Sporting Lisbonne 0-1; Guimaraes - Belenenses 0-0; Portimonense - Boavista 1-3; Leixoes - Vitoria Setubal 1-1; Beira Mar - Academica Coimbra 1-2; Montijo - Estoril 0-0; Porto - Braga 5-2. – **Classement:** 1. Sporting 15 p. 2. Varzim 10. 3. Benfica 10. 4. Porto 10.

divers

INTERESSANTES DISCUSSIONS A MACOLIN

LES SUISSES ET LE SPORT D'ELITE

La sixième rencontre entre l'Association nationale d'éducation physique (ANEP) et la presse s'est tenue le week-end passé à Macolin. Le thème de la première journée était: «Sport d'élite, un problème?» Les journalistes ont suivi des exposés de MM. Raymond Gafner, président du Comité olympique suisse, Karl Glatthard, président central de l'Association nationale d'éducation physique (ANEP) et chef de mission aux Jeux olympiques de Montréal, Karl Erb, directeur du ressort 1 (compétition) de l'ANEP, ainsi que du Dr Hans Howald, chef de l'institut de recherches médicales de Macolin.

La seconde journée, consacrée aux rapports des entraîneurs nationaux, a été particulièrement captivante. Le débat porta sur deux sujets: sport et politique – que représente le sport d'élite pour l'opinion publique.

CONTRADICTION

1) Sport et politique: la discussion fut engagée et conduite par M. Andreas Blum, journaliste et conseiller national socialiste. Un des points les plus intéressants fut celui qui soulevait le problème des relations entre les organisations sportives et les forces politiques.

Au cours de ce débat, il a été mis en avant un fait important: la fin de l'expansion économique a coïncidé avec la remise en question du sport de haute compétition, c'est-à-dire que la chasse à la performance était un but en soi. M. Blum a notamment déclaré: **Le manque de réflexion politique a une part de responsabilité quant au fait que, dans la société moderne, le sport n'a pas encore trouvé la place correspondant à son importance réelle.**

D'autre part, l'attitude de la société envers le sport – notamment le sport de compétition – est pour le moins curieuse et contradictoire: si l'on demande aux athlètes de réaliser des performances de classe mondiale, on leur refuse, par ailleurs, les conditions d'encadrement pourtant indispensables à la réalisation de celles-ci.

2) Que représente le sport d'élite face à l'opinion publique? Cette question a donné lieu à une discussion ouverte. Une interview en circuit fermé du conseiller fédéral Rudolf Gnaegi permit d'obtenir l'avis de la plus haute autorité fédérale. D'entrée de jeu, le chef du département militaire a affirmé: **Pour la Suisse, le prestige national n'est pas conditionné par les résultats sportifs.** Selon lui, le peuple s'intéresse au sport d'élite mais il n'a pas dit qu'il le soutenait.

M. Gnaegi a fait état de l'exemple de la RDA, disant qu'en dehors du phénomène politique «qui ne correspond pas à nos principes et à nos idées», il y a tout de même une leçon à tirer. Les participants à ce forum final ont été plus nuancés, à propos de la RDA, le docteur Howald, chef de l'Institut de recherches de Macolin, a répété que les médecins de la RDA n'avaient pas de secrets, que toutes leurs méthodes étaient connues, mais simplement qu'ils exploitaient systématiquement toutes les possibilités offertes grâce à un appareil scientifique en matériel et en hommes, possibilités qui dépassent de très loin toutes celles de la Suisse.

Entraîneur national du cyclisme, Oscar Plattner a soulevé la question qui se posait pour un entraîneur professionnel, à savoir le fait de devoir collaborer avec des dirigeants bénévoles et qui se succédaient parfois à un rythme élevé, au gré des élections.

Edy Hubacher a mis l'accent sur la psychologie dans la préparation de l'athlète. L'ex-athlète Peter Laeng, toujours détenteur du record helvétique du 400 m, a abondé dans ce sens. Il a lui aussi plaidé pour que dans la préparation de l'athlète, on ne néglige pas la formation de l'homme.

De très nombreux participants à ce débat ont démontré, enfin, que le sport d'élite, tant décrié en raison de scandales en tout genre, était indispensable pour stimuler l'enthousiasme des jeunes.

L'ANEP fait le point à Berne

L'Association nationale d'éducation physique (ANEP) veut sortir des sentiers battus. La 55me assemblée des délégués, tenue à Berne, à la Maison du Sport, réunissait 64 fédérations sur les 66 qui sont affiliées.

L'attrait de ce rassemblement de l'organisation faîtière du sport dans notre pays résidait, précisément, dans la formule nouvelle qui lui avait été conférée. En effet, par le truchement de différents cycles d'informations, on a voulu faire le point sur la situation dans divers secteurs du sport en Suisse. Pour cela, on s'est appuyé sur l'expérience concluante faite au cours du dernier rapport annuel des entraîneurs nationaux, dont on a tiré les sujets les plus marquants relatifs au sport d'élite. On s'est attaché à étudier les aspects – souvent divergents – entre la promotion des jeunes talents et leurs engagements avec l'école ou la profession.

Quant aux sports populaires, ils ont été traités dans le cadre de la commission «Sport pour tous», ceci dans l'optique des fédérations. Une nouvelle structuration a été élaborée avec, pour but, d'inciter et de stimuler la pratique des exercices physiques au sein des milieux les plus étendus de la population. Enfin, deux autres volets de ces phases d'information étaient consacrés au rapport entre le sport et la science, ainsi qu'aux problèmes de financement des associations en particulier.

Ces multiples débats, riches en enseignement de toute nature, ont été précédés par l'ordre du jour ordinaire de cette assemblée des délégués. Dans son allocution d'ouverture, le président central, M. Karl Glatthard, a soulevé quelques-uns des problèmes qui ont une influence directe sur le sport, en général, que ce soit l'intrusion de la politique dans le sport. la question controversée des Jeux olympiques, les méthodes de sélection, l'évaluation des expériences acquises, le problème de la concentration des moyens de diffusion des informations, la relation entre le sport d'élite et celui de masse, le sport et la médecine et, aussi, l'aspect du financement du sport par les finances publiques, clef de voûte pour tous progrès et succès dans ce domaine.

Les divers objets soumis à l'attention des délégués ont tous été adoptés à l'unanimité.

athlétisme

Records au championnat suisse interclubs

Kappeler (CEP) parmi les meilleurs

Avec 1063 équipes classées, le 40me championnat suisse interclubs a battu un nouveau record de participation en 1976. Dans les vingt-deux catégories, cinq nouveaux records suisses ont été enregistrés, tous chez les messieurs: 15'006,5 points en catégorie A par le LC Zurich, 11'932,5 points par le LV Langenthal en cat. «AB», 9783 et 5990 points par la ST Berne respectivement en juniors «1» et «2» et 4378 points par le TV Technikum Winterthour en cat. «open». Les meilleurs totaux individuels ont été l'œuvre de Regula Frefel (LV Winterthour) avec 2735 points et de Hans Kappeler (CEP Cortaillod) avec 2661 points. Enfin, le meilleur résultat individuel a été obtenu par Susanne Erb (LC Zurich) avec 1059 points pour avoir franchi 1 m 83 en hauteur et par Félix Bœhni (LC Zurich) avec 1098 points, pour un saut de 5 m 20 à la perche.

CLASSEMENTS

Les classements finals du championnat suisse interclubs 1976:

Messieurs. Cat. A: 1. LC Zurich 15.006,5 p. 2. ST Berne 14.608. 3. BTV Aarau 13.763,5 (13.998 en qualification). 4. GG Berne 13.971,5. 5. TV Laenggasse Berne 13.836,5. 6. TV Unterstrass Zurich 13.485,5 (13.750). 7. LV Winterthour 13.381 (13.429,5). 8. CA Genève 13.297. 9. LS Bruhl St-Gall 12.899 (13.206), relégué.

Cat. AB: 1. LV Langenthal 11.877,5 (11.932,5), promu. 2. Old Boys Bâle 11.456,5 (11.548). 3. LC Vom Stein Baden 11.296,5. 4. BTV Lucerne 11.580,5. 5. STV Frauenfeld 10.959,5 (10.992). 6. STV Lucerne 10.471,5 (11.062,5). 7. LC Bâle 11.213. 8. TV Olten 11.148. 9. Lausanne-Sports 11.110, relégué.

Cat. B: 1. TV Naters 10.550 (10.837), promu. 2. LC Turicum Zurich 10.471 (10.843,5). 3. Olympic La Chaux-de-Fonds 10.324 (10.573). 4. CEP Cortaillod 10.498. – **Cat. BC:** 1. Lac Rex Zurich 7229,5. – **Cat. C:** 1. LC Zurich «2» 6852. – **Cat. D:** 1. TV Eschenbach 4942. – **Cat. seniors:** 1. TV Unterstrass Zurich 5177. – **Cat. juniors «1»:** 1. ST Berne 9783. 2. LC Zurich 9465. 3. BTV Aarau 8959 (9148). – **Cat. juniors «2»:** 1. ST Berne 5990.

Dames. Cat. A: 1. LC Zurich 8909 p. 2. LV Winterthour 8652 (8871). 3. LC Turicum Zurich 8312 (8795,5). 4 BTV Aarau 8331,5. 5. STB 8210,5. 6. GG Berne 8057. 7. LS Bruhl St.-Gall 7847,5. 8. Old Boys Bâle 7789. 9. LC Bâle 7743. 10. TV Laenggasse Berne 7297.

Cat. B: 1. LV Langenthal 7403 (7872). 2. Lac Rex Zurich 7372 (7999). 3. TV Unterstrass Zurich 7307 (7638). – **Cat. filles:** 1. TV Pratteln A.S. 5231.

boxe

Troisième chance mondiale pour Chervet?

Le Suisse Fritz Chervet (34 ans) se verra peut-être offrir une troisième chance de devenir champion du monde. Le Bernois, qui en est à sa quinzième saison professionnelle, affrontera en effet, le 26 décembre, à Berne, le Thaïlandais Netnoi Sorworasing, mais dans la catégorie des poids mi-mouche. Le vainqueur de ce combat devrait rencontrer, par la suite, le Vénézuélien Luis Esteba pour le titre mondial. Jusqu'ici, Chervet avait fait carrière chez les poids mouche, une catégorie où il a, notamment, pris part à deux championnats du monde.

MONZON: EN MARS PROCHAIN

L'Argentin Carlos Monzon, champion du monde des poids moyens, a déclaré qu'il mettrait son titre en jeu en mars prochain seulement. Il n'a pas indiqué quel serait son adversaire mais sa décision de défendre sa couronne en mars paraît être définitive.

sports-télégrammes

LUTTE. – La Suisse a remporté le tournoi internations de Marseille. Comme la France, elle a battu l'Angleterre par 7-3. Français et Suisses n'ayant pu se départager dans leur confrontation directe (5-5), c'est le nombre de points qui a été déterminant.

Le Bernois Tony Funk remporte les «10 kilomètres de Neuchâtel»

AU DÉPART. – Il y a encore de l'espoir pour les cent cinquante participants... (Avipress-Baillod)

Les «10 kilomètres de Neuchâtel», organisés dimanche matin au Chanet par le «Footing-club de Neuchâtel», a été remporté par le Bernois Tony Funk, qui a réussi l'excellent temps de 31'10". Malgré les mauvaises conditions atmosphériques, plus de 150 coureurs de diverses catégories ont pris le départ de cette épreuve, ce qui engagera les responsables à renouveler l'expérience l'an prochain.

Principaux résultats. – **Elite:** 1. Tony Funk (Belp) 31'10"; 2. Arnoud Beuchat (Epauvillers) 31'36"; 3. Uli Siengenthaler (Rothenbach) 32'40"; 4. Fritzs Steiner (La Heutte) 33'32"; 5. Laurent Gacond (La Chaux-de-Fonds) 33'44". – **Vétérans:** 1. Dominique Nallard (Montbéliard); 2. Gilbert Blein (Onex); 3. Jean-Louis Matthey. – **Juniors:** 1. Daniel Oppliger.

tennis

En Coupe Davis

Une décision historique

Dans notre édition d'hier, nous avons brièvement annoncé la décision de la Fédération internationale de tennis (FILT) d'exclure l'Union soviétique de la Coupe Davis 1977.

LA POLITIQUE

L'URSS a été sévèrement sanctionnée pour, cette année, avoir refusé de rencontrer le Chili en demi-finales de l'«édition» 1976 et ceci pour des raisons politiques. Les Soviétiques n'avaient pas accepté la proposition des Sud-Américains de jouer sur terrain neutre.

M. Hardcourt Woods, président du comité de la Coupe Davis, a mis l'accent sur les raisons qui ont influencé cette lourde décision: **Le communiqué à caractère politique envoyé par la fédération soviétique à la FILT, expliquant les raisons de son forfait et dans lequel il est question de terreur au Chili, de crimes, de bain de sang, nous a tout spécialement choqués dans la mesure où il s'agit d'une épreuve sportive, a-t-il dit.**

L'URSS est donc retirée sans être remplacée du tableau de la zone européenne, dans lequel elle devait affronter, en principe, la RFA ou la France. Une autre nation, le Kenya, qui avait refusé avant les J.O. de Montréal, de rencontrer la Turquie pour l'«édition» 1977 (en raison de la présence de la Nouvelle-Zélande au Canada), a été exclue de la compétition 1978.

SÉRIEUSE MENACE

Le comité directeur de la Coupe Davis a, en outre, rédigé une motion visant à interdire tout forfait après le tirage au sort, sous peine d'exclusion de la compétition l'année suivante. Des cas particuliers pourront être acceptés en raison de «désastres naturels». M. Woods a précisé que si l'Italie refusait d'affronter le Chili à Santiago en finale 1976, en décembre prochain, elle serait exclue pour 1977.

Il s'agit donc d'un arrêt à l'escalade de la politique qui mettait sérieusement en péril cette épreuve depuis plusieurs années. D'autres sanctions ont été prises: l'URSS, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et les Philippines ont été exclues de la Coupe de la FILT (dames) 1977. En août dernier, à Philadelphie, elles s'étaient retirées pour protester contre la présence de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie. La FILT infligea également une amende de 10.000 dollars à ces 4 fédérations mais elles tardent à régler leur dû.

hockey sur glace

LIGUE A: PRATIQUEMENT UN TIERS DU CHAMPIONNAT SOUS TOIT

Dégringolade de La Chaux-de-Fonds

Neuf soirées, soit pratiquement un tiers du championnat, n'ont pas encore suffi à désigner les candidats au titre national. Cinq équipes sont maintenant groupées en l'espace – si l'on peut parler d'espace – d'un point! Berne, dont les espoirs paraissaient bien minces voilà huit jours, tient mainteannt le haut du pavé, en compagnie de... Kloten, qui prend, de plus en plus, des allures impressionnantes. L'équipe zuricoise n'a plus perdu depuis le 9 octobre, date à laquelle elle avait enregistré une monumentale décoction dans l'Emmental (16-4). Il faut croire que la pilule a été efficace! Depuis lors, Kloten a, notamment, battu La Chaux-de-Fonds et passé à l'Allmend et au Stade de glace biennois sans connaître la défaite. Sera-t-il le Bienne ou le Langnau de la présente saison? Il est encore bien trop tôt pour le savoir. En attendant, sa «résurrection» fait plaisir, en même temps qu'elle apporte un nouveau piment à la compétition.

DÉGRINGOLADE

A la montée de Kloten, «répond» la dégringolade de La Chaux-de-Fonds. La formation neuchâteloise, qui n'a récolté qu'un point au cours de ses trois derniers matches, a reculé du premier rang au quatrième. Elle n'accuse, certes, qu'un point de retard sur les deux chefs de file, mais sa ligne générale ne lui permet pas, présentement, de fonder de sérieux espoirs quant au titre. Elle peut se reprendre, durant cette semaine toute consacrée au «repos». N'empêche, à Sierre, samedi, elle n'a pas laissé la meilleure des impressions. En d'autres temps, elle aurait mieux réagi à l'adversité. Ce qui est navrant, c'est qu'elle réussit à marquer aucun but. La Chaux-de-Fonds doit à tout prix retrouver son «punch» si elle veut prétendre jouer jusqu'au bout le rôle attendu. Personne n'exige le titre, mais plus de constance et de réalisme, sont souhaités.

LOGIQUEMENT...

Après ce nouvel exploit, Sierre peut escompter recoller au peloton principal. Ce soir, il jouera, à la Valascia, son match en retard contre Ambri Piotta. Logiquement, il devrait s'imposer, ce qui le porterait au total de dix points, causant une très nette cassure avec les deux derniers, Zoug et Ambri Piotta. De toute manière, ceux-ci auront à se débattre seuls contre la relégation. Le premier tiers du championnat a largement prouvé qu'ils sont les plus faibles, avec un léger avantage à Zoug. Le néo-promu, en effet, encaisse moins de buts que la formation tessinoise. Sous les yeux de son probable futur entraîneur, le Canadien Danny Smit (naturalisé hollandais), Zoug a bravement tenu tête à Berne, sur la piste de l'Allmend. Il ne s'est finalement incliné que par un but d'écart (3-4), ce qui est incontestablement une référence. Après avoir consacré une longue période à son adaptation, Zoug paraît être en mesure de se maintenir dans sa nouvelle ligue. Toutefois, le moment d'enterrer Ambri n'est pas venu: il peut causer une surprise pas plus tard que ce soir!

Le match de la Valascia est donc le seul au programme de la ligue A. Samedi, les hostilités reprendront en plein avec, notamment, un certain Kloten - Langnau.

F. P.

• Juniors interrégionaux: Neuchâtel-Sports - La Chaux-de-Fonds 5-5.

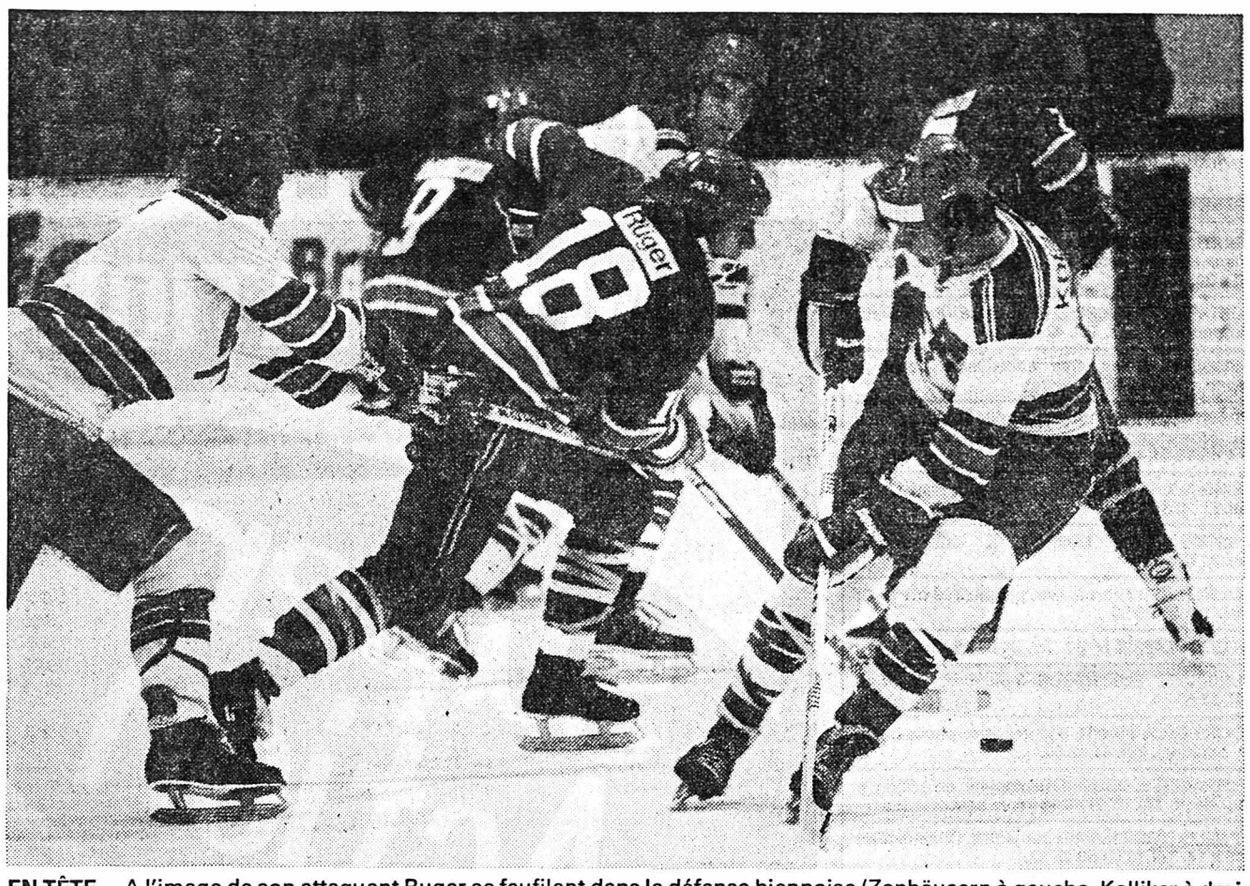

EN TÊTE. – A l'image de son attaquant Ruger se faufilant dans la défense biennoise (Zenhäusern à gauche, Kolliker à droite), Kloten en a fait de même au travers des embûches du championnat pour se hisser en tête... (Pierre Michel)

classements

Ligue A

1. Berne	9	5	2	2	41	28	12
2. Kloten	9	5	2	2	44	38	12
3. Langnau	9	5	1	3	57	40	11
4. Chx-Fds	9	5	1	3	36	30	11
5. Bienne	9	4	3	2	37	33	11
6. Sierre	8	4	—	4	31	34	8
7. Zoug	9	1	1	7	22	31	3
8. Ambri	8	1	—	7	19	53	2

Ce soir: repos.

Ligue B (ouest)

1. Lausanne	7	7	—	—	64	27	14
2. Viège	7	6	—	1	42	30	12
3. Villars	7	4	1	2	42	27	9
4. Genève S	7	2	2	3	34	27	6
5. Sion	7	2	1	4	18	36	5
6. Fleurier	7	1	2	4	32	43	4
7. Rotlbau	7	1	1	5	31	51	3
8. Forward	7	1	1	5	24	46	3

Ce soir: Fleurier - Forward (6-4), Lausanne - Rotblau (10-4), Viège - Sion (2-0), Villars - Genève Servette (5-5).

Ligue B (est)

1. Zurich	7	7	—	—	41	19	14
2. Arosa	7	6	—	1	51	16	12
3. Davos	7	4	1	2	33	28	9
4. Lugano	7	4	—	3	30	20	8
5. Olten	7	2	2	3	27	37	6
6. Lucerne	7	2	—	5	27	33	4
7. Uzwil	7	1	—	6	24	57	2
8. Langenthal	7	—	1	6	26	46	1

Ce soir: Arosa - Zurich (4-5), Lugano - Davos (2-7), Olten - Langenthal (4-4), Uzwil - Lucerne (3-9).

Les «compteurs»

Ligue A

	B	A	P
Beaudin (Langnau)	11	5	16
Schenk (Langnau)	10	5	15
B. Wittwer (Berne)	7	8	15
Gagnon (Sierre)	7	5	12
Gosselin (Chx-de-Fds)	5	7	12
Tschiemer (Langnau)	10	1	11
Bärtschi (Kloten)	9	2	11
Jenkins (Bienne)	7	4	11
Widmer (Bienne)	7	3	10
Berra (Bienne)	7	3	10
Berger (Langnau)	7	2	9
Gaw (Ambri)	6	3	9
Wäger (Kloten)	5	4	9
H. Wüthrich (Langnau)	4	5	9

Ligue B (ouest)

Dubi (Lausanne)	8	13	21
Gratton (Lausanne)	13	5	18
Friederich (Lausanne)	11	7	18
Boucher (Villars)	13	4	17
Cvach (Genève S)	12	4	16
Fraser (Viège)	8	8	16
Dyck (F. Morges)	9	6	15
J.-L. Croci-Torti (Villars)	6	6	12
Kronig (Viège)	8	3	11
Jenny (Genève S)	7	4	11
Vincent (Lausanne)	7	4	11

Ligue B (est)

Latinovich (Arosa)	7	7	14
Wilcox (Uzwil)	11	2	13
Lindberg (Zurich)	8	4	12
J. Soguel (Davos)	8	4	12
M. Lindemann (Arosa)	8	3	11
Fullan (Davos)	4	7	11
Mattli (Arosa)	9	1	10
Hietanen (Olten)	4	6	10
Pargätzi (Davos)	6	3	9
P. Schmid (Zurich)	6	3	9
Lohrer (Arosa)	4	5	9
Bertschinger (Zurich)	3	6	9

B=buts. A=assist. P=points.

LIGUE B: BATAILLE SERRÉE POUR LA 4ME PLACE

Zurich, Arosa (à l'est), Lausanne, Viège et Villars (à l'ouest) sont-ils, d'ores et déjà, certains de participer au tour de promotion? En l'espace de sept rencontres – la moitié du programme de la phase initiale – ils ont creusé un écart tel qu'un minimum leur est encore nécessaire pour se qualifier. Certes Zurich, Lausanne, Arosa et Viège sont les mieux placés, les deux premiers pour être invaincus à ce jour – de plus ils n'ont pas concédé le moindre point – les deux autres pour avoir égaré un minimum (deux points). Sauf accident ils passeront un hiver relativement calme en fonction de leurs ambitions une fois le tour final atteint.

QUESTION

Certes, si Zurich, Lausanne (surtout), Arosa (dans une moindre mesure) ont pour objectif une ascension, il en va autrement de Viège dont les aspirations sont plus modestes: éviter les soucis de la saison précédante où il lutta contre la relégation. Sous l'impulsion de son nouveau Canadien (Peter Fraser) le club haut-valaisan a gagné en stabilité et en collectivité. Le voilà solidement accroché aux basques de Lausanne. Dès lors, à ce stade de la compétition déjà, la question se pose: de Lausanne, Zurich et Arosa qui est le mieux armé pour accéder parmi l'élite du pays?

L'équipe vaudoise possède un bon gardien, deux hommes d'expérience en défense (Vincent, Rocatti), une première ligne d'attaque qui ne dépareillerait point au club de ligue A. De son côté Zurich a pour atouts l'expérience de son entraîneur-joueur canadien Francis Huck (30 ans), la valeur confirmée de Lindberg (un des meilleurs «compteurs» du groupe est), la routine des Fehr (un des bons gardiens du groupe), Peter Schmid, Bertschinger et autres Parini. Quant à Arosa, c'est avant tout la jeunesse. Forgée au feu de la première ligue, affûtée par un stage de trois ans en ligue B, placée sous la férule de Latinovich dès l'automne passé, cette jeunesse est le meilleur garant du club grison en vue d'une promotion.

RETOUR DE GENÈVE SERVETTE

Et puis, à mi-chemin de cette phase initiale, il convient de ne point enterrer trop vite Villars, Davos, Viège et Lugano encore que l'équipe tessinoise paraisse la plus friable des quatre et pas encore certaine d'accéder au tour de promotion. Certes, la formation de Mac Donald a gagné nettement samedi contre Olten afin de s'assurer un avantage pour l'obtention du quatrième fauteuil. Mais rien n'est encore décidé, la formation soleuroise pouvant fort bien renverser l'avantage dans les jours à venir.

A l'ouest, Genève Servette (battu par Lausanne au terme d'un bon match), Sion (le voilà à un jet de pierre de la quatrième place) et Fleurier semblent seuls capables de se hisser du bon côté de la barrière à l'heure du bilan. Or, sur la longueur du deuxième tour, Genève Servette paraît le mieux armé pour s'assurer d'une place dans le tour de promotion. Après un départ difficile, les protégés de Valiulin s'appliquent à remonter la pente, à redresser la situation. Leur passage à Villars (ce soir) et la venue de Viège aux Vernets (samedi) va leur permettre de faire le point.

Ce soir va donc débuter le second tour de cette phase initiale. A l'est, Zurich se rend à Arosa. Battue au match aller l'équipe de Latinovich prendra-t-elle sa revanche? Dans le prolongement du tour de promotion, l'issue de cette rencontre à son importance sur le plan psychologique. A Lugano, la venue de Davos va-t-elle déboucher sur un nouveau pas en avant des Tessinois? Battu samedi par Arosa, Davos ne peut se permettre un nouvel échec, d'autant plus qu'il fait recette à domicile (3600 spectateurs pour le derby grison) et qu'il doit de ce fait préserver sa position au classement. En revanche, plus facile sera la tâche d'Olten devant Langenthal alors qu'Uzwil entendra confirmer à Lucerne sa première victoire de la saison et par là l'obtention de ses premiers points.

OCCASION POUR FLEURIER

Dans le groupe ouest, alors que Lausanne passera, selon toute vraisemblance, une soirée toute calme, placée sous le signe de l'offensive, calme, face à Rotblau, Fleurier se doit de ne rien concéder à Forward du fait que Sion et Genève Servette – ses plus dangereux rivaux pour l'obtention de la quatrième place – seront en danger, le premier à Villars, le second à Viège. Une occasion à ne pas manquer pour Pelletier et ses «poulains».

Soirée donc très importante, tant à l'est qu'à l'ouest où les ténors du moment peuvent accentuer leur avance afin de s'aménager une fin d'année relativement calme. Et puis, il y aura surtout Arosa et Zurich engagés dans le match phare de cette huitième journée...

P.-H. B.

Fleurier: échéance capitale

La victoire obtenue samedi dernier à Belle-Roche par Villars a eu pour conséquence directe, d'une part de permettre à cette équipe de se trouver maintenant pratiquement assurée de participer au tour de promotion, d'autre part pour Fleurier vaincu, d'avoir plus encore restreint ses chances de pouvoir évoluer parmi les prétendants à l'ascension en ligue A.

Or ce soir, Fleurier affronte Forward Morges, seule formation que les Neuchâtelois étaient parvenus à battre au premier tour. L'équipe du président Anken va venir au Val-de-Travers avec à la fois un léger désir de revanche mais aussi sans doute dans le dessein de jouer une de leurs dernières cartes dans l'optique d'une éventuelle qualification dans le tour de promotion, puisqu'elle ne compte qu'un seul point de retard. Dès lors, la confrontation pourra prendre l'allure d'un match de la dernière chance avec un vainqueur en position de nouveau départ et un vaincu qui sera alors définitivement voué à participer à la lutte contre la relégation.

Du côté fleurisan chacun semble être conscient de la situation et sera quelque peu encouragé par l'amélioration apparue face à Villars qui permet de croire que l'équipe vallonnière est en train de quitter le creux de la vague dans lequel elle se trouvait tant à Berne qu'à Viège. Certaines innovations récentes se sont révélées être des réussites, par exemple le passage en défense de Bernard Tschanz qui a fourni une bonne prestation à ce poste samedi dernier, se révélant tout à fait apte au travail d'interception tout en préservant ses capacités de construction.

En revanche, il nous paraît que la composition actuelle des lignes d'attaque ne résulte pas d'un choix heureux. Nous en voulons pour preuve, la soudaine et étonnante stérilité de certains joueurs notamment du nouveau Canadien Desforges qui après avoir bien débuté face à Lausanne se trouve maintenant dans une ligne dont le style de jeu ne lui permet pas de s'exprimer. Il nous semble d'autre part que Gaston Pelletier lui-même aurait un rendement bien supérieur s'il évoluait au centre comme ce fut le cas en début de saison. Si tout ne doit pas dépendre de cela, il nous apparaît pourtant que quelques légères modifications de lignes seraient susceptibles d'améliorer sensiblement le rendement de l'équipe ce qui s'avère nécessaire non seulement en vue de la rencontre de ce soir, mais surtout en prévision de la série de matches difficiles qui attend Fleurier dans les semaines à venir.

J.-P. D.

«Pros» nord-américains: Montréal donne la leçon

Même si le Canadien de Montréal avait déjà affronté Buffalo, Philadelphie et Boston, le pilote Scotty Bowman s'attendait à ce que son équipe subisse un «test» sérieux contre les puissants Islanders de New-York dirigés par Al Arbour. Les Islanders, l'une des formations surprises cette saison, ont toutefois goûté à la dure réalité et ceci devant 17.000 partisans à Uniondale.

LA LEÇON

Les détenteurs de la coupe Stanley leur ont clairement fait savoir qu'il faudra travailler d'arrache-pied de la première à la dernière joute du calendrier pour être considérés comme de sérieux prétendants au championnat et mériter une place dans les séries après-saison. S'il est vrai qu'une supériorité numérique de sept minutes donnée au Canadien par l'arbitre Wally Harris a contribué dans une certaine mesure à sortir les Islanders de la partie, il faut aussi convenir que le tricolore a servi une leçon de hockey à son rival.

Les joueurs d'Al Arbour qui sont repartis avec une défaite de 4-1 à leur dossier, ont pourtant été les premiers à s'inscrire au tableau d'allumage. Cependant, deux punitions consécutives décernées quelques minutes après que Mario Tremblay eut nivelé les chances, ont pavé la voie à deux autres filets, ceux du défenseur Robinson et de l'attaquant Jacques Lemaire.

PERTE DE CONFIANCE

Ce coup du sort a eu pour effet de faire perdre toute confiance aux Islanders mais l'arbitre Harris avait vu juste dans ses décisions. Trente secondes après une punition collée à son coéquipier Bourne, Gerry Hart n'a rien trouvé de mieux que de darder avec son bâton le visage de Mahovlich pour empêcher celui-ci de se présenter seul devant le gardien Smith. Harris à tout d'abord décerné deux minutes à Hart mais constatant que le géant des Canadiens s'acheminait vers la clinique, il s'est ravisé, préférant laisser Hart se reposer cinq minutes au banc des infamies. La suite n'est pas difficile à deviner. Les Canadiens ont installé un jeu de puissance des plus éblouissants et Robinson d'un tir de la ligne bleue puis Jacques Lemaire en déviant un boulet de Guy Lafleur, ont fait basculer le match.

Les Islanders ont reçu le coup de grâce au début du deuxième vingt par Doug Jarvis, celui-ci profitant d'une passe de Gainey pour faire bouger les filets une 4me fois.

PROGRESSION

Les Flyers de Philadelphie ont définitivement abandonné la cave du classement du groupe I. Affichant une progression réjouissante, le fringuant Rick McLeish a complété le 7me tour du chapeau de sa carrière pour mener les siens à un triomphe de 5-3 sur les Rockies du Colorado, devant 19.000 personnes massées au Spectrum. Certes la victoire ne fut obtenue que dans les derniers instants mais Holmgren secoua l'apathie des Flyers en provoquant un accrochage avec Steve Durbano, 10 minutes avant la fin de la partie.

La râclée administrée au joueur des Rockies eut le don de réveiller la formation de Fred Shero. Passant la vitesse supérieure, les Flyers comptèrent subitement 2 filets en l'espace de 60 secondes. Les finalistes de la coupe Stanley revenaient de loin! Désormais, ils sont engagés dans une guerre d'usure contre leurs grands rivaux, les Islanders...

Jarco JOJIC

Classement

Groupe 1: 1. New-York Islanders 14 matches, 22 points; 2. Philadelphie 14-16; 3. New-York Rangers 15-14; 4. Atlanta 15-14.

Groupe 2: 1. Saint-Louis 14-18; 2. Chicago 15-15; 3. Vancouver 15-11; 4. Minnesota 14-9; 5. Colorado 14-7.

Groupe 3: 1. Montréal 16-25; 2. Los Angeles 17-20; 3. Pittsburgh 14-12; 4. Détroit 12-9; 5. Washington 12-6.

Groupe 4: 1. Boston 13-20; 2. Buffalo 12-13; 3. Toronto 15-13; 4. Cleveland 13-10.

Les compteurs: 1. Guy Lafleur (Montréal) 12 buts, 9 passes, 21 points; 2. Steve Shutt (Montréal) 12-9-21; 3. Marcel Dionne (Los Angeles) 8-7-15; 4. Mike Murphy (Los Angeles) 9-5-14; 5. Steve Maruk (Celveland) 7-7-14; 6. Jean Ratelle (Boston) 6-8-14.

Nouvel entraîneur à Zoug: confirmation

Ce que nous avions laissé entendre dans une précédente édition, est devenu réalité: Danny Smit, un Canadien, naturalisé hollandais, est devenu le nouvel entraîneur du CP Zoug. «Smit et le CP Zoug sont d'accord sur tous les points du contrat. La signature officielle de notre nouvel entraîneur ne saurait tarder. Pour des raions personnelles il a préféré prendre encore contact avec l'équipe de Rosenheim, équipe avec laquelle il a encore des questions financières à résoudre», a précisé un porte-parole du CP Zoug. Danny Smit, ancien entraîneur de Rosenheim, avait été prié de cesser toute activité au sein du club de la «Bundesliga» allemande, le début de saison de cette formation ayant été complètement raté.

football

Chez les «sans grades» neuchâtelois et jurassiens

Châtelard I - Cortaillod I
5-4 (2-4)

MARQUEURS: Kohli (3), Ansermet, Molliet, Jost (2), Ehrbar, Valazza.

CHÂTELARD I: Fleury; Turin (Schild), Settecassi, Rusconi, Bühler; Ferrier (Richard), Rumpf, Ansermet; Kohli, Molliet, Schupbach. Entraîneur: Gattolliat.

CORTAILLOD I: Schick; Glauser, Russillon, Carnal, Rothlisberger; Ducrest, Solca, Ehrbar; Jost, Valazza, Pellet. Entraîneur: Jaccottet.

ARBITRE: M. Desbœuf (Neuchâtel).

Le football local se porte bien. Après que les Juniors B, samedi, aient obtenu leur billet pour participer au tour final dans le groupe fort, la première réalise neuf points lors des cinq dernières rencontres.

La partie débuta à vive allure sur un terrain détrempé. Les visiteurs, plus décidés ouvrirent d'emblée la marque. Profitant de la panique dans la défense des «verts», Cortaillod en profita pour marquer encore à trois reprises! Mais, grâce à leur remarquable esprit de corps, les Bevaisans, petit à petit, refirent surface et, après une remontée spectaculaire, remportèrent une courte mais importante victoire.

H. G.

Sonvilier I - Lignières I
1-2 (0-1)

MARQUEURS: Bourquin (2), Bachmann.

SONVILIER: Kaeslin; Falcinella, Maurer, Pini, Mast I; Chapatte, Wyssmueller, Aeschbacher; Courvoisier, Bachmann, Mast II (Vauthier). Entraîneur: Chapatte.

LIGNIERES I: Voirol; Stoppa I, Bonjour, Jaques, Stoppa II; Sambagio, Bourquin, Bonjour; Racine, Kroemer, BonjourII (Humbert-Droz). Entraîneur: Kroemer.

ARBITRE: M. Audétat (Fleurier).

Sonvilier a concédé dans les toutes dernières minutes de la rencontre, sa première défaite à domicile, la première mi-temps fut à l'avantage des hommes de Kroemer, plus volontaires que les adversaires. En seconde période, Sonvilier essaya de combler son handicap, ce qui fut fait à la 55me minute: sur un long dégagement de Kaeslin, Mast II réussit à dévier la balle dans les pieds de Bachmann qui égalisa d'un tir imparable. Quelques minutes plus tard, la chance sauvait, par deux fois, le gardien Voirol. Puis à la 88me minute, Bourquin parvenait à donner la victoire aux visiteurs. Bien que ce succès ait été arraché in-extremis, Lignières, qui a plu par son allant, a, somme toute, mérité d'emporter les deux points.

M. P.

Moutier - Porrentruy
2-2 (1-2)

MARQUEURS: Pagani (pénalty), Marchand, Fresard, Etlang.

MOUTIER: Niederer; Barth, Sbaraglia II, von Burg, Kraehenbuehl; Sbaraglia I, Juillerat, Bernal; Pagani, Lang, Chappuis (Eschmann).

PORRENTRUY: Hunt; Roos, Bazdim, Winkler, Quiquerez; Marquis (Burgunder), Chèvre, Michel; Hamene, Fresard, Marchand.

Quelle misère! Trois cents spectateurs seulement ont assisté à ce derby jurassien de deuxième ligue. Il y a quelques années une telle affiche aurait déplacé trois à quatre mille spectateurs...

Moutier entama la partie sur les chapeaux de roue. Crocheté dans le rectangle fatidique à la 3me minute déjà, Lang bénéficia d'un pénalty que transforma Pagani. Par la suite les deux équipes attaquèrent à tour de rôle. Plus opportunistes les Bruntrutains renversèrent la vapeur avant le thé. A la 48me minute Lang scellait déjà le résultat de cette partie qui fut d'un niveau très quelconque. En fin de match, les deux gardiens eurent l'occasion de se mettre en évidence en repoussant des essais pris à distance.

Courgenay - Aarberg
2-3 (1-1)

MARQUEURS: Boegli, Kohler, Spring (pénalty), Huguelit (pénalty), Gygi.

COURGENAY: Aubert; Nyffeler, Cl. Comment, Gigandet (R. Wuethrich), Urban; Kohler, Meury, Huguelit; R. Comment, Ph. Debœuf, J. Debœuf.

Devant se passer des services de Sabot (suspendu), Beureux et Bacconat (blessés), les Jurassiens furent encore privés, dès la 33me minute de leur entraîneur Gigandet (arcade sourcillière ouverte). Dimanche, Courgenay a perdu un match qui était à sa portée. Les deux premiers buts seelandais sont la conséquence de véritables cadeaux des Romands. A chaque coup pourtant les locaux sont logiquement parvenus à égaliser. Coup de théâtre pourtant à dix secondes de la fin de la rencontre: un demi ajoulot transmet trop faiblement le «cuir» à son gardien; l'ailier Gygi s'en empara et inscrivit le but de la victoire. Compte tenu de la physionomie de la partie, le nul était déjà flatteur pour Aarberg. On imagine alors la joie des visiteurs au moment de l'ultime coup de sifflet.

Liet.

• **L'international yougoslave Zvonko Ivezic a quitté Voivodina Novi Sad pour Sochaux.**

Sport-toto

Liste des gagnants du concours N° 45 des 6-7 novembre 1976:

42 gagnants avec 12 points = Fr. 2332.20.

991 gagnants avec 11 points = Fr. 74.15.

9100 gagnants avec 10 points = Fr. 8.05.

Toto - X

Liste des gagnants du concours N° 45 des 6-7 novembre 1976:

1 gagnants avec 6 numéros = Fr. 296.893,20.

2 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 8459,85.

70 gagnants avec 5 numéros = Fr. 543,85.

3693 gagnants avec 4 numéros = Fr. 10,30.

7408 gagnants avec 3 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 3,45.

FOOTBALL

• **L'international Suédois Sjœberg (24 ans/16 sélections) a été transféré pour quelque 350.000 francs de Malmœ FF au SK Karlsruhe (RFA), avec lequel il pourra évoluer dès le 1er janvier prochain.**

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **50 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART, une armoire 3 portes, 2 lits, état de neuf. Tél. 25 30 00 de 18 h 30 à 20 h 30.

LUSTRE 5 BRANCHES, essoreuse Bauknecht, kimono 10-12 ans. Tél. 42 43 43.

1 PONETTE 2 ans, très affectueuse, facile à monter. Tél. 45 10 04.

3 PANTALONS de grossesse, taille 40, 2 casaques de grossesse, 1 manteau peau de mouton. Tél. 45 10 04, vers 18 heures.

FRIGO NOVELECTRIC, grandeur moyenne, 70 fr. Tél. 51 25 33.

4 ROUES 2 CV Michelin X été, 200 fr. Tél. 31 38 78.

SOLEX FLASH 75 brun, avec plaque, 700 fr. Parfait état. Tél. 25 99 35.

PATINS BLANCS N° 34. Tél. 24 68 94.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 3 plaques, et frigo. Tél. 33 58 29.

POUR SIMCA 1100 TI, 5 jantes avec pneus neige (+ boulons). Tél. 41 12 80.

1 CHAMBRE À COUCHER complète, en acajou + tour de lit. Tél. (032) 88 15 75, le soir.

4 PNEUS NEIGE montés sur jantes. Dimensions: 145 x 14. Tél. (032) 83 28 37.

SAUNA DÉMONTABLE; 4 pneus neige + jantes, pour Ford Escort. Tél. 53 22 55.

4 PNEUS NEIGE montés Ford 12 M, 5.90-13, comme neufs. Bas prix. Tél. 31 84 90.

CHAMBRE À COUCHER, lits jumeaux, état neuf, bas prix. Vente pour cause de décès, à Neuchâtel. Tél. (032) 25 70 61.

SALLE À MANGER, noyer massif; salon, divers. Tél. 47 19 34.

POINTS AVANTI, 10 fr. le 1000; pour livres je vous renseigne. Tél. (038) 24 63 17, le matin.

4 JANTES MONTÉES pneus neige, Ford 175 x 14; 4 jantes idem, Celica 165 x13. Tél. 53 26 03.

ENSEMBLE SKI taille 36, 50 fr.; chaussures football N° 30, 30 fr.; blouson taille 36, 20 fr. Tél. 46 12 05, heures des repas.

1 FENÊTRE DOUBLE VITRAGE avec cadre 150/150; 1 radiateur chauffage central 120 x 50. André Currit, Les Verrières, tél. 66 13 55.

COMBINAISON DE SKI bleu ciel, taille 42, bon état, 100 fr. Tél. (038) 41 21 85.

SKIS DE FOND 2 m avec piolets, 80 fr. Tél. 25 98 74.

2 X 2 PNEUS NEIGE avec jantes (155 x 15) pour VW. Tél. 24 77 60 heures bureau.

2 JANTES R6, 2 jantes R4 avec pneus neige usagés. Tél. 41 10 76.

PERRUQUE CHEVEUX naturels, châtain clair, mi-longs avec valise. Prix exceptionnel. Tél. (038) 25 02 80.

OCCASION UNIQUE cause de famille 1 boléro vison clair moderne; 1 manteau vison allongé façon chevrons; 1 manteau astrakan noir russe. Taille 40-44. Prix à discuter. Tél. (038) 25 02 80.

GARANTIS NEUFS PAR L'INSTALLATEUR: 1 machine à laver linge Bauknecht 6 l.; 1 frigo grand, double, Bauknecht; presque pas utilisés: 1 machine à laver vaisselle Adora Zoug; 1 cuisinière électrique 4 plaques. Prix à discuter. Tél. (038) 25 02 80.

4 JANTES trois trous, avec 2 pneus neige et 2 pneus été dimension 155-13 et 165-13. Tél. 25 04 54, le soir.

SOULIERS DE SKI rouges à boucles, N° 42, 15 fr.; patins bruns N° 42, état neuf, 20 fr. Tél. 57 13 10.

MOUTONS, BÉLIER ET BREBIS PORTANTES. Tél. (038) 46 12 92.

MEUBLES ESPAGNOLS tous genres neufs et occasions, très gros rabais. Tél. 25 27 12, de 12 à 13 heures.

TABLE DE CUISINE 2 rallonges, pieds chromés + 4 chaises assorties, 150 fr.; aspirateur-traîneau, 50 fr. Tél. 25 27 12, de 12 à 13 heures.

PIANO NOIR, ancien, bon état, bas prix. Tél. 24 62 86.

MANTEAU, vestes, pantalons, etc. pour garçon 10-12 ans. Tél. 55 15 07.

BELLES PERRUCHES, toutes couleurs avantageux. Tél. 55 15 07.

1 TÉLÉVISEUR MÉDIATOR noir-blanc multinorme. Tél. 24 60 38.

5 SELLES TRANSFORMÉES en tabourets de bar. Prix à discuter. Ville 52, Le Landeron.

DEMANDES A ACHETER

VÉLO COURSE d'occasion, 5-10 vitesses. Tél. 24 30 70.

MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRIQUE. Tél. (038) 31 63 85.

COMPAGNIE DE SCARAMOUCHE cherche une contrebasse, un violoncelle même en mauvais état et quelques tabourets à vis en bois brun pour son prochain spectacle. Téléphoner entre 12 et 13 h 30 au 25 54 54.

3 POMPES Eheim de 300 litres. Tél. (039) 31 25 25.

BUFFET ANGLAIS sobre. Offres détaillées à IH 2484 au bureau du journal.

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07, déplacements partout.

A LOUER

LA COUDRE, appartement 1 pièce plus 1 cuisine, proximité bus, 150 fr. + charges. Tél. 33 38 79, le soir.

COLOMBIER, 2 pièces, 100 fr. Tél. 41 31 69, entre 12 et 14 heures.

CORNAUX, appartement 3 pièces, cuisinette, salle de bains, confort; libre immédiatement, 325 fr., charges comprises. Tél. 45 12 91, le soir.

STUDIO NON MEUBLÉ, à proximité de la gare, grande pièce, bains, cuisine, libre dès fin décembre 320 fr.; studio meublé, haut de la ville, libre immédiatement ou à convenir, 260 fr., charges comprises. Tél. 25 50 74.

A LA COUDRE, 3 pièces, très tranquille, 490 fr., charges comprises. Tél. 33 72 51 (le soir).

COLOMBIER, 2 ½ pièces, date à convenir, 388 fr., charges comprises. Tél. 43 31 89, à midi.

SAINT-BLAISE, studio libre tout de suite. Tél. 33 21 52.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, Portes-Rouges 1, confort, 300 fr., chauffage compris, pour le 24 novembre. Tél. 24 21 33.

SUPER-DISCOUNT DENNER

Cigarettes finlandaises et portugaises seulement 1.– le paquet

N'oubliez pas:
que pour chaque cartouche de cigarettes suisses vous obtenez
UN BON DE TABAC DENNER d'une valeur de 85 centimes.
Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès, que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.

INFORMATION DES CONSOMMATEURS

Super-Action

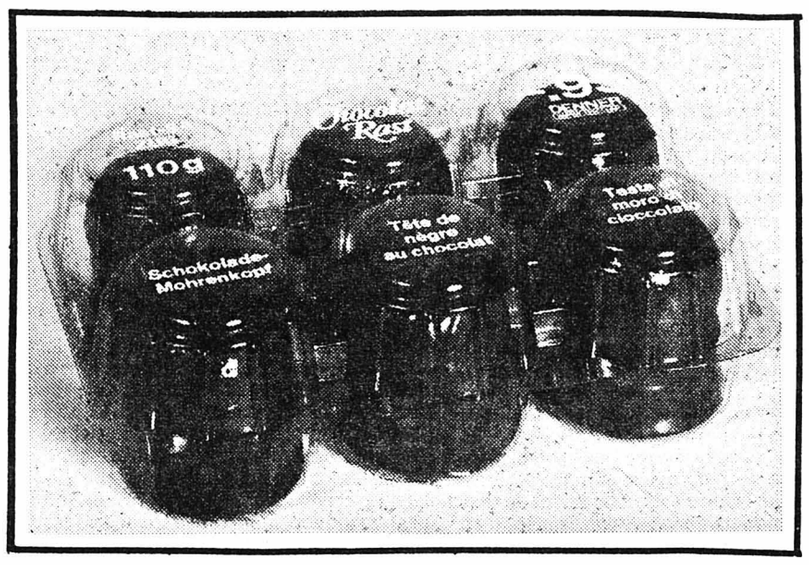

Chocolat Rast
Chocolat suisse

700'000 pièces Têtes de nègre
au chocolat

Super-prix DENNER

6 pièces **–.60**
au lieu de ~~–.95~~
110 g

une SUPER-PRESTATION DENNER!

Actions de prix extrêmement bas permanents

Confiture
«plus de fruits – moins de sucre»
• Abricots • Oranges • Oranges amères **–.80** 225 g
• Mûres • Pêches • Fraises • Myrtilles • Framboises • Cerises noires • Griottes • Gelée de groseilles rouges 225 g **1.–**

Confiture en portions
3 sortes
• Oranges • Griottes • Fraises
Portion de 30 g **–.15**

Miel étr.
Portion de 30 g **–.15**
Gobelet de 250 g **1.30**

Mamies Wonder Rice 1 kg **2.10**
Riz vitaminé USA

PRIMESS Mayonnaise surfine 170 g **1.05**

PRIMESS Sauce Mayonnaise 230 g **1.30**

Moutarde à l'ancienne Bénédictin Verre de 350 g **1.90**

Sirop de citron 1 litre (+ dépôt –.50) **3.–**

Sirop de pamplemousse 1 litre **3.50** (+ dépôt –.50)

Rastosa 3 x 45 g **1.85**
Bâtonnets de chocolat avec noisettes entières

1001 Lady Fresh 125 g **2.95**
Spray antitranspirant avec substances à base végétale et un parfum exquis

DI-8/91176

A COLOMBIER, fin décembre, 3 ½ pièces rez, verdure, 424 fr., charges comprises; parc 12 fr. Tél. 41 15 72, après 18 heures.

STUDIO MEUBLÉ avec cuisinette, douche et petite cave, pour le 1er décembre, à Beauregard 4. Prix 270 fr. Tél. (038) 25 87 70.

LA NEUVEVILLE, 3 ½ pièces, tout confort, piscine, 470 fr., 2 mois gratuits. Tél. (024) 61 22 39.

JOLIE CHAMBRE, libre tout de suite, bains. Tél. 25 97 22.

STUDIO MEUBLÉ moderne, cuisinette, bains, vue. Quartier est. Tél. 25 23 51.

A PROXIMITÉ DU CENTRE magnifique studio, 2 pièces, mansardé, sur 2 étages, 415 fr. Libre 1er janvier 1977. Tél. 24 06 06, aux heures de bureau.

BEAU STUDIO MEUBLÉ, confort, dès 1er décembre. Tél. 33 25 35.

STUDIO MEUBLÉ, centre, douche, possibilité de cuisiner. Tél. 24 17 74, midi, soir.

LA COUDRE, STUDIO avec balcon plein sud, 370 fr., charges comprises. Tél. 31 90 31 (B).

COLOMBIER, APPARTEMENT 2 PIÈCES, balcon, tout confort, refait à neuf, 342 fr., charges comprises. Tél. 31 20 21, après-midi.

2 PIÈCES, Grise-Pierre 5, libre fin novembre, vue imprenable, 441 fr., tout compris. Décembre gratuit. Tél. 22 13 95, bureau; 24 66 00 privé.

CHAMBRE MEUBLÉE bains, douche, tout confort. Près gare et université. Tél. 25 29 15.

NEUCHÂTEL, CHAMBRES indépendantes meublées, confort, douche, à messieurs. Tél. 24 70 23.

IMMÉDIATEMENT ou date à convenir 3 ½ pièces, très bien insonorisées. Tél. 33 56 22. Pour visiter, tél. 42 30 87.

DEMANDES A LOUER

PERSONNE AVEC 2 CHIENS tranquilles cherche appartement 2-3 pièces avec jardin, région Colombier-Areuse de préférence. Téléphoner le soir à partir de 19 h au (038) 24 46 66.

IMMÉDIATEMENT OU DATE À CONVENIR à Coffrane ou Geneveys-sur-Coffrane, appartement 3 pièces ou plus, préférence dans immeuble ou maison avec jardin; avec ou sans confort. Adresser offres écrites à 6011-844 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE AVEC ENFANT cherche appartement 4-5 pièces à proximité forêt, loyer raisonnable. Tél. 31 66 79.

DAME SEULE cherche pour printemps 1977, appartement de 3 à 4 chambres dans le haut de la ville ou aux environs. Si possible exposition sud-ouest. Adresser offres écrites à CD 2499 au bureau du journal.

COUPLE RETRAITÉ cherche appartement 3 ½ pièces, balcon ou jardin, confort, bas de la ville, pour avril 1977. Tél. (038) 51 49 91 ou adresser offres écrites à JK 2506 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE cherche appartement de 3 pièces, région Val-de-Ruz. Tél. 53 26 76, soir.

OFFRES D'EMPLOIS

POUR MÉNAGE SOIGNÉ, personne de toute confiance est cherchée pour heures de ménage, le matin. Tél. 31 12 12.

QUI DONNERAIT leçons de mathématiques, degré baccalauréat? Téléphoner au 25 68 45, dès 18 h 30.

QUI DONNERAIT LEÇONS DE GUITARE? Tél. 25 20 64 entre 12-14, après 17 heures.

PARTICULIER cherche homme expérimenté pour petites réparations. Tél. 31 65 68.

FEMME DE MÉNAGE est cherchée 2 ou 3 fois par semaine. Tél. 31 21 10.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME SUISSE aimant et comprenant les enfants cherche emploi stable auprès de bébé(s) ou enfant(s) jusqu'à 5 ans. Non logée. Parle anglais, italien. Tél. 25 05 39 entre 12 et 15 heures.

JEUNE MAMAN habitant la campagne cherche à garder un enfant pour la semaine, (ou selon entente). Tél. 45 10 04.

JEUNE HOMME 21 ANS cherche travail à la demi-journée. Adresser offres écrites à DE 2500 au bureau du journal.

INSTITUTRICE donnerait leçons de rattrapage ou ferait surveillance des devoirs et garde d'enfants après l'école. Tél. 31 92 23.

DESSINATRICE BÂTIMENT, avec formation commerciale d'une année, cherche travail pour début 1977. Il sera répondu à toutes les offres. Adresser offres écrites à AX 2437 au bureau du journal.

COUTURIÈRE prend travail à domicile, retouches hommes et dames sur mesure, avec grand choix de tissus. Tél. 42 42 83.

DESSINATEUR DE MACHINES, 24 ans, cherche n'importe quel emploi à temps partiel. Tél. 24 46 10.

HORLOGER REMONTEUR cherche travail à domicile ou en atelier. Adresser offres écrites à IJ 2505 au bureau du journal.

DIVERS

ACCORDAGE DE PIANOS, révision, démitage, service rapide partout. André, spécialiste, case postale 237, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 38 40.

A DONNER CONTRE BONS SOINS 2 chats, 1 chatte, affectueux, vaccinés. Tél. 31 75 20.

POUTRE CHÊNE pour cheminée; armoire agencée avec frigo; armoire à encastrer; fourneau catelles; portes de démolition. A enlever tout de suite, bas prix. Tél. (038) 46 12 92.

PERDUS - TROUVÉS

TROUVÉ jeune chat tigré, Corcelles, tél. 31 23 71.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.45 (C) Point de mire
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Courrier romand
18.50 (C) Le manège enchanté
18.55 (C) Ces merveilleuses pierres
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.25 (C) Chapeau melon et bottes de cuir
21.15 (C) Sartre par lui-même
22.45 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 (C) TV scolaire
10.30 TV scolaire du poisson
16.15 (C) Magazine féminin
17.00 (C) La maison des jouets
17.30 (C) TV scolaire
18.10 (C) Pour la défense de l'environnement
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Hans-A. Traber renseigne
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.25 (C) Magazine politique
21.10 Le commissaire
22.10 (C) Téléjournal
22.25 (C) Il balcun tort

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
12.45 Restez donc avec nous
14.30 Maîtres et valets (1)
15.30 Restez encore avec nous
17.00 CNDP
18.05 A la bonne heure
18.35 Pour petits et grands
19.00 Anne, jour après jour (34)
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Eh bien! raconte
20.00 T F 1 actualités
20.30 Des autos et des hommes
21.30 Ces années-là: 1970
22.25 Concert symphonique
22.55 T F 1 dernière

FRANCE II

13.05 (C) CNDP
13.35 (C) Magazine régional
13.50 (C) Pour les mal-entendants
14.00 (C) Aujourd'hui Madame
15.00 (C) Flash journal
15.05 (C) Mon fils
15.50 (C) Aujourd'hui magazine
18.00 (C) Fenêtre sur...
18.35 (C) Palmarès des enfants
18.45 (C) Flash journal
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) La caméra invisible
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.30 (C) La guerre des enfants Débat
23.30 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

18.45 (C) F R 3 jeunesse
19.05 (C) Télévision régionale
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Les jeux à Nîmes
20.30 (C) Le monde lui appartient
22.10 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.10 (C) Telescuola
10.00 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.00 (C) Ora g giovani
18.50 (C) Autoreport
18.55 (C) La bell'eta
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Occhio critico
20.15 (C) Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Gangster '70
22.35 (C) Telegiornale
22.45 (C) Jazz club
23.10 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, musique extra 3. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages variés. 21 h, un certain 9 novembre de l'an 1976. 22.40, téléjournal, météo. 23 h, un certain 9 novembre de l'an 1976. 23.10, fin des émissions.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, la technique et les jeunes. 17.40, plaque tournante. 18.20, Popeye. 18.35, l'Enterprise. 19 h, téléjournal. 19.30, so einfach ist die Liebe nicht. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, aspects. 22.45, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de **6 h** à **23 h**, puis à **23.55. 6 h**, le journal du matin, et à **6 h, 7 h, 8 h**, éditions principales. **7.35**, billet d'actualité. **8.05**, revue de la presse romande. **8.15**, chronique routière. **8.25**, mémento des spectacles et des concerts. **8.40**, microscope. **9.05**, la puce à l'oreille. **10.05**, quel temps fait-il à Paris. **12 h**, le journal de midi. **12.05**, les uns, les autres. **12.15**, le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. **12.30**, édition principale. **14.05**, des ronds dans l'eau.

16.15, L'or du Cristobal (27), de T'Serstevens. **17.05**, en questions. **18 h**, le journal du soir. **18.20**, édition régionale. **18.40**, informations sportives. **18.50**, revue de la presse suisse alémanique. **19 h**, édition nationale et internationale. **19.30**, lettres romandes. **20.05**, la bonne tranche. **21.05**, lettres ouvertes. **22.05**, baisse un peu l'abat-jour. **23.05**, blues in the night. **24 h**, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. **9 h**, informations. **9.05**, le temps d'apprendre; cours d'italien. **9.20**, initiation musicale. **9.45**, la psychologie hier et aujourd'hui. **10 h**, idées en cours. **10.15**, radio-scolaire, centre d'intérêt du mois, la maladie. **10.45**, les migrations animales des temps anciens (4). **11 h**, Suisse-musique. **12 h**, midi-musique. **14 h**, arrêt des émissions pour mesures de lignes. **16 h**, Suisse-musique. **17 h**, rhythm'n pop. **17.30**, anthologie du jazz. **18 h**, informations. **18.05**, redimele. **18.55**, per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30**, novitads. **19.40**, nouveautés du jazz. **20 h**, informations. **20.05**, scènes musicales, La coquette trompée, musique d'Antoine Dauvergne (extraits). **20.30**, le tour du monde de la pièce radiophonique, Un ciel d'avril en novembre, de Lucette Junod. **21.30**, le kiosque lyrique, au Festival de Vienne 1976, La Tosca, musique de Giacomo Puccini. **23 h**, informations. **23.05**, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05**, espresso. **9.05**, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. **10 h**, le pays et les gens. **11.05**, fanfare. **11.30**, divertimento. **12 h**, la chronique verte. **12.15**, félicitations. **12.40**, rendez-vous de midi. **14.05**, magazine féminin. **14.45**, lecture. **15 h**, extraits d'opéras de Mozart et Lortzing.

16.05, personnellement. **17 h**, onde légère. **18.20**, musique de danse. **18.45**, sport. **19 h**, actualités, musique. **20.05**, théâtre. **21 h**, musique populaire. **22.05**, jazz. **22.45**, hockey sur glace. **23.05-24 h**, musique classique légère non-stop.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

DURANCE

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants de ce jour seront sensibles, logiques, ils auront une nature calme et très affectueuse.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail: Méfiez-vous des caractères changeants, indécis, ils se désistent imprudemment. **Amour:** D'heureuses dispositions dans le mariage se présentent pour le premier décan. **Santé:** Méfiez-vous des caprices de votre foie, ils risquent de provoquer des mouvements de colère.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail: Conservez votre formule de technique et de vente, votre clientèle ne comprendrait pas un changement. **Amour:** La chance est très vive pour les femmes, dont l'imagination est puissante. **Santé:** Ne prenez pas de risques: vos chances seraient de peu de poids en cas de chute dangereuse.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail: Vous aimez les carrières stables, ce qui ne vous empêche pas de cultiver vos dons. **Amour:** Le sens esthétique a toujours une grande influence sur vos sentiments. **Santé:** Si votre teint pâlit, voyez un médecin, c'est une anémie progressive qu'il faut enrayer.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail: La vie moderne vous offre de nombreuses chances d'utiliser vos dons. **Amour:** Le mariage a une grande importance dans le déroulement de votre destin. **Santé:** Le dernier décan doit ménager ses genoux, évitez les chutes.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail: Les petites questions seront vite et bien réglées, vous pourrez faire des démarches. **Amour:** Vos rapports affectifs s'intensifient, ne soyez pas trop jaloux. **Santé:** Ne négligez pas les maux saisonniers, soyez prudent, couchez-vous de bonne heure.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail: Fixez votre attention, il faut conclure alors que la chance vous sourit. **Amour:** Méfiez-vous de vos enthousiasmes, ils risquent de n'être pas durables. **Santé:** Ne confondez pas dynamisme et nervosité, évitez tout excès alimentaire.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail: Trop de propositions et de tentations, vous saurez accroître votre prestige. **Amour:** Ne faites pas trop confiance aux nouvelles rencontres, préférez la compagnie de vos amis. **Santé:** Rien à craindre dans ce domaine, mais ce n'est pas une raison pour en profiter.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail: Tout va vite et bien, vous pourrez signer des accords, mais tâchez de tenir vos promesses. **Amour:** Encore une journée orageuse, mais les nuages se dissiperont peu à peu. **Santé:** Vous avez tendance à cravacher, ne vous étonnez pas si vous êtes fatigué.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail: Elan et dynamisme, vous pouvez aller de l'avant, l'avenir est à vous. **Amour:** Bonheur pour les amoureux, les autres pourront faire une rencontre importante. **Santé:** Il faut vous oxygéner, profitez de cette journée, même si le temps n'est pas favorable.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail: Propositions. Etudiez-les très attentivement, mettez au point des initiatives. **Amour:** Le climat dépend en grande partie de vous, votre pessimisme n'a pas de raison d'être. **Santé:** Menez une vie calme et régulière, ne vous surmenez pas et ne faites pas d'imprudences.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail: Tout va vite et bien, vous avez envie de prendre des initiatives, allez-y. **Amour:** Nouveautés d'une part, consolidation des liens de l'autre, ne compromettez pas vos sentiments. **Santé:** Ne vous fatiguez pas trop en ce moment, à l'entrée de l'hiver votre organisme ne réagit pas de la même façon.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail: Vous aimez les carrières stables et bien assises, vous savez leur donner de l'éclat. **Amour:** La question épineuse n'est pas tout à fait réglée, il ne vous a pas été possible d'imposer votre plan. **Santé:** Méfiez-vous des excès de table, ils risquent de dérégler votre foie.

MOTS CROISÉS

Problème N° 670

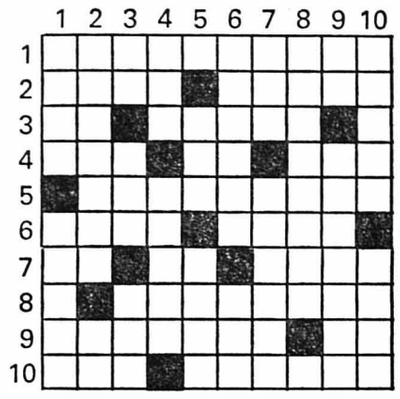

HORIZONTALEMENT

1. Paulus y fut fait prisonnier. 2. Peintre italien. Conspirateur corse qui fut guillotiné. 3. Préfixe. Maladies de la peau. 4. Autre nom du capucin. Abréviation. Se donna beaucoup de peine. 5. Son passage relie l'Atlantique au Pacifique. 6. Un demi-setier. Vase d'ornement. 7. Assentiment d'autrefois. Mot d'enfant. Suprême, c'est Dieu. 8. Chimiste français. 9. Vespasien le taxa. Conjonction. 10. Créateur d'une famille d'instruments de musique. Thrasybule les chassa.

VERTICALEMENT

1. Chimiste belge. L'auteur de l'Utopie. 2. Transatlantique qui coula le 14 avril 1912, entraînant la mort de 1500 personnes. Dieu. 3. Carte. Petit-fils d'Hellen. Darius Milhaud en fit partie. 4. Belle-sœur d'Esaü. L'auteur de **l'Avenir de la science**. 5. Heros de nombreuses œuvres littéraires. Entrave qu'on fixe au paturon des chevaux. 6. Oiseau coureur. Elément de ressemblance. 7. Volonté. Canal anatomique. 8. Eprouvé. 9. Espace de temps. Amincirent peu à peu. 10. Ville du Viet-nam du Sud. Lac américain.

Solution du N° 669

HORIZONTALEMENT: 1. Impossible. – 2. Dou. Aigres. – 3. Ecru. Gnon. – 4. Asti. Este. – 5. PS. Ara. Set. – 6. Asthénie. – 7. Tir. Sirène. – 8. Anon. SO. Ur. – 9. Usuel. Niée. – 10. Stentors.

VERTICALEMENT: 1. Ide. Pataud. – 2. Mocassins. – 3. Purs. Trous. – 4. Utah. Net. – 5. Sa. Ires. Le. – 6. Sig. Anis. – 7. Igné. Iront. – 8. Brossée. Io. – 9. Lente. Nuer. – 10. Es. Ethérés.

DESTINS HORS SÉRIE — LA FAYETTE

SUR LA PISTE DU PRISONNIER

RÉSUMÉ: Gilbert Motier de La Fayette est le dernier descendant d'une grande famille d'Auvergne. Après avoir combattu à 20 ans pour l'indépendance de l'Amérique, il souhaite instaurer en France une monarchie constitutionnelle. Mais la mauvaise volonté du roi et la haine des Jacobins l'acculent à la catastrophe. Il doit fuir, et de l'autre côté de la frontière, il est fait prisonnier par les Autrichiens, qui l'enferment à vie dans la forteresse d'Olmütz. Cependant un de ses admirateurs, financé par les Américains, veut essayer de le délivrer.

Arrivé à Berlin, Eric Bollmann tente vainement de fléchir le roi de Prusse en lui faisant valoir les services que La Fayette a rendus à la cour de France. Marie-Antoinette s'est chargée de représenter le marquis comme un nouveau Cromwell. Le roi Frédéric assure d'ailleurs au jeune médecin que lui-même n'a pas qualité pour agir. Il exécute une décision prise en commun par les Alliés; « dépositaire » du prisonnier, il ne saurait en disposer sans le consentement des autres puissances. Au surplus, La Fayette ne se trouve plus en Prusse, mais dans une prison autrichienne. « Laquelle? » demande Bollmann, plein d'espoir. « Secret militaire! » répond le souverain.

Eric Bollmann se transforme en Sherlock Holmes avant la lettre. Il mène sa petite enquête et finalement descend dans le meilleur hôtel d'Olmütz. Dans les casemates de la ville se trouvent, lui dit-on, de mystérieux prisonniers français dont seul le gouverneur connaît l'identité. Bollmann sent qu'il touche au but. Comme il mène grand équipage, le gouverneur de la place invite à dîner ce riche étranger. Les airs importants que prend le gouverneur quand son hôte fait allusion au « célèbre détenu » dont il est responsable enlèvent ses derniers doutes au médecin.

Le lendemain, Eric Bollmann simule un grave malaise et demande qu'on lui fasse venir d'urgence un médecin. Bien entendu, c'est le chirurgien militaire Haberlein qui accourt. « Ah! docteur », lui dit Bollmann dans un souffle. « Je suis bien content et bien soulagé que ce soit vous! Les professeurs de Vienne, mes collègues, m'ont dit la haute opinion qu'ils ont de votre compétence. » Haberlein, petit médecin de province, est ému et flatté. Il donne à son confrère les soins que semble réclamer sa défaillance, puis les deux hommes se lancent dans une passionnante discussion médicale. Soudain, Bollmann demande: « A propos, comment va votre illustre malade, M. de La Fayette? » – « Eh bien », répond Haberlein, « son état me donne encore quelque préoccupation... » Il s'aperçoit alors, mais trop tard, qu'il est tombé dans un piège.

Ce jour-là à l'heure de la visite médicale, La Fayette se rendit compte que le chirurgien Haberlein avait l'air lointain et absent. « A-t-il quelque mauvaise nouvelle à m'annoncer? » se demandait-il. Mais au moment de prendre congé, le médecin lui tendit brusquement un morceau de carton blanc.

Demain: Un mystérieux ami

POUR VOUS MADAME

Un menu

Tournedos au poivre vert
Pommes frites
Salade
Fruits

LE PLAT DU JOUR:

Tournedos au poivre vert

Proportions pour quatre personnes: 4 tournedos d'environ 200 g, 4 tomates, 1 botte de cresson, un petit pot de poivre vert, 1 verre de cognac, 1 verre de porto, 1 dl de crème fraîche, 2 échalotes, beurre, sel, persil.

Préparation: assouplissez deux cuillerées de beurre, mélangez-y quatre cuillerées à café de poivre vert, ainsi que les échalotes finement hachées.

Faites fondre le beurre ainsi préparé dans une poêle et placez-y les tournedos, salez et laissez cuire à des degrés divers selon vos goûts.

Déglacez la cuisson avec le porto, puis avec le cognac, ajoutez-y la crème et mélangez bien.

Nappez les tournedos avec cette sauce et surmontez-les chacun d'une tomate grillée. Garnissez de cresson et de persil haché.

D'OÙ QUE VOUS VENIEZ

Tél. (24 heures sur 24) 039/23 16 16

La culture physique en hiver

Non, je ne vous parlerai pas des pénibles exercices à faire au saut du lit, alors qu'il fait si bon au milieu des draps. Faire de l'exercice en hiver signifie faire le plus de sport possible: du golf, de la natation, de la chasse.

Mais ces sports, à part la natation, ne sont pas à la portée de toutes. Donc, il faudra trouver autre chose, et pourquoi pas la marche? Au lieu de prendre un moyen de locomotion pour aller faire des courses, allez-y à pied! Marchez, marchez le plus possible - trente minutes minimum par jour, une heure maximum - pour éliminer toutes les toxines de votre organisme.

Ce qu'il faut, c'est du tonus! Alors prenez-le dès le matin. En robe de chambre ou en chemise de nuit, ouvrez votre fenêtre et respirez à fond deux ou trois fois; cela ne vous demandera pas un gros effort et c'est très bénéfique.

Si vous le pouvez, le week-end, partez à la campagne, faites une promenade dans un bois: l'air y est plus sain, ou en tout cas moins pollué qu'en ville. Empruntez la bicyclette d'un de vos enfants et pédalez. Vous ne vous imaginez pas le bienfait que votre organisme retirera de ces 20 à 30 minutes de promenade.

Tarte au thon

(Pour 6 personnes)

Ingrédients: 250 g de pâte feuilletée surgelée, 5 tomates, un oignon, une gousse d'ail, thym, laurier, sel, poivre, une boîte de thon au naturel, des olives noires, un jaune d'œuf, un demi-décilitre de crème.

Faites cuire à blanc pendant 20 min. le fond de tarte. Préparez un coulis avec 4 tomates pelées et concassées, l'oignon haché, l'ail broyé, du thym, du laurier, du sel et du poivre. Laissez refroidir. Versez cet appareil sur la tarte et répartissez le thon. Garnissez avec la dernière tomate taillée en tranches et quelques olives noires. Versez par-dessus la crème battue avec le jaune d'œuf et mettez au four chaud 15 à 20 min.

Préparation: 20 minutes.
Cuisson: 40 minutes.
Conseil: vous pouvez utiliser des tomates pelées en boîte. Un peu de parmesan peut être mélangé avec la crème et le jaune d'œuf.

A méditer

La chance sourit aux audacieux.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Temple du bas: 14 h 30, Il n'y a pas de vieillesse spirituelle, conférence, pour le 3me âge. 20 h 15. Y a-t-il de l'injustice en Dieu? par M.G. Racine.
Hôtel DuPeyrou: 20 h 30, Conférence par M. Jean-René Bory.

EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire.
Hall du collège latin: La Collégiale de Neuchâtel, 1276-1976.
Musée d'ethnographie: Les Esquimaux hier et aujourd'hui.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle: Dioramas et collections.
Galerie des Amis des arts: Robert Hainard, peintre animalier.
Galerie Ditesheim: Horst Janssen, gravures, dessins.
Lyceum-club: L'art du verre.

TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Studio: 18 h 45, Amour et anarchie (Sélection). 21 h, 7 hommes à l'aube. 16 ans.
Bio: 18 h 40 et 20 h 45 La marge. 18 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Le corps de mon ennemi. 16 ans. 3me semaine. 17 h 45, Le charme discret de la bourgeoisie. 16 ans.
Palace: 14 h 30 et 20 h 45, Les misérables. 12 ans. 2me semaine.
Arcades: 20 h 30, Un éléphant ça trompe énormément. 16 ans.
Rex: 20 h 45, L'innocent. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Jean Leppien, « Œuvre gravé ».
Galerie Numaga II: Sangregorio, sculptures. Quintanilla, peintures.

BEVAIX

Arts anciens: Objets anciens et peintures.
Galerie Pro Arte: Fermée le mardi.

HAUTERIVE

Centre-Art: Ashford - Dessins et portraits.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: Michel Engel, sculptures et dessins.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les valseuses.

NOTRE FEUILLETON

CŒURS BRÛLÉS

par Saint-Bray

36 *LIBRAIRIE JULES TALLANDIER*

L'essai de parler tournait court. Elles n'étaient pas sur la même longueur d'ondes. « *Abuelita* est comme un arbre, elle a poussé... elle aura d'autres arrière-petits-enfants, d'abord les enfants de Luis et Bernadette. Moi je suis un caillou. Les cailloux, on les élimine. »

Doña Margarita explosa:

– Pire que molle, amorphe! A ton âge, c'est inconcevable. Miguel m'a dit que Gonzalo te tournait autour, lors du vernissage, en dépit de tes rebuffades. Aussi bonne pâte, tu ne retrouveras pas le pareil. Une fois qu'il aura rasé sa barbe, vous vous entendrez très bien.

– Avec ou sans barbe, s'il me serrait dans ses bras, je me tuerais. Ajouté à la mort étrange de Brenda, cela ferait beaucoup de scandale chez les La Bessède y Priego. Il me semble.

– Que le nom de Brenda ne soit plus prononcé! Dieu ait son âme si toutefois elle en avait une.

– Au sujet des Purdoch: miss Mc.Diggan n'a pu être alertée que par Ronald Cadley. Plutôt cocasse... une vieille fille qui paraît symboliser toutes les vertus y compris leur aspect le plus revêche, certaine complicité ne la rebutait pas.

– Assez sur ce thème, Cayetana, assez!

– Tu as raison, *abuelita*. Je retiens la formule: la page tournée. Ou déchirée?... Non... Tournée seulement, c'est plus doux et puisque nous entrons dans l'ère des douceurs...

De la porte, Cayetana dit à sa grand-mère:

– Je vais descendre. Pour la mission dont tu m'investis: c'est bien demain, en principe, que Luis doit signer l'acte, un sous-seing. Ça revient presque au même.

Cayetana s'immobilisa dans le patio, le dos contre un pilier de la galerie. Respiration très brève. Le rythme d'un train qui ne mènerait nulle part: « De-main. De-main. De-main. » Mais Miramonte sans Luis, ç'allait être asphyxiant. « Quel dommage que Brenda soit morte... Si Ronald Cadley certifiait que Brenda va ressusciter, Luis resterait. Il faut que je joigne Ronald. »

A chaque pas, elle éprouvait l'impression de pousser du genou une caisse pesante. Un crissement, dehors? Le vent du sud, dans les branches de lauriers-roses. Elle rêva d'un tremblement de terre, Miramonte et eux tous engloutis dans la *serrania*.

« *Abuelita* ne doute de rien... Que je persuade cette amoureuse de demeurer ici, de préférer nos miasmes à l'intimité avec Luis... Ils ne feront sûrement pas chambre à part. » Elle eut froid, tout à coup; cependant, la jarre emplie de géraniums qu'elle toucha était chaude, très chaude même.

De la dernière terrasse, Cayetana entendit le rire de Dicky. Ce serait une entrée en matière, souligner le changement du petit garçon. « Il adore sa future marâtre... »

Cayetana contourna la maison, lança:

– On est très gais! Grâce à toi, Bernadette. Nous vivions sans joie, ta présence nous redonne le goût de vivre. Tu n'es pas vaniteuse, mais tu ne peux pas t'en rendre compte?... *Abuelita* me faisait ton panégyrique, il y a quelques minutes. N'aie pas l'air gêné. Je peux m'asseoir?

– Tu n'as pas à le demander.

Bien bronzé, en slip, Dicky grimpait le long d'une corde à nœuds. Cayetana dit à mi-voix:

– Un portique, des agrès, c'est nouveau... Je ne savais pas.

– L'installation est récente.

– Une bonne idée, sans doute elle provient de toi?

– Mon jeune frère raffole de ce genre d'exercices, cela fait les muscles.

– Personne d'entre nous n'y avait pensé. Tu es une Providence, Bernadette.

– Je t'en prie, n'exagère pas.

Moite maintenant, Cayetana continuait pourtant d'avoir froid. Il lui fallait se surveiller pour éviter de claquer des dents. L'enfant se laissait glisser sur l'herbe, prenait de l'élan et, empoignant les anneaux, se contorsionnait. « C'est vrai, il a absolument les yeux de Luis. »

– N'aurais-tu pas quelque chose à boire? dit Cayetana.

– Des jus de fruits, de l'eau minérale, du lait...

– Pas le moindre flacon de jerez?

– Peut-être. Je vais voir.

Sitôt que Bernadette se fut rendue à l'intérieur du rez-de-chaussée, Dicky courut la rejoindre. Cayetana déplaça son fauteuil, de manière à allonger ses jambes en plein ensoleillement. « Faire intervenir Ronald... comment? Fallait-il qu'il soit fou de Brenda, pour se soucier encore du vieux Purdoch, de la momie Mc.Diggan... »

– Oh! merci, dit-elle en voyant la bouteille de *Marqués del Mérito* [1] apportée par Bernadette. Un seul verre? Ah! non, toi aussi, que nous puissions boire à ton entrée dans la famille... Tu m'en aurais parlé toi-même, je serais plus réjouie. Note que je pressentais la nouvelle. Mais Luis aime bien les mystères. Enfin, il a annoncé vos projets à *abuelita* et elle, figure-toi... Verse-moi à boire, après je te raconterai les scrupules d'*abuelita*... qui l'en eût cru capable? Tu ne veux vraiment pas prendre un gobelet, faire tchin-tchin avec moi? Sois gentille... Un jerez de grande cave, ce n'est pas de la ciguë. Ne te dérange pas, je vais te chercher un verre.

En revenant, Cayetana interrogea:

– Le petit délire de joie, assurément, que tu épouses son père?

Avec réticences, Bernadette répondit:

– Il souhaitait beaucoup que je ne le quitte plus.

– Bien compréhensible. Vous avez fixé la date du mariage? Vous garderez Mc.Diggan auprès de vous? On ne peut prétendre qu'elle constituera le plus beau joyau de la corbeille! Que ces quelques gouttes dans ton gobelet? Tu es un modèle de sobriété. A tes amours... Parle un peu, raconte.

– Je ne vois pas ce que je pourrais raconter.

– Fais un effort: considère-moi comme la sœur de Luis, la tienne.

– Ma sœur et moi, nous nous aimons beaucoup mais nous ne sommes pas très communicatives.

– Tu vas devenir andalouse, ici on est expansifs!

Son verre vidé d'un trait, Cayetana le remplit à nouveau, le mira, l'inclina.

– Couleur d'or vert, dit-elle. Saveur un brin râpeuse, j'aime les vins secs. Et toi?

– A vrai dire, je ne suis pas connaisseur.

– Les Français passent pour experts en la matière. A en croire *abuelita*, notre grand-père La Bessède savait l'origine et le millésime d'un vin rien qu'à le humer. J'ignore si c'est par cet art qu'il l'avait conquise... Il était de souche bordelaise. Généralement, on énonce « de vieille souche »: ça fait mieux, pour les snobs. Bois avec moi. Non?

Bernadette secoua la tête.

– Qu'est-ce que je voulais te communiquer? reprit Cayetana. Ah! oui: *abuelita*... Elle m'a convoquée dans sa chambre, tôt, enfin c'était de bonne heure pour ma grand-mère. Au sujet d'un certain collier de perles, une splendeur. Elle tâtait le terrain, à sa manière suave de bulldozer, pour savoir si j'avais des visées sur l'objet, le jour où ses quatre petits-enfants se répartiront son héritage. Je lui ai assuré que les histoires de partages ne me tracassent pas. *(A suivre)*

[1] Vin de jerez, de grand renom.

BIEN VIVRE CHEZ SOI

grâce aux articles et services des
magasins spécialisés

LAITERIE
Alimentation
Pour son fromage à fondue et à raclettes

Geiser Maladière 18
Cela vaut la peine de se déplacer
Neuchâtel - Tél. (038) 25 32 54 P

LAITERIE - ALIMENTATION

Geiser

Dans le quartier de la Maladière, beaucoup d'amateurs de bons fromages, se donnent rendez-vous.

Ils s'y rendent en connaisseurs de fromages à fondue ou de fromages à raclette, sachant y trouver tout pour le plaisir de leurs palais.

La clientèle fidèle et exigeante aime à se retrouver chez Monsieur A. Geiser, le spécialiste de la branche depuis 25 ans déjà. Il y a en effet un quart de siècle, que l'on a connu la petite laiterie des débuts; Monsieur Geiser n'a pas eu le tort de se spécialiser seulement en produits laitiers car, petit à petit, grâce à ses rayons charcuterie de campagne, fruits, légumes, vins, il est devenu le propriétaire d'un magasin important qui surprend ses visiteurs par son choix très vaste en spécialités.

La maîtrise fédérale de détaillant diplômé n'est pas un titre facile à obtenir. Monsieur Geiser lui, la possède et malgré la concurrence d'une part, la récession d'autre part, c'est grâce à sa renommée que la laiterie alimentation Geiser est toujours à même de vous satisfaire et ceci d'une manière irréprochable.

Tout pour le ménage moderne
chez **BRILLOD**
avec sa boutique au 1er étage
Neuchâtel Tél. (038) 25 43 21

Vente et réparation de meubles en tous genres
Grand choix de tissus
Meubles de styles
Jean-Philippe Gendre
Tapissier-décorateur
Magasin et atelier: Grand-Rue 14
2034 Peseux - Tél. (038) 31 54 67

MARRONS GLACÉS
PÂTES DE FRUITS
LES CALISSONS
PRALINÉS MAISONS
à votre tea-room de la Place Pury
R. Nicole
confiseur-chocolatier
Neuchâtel Tél. 25 17 70

Réservez dès maintenant votre emplacement pour 1977
Tous renseignements
ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
2, Fbg du Lac Tél. (038) 24 40 00
2001 Neuchâtel

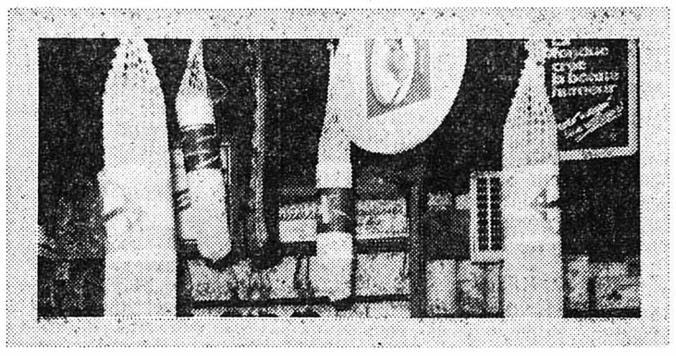

Notre offre jubilé
Mélange à fondue, notre grand succès le kg **14.50**
Fromage à raclette, une réussite! le kg **9.90**

Masserey
TAPIS D'ORIENT
Enfin d'authentiques tapis d'Orient au prix de tapis mécaniques
Indo-Hamadan 60 × 120 cm Fr. **46.—**

LA SEMEUSE
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 16 16

J&G
Du soleil dans votre verre
Vin fin blanc
Rouge Pinot noir
Oeil-de-perdrix
Marc - Prune bérudge
JACQUES GRISONI
Cressier
Tél. (038) 47 12 36

LES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER — FLEUROP
Burrifleurs
embellira votre intérieur
Saint-Honoré 1 - Tél. (038) 25 12 80
Seyon 30 - Tél. (038) 25 46 60
Neuchâtel

SCHNEIDER
Boucherie
chevaline
Neuchâtel - Rue Fleury 12
Le Locle - La Chaux-de-Fonds
Vallorbe - Yverdon - Bienne

Singer
Le centre à coudre pour vous, mesdames!
Démonstration gratuite chez:
L. MONNIER
Rue du Seyon 11
Tél. (038) 25 12 70

Du 9 novembre au 25 novembre
les mardi mercredi jeudi
ACTION PERMANENTE
Pendant cette période, nous vous remettrons pour chaque permanente à Fr. 30.30 un
BON donnant droit à une MISE EN PLIS GRATUITE
N'hésitez pas, profitez de cette offre, intéressante
Coiffure NEUCHÂTEL **sans rendez-vous**

Prêts sans caution
Procrédit
Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel
pas de formalités
discrétion absolue
Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.
Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No .....
NP/Lieu .....
A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
920'000 prêts versés à ce jour

alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 15

COMPTOIR DE PAYERNE
du 13 au 21 novembre 1976
Tous les soirs de 18 h à 22 h 30
Samedis et dimanches dès 14 heures
Une ambiance chaleureuse, des stands attractifs (artisan «pailleur de chaises», travailleurs sur étain, stand de la FÊTE DES VIGNERONS VEVEY 77, semaine tessinoise, pintes, dégustations, etc.)
VENEZ VOUS DIVERTIR AU COMPTOIR DE PAYERNE

Transformation et réparation de manteaux et vestes de
DAIM et CUIR
R. Poffet, tailleur
Ecluse 10
NEUCHATEL
Tél. (038) 25 90 17

A vendre à collectionneur
1 PIÈCE DE Fr. 5.—
de l'année 1952
Adresser offres écrites à KL 2507 au bureau du journal.

Quelle **personne capable** pourrait changer transformateur dans ancienne vitrine frigorifique?
Tél. 25 24 35, le matin.

Compagnie des Volontaires
Assemblée générale de Saint-Martin
jeudi 11 novembre 1976 à 14 heures, à l'Hôtel de ville de Neuchâtel.

Musée des Beaux-Arts - Le Locle
Exposition d'aquarelles Alfred Huguenin
jusqu'au 14 novembre 1976.
ENTRÉE LIBRE.
Tous les jours de 14 à 18 h, dimanches de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, mercredis et dimanches soir de 20 à 22 h.

A vendre
bateau
parfait état, modèle Chris Craft Cavalier avec ou sans box, sous hangar couvert, hivernage gratuit.
Tél. (038) 25 24 02.

A VENDRE de particulier
Mercedes 250 automatique
1971, 63.000 km, beige, intérieur simili brun, verres teintés, radio-cassettes, état impeccable; voiture soignée, 18.500 fr. Expertisée 1976.
Tél. 55 18 41, de 7 à 8 heures.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
Sunbeam
1300 TC 1974, 30.000 km. Expertisée, 6300 fr.
Tél. 31 38 78, heures des repas.

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivites dès 1970.
Tél. (021) 62 48 74, de 11 h à 21 h.
AUTO-KLÖTI, Chexbres-Puidoux.

Occasion unique
Cortina 1600 GTE
très bon état, moteur 24.000, km embrayage neuf, Fr. 2900.—
visible tous les jours à 18 h.
Alain Moreillon c/o Geiser, rue de la Côte 4, Fontainemelon.

A VENDRE
cause double emploi
AUSTIN PRINCESS
2200 HLS, 6 mois, 10.000 km, brun métallisé. Garantie 2½ ans avec radio-cassettes et attelage, comme neuve. Prix intéressant.
Tél. 25 10 26.

A vendre
FORD ESCORT 1300 SPORT
modèle 1974. Expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ Boudevilliers. Téléphone (038) 36 15 15.

A VENDRE
Valeur Argus 5400 fr.
cédée à 3600 fr.
Fiat 128 rouge 1973. Parfait état. Expertisée.
Tél. (038) 25 99 35.

R. WASER Garage de la Cote
Mini 1000
1974
1re main. Expertisée.
Garantie 3 mois. Prix: Fr. 4900.—
Crédit.
2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

Urgent
Alfa 1750 Berline
année 71, 52.000 km bleue. Expertisée Fr. 3200.—
Tél. 57 11 36.

A vendre
Fourgon Citroën
modèle 1967, 70.000 km. Expertisé.
Tél. (038) 41 35 07.

A vendre
Yamaha 175
année 1974, 1600 fr.
Tél. 24 59 94.

A vendre
Break
5 portes, Sunbeam GL 12-71, 2400 fr.
Tél. (038) 25 50 72, dès 19 heures.

Nos nouveaux modèles continuent à avoir du succès
C'est pourquoi nous sommes à même de vous offrir un choix incomparable de voitures d'occasion

FIAT 128 2 p.	04-1973	69.000 km
FIAT 128 4 p.	03-1973	60.500 km
FIAT 128 2 p.	02-1973	42.500 km
FIAT 128 COUPÉ 1300 SL	02-1973	20.000 km
FIAT 128 COUPÉ 1300 SL	01-1975	41.500 km
OPEL KADETT SR COUPÉ	12-1973	31.000 km
PEUGEOT 204 4 p.	12-1970	44.000 km
RENAULT 6 TL 4 p.	12-1971	58.000 km
RENAULT 6 TL 4 p.	03-1975	25.000 km
RENAULT 12 TS 4 p.	01-1973	51.500 km
RENAULT 5 LS 2 p.	04-1975	17.500 km
DAF 44 2 p.	02-1972	26.500 km
FORD ESCORT (D) 1300 GT 4 p.	12-1972	44.000 km
MORRIS 1300 4 p.	07-1971	47.000 km
ALFASUD 4 p.	03-1974	14.500 km
ALFA ROMEO GIULIA SUPER 4 p.	09-1970	Fr. 4800.—
AUSTIN 1300 2 p	03-1974	25.500 km
AUTOBIANCHI 112 E 2 p.	04-1974	42.750 km
CITROËN 2 CV 4 4 p.	01-1973	54.000 km
CITROËN DYANE 6 4 p.	05-1971	54.500 km
CITROËN 2 CV 6 4 p.	03-1975	19.000 km
CITROËN AMI-SUPER BREAK 4 p.	09-1973	29.500 km
CITROËN GS 1220 CLUB 4 p.	11-1972	62.000 km
VOLVO 144 4 p. Autom.	02-1970	Fr. 6300.—
AUDI 60 L 2 p.	02-1969	73.000 km
AUDI 60 L 2 p.	06-1969	89.000 km
AUDI 60 L 4 p.	02-1972	73.000 km
AUDI 80 LS 2 p.	03-1973	36.000 km
AUDI 80 LS 2 p.	03-1973	34.000 km
PASSAT 2 p.	03-1974	49.500 km
VW 1302	10-1971	62.000 km
GOLF GLS 3 p.	06-1975	27.000 km
VOLVO 144 S	06-1968	127.000 km
PASSAT L 2 p. 1974	12-1973	32.000 km
PASSAT L 4 p.	12-1974	19.000 km

Toutes les voitures avec garantie écrite
Echange possible - Crédit à conditions intéressantes - Prix affichés
EXPOSITION ACCESSIBLE de 6 h 30 à 23 h 30
GARAGE HIRONDELLE PIERRE SENN NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 72 72
La maison de confiance, aussi pour vous

CENTRE YOGA NEUCHÂTEL
76-77 12me année
REPRISE DES COURS POUR 20 LEÇONS
Dates: 17 et 18 novembre
Nouvelle adresse: rue du Mail, pavillon scolaire
Horaire:

Mercredi	débutants	18 h 30	
	avancés	19 h 40	
Jeudi	débutants	9 h 15	12 h 25
	avancés	8 h 00	10 h 20

yoga à Fribourg Neuchâtel Bulle
M. BERGER
La Flondine
1842 TERRITTET
Documentation détaillée: Magasin alimentation diététique - Cérès-Santé - Mandala - Les Arcades ou par écrit à M. Berger ou à la leçon même.
On peut s'inscrire en janvier pour 16 leçons. Débutants, s'inscrire en tout temps pour 4 premières leçons.

RESA
recouvre rapidement et à peu de frais vos comptes impayés
RESA RECOUVREMENTS SA
16, rue de l'Hôpital
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 27 49

FRIBOURG

Réalité sans fard sur le «Comité du 26 mai»

De notre correspondant :

Nous avons reçu hier une lettre du « Comité du 26 mai », que nous transcrivons ici sans y changer une virgule :

« Monsieur le rédacteur, nous vous avions invité à une conférence de presse pour le mardi 9 novembre 1976 posté le 4 crt. Bien que n'étant pas du MRL (marxiste révolutionnaire léniniste) et quand bien même que votre honorable presse se veut objective, nous n'avons pas eu l'honneur de la publication de notre communiqué. Ceci étant, sachez que nous agirons par un autre moyen pour diffuser nos communiqués que vous refusez. De ce fait nous renvoyons la conférence de presse car en réalité nous ne sommes pas intéressés à l'élection du Conseil d'Etat. Pour le comité du 26 mai, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, nos salutations les meilleures. Cotting Joseph. »

Nous avons cru, pour commencer, à un faux lancé par quelque douteux plaisantin pour discréditer le « Comité du 26 mai ». Mais non : même si la signature de la lettre n'est pas manuscrite, le document a autant de valeur que ceux qui l'ont précédé au cours des dernières semaines, même si d'autres noms figuraient alors à côté de celui de M. Cotting. Ce dernier est-il habilité à engager seul le mouvement qui prétend être « la seule opposition vraiment indépendante à la politique de gaspillage du Conseil d'Etat » ?

En date du 18 octobre, nous recevions du « Comité du 26 mai » un long communiqué « à publier svp intégralement (le mot était souligné) le mardi 19 octobre 1976 ». Nous n'avons pas l'habitude de nous laisser imposer quelque publication que ce soit, par qui que ce soit. De plus, comme le comité annonçait « une grande conférence de presse » pour le 9 novembre, nous allions pouvoir faire le point, avant les élections, après avoir écouté des arguments exprimés à visage découvert.

Les textes qui nous parvinrent ensuite du « Comité du 26 mai » étaient, pour commencer, un catalogue de questions (le 23 octobre), auxquelles le comité promettait de donner lui-même des réponses le 30 octobre. Mais, il fallut attendre le 5 novembre pour recevoir ces réponses (sur la situation financière et fiscale du canton depuis 1871 et les charges universitaires depuis 1890). Le comité se disait « persuadé que les électrices et électeurs fribourgeois sauront deviner les circonstances qui ont empêché la publication à temps de ce communiqué...

Car, entre-temps, on avait appris que deux membres du « Comité du 26 mai » étaient parmi les 469 candidats du Grand conseil, sur une liste du PAI, le parti de M. Joseph Cottet, conseiller d'Etat sortant. Or, le PAI est l'allié du PDC, et M. Cottet ne peut prétendre être élu sans l'appui du PDC. Comme le « Comité du 26 mai » entend empêcher la réélection de MM. Dreyer et Waeber, conseillers d'Etat démocrates-chrétiens, ainsi d'ailleurs que celle des deux conseillers d'Etat socialistes, il n'est pas étonnant que le PAI ait été mis en face de ses responsabilités et de ses engagements par son allié le PDC. Et M. Joseph Cottet a bien dû s'efforcer de modérer les ardeurs de ses dangereux partisans. Le soutien qu'ils lui apportent rappelle fort, en effet, celui de la corde soutenant le pendu...

Bref, le « Comité du 26 mai » accordait une importance extrême au futur gouvernement. Est-ce pour sauver M. Cottet qu'il écrit maintenant qu'« en réalité, nous ne sommes pas intéressés à l'élection du Conseil d'Etat » ? Tout cela est, décidément, d'une fantastique clairvoyance politique...

Michel GREMAUD

Les électeurs protestants ont voté

(c) Dimanche, quelque 500 électeurs protestants ont approuvé le nouveau règlement ecclésiastique et deux modifications de la constitution de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg. A l'exception de celle de Meyriez, les onze paroisses ont donné leur assentiment. Hier lundi, le synode réuni à Chiètres a déjà promulgué le nouveau règlement qui entre donc immédiatement en vigueur. D'autre part, sous la présidence du pasteur J.-P. Rapin, de Môtier-Vully, il a accepté le budget 1977 de la caisse de l'Eglise, qui s'élève à 116.000 francs.

Pour remédier aux disparités financières entre les paroisses, la création d'une caisse de compensation sera étudiée, comme le propose une motion du pasteur Fritz Brechbuehl, de Morat, que le synode a acceptée.

Le synode s'est d'ailleurs entretenu de la situation des enfants de confession réformée dans l'école officielle et, donnant suite à une proposition de la paroisse de Saint-Antoine, il demande au département de l'instruction publique d'adresser une lettre à toutes les commissions scolaires et aux maîtres intéressés. Il s'agit d'exiger que les enfants protestants soient libérés de tout exercice de la religion catholique sans que les parents en soient informés.

Enfin, le synode a entendu des allocutions des pasteurs Bernouilli, de Lugano, et Sigrist, président du conseil de la fédération des Eglises protestantes de la Suisse, sur les droits de l'homme.

Pas de débat Lauper-Morel

(c) L'élection la plus « chaude » du 14 novembre sera sans doute celle du préfet de la Sarine. Deux candidats s'affrontent : M. Félicien Morel (socialiste) et M. Hubert Lauper (démocrate-chrétien). Le mouvement « Pro-Fribourg » publie un communiqué dans lequel il dit qu'un débat contradictoire organisé par les partis devait permettre aux citoyens, indépendamment des mots d'ordre, de se faire une opinion et de poser des questions aux deux candidats. Or, le débat n'aura pas lieu.

« Pourquoi cette dérobade, pourquoi avoir fait soudainement marche arrière ? L'élection des préfets est-elle seulement l'affaire de quelques stratèges au sein des partis, ou est-elle l'affaire de citoyens démocratiquement informés ? », demande « Pro-Fribourg ».

De son côté, M. Félicien Morel nous écrit pour faire la genèse de cette affaire. Il affirme que le parti socialiste a tout fait pour que ce débat ait lieu et qu'il n'est pour rien dans son annulation.

Cheminot déchiqueté par un train direct

(c) Dimanche soir, vers 20 h 15, M. Raymond Bourqui, 28 ans, ouvrier CFF, domicilié à Hennens, se trouvait pour une cause inconnue sur la voie CFF Berne-Lausanne, entre Romont et Siviriez, au km 38,040. Il fut happé par le train No 138. Le mécanicien n'avait perçu qu'un coup assez léger. C'est à Lausanne seulement qu'il se rendit compte que le train avait heurté un être vivant. Plus tard, on découvrit le corps déchiqueté de M. Bourqui.

Vol d'explosif en Veveyse

(c) Hier matin, deux explosions ont été entendues à Bouloz (Veveyse fribourgeoise). On découvrit que la serrure de la porte d'un dépôt de munitions, sis à la lisière d'une forêt, avait été fracturée. Quelqu'un avait pu s'introduire dans le bâtiment et s'emparer de deux kilos d'explosif. Il s'agirait de trotyl. Les dégâts sont estimés à quelques milliers de francs.

Début d'incendie à Charmey

(c) Hier, vers 7 h 40, un début d'incendie s'est produit dans la maison de M. Michel Barbey, à la Tzintre. Un fourneau surchauffé avait provoqué l'embrasement d'une poutraison, à la cave. Le propriétaire, avec l'aide d'ouvriers, put écarter le danger. Les dégâts sont limités à quelques milliers de francs.

AUTOUR DU MONDE

Rhodésie: impasse totale à Genève

GENÈVE (Reuter). — L'impasse persiste à Genève sur la date de l'indépendance de la Rhodésie tandis que les nationalistes invitent le premier ministre, M. Ian Smith, à cesser ses « pirouettes » et à regarder la réalité en face.

Au Palais des nations, le président de la conférence, M. Ivor Richard, s'est entretenu en privé avec ses conseillers pour trouver les moyens de rapprocher les points de vue des nationalistes et des représentants de la minorité blanche.

Les premiers réclament l'indépendance dans un délai de douze mois. Les seconds insistent pour que la période de transition ne soit pas inférieure à vingt-trois mois. Par souci de compromis, la Grande-Bretagne a proposé le 1er mars 1978. Les uns et les autres ont rejeté cette suggestion. La dernière séance plénière de la conférence a eu lieu vendredi dernier et M. Richard n'a toujours pas annoncé la date de la prochaine rencontre entre les quatre chefs nationalistes et la délégation « blanche », dirigée par Pieter van der Byl, ministre des affaires étrangères, en l'absence de M. Smith.

A Salisbury, M. Munodawafa, président national de l'aile intérieure de l'ANC (Conseil national africain) de M. Nkomo, a invité hier le premier ministre rhodésien à cesser ses « pirouettes habituelles » en tentant de diviser les nationalistes entre « modérés » et « extrémistes » pour ne traiter qu'avec les premiers.

« Tout règlement qui se ferait à l'insu du front patriotique (qui rassemble les tendances de MM. Nkomo et Mugabe, porte-drapeau des maquisards) serait sans valeur et une perte de temps pure et simple », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse.

DIFFICILE

Par ailleurs, le président de la conférence de Genève sur la Rhodésie, l'ambassadeur britannique Ivor Richard, a quitté hier soir la Suisse pour Londres afin de discuter avec son gouvernement de l'avenir des négociations. Il doit regagner la Suisse aujourd'hui.

Il a souligné que « les négociations avaient atteint un stade difficile ».

Les combats reprennent en Angola

JOHANNESBOURG (AFP). — De violents combats se déroulent en ce moment dans le sud de l'Angola entre des forces du MPLA et des maquis apparemment loyaux à l'UNITA (ancien mouvement de libération de l'angola), affirme la radio sud-africaine, citant des sources informées à Oshakati, capitale administrative de l'Ovamboland (Namibie).

La radio indique que les combats auraient pris le caractère d'une véritable opération militaire, de grande envergure, avec intervention de chars blindés, de l'artillerie et de l'aviation. Selon elle, les combattants du MPLA (mouvement d'Agostinho Neto au pouvoir à Luanda) sont appuyés par des unités cubaines et des guérilleros de la SWAPO (organisation du peuple du sud-ouest africain, mouvement nationaliste namibien).

La radio cite également le haut commissaire sud-africain aux affaires indigènes, M. de Wet, qui a affirmé que de nouveaux flots de réfugiés ont franchi la frontière angolaise en direction de la Namibie limitrophe, à la fin de la semaine dernière.

Selon cette source, il y aurait actuellement huit mille réfugiés angolais en Namibie.

Dans les réserves Ovambo et Kavango, a-t-il dit, on compte plus de 8000 réfugiés. Des centaines d'autres fuyards passeraient actuellement d'Angola en Namibie.

La livre sous la loupe de la CEE

BRUXELLES (AFP). — Les ministres des finances des Neuf, réunis hier à Bruxelles, ont brièvement évoqué la situation de la livre sterling.

Selon toute vraisemblance, la majorité des participants, y compris la Grande-Bretagne, estime qu'une aide à la livre doit être décidée dans une autre enceinte — celui du groupe des « Dix » dont font partie, à côté des pays de la CEE, les Etats-Unis, le Japon et la Suisse. De source belge, on précise que la CEE attendra de toute façon les résultats des négociations entre la Grande-Bretagne et le Fonds monétaire international avant de décider éventuellement des actions complémentaires d'aide.

Les grands argentiers des Neuf ont également examiné le problème posé par le non renouvellement d'un crédit à court terme de 490 millions de dollars accordé par la Grande-Bretagne à l'Italie dans le cadre communautaire. Une décision sera prise à ce sujet le 22 novembre, lors de la prochaine réunion des ministres des finances de la CEE. Plusieurs solutions pourraient être retenues — soit une prise en charge par la CEE de la part britannique, soit un recours à l'emprunt communautaire. De toute façon, la CEE est prête à aider l'Italie si ce dernier pays le demande.

Au cours de leur réunion officielle, les ministres ont surtout parlé du plan présenté par leur collègue néerlandais qui vise à établir des relations plus ordonnées entre les monnaies membres du « serpent » (RFA, pays du Bénélux et Danemark) et les autres qui flottent isolément à l'égard du dollar (franc français, lire italienne et livre anglaise).

TESSIN

Les caisses-maladie se constituent partie civile contre trois hôpitaux

BELLINZONE (ATS) — La Fédération des caisses-maladie tessinoises se constitue partie civile dans la procédure pénale engagée contre la clinique Santa Chiara de Locarno, l'hôpital de la Beata vergine de Mendrisio et l'hôpital italien de Lugano, qui auraient gonflé artificieusement les factures adressées aux caisses. Ainsi en a décidé l'assemblée des délégués de la fédération, qui s'est tenue en fin de semaine à Acquarossa (TI) en vue de discuter de la problématique des coûts et de leur augmentation vertigineuse. Les caisses-maladie tessinoises refuseront par ailleurs d'honorer les factures présentées par les laboratoires privés du canton, estimant que leurs montants sont trop élevés.

La fédération entend se battre pour une amélioration des conditions générales. L'ensemble de ses membres fera en effet un déficit de 20 millions cette année, ce qui rendra probablement nécessaire une hausse des cotisations.

Explosion à l'usine à gaz de Locarno

LOCARNO (ATS). — Une explosion qui s'est produite lundi matin, vers 6 heures 30, à l'usine à gaz de Locarno, a provoqué d'importants dégâts, mais personne n'a été blessé. L'explosion est survenue dans une installation de compression à la suite, vraisemblablement, d'une défectuosité d'une soupape. La production de gaz a dû être interrompue et la direction de l'usine a ordonné une révision complète de l'installation, afin de localiser éventuellement d'autres défectuosités.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

VALAIS - VALAIS

L'éternel problème de l'altiport de la Croix-de-Cœur

VERBIER (ATS). — Le problème posé par la construction d'un altiport à la Croix-de-Cœur au-dessus de Verbier et des Mayens-de-Riddes, continue à alimenter les conversations non seulement en Valais mais en Suisse ainsi qu'à diviser les esprits.

Hier soir Téléverbier, qui est à l'origine de cette initiative, publiait un communiqué officiel suivant :

« Dans un communiqué de l'agence télégraphique suisse, les opposants à l'altiport de la Croix-de-Cœur précisent que 5000 personnes ont signé une pétition contre cette réalisation. Cette pétition est adressée au Grand conseil.

Le groupement axe sa campagne sur les nuisances et nous reproche de ne pas avoir renseigné objectivement le public. Ils omettent de dire que ces signatures, notamment à Monthey et à Saint-Maurice, ont été obtenues sur la base de déclarations erronées notamment en ce qui concerne les appareils atterrissant à la Croix-de-Cœur, la longueur de la piste, le volume des bâtiments et le coût des travaux.

Ils oublient de dire que des mesures officielles du bruit ont été faites par l'Office fédéral de l'air avec les seuls appareils qui pourront atterrir à la Croix-de-Cœur, dont le plus grand est le twin-otter canadien de 18 places, y compris l'équipage. Selon l'O.F.A., il n'a aura pas de nuisances.

Ils omettent aussi de dire que le 23 juillet, leur avocat, Me Claude Rouiller, adressait une requête à l'Office fédéral de l'air lui demandant de reconsidérer et d'annuler l'autorisation de construire délivrée en son temps.

Dans sa réponse du 15 septembre 1976, l'OFA déboutait les opposants estimant qu'il n'y avait pas lieu de faire arrêter les travaux ni de retirer à Téléverbier l'autorisation de construire l'altiport, autorisation « formellement exécutoire ». Ils omettent également de dire, conclut Téléverbier dans son communiqué, que le projet d'altiport a été approuvé ou admis par l'Office fédéral de l'air à Berne, le département militaire fédéral à Berne, la commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage à Berne, le comité central du club alpin suisse, le Conseil d'Etat du Valais, l'office du tourisme de l'Etat du Valais, l'Union valaisanne du tourisme, l'administration communale de Riddes, l'administration communale de Bagnes, la société de développement de Verbier, la société de développement des Mayens-de-Riddes, l'office du tourisme de Martigny et celui d'Entremont, la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, la ligue pour la protection du patrimoine national ainsi que la section Monte-Rosa du club alpin suisse. »

VAUD

Nouvelle taxation des véhicules auto à la session du Grand conseil vaudois

LAUSANNE (ATS). — Le Grand conseil vaudois a ouvert lundi sa session ordinaire d'automne en votant, notamment, après une discussion très nourrie, le projet de loi modifiant le système de taxation des véhicules automobiles, des cycles et des bateaux. Désormais, les véhicules légers, jusqu'à 3500 kilos de poids total (tare et charge utile), seront taxés selon la cylindrée et les véhicules lourds, excédant 3500 kilos, selon leur poids total (tare et charge admise).

Le calcul de la cylindrée, contrairement à celui de la puissance en CV, est facile à établir et à contrôler par le détenteur d'un véhicule. Pour les véhicules lourds, il ne sera plus tenu compte de la puissance, de la capacité de charge, du nombre de places, etc. Le poids total sera le seul critère : il offre l'avantage de tenir mieux compte du degré d'usure des routes.

L'ensemble des mesures adoptées rapportera à l'Etat un complément de recettes estimé à 4 millions de francs.

Le Grand conseil a, d'autre part, accordé la garantie de l'Etat jusqu'à concurrence d'un million de francs, en deuxième risque, en vue de couvrir un déficit éventuel des comptes finals de la Fête des vignerons 1977, à Vevey.

Des crédits ont été votés pour corriger la route du col du Mollendruz, entre l'hospice et le carrefour du Mont-du-Lac (2,5 millions de francs) et pour reconstruire le pont du Premier-Fenil, entre le Sépey et Les Diablerets (600.000 francs).

Paroisse réformée évangélique

(c) La paroisse de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud a tenu son **assemblée d'automne à la maison de paroisse**, dimanche soir, sous la présidence de M. Jean-Jacques Weber. L'assemblée a été ouverte par une méditation du pasteur Bonzon. Puis, Mme Josette Vonnez, secrétaire, étant absente, le procès-verbal de la dernière assemblée a été lu par Mme Piguet, qui a également fait fonction de secrétaire. Mme G. Bossy, trésorière, a ensuite présenté le budget de la paroisse pour 1977, qui porte aux recettes comme aux dépenses la somme de 66.485 francs.

Le budget de la maison de paroisse a été présenté par Mme Broennimann (recettes : 10.620 fr., dépenses : 43.028 francs). Au cours de la discussion, le pasteur Bonzon a donné quelques explications sur l'augmentation des frais de catéchisme. Puis, les deux budgets ont été approuvés.

M. Georges Pilet, président du Conseil de paroisse, a encore rappelé les principaux événements de la vie paroissiale depuis la précédente assemblée, puis a donné la parole au pasteur Jaccard, conseiller synodal. Ce dernier a parlé des ministères tels que le diaconat et la catéchèse des enfants. Il a également parlé du nouveau catéchisme étalé sur quatre ans, du problème des mouvements de jeunesse et de celui du baptême. Une brève discussion a mis fin à l'assemblée, qui a été suivie d'une collation.

La fédération vaudoise des clubs d'aînés s'est réunie à Payerne

De notre correspondant :

La jeune fédération vaudoise des clubs d'aînés a tenu lundi sa première assemblée d'information dans la grande salle de l'ancien hôpital de Payerne, sous la présidence de M. Roland Poletti (Yverdon).

En ouvrant les débats, celui-ci a souhaité la bienvenue à la centaine de participants représentant une vingtaine de clubs du canton. Il a salué la délégation de la fédération genevoise, représentée par sept personnes, puis a remercié chaleureusement le président local, M. Paul Fete, ainsi que ses collaborateurs et collaboratrices, d'avoir si bien organisé la journée payernoise.

Il a également salué la présence de M. René Quenon, chef de service des organisations collectives de « Pro senectute », et de M. Halbritter, membre du bureau de la fédération.

Au nom du club des aînés de Payerne — un des plus importants en nombre du canton — M. Paul Fete a souhaité une cordiale bienvenue aux participants. Puis, sous la direction de Mme Hélène Meylan, vice-présidente de la fédération, chaque club s'est présenté rapidement à l'assistance en indiquant son effectif et son activité. La séance du matin a pris fin par la présentation, par M. Quenon, de l'organigramme de structure de la fondation suisse et vaudoise de « Pro senectute ».

Après quoi les participants ont visité l'église abbatiale, puis ont été reçu au « vendo » par les autorités communales, qui ont offert le verre de l'amitié. Là, le syndic Meyer a salué les participants et rappelé l'origine des vignobles payernois de Lavaux.

A l'issue du repas de 13 heures, au restaurant du Commerce, des allocutions ont été prononcées par MM. Jean-Elie Nicod, préfet, et A. Meyer, syndic, qui a présenté brièvement la commune de Payerne.

A 15 heures, les participants se sont retrouvés au local des Rammes, pour entendre un exposé de M. Girardet, directeur de « Pro-Senectute » sur les tâches de cette fondation et sur la raison d'être et les objectifs de la fédération vaudoise des clubs d'aînés. M. Halbritter, qui devait parler des problèmes généraux de la sénescence, n'a pu donner qu'un résumé succint de son exposé, faute de temps.

Informations suisses

Campagne des pêcheurs pour l'assainissement des eaux

(c) La Fédération suisse des pêcheurs, qui compte 42.000 membres actifs, vient de donner le coup d'envoi à une campagne fort sympathique samedi à Lucerne. Les pêcheurs ont l'intention d'ouvrir un fonds qui doit servir à la lutte pour l'assainissement des eaux pour financer la campagne qui doit s'étendre sur plusieurs années, deux pêcheurs lucernois ont eu une idée originale qui a eu un écho très positif en Allemagne et en Suède.

Les pêcheurs de ces trois pays ont en effet décidé de faire fabriquer par une maison spécialisée de Suède, des poissons en cristal, dont le prix de vente s'élèvera à 118 francs. 20 % de cette some sera versé dans les fonds des pays respectifs. Cet argent permettra de lutter contre la pollution des eaux. Les premiers poissons — il s'agit de carpes — sont actuellement en fabrication. Il s'agit d'un produit de haute qualité (poids 750 grammes), dont on ne fabriquera que 8000 pièces qui seront toutes numérotée et munies d'un certificat. Il est prévu de mettre en vente, au cours des mois à venir, cinq ou six sortes de poissons d'eau douce.

Accident en chaîne près de Concise

(c) Lundi vers 11 heures, un accident de la circulation s'est produit à la Poissine, près de Concise. Le conducteur d'un camion venant de cette localité s'était arrêté après avoir indiqué son intention d'obliquer à gauche afin d'emprunter un chemin communal.

Une voiture qui suivait freina brusquement, mais un autre train routier qui se trouvait en troisième position freina également et l'avant droit de ce véhicule toucha l'arrière de la voiture qui fut projetée contre le premier camion. Le conducteur de l'auto est sorti indemne de l'accident, mais la voiture a été réduite à l'état de ferraille.

Collision à Yverdon

(c) Hier vers 16 h 25, un accident de la circulation s'est produit en ville d'Yverdon à la hauteur de la station Migrol, rue d'Orbe. Une automobiliste neuchâteloise venant de Treycovagnes, qui avait l'intention d'emprunter la rue de Chamblon, en direction de Neuchâtel, a coupé la route à un automobiliste vaudois circulant avenue d'Orbe. A la suite du choc, les deux véhicules ont subi de gros dégâts. Par contre, il n'y a pas eu de blessés.

Tonnerre à Yverdon

(c) Hier après-midi vers 16 h un coup de tonnerre précédé d'un éclair a retenti. Le ciel était particulièrement couvert en direction de Lausanne.

Grosse saisie d'héroïne à Brigue

BERNE (ATS). — Neuf kilos d'héroïne d'une valeur de 2,7 millions de francs ont été saisis vendredi dernier à Brigue dans un train de la ligne Paris-Milan. Selon les premières informations recueillies, il s'agirait de la plus grande quantité de drogue jamais saisie en Suisse. L'héroïne aurait été transportée en Europe par un gang de traficants malaysiens bien connu.

Un Malaysien du nom de Chen aurait été arrêté. Il aurait pris l'avion à Bangkok à destination de la Suisse.

Un porte-parole du département fédéral de justice et police a confirmé pour l'essentiel ces informations lundi soir, sans toutefois fournir plus de détails à ce sujet. Quant aux autorités valaisannes, elles n'ont fourni aucune précision à propos de cette saisie.

VIGNOBLE

Collision à Areuse

Une voiture conduite par Mme M. P., de Neuchâtel, circulait sur la N 5, en direction ouest, hier vers 17 h 55. Après s'être engagée sur l'échangeur d'Areuse, dans le but de se diriger vers Cortaillod, la voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. A. R., de Colombier, qui circulait de Cortaillod en direction de Colombier. Dégâts.

SUISSE ALÉMANIQUE

Piéton tué par une voiture

ADLISWIL (ZH) (ATS). — Un ressortissant italien, M. Cosimo Carachino, a été renversé hier soir à Adliswil (ZH) par une voiture et tué sur le coup. Il voulait traverser une route à fort trafic et fut happé par une voiture avant d'avoir atteint le trottoir.

Pompiste attaquée

SAINT-GALL (ATS). — Deux inconnus masqués se sont attaqués à une pompiste et lui ont dérobé plusieurs milliers de francs, tard dans la soirée de dimanche, à Saint-Gall. Ils ont pris la fuite après avoir ligoté leur victime et l'avoir frappée à la tête.

Il était 22 heures et la pompiste s'apprêtait à fermer la station lorsqu'elle a été attaquée. Un jeune homme l'attendait dans le petit local de nettoyage où elle timbrait sa carte de présence, et lui porta un coup à la tête, afin de pouvoir la maîtriser. Les deux malfaiteurs ligotèrent la pompiste avec un ruban adhésif, s'emparèrent de son trousseau de clés et dévalisèrent le tiroir-caisse et le coffre : 16.000 francs au total. Ce n'est que plus tard que la victime parvint à se défaire de ses liens et à alerter la police. L'un des agresseurs s'exprimait en dialecte alémanique.

Important vol de montres en Argovie

SUHR (AG) (ATS). — Deux individus motorisés ont volé pour quelque 16.000 francs de montres dans une bijouterie de Suhr (AG), dans la nuit de dimanche à lundi. Ils ont pu prendre la fuite avant que la police n'arrive sur les lieux.

Selon les indications fournies, les deux hommes sont arrivés en voiture devant le magasin vers 2 h 40. L'un d'eux est sorti du véhicule, a brisé la vitrine de la bijouterie, s'est emparé des montres, puis est remonté dans la voiture dans laquelle l'attendait son complice.

Augmentation des tarifs des vols aériens : moindre en Suisse qu'ailleurs

ZURICH (ATS). — Les tarifs des vols de l'IATA augmenteront dès le mois d'avril 1977. Ces augmentations varieront entre un et demi et huit pour cent, selon les trajets, a déclaré le chef pour l'IATA et les tarifs de Swissair, M. Hans-Rudolf Hagedorn, à Zurich au retour d'une conférence de l'IATA sur les tarifs. A quelques exceptions près, les augmentations de tarifs en Suisse seront moindres qu'ailleurs — la moitié environ — grâce à l'augmentation des bonifications monétaires, que Swissair a portées à 30 %

LA POLITIQUE ITALIENNE D'AUSTÉRITÉ

Une semaine difficile s'ouvre pour Andreotti

ROME (AFP). – Le gouvernement italien (démocrate-chrétien) a ouvert lundi un débat difficile avec les communistes et les autres partis «constitutionnels» pour tenter d'apaiser le malaise politique créé par son plan économique d'austérité.

Le débat ne porte que sur ce plan, dont une partie est d'ailleurs déjà appliquée. Mais, il permettra de dire jusqu'où peut aller le compromis entre démocrates-chrétiens et communistes, pour maintenir en vie le gouvernement de M. Andreotti. Celui-ci n'a pas, en effet de majorité au parlement. Il ne tient que par l'abstention de cinq partis, dont celle des communistes, qui est déterminante.

La procédure – discussions bilatérales, lundi, puis débat parlementaire mercredi – a été choisie par M. Andreotti. Mais c'est la direction du parti communiste qui a déclenché le remue-ménage, la semaine dernière.

M. Berlinguer, son secrétaire général, se trouve en effet lui-même en difficulté avec la base de son parti et certains syndicats qui considèrent l'abstention accordée à M. Andreotti comme un marché de dupes. Il a besoin d'obtenir la garantie que les travailleurs ne paieront pas le prix le plus lourd de l'austérité.

C'est par lui que Andreotti a commencé ses entretiens, lundi matin. Il a reçu ensuite, successivement, ce même lundi, les «leaders» des partis socialiste, social-démocrate, républicain et libéral. Mardi, il discutera avec les syndicats puis fera le point avec la direction de son propre parti. Mercredi, le débat passera en public, au parlement, où il se terminera probablement vendredi.

Avant l'ouverture, M. Berlinguer a déjà fait une concession. La direction du parti communiste avait demandé une rencontre collégiale exceptionnelle des représentants des six partis. M. Andreotti a dit non. Il a craint la naissance d'une sorte de super-gouvernement de crise, qui aurait amené les démocrates-chrétiens à partager le pouvoir avec les communistes.

AVERTISSEMENT

Il a donc proposé de saisir le parlement, après les rencontres bilatérales entre le gouvernement et les partis. Le PC, a accepté, mais il a marqué la limite de ses concessions en se concertant dès samedi avec les socialistes. La rencontre s'est terminée par l'expression d'une «large convergence de vues».

Bien qu'elle n'ait eu lieu qu'au niveau des experts économiques des deux partis, sa signification politique n'a pas échappé aux démocrates-chrétiens. Elle a pour eux valeur d'avertissement, avec menace d'un front commun.

L'avertissement est d'autant plus clair que les socialistes sont en flèche, par rapport aux communistes, dans leurs attaques contre la politique d'austérité de M. Andreotti. Les républicains, pour d'autres raisons, il est vrai, sont à peine moins virulents.

M. Andreotti n'aura pas trop de toute son habileté pour désarmer les uns et les autres. Il a, jusqu'à présent, réussi à conserver aux démocrates-chrétiens l'essentiel du pouvoir. Mais, il va devoir maintenant donner des assurances à M. Berlinguer, tout en évitant de porter le malaise dans les rangs de son propre parti, où certains considèrent déjà l'abstention communiste comme un cadeau empoisonné.

Son principal atout est qu'il n'y a guère d'alternative à son gouvernement. Personne ne prévoit, d'ailleurs, qu'il puisse être sérieusement en danger, cette semaine. Mais, le débat qui s'est ouvert lundi, le premier grand débat depuis celui sur l'investiture, devrait être déterminant pour le nouvel équilibre que l'Italie recherche depuis les élections du 20 juin.

Vers le retour d'Israël à l'UNESCO

La proposition qui émanait de la commission de programme de la conférence de l'UNESCO va permettre à Israël d'adhérer au groupe européen, indique-t-on dans les milieux de la conférence.

Parmi les dix-sept pays qui se sont abstenus figurent l'Union soviétique et un certain nombre de pays arabes.

Au terme de la recommandation approuvée lundi, les Etats membres peuvent faire acte de candidature à la région de leur choix.

L'Union soviétique et les pays arabes avaient dans le passé justifié leur opposition à l'adhésion d'Israël au groupe européen en faisant valoir que l'Etat hébreu n'était pas, géographiquement parlant, un Etat européen.

Il y a deux ans, lors de la dernière conférence générale, Israël s'était vu refuser l'entrée dans ce groupe – une décision qui avait provoqué un véritable tollé en Occident et à la suite de laquelle les Etats-Unis avaient suspendu leur contribution financière au budget de l'UNESCO.

Lundi, par 70 voix contre zéro et 14 abstentions, la conférence générale a décidé de laisser chacun de ses cinq groupes régionaux choisir ses membres.

Le professeur Shlomo Avineri, chef de la délégation israélienne, s'est refusé à évaluer les chances qu'a son pays d'être admis dans le groupe européen, mais dans d'autres délégations, on est optimiste à ce sujet.

Cependant, les Soviétiques ont souligné que tant qu'Israël n'appliquera pas les recommandations de l'UNESCO à propos de Jérusalem et de l'enseignement et la culture à l'intérieur des territoires occupés, il ne devrait pas être autorisé à faire partie du groupe européen ni de tout autre groupe régional.

Le texte ajoute cependant que l'appartenance à un groupe régional doit être au préalable approuvée par les membres de la région concernée. Une telle approbation paraît faire peu de doute dans le cas d'Israël.

Celui-ci a déjà officiellement présenté sa candidature et le président de la conférence, M. Kenyal va avoir des consultations à ce propos avec les membres du groupe européen.

Que feraient les Soviétiques après Tito ?

BELGRADE (AP). – Les incertitudes qui planent sur l'évolution propre de la Yougoslavie et sur les véritables intentions soviétiques à son égard rendent encore plus difficiles les pronostics sur l'après-titisme.

La disparition dans un avenir prochain du maréchal Tito, aujourd'hui âgé de 84 ans, est en effet une hypothèse de plus en plus avancée depuis que celui qui a tenu à bout de bras son pays depuis maintenant plus de 30 ans est atteint d'une affection hépatique qui l'a récemment obligé à renoncer pendant près de deux mois à toute apparition en public.

PEU VRAISEMBLABLE

Lorsque M. Jimmy Carter affirmait pendant la campagne électorale que les Etats-Unis n'enverraient pas de soldats en cas d'invasion soviétique en Yougoslavie, le futur président américain évoquait là une hypothèse étudiée depuis des années par les Yougoslaves eux-mêmes.

Bien que l'hypothèse d'une intervention soviétique de type Prague 1968 ou Budapest 1956 n'ait jamais été soulevée en public par les responsables officiels – «Nous sommes convaincus que l'URSS n'a jamais pensé, même vaguement, à commettre une agression contre la Yougoslavie», avait affirmé en 1975 Tito – elle fait partie des scénarios possibles à l'étude à Belgrade. La plupart des responsables reconnaissent néanmoins que cette hypothèse est peu vraisemblable.

Pourtant, l'inquiétude dans les zones frontalières orientales est aisément perceptible. A Zagreb, deuxième ville du pays située à 70 kilomètres de la Hongrie, on regarde avec crainte les immenses installations militaires soviétiques entretenues en territoire hongrois à quelques kilomètres de la frontière yougoslave et on ne se fait pas d'illusion sur l'utilisation éventuelle par les blindés de l'armée rouge des grands axes routiers construits, apparemment sans raison, dans cette région.

«Nous savons que les troupes soviétiques stationnées en Hongrie ne sont pas là simplement pour les Hongrois», estime un responsable yougoslave.

Tito, qui cherche à renouer avec Moscou – M. Brejnev est attendu en visite officielle à Belgrade dans le courant du mois – après le «schisme» de 1948, s'est en réalité toujours efforcé d'établir un pont entre l'Est et l'Ouest et de mener une politique de «non-alignement» sauvegardant l'indépendance nationale.

En privé, pourtant, on ne se prive pas dans les milieux officiels de craindre la puissance militaire soviétique. «Nous savons que les Etats-Unis ont, sur le plan stratégique, intérêt à ce que la Yougoslavie reste un pays indépendant de tout bloc, mais je ne dirais pas cela des Soviétiques», dit un responsable officiel à Belgrade.

Tito passant ses troupes en revue à Belgrade. (Téléphoto AP)

Carter: donner la priorité à l'économie

WASHINGTON (AP). – M. Carter souhaite obtenir la participation de républicains dans son administration et il espère que de nombreux membres de l'«opposition loyale» soutiendront sa politique intérieure et étrangère.

Dans une interview publiée dimanche par l'hebdomadaire «US News and world Report», le président élu a expliqué qu'il recherchait «des conseils auprès des «leaders» républicains au Congrès, dans le monde des affaires et ailleurs, et, a-t-il ajouté, j'espère qu'un grand nombre de républicains soutiendront mes objectifs et mes programmes».

En politique étrangère, il a déclaré qu'il estime que les divisions partisanes «sont secondaires au regard d'un dévouement commun à ce pays et au bien-être de son peuple». Il s'est engagé à faire connaître au public les objectifs de sa politique étrangère.

Selon lui, les électeurs qui l'ont choisi souhaitent un changement, mais pas un bouleversement. «Ils souhaitent, a-t-il dit, des programmes prudents, responsables, imaginatifs et efficaces qui soient compris par le public.»

Il s'est déclaré convaincu que le principal problème était d'ordre économique et il a annoncé son intention d'«attaquer de manière équilibrée l'inflation et le chômage».

Il a ajouté qu'avant toute décision, il faudrait établir ce que sont devenus les 10 ou 15 milliards de dollars inscrits au budget et inutilisés. Enfin, pour lui, «la seule solution à long terme» réside dans la création d'emplois dans le secteur privé.

MODESTEMENT

Les organisateurs de la cérémonie d'investiture de M. Jimmy Carter, qui aura lieu le 20 janvier prochain, affirment qu'elle revêtira un caractère beaucoup plus modeste que quatre ans plus tôt, lors de l'investiture de Richard Nixon.

M. Tirana, qui préside, en compagnie de M. Rogers, le comité chargé de préparer la cérémonie, a déclaré qu'on ne reverra pas, par exemple, les podiums en marbre d'imitation sur lesquels se tenaient, en 1973, Richard Nixon et 22.000 autres personnes, et qui avaient coûté 900.000 dollars.

«L'investiture sera discrète et il n'y aura pas d'extravagance», a-t-il ajouté.

Carter et sa belle-fille arrivant à un service religieux à Saint-Simons. (Téléphoto AP)

Israéliens et l'OLP se sont bien rencontrés

JÉRUSALEM (AFP). – M. Rabin, premier ministre israélien, a qualifié dimanche de «parfaitement négatifs» les contacts qui ont eu lieu récemment en Europe entre Israéliens et représentants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), indique une déclaration publiée à Jérusalem à l'issue du Conseil des ministres israélien.

Selon la déclaration, M. Rabin a souligné que de tels contacts, qu'ils soient le fait de personnalités ou de groupes, étaient «parfaitement négatifs» et contraires à la position du gouvernement israélien «parfaitement claire» en la matière. Ces contacts, a ajouté M. Rabin, ont eu lieu sans que le gouvernement en soit informé ni à fortiori les ait approuvés.

En réponse à des questions, le premier ministre a précisé qu'il avait été informé de la teneur des conversations par l'un des participants.

Au cours du conseil, le ministre israélien de la justice, M. Tzadok, interrogé sur l'aspect juridique de cette affaire, a déclaré que, selon les lois en vigueur, les auteurs de ces contacts pourraient faire l'objet d'une enquête de la part des services de sécurité et être poursuivis le cas échéant.

Au Liban, les chefs des milices chrétiennes et musulmanes ont apporté lundi un soutien prudent à la politique du président Sarkis.

Ces prises de position ont été suivies d'une désescalade des combats le long de la ligne qui sépare Beyrouth en deux camps adverses.

De sources hospitalières, on dénombrait une dizaine de morts et une vingtaine de blessés au cours de la nuit précédente, depuis l'appel radio-télévisé du chef de l'Etat, qui a déclaré à l'adresse de ce qui reste de la nation libanaise: «Assez d'effusion de sang, assez de destructions».

D'autre part, le président Sarkis a donné le feu vert à la «force de frappe arabe», composée principalement de soldats syriens, dont la tâche sera de séparer les combattants.

«Malgré mes doutes, j'attends de voir ce qui se passera», a déclaré M. Camille Charmoun, le ministre de l'intérieur chrétien, chef de la milice des «tigres».

De son côté, M. Gemayel, chef des phalanges chrétiennes, s'est engagé à soutenir sans réserves l'appel du président à la «force de frappe» arabe. «C'est notre dernière chance d'éviter au pays un suicide total», a-t-il dit.

Elias Sarkis lançant son appel à l'arrêt des combats. (Téléphoto AP)

La terre tremble de la Grèce à la Chine

HONG-KONG (AFP). – Un fort tremblement de terre d'environ 6,3 degrés sur l'échelle de Richter (de 1 à 9), a ébranlé dimanche le sud-ouest de la Chine, a annoncé lundi l'observatoire royal de Hong-kong.

L'épicentre du séisme, se trouvait, selon l'observatoire, à environ 330 km au nord-ouest de Kunming, (dans le Yunnan), et à 1550 km à l'ouest-nord-ouest de Hong-kong.

Une secousse tellurique de faible intensité a été enregistrée également lundi à Tokio et dans le nord du Japon.

Elle avait une magnitude de deux sur l'échelle japonaise (sept) dans la capitale et de trois à Onahama, Sendai, Maebashi, Ishinomaki et Morioka.

Une forte secousse tellurique, dont la magnitude a atteint 6,8 sur l'échelle de Richter, s'est produite en outre dimanche soir près de la côte nord-est de l'île de Mindanao, la plus méridionale de l'archipel philippin. L'observatoire d'Honolulu a estimé que le séisme n'avait pas une force suffisante pour provoquer un raz-de-marée.

EN GRÈCE

Enfin, quatre secousses telluriques d'intensité modérée ont été ressenties dans la nuit de dimanche à lundi à Salonique, dans le nord de la Grèce.

Pris de panique, les habitants se sont précipités dans les rues, mais on ne signale pas de dégâts.

Ces secousses mesuraient toutes 3,5 sur l'échelle de Richter. Elles se sont produites à environ une demi-heure d'intervalle chacune.

Une cinquième secousse a été ressentie lundi matin. Elle avait une magnitude de 3,4 sur l'échelle de Richter.

Selon les services sismologiques d'Athènes, son épicentre était situé à 200 km au nord de la capitale grecque, soit en pleine mer Egée.

Le ministre de la Grèce du nord, M. Martis, a donné des instructions à la police en vue de calmer les appréhensions de la population de Salonique. Cependant, des files de voitures ont commencé à quitter la ville, Grecs et touristes étrangers préférant partir dans la crainte d'un violent séisme.

Hier en pleine mer,
aujourd'hui sur votre table des

moules du Nord

- *à la marinière*
- *au curry*
- *poulette*
- *brochette de moules aux herbes de Provence*

Des moules réellement fraîches comme seul un établissement à grand débit peut vous les servir

Lucien Getaz
Tél 038 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

Tempête

SEOUL (AFP). – Deux cent soixante pêcheurs sud-coréens auraient péri dans une très violente tempête qui a affecté, il y a un peu plus d'une semaine la mer du Japon, près de l'île Ulnung, annoncent les garde-côtes de la marine coréenne.

Après neuf jours de recherches, les garde-côtes et la marine n'ont pas retrouvé un seul des dix-sept bateaux de pêche disparus, et ont conclu à la mort des pêcheurs qui étaient à bord. Cette tempête serait la plus meurtrière qu'ait connue la Corée du Sud.

Mouvement des troupes syriennes

ALEY (AFP). – Des unités syriennes incorporées dans la force arabe de dissuasion ont commencé lundi à faire mouvement, sans opposition, le long de la route Beyrouth - Damas, dans des secteurs qui étaient sous contrôle palestino-progressiste.

Ces avant-gardes syriennes, en majorité des camions chargés de soldats et de matériel, étaient parvenues dans l'après-midi à proximité de la localité de Kahale (tenue par les conservateurs).

Les avant-gardes syriennes se trouvent à environ 15 km de Beyrouth, dans la montagne qui surplombe la capitale libanaise et qui avait été, au début du mois d'octobre, le théâtre de combats violents entre les forces syriennes et les palestino-progressistes.

A partir de leur ligne avancée de front, stabilisée depuis le cessez-le-feu du 21 octobre dernier entre les localités de Bhamdoun et Aley, les premiers contingents syriens de la force de dissuasion ont avancé dans la matinée de quelque trois kilomètres sur la route internationale Beyrouth - Damas.

Dans leur début de progression à partir de la montagne vers Beyrouth, les unités syriennes ont pris position dans plusieurs villages, immédiatement à l'est de la route, comme celui de Chouit. Selon les rares habitants de ce secteur il n'y a pas eu le moindre affrontement.

Il semble que l'objectif premier de ce mouvement syrien – le premier mouvement de la force arabe de dissuasion depuis sa constitution par les récents sommets arabes de Riad et du Caire – est, comme prévu, de rouvrir l'axe Damas - Beyrouth dans sa dernière partie.

Entre Pékin et Tokio

TOKIO (AP). – Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Kosaka, a demandé lundi à l'ambassadeur du Japon à Pékin, M. Ogawa, de déployer «des efforts énergiques» pour faire avancer la conclusion d'un traité de paix et d'amitié sino-japonais.

L'ambassadeur est rentré dimanche à Tokio pour conférer avec son gouvernement et faire un rapport sur les derniers événements survenus en Chine.

Il a déclaré aux journalistes à ce propos que l'accession au pouvoir de M. Hua Kuo-feng après la mort de Mao, et l'épuration de la «bande des quatre» devraient avoir un effet favorable sur les relations entre Tokio et Pékin.

Depuis la chute de la «bande des quatre», a dit l'ambassadeur, les Chinois en général montrent un visage souriant. «Il me semble que l'éviction de la «bande des quatre» a ôté un poids qui pesait lourdement sur la tête des gens».

UN FAIT PAR JOUR

Des nuages

Des nuages, sur la France, risquent de devenir des bourrasques. Ouvrons donc le livre des soucis. Novembre sera, outre-Jura, un mois électoral. Sept élections législatives partielles vont permettre, comme l'on dit, de prendre le pouls de l'opinion. La première – celle de dimanche – atteste que la France a la fièvre.

La majorité dite présidentielle a perdu 3739 voix depuis le scrutin de mars 1973. La gauche fait un nouveau bond. Or, il s'agit du département de la Haute-Loire. Il s'agit d'un des départements qui, historiquement, était classé parmi les plus à droite de France. Un détail: la Haute-Loire est une des régions de France où le nombre d'élèves fréquentant les écoles religieuses est plus important que dans les écoles laïques. Voilà pourtant le résultat. Dimanche prochain, la gauche triomphera peut-être, et nul ne sait ce qui se passera dans les autres départements.

C'est la preuve que l'on ne décrispe pas la France en faisant de la littérature. C'est un nouvel avertissement. Il y en aura d'autres dimanche prochain. Et puis, ce sera l'empoignade des municipales et, sur ce point-là, non plus, les choses ne vont pas bien. Pendant ce temps-là que fait Giscard d'Estaing? A son poste de commandement? A la barre, comme il aime à le dire, regarde-t-il toujours la France au fond des yeux? Giscard n'agit pas: il écrit et il rêve. Il écrit et les Français votent. Il rêve à l'Europe supranationale, il rêve de référendum, d'élection au suffrage universel d'un parlement européen. Plus prosaïques, les Français regardent les prix monter. Ceux de l'alimentation ont grimpé de 15% entre juin et septembre. Giscard va sans doute lancer la France dans une querelle qui va la déchirer, mais le nombre de chômeurs était de 961.000 en août et dépasse le million.

De partout, pourtant, les avertissements s'amoncellent. Les experts viennent d'indiquer que l'impôt ne suffira pas à payer en 1977 «le prix d'une crise dont la France croit pouvoir éluder la note»... Les techniciens s'affairant autour du 7me plan indiquent que le niveau de l'emploi en 1980 ne pourra égaler celui de 1974 que si la production industrielle croît de 7,2% par an. Taux pour 1975: 2,6%.

Il serait temps de savoir pourquoi il y a 3000 chômeurs à Annemasse. Pourquoi Péchiney risque de passer sous le contrôle de Krupp. On ne peut pas tout faire. Giscard décortique l'article 138 du traité de Rome qui, depuis 20 ans, attend d'être autre chose qu'un sépulcre. Ah, que la France ira donc mieux quand les chômeurs seront plus nombreux, l'inflation plus galopante, puisque les Français voteront au suffrage universel pour élire un parlement européen, alors que l'Europe c'est d'abord des Etats. C'est-à-dire des patries.

Les Français le sauront-ils encore? Dans le pluralisme giscardien s'étiole peu à peu la liberté de la presse, c'est-à-dire la liberté d'écrire. Du train où vont les choses, les Français risquent bientôt de lire les mêmes articles, écrits par les mêmes hommes et dans le même but. Démocratie libérale avancée?...

L. GRANGER